L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

66ième ANNEE No 114 — QUEBEC, SAMEDI 8 OCTOBRE 1932 — Tirage certifié par l'A. B. C. — VINGT PAGES

SUIVEZ C-K-C-V

12.00 : Les variétés du midi ; 12.30 : Marconi ; 1.00 : Rex Battle ; 1.30 : Vos demandes ; 6.30 : La Revue des théâtres Princess et Arlequin ; 7.00 : J.-E. Livernois Ltée ; LUNDI : 8.00 : Le théâtre chez soi de Marconi, comédie et orchestre.

BENNETT EXPOSE SON PROGRAMME SESSIONNEL

Le premier ministre fait la déclaration que toute la Chambre attendait. — Les accords conclus à la conférence économique seront rendus publics jeudi le 13 octobre. — Dès la veille, une résolution sera proposée en faveur de leur adoption. — Préséance à la discussion sur ce sujet. — Le gouvernement présentera aussi le projet de redistribution, un bill basé sur le rapport Duff-Flavelle-Leman et des changements à la loi de l'accise mais, avant l'ajournement, il ne demandera que l'approbation du travail de la conférence. — M. King veut savoir si, en deux ou trois semaines, il faudra aussi adopter l'adresse. — Cela dépendra de l'opposition, répond M. Bennett. — Les libéraux auraient l'intention de mener la bataille jusqu'à Noël.

HOMMAGE A TOM MCMILLAN

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, 8. — La séance d'hier n'a duré que trois quarts d'heure, trois quarts d'heure de larmes (sur la tombe de feu Tom McMillan, M.P.), de sourires et de dissimulation. M. Bennett a fait sa déclaration.

—"Je veux", a dit en substance le premier ministre, "que la première partie de la session soit très courte. Le Parlement a été convoqué plus tôt uniquement pour considérer les accords conclus à la conférence économique impériale. Ils seront rendus publics par les journaux de jeudi matin, le 13. Il y a eu entente entre les différents gouvernements pour la publication ce jour-là (on n'a pas eu peur du 13). Mais, dès mercredi, je présenterai une résolution en faveur de l'adoption des accords. De plus, j'ai donné avis de motion pour que l'étude des accords ait préséance. Nous pourrions adopter cette motion tout de suite aujourd'hui, avec le consentement unanime de la Chambre, afin de hâter le travail. Mais je n'insiste pas sur ce point. Il n'y aura pas d'autres mesures à adopter dans la première partie de la session mais nous présenterons le projet de redistribution. Le rapport de la commission (Duff) du transport sera soumis à la Chambre mardi. Nous présenterons un projet de loi basé sur ce rapport mais il n'ira pas plus loin que la deuxième lecture. Il y aura aussi des changements à la loi de l'accise à considérer et ce sera tout."

Cela voulait dire que le gouvernement désire faire adopter l'adresse, les accords et les trois projets (redistribution, chemins de fer et accise), en tout ou en partie, en deux ou trois semaines et renvoyer les sénateurs et députés chez eux pour jusqu'au mois de février.

M. King se leva. Le chef de l'Opposition ne dévoila pas son plan de campagne. Il se contenta de demander si le gouvernement voulait faire adopter l'adresse avant d'ajourner à l'année prochaine. M. Bennett répondit que cela dépendait de l'Opposition. M. King revint à la charge pour savoir si le débat sur l'adresse serait conclu dans la première partie de la session. Le premier ministre retorqua en disant qu'il ne pouvait parler au nom de l'Opposition. Toute la Chambre éclata de rire. Heureux d'avoir les rieurs de son côté, M. Bennett proposa alors l'ajournement de la Chambre à lundi.

Mais rira bien qui rira le dernier. Ce que le chef de l'Opposition n'a pas voulu dévoiler, nous allons le dire.

Les libéraux ont tenu un caucus hier matin. Ils ont décidé de se battre comme des lions. Ils vont y aller avec prudence à propos des accords de la conférence économique impériale qui ne seront connus que jeudi. Jusqu'ici, nous avons appris ce que l'Angleterre nous concédait mais nous ne savons pas encore ce que nous avons donné en retour.

La grosse bataille des libéraux se fera sur l'adresse. Ils prétendent que le gouvernement ne doit pas ajourner le Parlement jusqu'à l'année prochaine sans adopter une loi remédiatrice pour le chômage. Tout ce que le discours du Trône dit du chômage, c'est ceci:

"Le problème du chômage continue de recevoir l'attention soucieuse de mes ministres. Grâce aux pouvoirs que le Parlement leur a conférés à sa dernière session, ils ont pu perfectionner, de concert avec les provinces et les municipalités, un programme de secours directs qui sera appliqué, pendant l'automne et l'hiver, selon que les circonstances l'exigeront. On est à élaborer, pour le rétablissement des chômeurs dans diverses parties du pays, des plans qui seront mis en application dès que, de l'avis de mes ministres, les dépenses publiques qui en découlent assureront des avantages appréciables."

L'Opposition libérale prétend que ce ne sont là que des phrases vagues et que le Parlement ne peut s'ajourner en plein automne jusqu'au milieu de l'hiver sans prendre des mesures pour assurer autre chose

(Suite à la page 4)

L'ARCHEVEQUE DE MEXICO EST SOUS ARRETS?

Trois individus se présentent chez Mgr Diaz et le prient de les suivre.

AU POSTE DE POLICE

Projet de transformer en bureau de poste l'église de la Guadeloupe.

REGNE DE TERREUR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Mexico, 8. — L'inquiétude s'est propagée rapidement dans les cercles catholiques ici, hier, lorsque la rumeur a couru que Mgr Pascual Diaz, archevêque de Mexico, avait disparu à la suite de sa détention par trois hommes qui se présentèrent chez lui avant-hier soir et l'emmenèrent avec eux.

SOUS ARRETS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Mexico, 8. — Mgr Pascual Diaz, archevêque de Mexico, dont on était sans nouvelles depuis avant-hier, alors que trois hommes l'emmenèrent hors de sa résidence, a été repéré à bonne heure ce matin au poste de police de cette ville. Les autorités n'ont pas voulu donner la raison de sa présence au poste.

On ne sait pas si le prélat a été arrêté, ni pour quelle raison il se trouve au poste de police. Avant-hier, des députés déclarèrent que l'archevêque avait violé les lois de l'état en célébrant la messe et en accomplissant d'autres fonctions de son ministère sans s'être enregistré, comme le veut la loi, et son arrestation fut réclamée par quelques membres de la Chambre.

LA GUADELOUPE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tia Juana, Mexico, 8. — Le Père Jose Ninez a déclaré, hier soir, que des officiers du tribunal fédéral avaient voulu lui servir un ordre de la cour lui demandant de remettre l'église de Notre-Dame de la Guadeloupe au gouvernement mexicain.

Le Père Ninez a ajouté qu'il avait refusé d'accepter les papiers qu'on voulait lui remettre, disant aux officiers qu'il y a plusieurs mois déjà il avait confié ce temple catholique, le seul de Tia Juana, à un comité de paroissiens. Les officiers le quittèrent donc pour se mettre à la recherche des membres de ce comité.

D'après le Père Ninez, l'ordre du tribunal stipulait que le temple devait être converti en un édifice commercial ou en un bureau de poste.

Depuis six mois, aucune messe n'a été célébrée dans cette église, mais elle est ouverte chaque jour au public. A cette date, un règlement adopté par le gouvernement mexicain décréta qu'il ne pourrait y avoir des offices religieux que dans les districts renfermant une population d'au moins 50,000 âmes. Comme dans ce district nord de la Basse-Californie, il n'y a que 32,000 habitants, le Père Ninez dut abandonner la célébration des offices religieux habituels.

FEU A UN HOPITAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Fort Vermillon, Alberta, 8. — Un incendie dont l'origine est encore mystérieuse a ravagé la mission catholique et l'hôpital de cette localité, hier. Seule la présence d'esprit des religieuses de l'hôpital, qui furent aidées par les peu nombreux habitants de ce poste isolé, évita une tragédie. Les dommages causés sont estimés à $20,000.

Le feu prit naissance dans le rez-de-chaussée de la construction de bois rond, et en un instant les flammes avaient gagné tous les coins de la mission. Les religieuses s'organisèrent rapidement pour évacuer les malades et diriger ensuite le travail des pompiers volontaires contre l'incendie. On réussit à sauver quelques constructions que les flammes menacèrent pendant un certain temps.

M. BALDWIN A CONFIANCE EN L'AVENIR

Le chef conservateur anglais toujours convaincu du succès de la conférence.

NOUVELLES ENTENTES

Réponse aux ministres démissionnaires. — Pas de promesse violée.

FIDELE A MACDONALD

(Serv. de la Presse Canadienne)

Blackpool, Ang., 8. — (Par George Hambleton, de la Presse Canadienne) M. Stanley Baldwin, lord président du Conseil et leader du parti conservateur à la Chambre des Communes, a énergiquement défendu, hier soir, les accords intervenus à Ottawa, au cours de la récente conférence économique impériale, et déclaré que le Royaume-Uni avait l'intention de conclure rapidement des ententes commerciales avec plusieurs pays étrangers qui lui ont déjà fait des représentations à ce sujet.

Parlant à la convention annuelle du parti conservateur ici, M. Baldwin déclara: "Je ne regrette rien de ce qui s'est passé à Ottawa. Je suis heureux de penser que nous avons accompli plus que nous l'escomptions en quittant ces rives".

M. Baldwin a accepté le défi des ministres libre-échangistes qui ont abandonné le cabinet national. "Aucune des promesses formulées au cours de la campagne électorale générale de l'automne dernier n'a été brisée, et les accords intervenus n'empiètent aucunement sur les droits constitutionnels du parlement", poursuivit M. Baldwin.

"Le gouvernement du Royaume-Uni n'a pas abandonné son droit de négocier des ententes commerciales avec les pays étrangers", ajouta M. Baldwin. "La politique fiscale du gouvernement a amené des propositions et représentations de plusieurs autres gouvernement étrangers disposés à discuter avec nous quels accords ils pourraient conclure avec la Grande-Bretagne, et nous avons l'intention d'en établir promptement"

Parlant des ministres libéraux qui ont démissionné comme membres du gouvernement national, M. Baldwin déclara: "Je crois que les libéraux ont une certaine loyauté logique envers les doctrines qui ne sont pas de saison, une sorte d'amour fidèle pour des croyances enfantines. Ils sont trop impatients pour essayer les résultats d'une politique qui, je n'en doute pas, est par eux détestée et qu'ils n'ont acceptée que par obligation.

"Mon simple bon sens me dit que m'étant engagé à appuyer le premier ministre du gouvernement national, jusqu'à ce que le ciel s'éclaircisse, je dois lui rester fidèle".

M. Baldwin ajouta qu'il entrevoyait des signes encourageants pour l'industrie britannique, mais que des nuages planaient encore au-dessus des affaires internationales. Il termina son discours en recommandant aux conservateurs d'appuyer le gouvernement national et de considérer avant tout l'intérêt national.

Une suggestion du colonel F.-G. Scott

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 8.—Une suggestion à l'effet que les clairons sonnent le "Cessez le feu" au cours de la période de deux minutes de silence observée le jour de l'anniversaire de l'armistice, a été faite par le vénérable archdeacon Scott, de Québec, au major John S. Roper, M.C., président général de la Légion canadienne. Dans une lettre adressée au major Roper, il rappelle que cette procédure est suivie à Québec depuis plusieurs années et il recommande son adoption dans tout le Canada.

"Malheureusement", écrit l'archdeacon Scott, "j'étais blessé et à l'hôpital le premier jour de l'Armistice, et je n'entendis jamais cette sonnerie, mais j'aime à l'écouter chaque année, lors de la célébration de cet anniversaire, comme un message de Dieu annonçant l'épisode le plus dramatique de l'histoire mondiale".

M. Scott fut blessé à Haynecourt en septembre 1918, au cours de la bataille de Cambrai.

Des officiels de la Légion ont déclaré hier soir que la suggestion était hautement recommandable et qu'elle serait communiquée aux diverses branches de la Légion dans tout le Canada, ainsi qu'aux autorités militaires fédérales dans le but de la faire adopter.

W.-H. PRICE VA RENCONTRER L.-A. TASCHEREAU

Le procureur-général de l'Ontario aura une entrevue avec M. Taschereau.

JEUDI A MONTREAL

On se plaint que les autorités fédérales empiètent sur les droits des provinces.

POUR LES ASSURANCES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 8. — Des officiels du gouvernement ont annoncé hier que le supposé règlement du différend sur la juridiction des autorités fédérales et provinciales à l'égard des assurances n'est pas satisfaisant pour l'Ontario et que l'honorable W.-H. Price, procureur-général, se rendra à Montréal jeudi pour conférer avec le premier ministre L.-A. Taschereau sur ce sujet.

En dépit d'un jugement du Conseil Privé accordant aux provinces du Canada une juridiction complète sur l'assurance, les autorités fédérales continuent d'empiéter sur les droits provinciaux sous ce rapport, prétend le gouvernement ontarien.

Comme 90 pour cent des compagnies d'assurances faisant des affaires au Canada sont situées dans l'Ontario et Québec, ces deux provinces devront trouver un compromis satisfaisant avec le fédéral, ou à défaut soumettre une fois de plus ce problème aux tribunaux, dit-on.

On croit que le résultat de l'entrevue de Montréal sera d'amener la tenue d'une conférence des représentants du Dominion et des provinces sur ce sujet. On s'attend aussi à ce que M. Price discute avec M. Taschereau la possibilité de contester une décision des tribunaux déclarant que la loi des assurances industrielles de la province de Québec est "ultra vires". La loi de l'Ontario est établie d'après celle de la province de Québec.

UN DISCOURS DE M. HOOVER AUX FEMMES

Le président des Etats-Unis compte sur l'élément féminin pour sa réélection.

SUPREME APPEL

Roosevelt plus confiant encore maintenant que Smith l'appuie.

EDGE EN CAMPAGNE

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 8. — Avec la fin de la première semaine d'octobre, la campagne présidentielle américaine entre maintenant dans sa phase finale. Tous les partis se préparent à fournir un dernier effort pour se rallier les suffrages.

Le président Hoover, parlant à la Maison Blanche, s'est adressé particulièrement aux femmes républicaines qui, bien que peu nombreuses dans la conduite des affaires du parti, représentent un important pourcentage de l'électorat et ont ceci de spécial qu'elles ont une foi politique plus tenace que celle des hommes. Le président leur a conseillé fortement de participer activement à cette campagne.

Entre temps, un événement très important s'est produit ici en faveur de la cause du gouverneur Franklin-D. Roosevelt. M. Alfred-E Smith, dit-on, prendra fait et cause pour M. Roosevelt. On dit qu'il a complètement oublié sa défaite aux mains du gouverneur de New-York et de M. James-A. Farley lors de la convention démocrate de Chicago.

Si Smith, avec son programme hydro-électrique, entreprend de faire campagne en faveur de Roosevelt dans New-York, le Massachusetts, le Rhode Island et le Connecticut, on ne peut calculer tous les effets favorables que son intervention vaudra à la cause du partit démocrate.

A Newark, M. Walter Edge, ancien sénateur du New Jersey et maintenant ambassadeur en France, a prédit "une période de bonheur dans tout le pays si M. Hoover est réélu", et le désastre de l'autre côté.

M.-J. INSULL EST TOUJOURS A LA PRISON

Aucune demande de cautionnement n'a encore été faite à la cour.

UN SIMPLE REPIT

Chicago vote un crédit de $20,000 pour les frais d'extradition.

OU EST SAMUEL?

(Serv. de la Presse Canadienne)

Barrie, Ont., 8. — Aucune demande de cautionnement n'a été faite par l'avocat de Martin J. Insull, ancien magnat d'utilités publiques de Chicago, qui est sous arrêts à la prison locale depuis jeudi soir, mais on comprend qu'une telle requête sera présentée au tribunal dans un jour ou deux.

M. John Hampton, assistant-procureur du comté de Cook, Illinois, où des mandats d'arrestation ont été émanés contre Insull, est parti de Toronto pour Chicago en avion, hier, en déclarant qu'il combattra par tous les moyens toute demande de cautionnement.

Insull semble profiter de son séjour en prison pour goûter le repos. Aucun visiteur n'est admis auprès de lui. Il suit la routine de la geôle et il ne profite même pas de l'avantage de faire venir ses repas de l'extérieur, en payant pour.

POUR L'EXTRADITION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Chicago, 8. — Un crédit de $20,000 a été voté, hier, pour payer les frais de procédures en extradition des deux magnats d'utilités publiques de Chicago, Samuel et Martin J. Insull. Déclarant qu'aucun effort ne sera épargné pour assurer le retour des deux frères qui sont accusés de vol et de détournement, M John A. Swanson, procureur d'état a annoncé qu'il avait obtenu ce crédit à la suite de la convocation du grand jury. Il avait d'abord demandé $50,000 à cette fin.

Samuel Insull partit pour Paris à la suite de l'écroulement de ses vastes entreprises, et le procureur a ajouté que des officiers spéciaux seront envoyés en France pour le ramener aux Etats-Unis. Quant a Martin J. Insull, il s'est livré à la police canadienne à Barrie, Ontario.

SAMUEL RISPARU

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 8. — L'édition parisienne de La Tribune, de Chicago, annonce que Samuel Insull, sous le coup d'une accusation de vol à Chicago, ainsi que son fils étaient à Turin, Italie, mercredi dernier. Le journal ajoute qu'ils partirent le lendemain pour Florence, mais qu'hier soir on n'avait pas réussi à les localiser dans cette dernière ville.

LE DESARMEMENT

Norman-H. Davis arrive à Londres pour en parler.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 8. — M. Norman H. Davis, membre de la délégation américaine à la conférence économique mondiale, est arrivé ici, hier soir, pour discuter la question du désarmement naval avec le gouvernement anglais, et considérer également la question de la prochaine conférence économique mondiale. On ne sait pas quel jour ces pourparlers seront engagés.

LA MAISON DE BERLIOZ

La résidence où le grand musicien est née est transformée en musée.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Côte Saint André, France, 8. — La modeste maison à deux étages dans laquelle Hector Berlioz, le grand compositeur français, a vu le jour en 1803, sera transformée en musée. Des admirateurs de l'auteur de la "Damnation de Faust" ont acheté l'humble construction à cette fin.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 8. — La température a été belle et plus douce dans l'Ontario, et incertaine ou pluvieuse dans certaines parties de Québec, hier. La pression est élevée au-dessus des Lacs et dans les états de l'est.

	Min.	Max.
Dawson	24	40
Aklavik	20	32
Victoria	52	68
Vancouver	40	68
Edmonton	20	36
Calgary	24	32
Saskatoon	16	38
Regina	16	45
Brandon	34	45
Winnipeg	32	42
London	36	62
Toronto	38	63
Kingston	24	58
Ottawa	33	56
Montréal	44	48
Québec	48	54
St-Jean	54	64
Halifax	54	64
Charlottetown	58	70

PRONOSTICS:

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : — Vents modérés, beau samedi et une partie de dimanche.

Bas St-Laurent : — Vents frais modérés, beau, température modérée. Dimanche, probablement beau

Golfe et Côte Nord : — Vents frais, pluie occasionnelle, brouillard ; plus clair et plus frais dans l'ouest.

ACHAT PAR L'HYDRO

L'Ontario Power Service Corp. est acheté par l'Hydro-Electrique.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 8. — La Monteal Tust Company, dans un avis transmis hier par la Commission Hydro-Electrique de l'Ontario a été informé que l'Ontario Power Service Corporation, dans le canton Abitibi, sera acheté sur la base de l'offre d'il y a deux mois. Cette offre d'achat comportait une échange d'obligations par lequel la Power Service Corporation échangeait ses $20,000,000 d'obligations de première hypothèque pour $18,000,000 d'obligations à vingt ans de l'Hydro garanties par le gouvernement ontarien.

On s'attend à ce que la reprise des travaux sur une partie de l'entreprise du canton Abitibi se fasse bientôt.

FIN D'UNE GREVE

150 mineurs de l'Alberta vont reprendre le travail aujourd'hui.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Drumheller, Alberta, 8. — Rejetant à la fois les représentations de l'Union des Mineurs du Canada et des Mineurs Syndiqués d'Amérique, les mineurs à l'emploi de la Sovereign Coal Company ici ont décidé, hier, de s'organiser en union indépendante.

Cette décision des 150 employés de la compagnie termine une semaine de grève au cours de laquelle la gendarmerie à cheval du Canada dut demeurer constamment en éveil pour prévenir des manifestations violentes. La sirène de la mine s'est fait entendre, hier soir, ce qui indique que le traval reprendra comme à l'ordinaire, aujourd'hui.

KHAN POURSUIVI

Le financier neu-yorkais est poursuivi par une cantatrice.

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 8. — On a soumis en cour suprême, hier, une déclaration assermentée d'un médecin disant que M. Otto M. Khan, philanthrope et financier bien connu, était tellement malade que sa comparution en cour pour rendre témoignage pourrait lui être fatale.

L'action intentée contre M. Kahn fut prise il y a un an par Rosalinda Morini, une cantatrice qui réclame $250,000 en dommages parce que M. Kahn aurait fait tort à sa réputation en déclarant qu'il n'avait pas dit qu'elle avait "l'une des plus belles voix du monde".

FEU LE DR J.-G. PICHE

Le défunt était le frère de feu le Juge amille Piché.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 8. — Le Dr J. Georges Piché, frère de feu l'honorable Juge Camil'e Piché, de la our Suprême du Canada, est décédé ici, hier soir à l'âge de 64 ans. Il était natif de St-Gabriel de Brandon, Qué., et diplômé de l'Université Laval, Montréal.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

Soeur Mary Hyacinthe Maxwell est décédée à Winston.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winston, Connecticut, 8. — Soeur Mary Hyacinthe Maxwell, âgée de 95 ans, en religion chez les Soeurs de Saint-François depuis 62 ans, est morte au St Margaret's Couvent, hier.

TROP DE DEPENSES

Les gouvernements en mènent trop large avec les dépenses.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal 8. — W. L. McGregor, président du comité national des finances publiques, un comité de la Chambre de Commerce, a déclaré hier que le travail dudit comité démontrait que les gouvernements semblaient en mener un peu large avec les dépenses.

"Depuis les débuts de la Confédération", déclara M. McGregor, "la population du Canada a triplé et les dépenses ont augment éde trente fois pour la même période".

"Cette augmentation date pratiquement de 1904, ajouta-t-il. "Aujourd'hui, dit-il encore, notre population est de 78 pour cent plus grande qu'en 1904, mais nos dépenses, fédérales et provinciales, ont augmenté dans une proportion de 65.6 pour cent".

TROUBLES A CANTON

Tentative de dynamitage dans cette ville minière.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Canton, Ills., 8. — Des renforts ont été amenés dans cette ville minière, hier soir, à la suite d'une tentative pour dynamiter les quartiers-généraux de la garde nationale et des rumeurs rapportant que les individus avaient menacé de faire sauter les écoles. Une bombe, dont la mèche était allumée, a été trouvée en arrière de l'édifice où cent gardes nationaux sont logés en ce temps-ci en prévision de troubles parmi les mineurs.

MONUMENT A UN EVEQUE

Un monument est élevé à la mémoire de Mgr Michael Power.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 8. — Un monument à la mémoire le Mgr Michael Power, premier évêque catholique de l'Ontario de 1841 à 1847, sera dévoilé ici, aujourd'hui. Le sermon de circonstance sera prononcé par Mgr Thomas O'Donnell, archevêque de Halifax, et le monument sera dévoilé par Mgr Neil McNeil, archevêque de Toronto.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce, à New-York, les fiançailles de Pierre Claudel.

(Spécial à L'Evénement)

New-York, 8. — Les fiançailles de Miss Marion Rumsey Cartier, de New York, à Pierre Claudel, le fils aîné de l'ambassadeur de France à Washington, ont été annoncées hier à New York. Mademoiselle Cartier descend de Louis Cartier fondateur de la maison internationale de joaillerie qui porte ce nom et dont son père, M. Pierre Cartier est directeur de la succursale new-yorkaise.

FUTUR SENATEUR

L'hon. M. James-R. Wilson remplacerait feu l'hon. Willougby.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Saskatoon, 8. — L'honorable James R. Wilson serait le successeur de l'honorable Willougby au sénat pour représenter la Saskatchewan. M. Wilson est un ancien représentant de Saskatoon et un ancien maire de la ville du même nom. C'est un conservateur éminent.

FUTUR SOUS-MINISTRE

Le Dr G.-S.-H. Barton deviendra sous-ministre de l'Agriculture.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 8. — Le Dr George-S.-H. Barton, de l'Université McGill, est sur le point d'être nommé sous-ministre de l'Agriculture, croit-on savoir ici. Il succédera au Dr J.-H. Grisdale, qui donna sa démission pour des raisons de santé il y a un certain temps déjà. Le Dr Barton est l'une des principales autorités en matière agricole. Il est bien connu dans tout le Canada sous le nom de Dean Barton.

Le futur sous-ministre est professeur en industrie animale et doyen de la faculté d'Agriculture au Collège Macdonald qui est affilié à l'Université McGill.

Il est né à Vankeek, Ontario, en 1883. Diplômé de l'Université de Toronto, bachelier en sciences agricoles, il reçut plus tard de l'Université Laval le titre de docteur en science agricole.

HYDE SE MARIE

Le fondateur de l'Alliance française épouse une veuve à Paris.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 8. — James Hazen Hyde, fondateur de la Fédération de l'Alliance française au Canada et aux Etats-Unis, a épousé, hier, madame André Thomé, veuve d'un député français tué à la défense de Verdun en 1916. M. Hyde en est à son troisième mariage. Henry Baldwin Hyde, le père du précédent, fut un pionnier de la finance américaine à New York.

SENTENCE DE MORT

John Berecovenko est condamné à l'échafaud au Sault Sainte-Marie.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Sault-Sainte-Marie 8. — John Berecovenko, trouvé coupab'e du meurtre de Dan Batura, son compagnon trappeur, a été condamné à être pendu le 30 décembre. M. le Juge W. H. Wright a prononcé la sentence. Le meurtre dont Batura fut la victime a eu lieu le 17 août.

CRISE EN ROUMANIE

Le cabinet est sur le point de démissionner à Bucharest.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Bucharest, oumanie, 8. — Il a été impossible de faire confirmer, hier soir, la rumeur d'après laquelle le gouvernement du premier ministre Vaida-Voevod aurait donné sa démission après avoir rejeté les propositions de la Société des Nations pour la réhabilitation financière de la Roumanie.

On croit cependant en certains milieux que la démission du gouvernement est inévitable et que le prochain cabinet sera dirigé par M. Nicholas Titulescu. Le premier ministre discute actuellement la situation avec le roi Carol.

Le plan du comité financier de la Société des Nations a été rejeté parce qu'il comportait le contrôle des finances roumaines par quatre aviseurs nommés par la S. D. N. Le gouvernement a jugé que cette clause du plan était "humiliante" pour la Roumanie.

TRAGEDIE DE L'AIR

Un avion prend feu et 2 hommes se tuent en Angleterre.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Coalming, Surrey, Ang., 8. — Pour permettre à ses quatre compagnons de se sauver en sautant en parachute, Bernard Gully, pilote âgé de 21 ans, demeura aux contrôles de son avion en feu jusqu'au moment où ce dernier s'abattit sur le sol. Son acte héroique lui a coûté la vie. Un sixième occupant de la machine, pas, s'est également tué dans cet dont le parachute ne fonctionna pas, s'est également tué dans cette tragédie.

HOTEL MONTCALM

163, rue St-Jean, Québec, tél.: 2-5030. Chambres simples, $1.25; doubles, $2.00. Repas à la carte et table d'hôte $0.50. Prix réduits au mois, du 1er septembre.

L'ÉVÉNEMENT

D'un matin à l'autre

Propos

La richesse ne se dépense pas suffisamment.

Ce M. Insull a pris le Canada pour le Mexique.

Qui n'a plus de curiosité se contine dans l'ignorance.

La fraude reste la première des industries en Amérique.

On ne recommande pas à un barbier de couper ses pratiques.

On se console de ses insuccès en se vantant de prétendus succès.

Plus d'une femme amusante connait quelqu'un qui ne trouve pas ça drôle.

Sous prétexte de discrétion, trop de personnes se croient tenues de mentir.

Lors de la prochaine guerre, on pourra s'en... dire, d'un pays à l'autre, par radio.

Les gens qui ont de la mémoire se rappellent de choses qu'ils voudraient bien oublier.

Avec un peu d'imagination on parvient à joindre les deux bouts dans une compte de nuit.

Selon qu'on la considère comme bru ou comme belle-fille, la même femme est diversement appréciée.

Diogène

La naissance de Colomb

Un écrivain vient de publier un ouvrage destiné à établir que Christophe Colomb était bien Corse et qu'il a vu le jour à Calvi.

Le livre est un recueil précieux de notes et de documents sur l'origine, la vie, les souffrances et la mort du grand navigateur.

Un ancien vicaire de Calvi exprime le désir que Christophe Colomb soit son compatriote, mais il se récuse devant l'invitation "à porter un jugement sur cette question si difficile à trancher", et qui n'est pas près de l'être.

Déficit à Genève ?

A Genève aussi c'est la crise. La Ligue des Nations est menacée de voir son budget se solder par un déficit. Vingt-quatre nations sont en retard de plusieurs termes pour leurs cotisations. Les nations qui n'ont rien versé pour l'année 1931 sont: l'Albanie, la Bolivie, le Chili, la Colombie, Cuba, la République dominicaine, le Guatémala, le Honduras, la Hongrie, Libéria, le Nicaragua, Panama, le Paraguay, le Pérou, Saint-Salvador et l'Uruguay. Ces divers Etats doivent environ 19 millions de francs suisses. La Chine, à elle seule, figure pour plus de 9 millions. Cette situation n'est pas sans préoccuper les nombreux fonctionnaires, hommes et femmes, de la Société des Nations, qui ont déjà vu rogner leurs appointements.

L'EMPRESS OF BRITAIN EN ROUTE VERS LE CANADA POUR SON DERNIER VOYAGE

Le luxueux paquebot du Pacifique Canadien quittera Southampton à 11 heures ce matin pour Cherbourg et de là naviguera vers les eaux du St-Laurent. — Ce voyage qui est son dernier ici cette année, sera son dixième vers l'Ouest depuis le début de la saison et son vingt-et-unième depuis son entrée en service, il y a un an.

EN CROISIERE LE 3 DECEMBRE

L'"Empress of Britain", arrivé dans le port de Southampton jeudi soir dernier, quittera son quai à 11 heures ce matin (6 heures temps de l'est au Canada) pour se diriger une dernière fois vers nos rives. En quittant Southampton, le paquebot filera tout droit vers la rade de Cherbourg pour prendre les passagers de la côte française et il reprendra ensuite sa vourse en direction de Québec. Quand l'"Empress of Britain" atteindra son quai dans le port de Québec jeudi prochain, il aura terminé son dixième voyage vers l'ouest cette année et son vingt-et-unième depuis qu'il est entré en service au mois de juin 1931. Demeurant ici jusqu'à samedi prochain, le 15, le paquebot du C. P. R. reprendra alors sa coure une dernière fois vers l'Europe, et après avoir descendu ses derniers passagers dans le port de Southampton il se dirigera vers la cale-sèche pour y subir sa toilette saisonnière. Ingénieurs et peintres monteront à bord du vaisseau et pendant plus de trois semaines s'occuperont d'effectuer différentes réparations. L'"Empress of Britain" sera mis en parfait état d'accomplir son long voyage de circumnavigation qu'il entreprendra à New-York le 3 décembre prochain. On croit que les réparations dureront en tout trois ou quatre semaines. Pendant quelques jours le vaisseau demeurera attaché à son quai pour s'approvisionner complètement en huile et en victuailles de toutes sortes.

LE "CITADELLE" SUBIT SES PREMIERES EPREUVES HIER

Les épreuves auxquelles on a soumis hier le nouveau vaisseau-pompe "Citadelle" ont dépassé toutes les espérances qu'on avait placées dans ce petit navire. Tant devant la ville que sous l'arche centrale du pont de Québec, les jets d'eau lancés du pont du "Citadelle" ont ébahi par leur puissance et leur débit toutes les personnes qui ont été témoins de ces premiers essais. M. Charles Deguid, architecte du département de la Marine, et des représentants de la maison Vickers, de Montréal, fabricants de la machinerie du vaisseau-pompe, étaient à bord hier. Tous ont été unanimes à reconnaître le succès des épreuves.

Le "Citadelle" partit de la cale-sèche Davie vers 2 h. 30. Les navires alors dans le port firent résonner leurs sirènes pour saluer le premier voyage du vaisseau-citerne sur le fleuve. Arrivé devant Québec, le "Citadelle" s'immobilisa un instant, puis le bombardement de ses colonnes d'eau commença. Il se remit en marche poursuivant toujours ses essais. Au pont de Québec, les épreuves durèrent plus d'une heure et ce n'est que vers six heures, qu'il descendit le St-Laurent pour regagner les chantiers Lauzon.

Aujourd'hui le "Citadelle" sera soumis à des épreuves de vitesse. A 9 heures ce matin il se rendra en effet à St-François, Ile d'Orléans, où il fera différentes courses suivant une distance mesurée exactement sur la rive. Ces essais seront sans doute encore fort intéressants et ne manqueront pas d'être suivis par de nombreuses personnes sur les deux rives.

CONGE AUX POSTES

Lundi le 10 octobre, Jour d'Action de Grâce, sera observé comme fête légale dans le service postal.

Tous les guichets du bureau-chef et des stations postales seront fermés toute la journée.

Il n'y aura pas de livraison par facteurs et aucune correspondance ne sera livrée sur demande.

Les correspondances déposées au bureau-chef jusqu'à midi ce jour-là seront acheminées à destination.

Il n'y aura qu'une levée des boîtes dans toute la ville, à 10 h. a. m.

Toutes les stations postales et sous-bureaux seront fermés toute la journée. Cependant les vestibules des stations postales St-Roch de Québec et Station "B" seront ouverts de 8 à 10 a. m., pour permettre aux locataires de casiers postaux d'aller chercher leur courrier.

Au bureau-chef, le vestibule sera ouvert de 9 a. m. à 6 p. m.

Les lettres portant demande de livraison spéciale seront distribuées comme les jours ordinaires.

LES GOELETTES

Cpte W. Guimont, Matane, St-Luc, Ste-Félécité "Gilly", partira aujourd'hui.

Cpte Geo. Gagnon, Rivière du Loup et Malbaie, "G. Gagnon", partira aujourd'hui.

Cpte Jos. Gagné, Malbaie, Pte à Pic, St-Iréné, "O. Caron", partira aujourd'hui.

Cpte Jos. Rouleau, Kamouraska, St-Alexandre, St-André, St-Germain, St-Pascal, "J. Lapointe", partira aujourd'hui.

Cpte J.-A. Gauthier, Rimouski, Ste-Flavie, Matane, "Xenophon G." partira aujourd'hui.

PAS PRET

Jos. Savard, St-Siméon.

La Leclerc, Kamouraska, St-Alexandre, St-Germain.

Jos. Bouillon, Rimouski, Luceville et Bic.

Arm. Dufour, St-Fidèle et Malbaie

D. St-Gelais, Escoumain.

Z. Degagné, Eboulement et St-Joseph de la Rive.

GAGNEZ $10.00 A $20.00

et plus par semaine en cultivant champignons dans caves, granges et hangars, tout l'automne et l'hiver. Expérience pas nécessaire. Nous achetons votre récolte. Livret illustré gratuit. Royal Mushroom Company, Dépt. 7, Montréal.

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C. R., M. P.
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A., LL.L.

COURRIERS EUROPEENS

Les courriers européens seront expédiés comme suit, dans le cours de la semaine finissant le 15 octobre 1932.

9 oct., 9 p. m. — Lettres portant mention spéciale pour la Grande-Bretagne, par le vapeur Europa, via New-York.

10 oct., 10 p. m. — Lettres portant mention spéciale, pour la Grande-Bretagne, par le vapeur Aquitania, via New-York.

14 oct., 3 p. m. — Courrier pour la Grande-Bretagne et le Nord de l'Irlande, par le vapeur Duchess of Richmond, via Québec.

15 oct., 11.30 p. m. — Courrier de correspondance pour la Grande-Bretagne et la France, par le vapeur Empress of Britain, via Québec.

LE DUCHESS OF YORK

Sur le "Duchess of York", capitaine R. N. Stuart, qui a quitté Montréal hier matin se sont embarqués plusieurs passagers de marque. Mentionnons les noms de sir Howard d'Edgeville, secrétaire de l'Association Parlementaire, Beverly Baxter, éditeur du "London Daily Express", le vice-amiral L. W. Caulfield, etc. Le "Duchess of York" qui passait au large de Québec hier soir était en route pour Glasgow, Belfast et Liverpool.

LES NAVIRES "PRINCE"

Le Canadien National a décidé de retirer du service Boston-les Bermudes et des croisières dans la mer des Antilles les navires Prince Henry et Prince David Quant aux croisières "vagabondes" sur les navires Chomedey et Colborne, elles se poursuivront au bas prix de $145 aller et retour, de Halifax à la Guyanne anglaise, avec escales à plusieurs îles des Antilles.

LE "CYMBELINE"

Le "Cymbeline" était signalé hier au large de la Pointe-au-Père, remontant le fleuve avec un nouveau chargement d'huile à son bord. C'est le premier voyage de ce navire sur le St-Laurent depuis son terrible accident aux chantiers Vickers de Montréal.

LE "NEW NORTHLAND"

Le "New Northland" a fait une escale d'une dizaine de minutes à Québec hier en revenant d'un voyage spécial jusqu'à Terre-Neuve où il était aller descendre une forte cargaison de fret.

L'"ALAUNIA"

L'"Alaunia", de la ligne Cunard est attendu dans le port de Québec à 6 heures p. m. dimanche, venant de Londres et du Havre.

SERVICE DES SIGNAUX

St-Jean, I. O., 14 — Montant 1.40 p. m. Duchess of Richmond. Descendant 9.10 a. m. Lady Rodney.

Cap Saumon, 82 — Montant 11 a. m. Blairmore 1 p. m. Wanstead. Descendant 11 a. m. Surewater.

Pte au Père, 158 — Montant 9.25 a. m. Lawrendoc, 9.30 a. m. Carrigan Head, 50 est. Descendant 11.30 a. m. Cagarolite.

Cape Magdalen, 299 — Montant 10 a. m. Barge. Montant hier 2.30 p. m. Annie M. Nadeau.

Pte à la Renommée, 330 — Montant 8.25 a. m. Chester Olsholm.

Cap des Rosiers, 354 — Montant hier 10 p. m. Gaspesia.

Shelter Bay — Keynor arrivé hier 6 p. m.

Longue Pointe, Mingan — Montant 7 a. m. North Voyageur.

Flat Point, 593 — Arrivé 11 a. m. Wendover.

Point Amour, 678 — Montant 8.20 a. m. Sularia.

Belle Isle, 739 — Montant 7.10 a. m. Usworth, 8.10 a. m. Carperby, 130 est, 8.25 a. m. Manchester Regiment 320 est, 8.40 a. m. Ingola 360 est, 7.30 a. m. Gorm 700 est.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 — Montant 10.45 a. m. Dunaff Head. Descendant 12.30 p. m. Torondoc, 12.30 p. m. St-Michel Trader.

Cap St-Michel, 125 — Montant 12.30 p. m. Keybar.

Bellmouth, 110 — Montant 10.30 a. m. Prescodoc. 1.30 p. m. Walter E. Reynolds.

Sorel, 100 — Descendant 10.45 a. m. Adelphie, 10.40 a. m. Honor, 12.30 p. m. Beaverburn, 12.50 p. m. Duchess of York, 1.10 p. m. Letitia 1.25 p. m. Ascania.

Trois-Rivières, 65 — Montant 12.25 p. m. Bellechasse & Tow.

St-Jean, 45 — Montant 1.30 p. m. Euphorbia.

Portneuf, 31 — Descendant 12.50 p. m. Yacht Olive K

St-Nicholas, 12 — Montant 1.45 p. m. New Northland. Descendant 1.50 p. m. Rose Hélène.

Québec — Montant 1.15 p. m. Forresbank. C. G. S. Detector arrivé à midi. Rideaulite arrivé en descendant 11.15 a. m. Coal Barge No 6 parti 11.15.

DERNIERE HEURE

Riv. à la Martre, 263 — Montant 1 a. m. Gaspesia.

Cap d'Espoir, 386 — Miron L en route pour Québec 3 p. m.

Pte des Monts, 220 — Descendant 12.30 p. m. Sable I.

LA MAREE DIMANCHE

La marée sera haute dimanche à 1 h. 53 a. m. et 2 h. 49 p. m.

LA MAREE AUJOURD'HUI

La marée sera haute aujourd'hui à 12 h. 26 a. m. et 1 h. 32 p. m.

ST-AGAPIT

Partie de boxe. — Une partie de boxe qui ne manquera certainement pas d'être très intéressante, aura lieu, à la salle publique, à St-Agapit, lundi soir, le 10 octobre prochain.

La finale sera de dix rondes et mettra aux prises "Kid" Demers, des Trois-Rivières, vs Fréchette, de Drummondville, ce dernier a déjà fait combat nul avec "Kid" Demers Ce combat sera des plus sensationnels, car Jos. Fréchette veut établir sa supériorité.

En plus de cette rencontre, qui sera d'un grand intérêt pour l'assistance, il y aura une semi-finale, qui ne manquera pas d'activité, Jules Demers, St-Gilles, vs Patrick Giroux de Scott Jonction, ce dernier ne veut pas s'en laisser imposer par Jules Demers, qui a déjà deux ou trois combats à son crédit.

Les autres combattants qui sont actuellement connus, puisque Charlemagne Roberge, de St-Agapit est à sa deuxième rencontre avec Rosaire Breton, de Beaurivage. Tous ces figurants ont reçu de nombreux applaudissements déjà.

Il y aura attraction spéciale de boxeurs de Montréal, qui donneront une exhibition de deux rondes.

On ne doute pas du succès, que remportera cette séance de boxe.

En foule lundi soir, à St-Agapit. Tous sont cordialement invités, à assister à cette représeneation.

Encourageons donc nos jeunes et vifs boxeurs, qui promettent bien pour l'avenir.

Chose rare.—Un ours a été vu, à un arpent de la maison de M. Alphonse Martineau, sortant de la seigneurie Ross, dans le 3e rang, la semaine dernière.

Une petite fille l'ayant aperçu avec le troupeau de vaches, elle cria à ses parents.

M. Martineau, accompagné de M. Alban Bergeron se mirent à sa poursuite, mais ne purent le rejoindre, car il entra de nouveau dans la forêt.

La chasse.—La saison de la chasse étant arrivée, les chasseurs sont en grand nombre, dans nos forêts. M. Edouard E. Bergeron, M. Alonzo Baron, ont eu le plaisir d'abattre la semaine dernière, chacun un chevreuil. Nos félicitations.

ST-PIERRE DE MONT.

Funérailles de Dame Vve P. Chassé.— Mercredi dernier ont eu lieu les obsèques de Dame DesAnges Adam, veuve de feu Philippe Chassé décédée le 24 septembre, à l'âge de 90 ans et 2 mois.

C'est M. le curé T. Bilodeau qui a présidé la levée du corps et le service fut chanté par le R. P. Wilfrid Côté, S.M., assisté de MM. les abbés T. Bilodeau et Maurice Proulx, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. A. Blais, a chanté la messe des morts en grégorien. Mme A. Lamonde accompagnait à l'orgue.

Parmi la foule nombreuse de parents et d'amis qui assistaient aux funérailles on remarquait: Mme Jos. Chassé et son fils, de Rivière-du-Loup, M. et Mme Philippe Chassé, de Renfrew, Ont., Mme Eugène Lemieux, de Taunton, Mass., Mme Trudeau, de Fall River, M. le notaire L.-A. Dupuis, de Ste-Anne de la Pocatière M. Ernest Langlais, Mlles Eugénie Langlais et Blanche Thibault, M. Chs Morin et son fils, Mme G. Caron, de L'Islet, Mme Ed. Lemieux, de Montmagny M. Elzéar Adam, de St-Paul, MM. Delphis Picard, Louis Montminy et Xavier Marceau, de St-François, etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse. Les funérailles étaient sous la direction de M. J.-E. Dubé, de Montmagny.

L'Evénement ainsi que son correspondant offrent à la famille en deuil leurs sincères sympathies.

Baptême. — Le 28 septembre a été baptisée Marie, Rose, Alma, Adèle, enfant de M. et Mme Déodat Létourneau, née Bernadette St-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Fradette oncle et tante de l'enfant.

Exposition du cercle des Fermières.— L'exposition du cercle des Fermières qui eut lieu jeudi dernier remporta un véritable succès. Les 400 exhibits qui étaient exposés furent jugés par M. H. Lacoursière, assistant-agronome du comté de Montmagny et par Mme C. Gagné, de Ste-Anne de la Pocatière.

M. l'abbé T. Bilodeau ainsi que les deux juges adressèrent des paroles de félicitations et d'encouragement aux dames fermières et donnèrent de sages conseils à tous ceux qui assistaient à cette exposition.

Statistiques. — D'après les statistiques de notre paroisse nous constatons qu'il y a 1,321 âmes, 230 familles, 1,063 communiants, 258 non-communiants.

Il y a 6 classes que fréquentent 240 élèves, un couvent des RR. SS. du Bon-Pasteur auquel appartiennent 5 religieuses et 39 élèves, dont 21 pensionnaires et 18 externes.

Adieu au monde. — Nous souhaitons succès et persévérance à Mlle Irma Glasson qui a dit adieu au monde pour entrer au noviciat des RR. SS. de Ste-Famille, à Ste-Anne de la Pocatière.

Va et vient. — M. l'abbé Charles Létourneau, vicaire à St-Lazare, est venu visiter ses nombreux parents.

—Mlle Jeanne d'Arc Théberge, de Sully, Cté Témiscouata, est venue faire son cours d'étude au couvent des RR. SS. du Bon-Pasteur et demeure chez son oncle, M. Ernest Lespérance.

—M. Léopold Proulx beurrier à St-Adalbert, Cté L'Islet, était en visite chez son père, M. Zotique Proulx, dernièrement.

—M. et Mme Odilon Couillard, de Montréal, ont passé quelques jours chez M. Léon Voyer.

—M. l'abbé Chs Létourneau, de St-Lazare, M. et Mme Alph. Létourneau, Mme Jos. Delagrave, Mme Alphonse Côté et Mme Nap. Blais, de St-Paul, étaient en visite chez M. Ernest Lespérance, la semaine dernière.

—M. et Mme Martial Kirouac, ainsi que M. et Mme Albert Picard, de Lévis, sont venus rendre visite à M. et Mme W. Kirouac, dimanche dernier.

—Mlle Marie Roy, de St-Vallier, était en visite dernièrement chez Mme Jos. Breton.

Votre Vieille Balance
EST UNE NUISANCE
DANS VOTRE MAGASIN

Elle vous fait faire des erreurs, vous fait perdre de l'argent...

Confiez-vous le soin de la réparer et de la remettre à neuf, d'en faire un accessoire attrayant, fraîchement peinturé et fonctionnant parfaitement bien.

VICTOR Butcher Supply
107, Côte d'Abraham :—: Québec
Tél. 2-4934

ST-IRENEE

Quarante-Heures. — Les 21, 22 et 23 septembre dernier eurent lieu en cette église les Quarante-Heures d'adoration et de prières à Jésus-Hostie. Une foule pieuse et recueillie se fit un devoir de se rendre aux différents exercices de piété qui marquèrent ces Quarante-Heures. A cette occasion plusieurs prêtres des paroisses avoisinantes sont venus prêter leur concours à notre dévoué curé. M. le chanoine Philippe Tremblay, de La Malbaie, son vicaire, M. l'abbé Dufour, MM. les abbés J.-Bte Boivin, Pointe au Pic, Jos. Dufour, Ste-Agnès, Eug. Grenon, St-Hilarion, Calixte Tremblay, Eboulements, A. Gagnon, St-Joseph de la Rive, M. Laberge, St-Fidèle.

Naissances. — M. et Mme Thomas Girard, née Corinne Tremblay, anoncent la naissance d'une fille baptisée le 19 septembre dernier sous les prénoms de Marie, Paule, Jeannine. Parrain Joseph Gauthier, cousin de l'enfant; marraine, Yvette Girard, soeur de l'enfant.

—M. et Mme Georges Gauthier sont les heureux parents d'un fils, né le 23 septembre et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph, Raymond, Marie, André. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gauthier, grands-parents de l'enfant.

Mariage. — Lundi, le 19 septembre, fut bénit le mariage de M. Hidola Duchesne, fils de M. Camille Duchesne de St-Irénée, avec Mlle Camille Thibault, fille de M. Cyrille Thibault, de St-Siméon de Rivière-du-Loup. La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église de St-Siméon. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Accident. — Mme Léopold Girard a été assez gravement blessée comme elle quittait le trottoir en voulant traverser la rue, quand la voiture de M. Roger Raymand qui ne put l'éviter traîna Mme Girard sur une distance de 20 pieds environ. M. le curé fut mandé d'urgence, ainsi que le Dr qui constata que ses blessures n'étaient pas graves. On nous apprend cependant que son état est assez critique.

Va et vient. — Mlle Yvette Duchesne a passé quelques jours à Rivière-du-Loup dernièrement à l'occasion du mariage de son frère.

—M. Alphonse Bélanger a également passé quelques jours à Rivière-du-Loup ces jours derniers.

—Mme Victor Lajoie, de La Malbaie, et ses enfants ont passé une huitaine chez son père, M. Joseph Bouchard.

—Mlle Lina Gauthier, qui était à Pointe au Pic depuis quelque temps, est de retour dans sa famille.

—M. Simon Pierre Tremblay, de Québec, est pour un mois à St-Irénée chez des parents.

—Mme Ulysse Tremblay, de Québec, est pour une huitaine chez sa mère, Mme Nap. Trudel.

—M. Jos. Trudel, maire qui a entrepris une construction de chemin à Batiscan, était de passage ici ces jours derniers.

—Mlle Thérèse Bilodeau, de La Malbaie, est pour une quinzaine chez sa soeur, Mme Alfred Gauthier.

—M. Arthur Duchesne, de Pointe-au-Pic, était à St-Irénée dernièrement chez Mme Harmel Thibault.

—M. et Mme Arthur Lavoie, de St-Urbain, ont passé une huitaine chez M. Thimothée Tremblay.

—Mlle Juliette Lavoie, de St-Urbain, a passé quelques jours à St-Irénée dernièrement.

—Mlle Léona Bouchard qui a passé l'été à Pointe-au-Pic, est de retour dans sa famille.

—M. Thomas Bouchard, de La Malbaie, était de passage ici le 22 sept.

—Mlle Maria Tremblay, de Port-Alfred, est en visite à St-Irénée chez des parents.

—Mlle Adrienne Gravel, de St-Urbain, est pour une quinzaine au presbytère.

—M. Joseph Gagnon, de St-Fidèle, était en visite chez M. Ambroise Gauthier dernièrement.

—M. Henri Pilote est parti pour un voyage d'une quinzaine à Québec.

—Mme Joseph Riverin, de Port-Alfred, a passé une quinzaine chez son père, M. Horace Duchesne.

—Mlle Elisa Duchesne qui a passé l'été à Montréal, est actuellement dans sa famille.

—M. Horace Duchesne, maître pilote, est de retour dans sa famille après trois mois de service à bord du vapeur Richelieu.

—MM. Sylvio Gauthier, Armand Bouchard sont partis pour naviguerà bord de la Glenova.

LORETTEVILLE

Communion Mensuelle. — Dimanche, le 9, il y aura communion et réunion des dames de Sainte Famille.

Au Couvent. — Tous les soirs au Couvent de Loretteville se font les pieux exercices du mois du Rosaire, chapelet et Salut du Saint Sacrement.

Accident de Chasse.— Jeudi dernier MM. Jean-Baptiste et Philippe Dion ainsi que M. Rosaire Durand firent une excursion de chasse, Jean-Baptiste Dion, croyant apercevoir une perdrix tira et attrapa son compagnon Rosaire Durand à la tête. Le docteur Lavallée lui a donné les premiers soins. Le jeune Durand prend du mieux et l'on croit que dans quelques temps il sera complètement rétabli.

Retour d'un voyage. — M. et Mme Alphonse Savard ainsi que M. et Mme Alexandre Bédard et ses deux enfants Lucien et Rita et Mlle Rosanna Bédard sont de retour d'un voyage autour du Lac St-Jean. Ils ont fait le trajet en automobile.

ISLE VERTE

Funérailles.— Mercredi le 7 septembre, ont eu lieu à l'Isle-Verte, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, les imposantes funérailles de Feu Vincent Bélanger, décédé accidentellement dimanche soir le 4 septembre, il était âgé de 22 ans et 11 mois.

La levée du corps, fut faite par Mgr Verreault, curé de la paroisse qui chanta aussi le service, la bannière du Sacré-Coeur, ligue dont il faisait partie était portée par MM. Alphonse Beaulieu, Wilfrid Beaulieu, et Pierre Dubé.

Portait la croix, M. Robert Morin; les cousins du défunt portaient la dépouille mortelle MM. Bertrand, Irénée, Philippe Bérubé et Philippe Dion; Le charriot était conduit par M. C.-E. Bélanger, et les mementos distribués par MM. Rosario Bélanger cousins du défunt.

Conduisaient le deuil, son père, Elzéar Bélanger, ses frères Rosario Bélanger, Chef de Police de Kénogami; MM. Armand, Roland et Gérard Bélanger de l'Isle Verte; ses soeurs: Mmes Jos. Lavoie, Mlles Bibiane et Rachelle Bélanger, Mme Armand Bélanger. Son beau-frère Jos. Lavoie, de l'Isle-Verte, M. et Mme Pierre Dumond; ses oncle et tante, son oncle Alphonse Bélanger, Jules Bélanger, St-Alexandre; M. et Mme Jos. Thibault, de l'Isle Verte; M. et Mme Jos. Bérubé de St-Arsène.

Etudiants.— M. Gérard Filion étudiant aux Hautes Etudes de Montréal, est retourné pour continuer ses études.

—M. Doria Charron et Nap. Mignault, sont retournés à OKA, pour suivre leur cours à l'Ecole des Vétérinaires.

Promenade. — M. et Mme J Montembeau, sont allé en promenade à St-Pascal.

—MM. C.-A. Côté, Jos. Dumond, Chs. Pettigrew, J. Michaud, H. Pettigrew sont allés en promenade à Québec à l'occasion de l'Exposition.

Voyage. — M. J.-A. Verreault, est allé à Québec cette semaine par affaire.

—M. H. Talbot est allé à St-Eloi par affaire.

—M. Laurent Côté, Chs.-P. Coté, et Mme Côté, sont allés en voyage à St-Frs.-Xavier des Hauteurs.

—Révérend A. Tremblay est allé en promenade à Rivière du Loup.

—M. A. Martin, Agronome, Mme Chs. Beaulieu du cercle des fermières sont allés à St-Pascal à l'occasion de l'Exposition.

Courses. — Des grandes courses de chevaux ont eu lieu à Mont-Joli et à Rimouski, et nous sommes heureux d'apprendre que le cheval de M. Louis Gagné, "FRISCO" a gagné les premiers prix à ces deux courses.

Baseball.— Nous sommes heureux d'apprendre que le Club de Baseball de l'Isle-Verte a décroché le titre de champion pour la série de la ligue de la Vallée de la Rivière.

De Nouveau!

Forsyth

Réussit

Regardez nos vitrines, vous y verrez la plus grande variété . . . la meilleure qualité et le plus bel étalage de Chemises, Caleçons et Pyjamas de la ville.

Ils répondent aux exigences les plus minutieuses de tout homme bien mis, qu'il s'agisse d'élégance ou de prix.

Avant de dépenser un sou de votre argent durement gagné à l'achat de "dessous", comparez soigneusement la qualité, l'élégance, la coupe et les prix excessivement avantageux des COUNTRY CLUB

LES CHEMISES COUNTRY CLUB "Permanized" $1.95 SONT GARANTIES

N. E. Papillon

"Le magasin de l'homme" 406 ST-JEAN

INDISCRETIONS DES GRANDS HEBDOMADAIRES

DE L'ODIEUSE FUMISTERIE

(Service de la Presse-Associée)

Le chiqué journalistique est regrettable, mais une de ses formes favorites, le chiqué photographique, est déplorable, car il spécule sur l'émotion que l'image fait naître plus facilement que n'importe quel récit.

Que penser, en effet de cette agence connue dans le "vaste monde" qui n'a pas craint de prendre un cliché de l'hôtel des Messageries Maritimes, d'où sort un couple en larmes, d'intituler cette vue envoyée aux journaux abonnés: "Une famille vient d'apprendre aux bureaux des Messageries qu'un parent qui avait pris place à bord du navire sinistré n'est pas sur la liste des rescapés", alors que tous les professionnels peuvent reconnaître dans ces odieux fumistes deux collaborateurs de l'agence en question?

SPECIAUX EN CHAUSSURES

Au Magasin **T.-D. DUBUC** Nos 214-218 Rue St-Jean

Souliers pour Dames et Messieurs à

$1.95

Un beau groupe de SOULIERS à la dernière mode à un prix extrêmement bas, plusieurs styles de choix.

SOULIERS de kid noir et couleurs. Souliers de kid et Suède combinés. Pointures 2 1-2 à 7 pour dames et pointures 5 1-2 à 10 pour hommes. Valeurs jusqu'à $5.00. Un seul prix à choisir, dans ce groupe...... $1.95

Souliers en Cuir Verni et en cuir Mat

Les meilleures formes, qualités recommandables.

Pointures 8 à 10½ pour enfants. $1.50 pour . . . **98c**

Points. 11 à 2 pour fillettes, $2. pour. . . **1.19**

Souliers Cuir Verni pour Enfants

De bonne forme confortable. Pointures pour enfants Nos. 1 à 5. Valeurs de 90c pour **59c**

Souliers Cuir Noir et Couleurs

Fabrication de Packard et MacFarlane avec garantie de confort et qualité.

Pointures 5 à 7½. Valeurs $2.75 pour **1.89**

Pointures 8 à 10½. valeurs jusqu'à $3.50 pour. . . **1.95**

Souliers de Toilette

SOULIERS de satin teints sur commande à la couleur désirée pour toutes vos toilettes de soirée, réceptions, etc.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

OISEAUX DE FRANCE

— PAR —

PAUL SEGONZAC

Reproduction autorisée par la Presse Associée, Paris.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

No 18

Eh bien, non, non, ne pleure plus! je ne veux plus que tu pleures. Je te jure que je vais te rendre ton Frédéric.

Et comme Geneviève secoua tristement la tête:

—Tu doutes de ta mère? Tu ne crois pas quand je te jure?

—Je crois que tu feras tout ce que tu pourras, mère, et même que tu tenteras l'impossible, mais ce sera en vain, tu seras écrasée, et je ne veux pas, moi, qu'on t'écrase.

La tête haute, les yeux brillants, la Louve répondit:

—Je te demande huit jours pour te ramener Frédéric... Veux-tu me les accorder?

La voix était ferme, si tant d'assurance y criait, que Geneviève en fut toute remuée.

—C'est donc vrai, que tu crois pouvoir réussir?

La louve reprit son enfant dans ses bras, la baisant au front:

—Je m'étais promis d'attendre l'heure où nous redeviendrions Français, je vais la devancer en te sacrifiant peut-être mon rêve de justice et la vengeance de nos morts, mais tu ne pleureras plus!

Et comme Geneviève refusait d'accepter ce sacrifice:

—Je veux que tu me laisses faire!

Je me trompe quad je parle de sacrifier mon rêve: quoi que je fasse la justice viendra! Ecoute ce que je vais tenter pour te rendre ton Frédéric...

Lui, le louveteau cheminait dans la nuit.

Bazeilles marchait devant lui, éclairant le chemin.

La distance à franchir était courte: il y avait à peine deux kilomètres ne la ferme à la frontière.

Frédéric allait l'avoir franchie quand soudain, Bazeilles s'arrêta, tomba en arrêt.

L'instant d'après, deux ombres surgirent sur le chemin... deux ombres qu'à leur silhouette Frédéric reconnut tout de suite.

C'étaient deux gendarmes, et, à n'en pas douter ils étaient là pour lui ils l'attendaient pour l'arrêter avant qu'il eût pu franchir la frontière...

Immobiles ils lui barraient le chemin semblaient lui dire:

—Tu n'iras pas plus loin!

—Nous allons voir ça, murmura-t-il entre ses dents.

Il continua d'avancer, il arriva à leur hauteur.

Les gendarmes ne bougèrent pas.

Il passa, allongeant le pas et les surveillant du coin de l'oeil, prêt à leur faire tête...

Les gendarmes le laissèrent passer, toujours immobiles, se contentant de le suivre des yeux...

Ils purent le voir atteindre et franchir la frontière...

A ce moment seulement, ils s'ébranlèrent, mais ce fut pour lui tourner le dos et regagner le bourg.

—Est-ce que je leur aurais fait peur, se demandait le louveteau, on n'auraient-ils pas osé m'arrêter avant l'expiration du délai que m'a fixé la convocation? Qu'importe Je suis en France...

Il s'était découvert et saluait d'un geste la mère-patrie.

Les gendarmes, en rentrant au bourg s'étaient séparés, l'un était allé se coucher, l'autre, sans s'arrêter, avait pris le chemin qui par le bois où J. Kerler fut assassiné, conduisait chez Gérard: l'espion ne s'était pas contenté de racheter la vieille demeure des Kerler, il s'y était installé.

Il ne dormait pas encore, bien qu'il fût près de minuit; accoudé à une fenêtre, il surveillait l'avenue qui conduisait chez lui...

Quand le gendarme parut, il se dressa.

Il descendit recevoir son homme à la grille.

—Et bien?

—C'est fait, il est parti.

—Vous en êtes bien sûr? Vous l'avez vu?

—Comme je vous vois... Une vraie chance, d'ailleurs: nous faisions notre ronde consciencieusement, mais nous ne comptions guère le voir de si près; il a passé devant nous, sous notre nez, nous n'avions qu'à étendre la main...

—Vous n'en avez rien fait, j'espère!

—Nous n'avons pas bougé, pas dit un mot. C'était la consigne, n'est-ce pas?

—Et il a bien franchi la frontière?

—Parfaitement, et il est resté de l'autre côté: comme nous rentrions, nous avons revu son chien qui s'en retournait seul à la ferme.

—Très bien. Merci... Je vais vous reconduire un bout.

Gérard franchissait la grille, s'engageait dons l'avenue.

—Je ne vous offre rien, tout, mon monde est couché, mais on se reverra.

—Bien sûr, monsieur Gérard, bien sûr...

—Il va falloir maintenant prendre nos mesures pour arrêter le réfractaire...

—Naturellement. Mais... voulez-vous me permettre? Il y a quelque chose que je ne comprends pas...

—Je vois ça. Mes instructions de ce matin, n'est-ce pas! Vous vous demandez pourquoi, après avoir fait donner l'ordre d'arrêter le louveteau, s'il essayait de le laisser faire.

—C'est ça, monsieur Gérard. Je voudrais voir clair, comprendre pourquoi vous n'avez pas voulu qu'on l'arrête ce soir. Je sais bien qu'il avait jusqu'à demain pour se rendre à l'appel, mais il nous appartenait déjà, comme tous les conscrits de sa classe, et du moment qu'il désertait.

—Il désertait... où est la preuve qu'il désertait?

—Il a passé la frontière.

—C'est son droit, comme il a encore celui de la repasser demain matin, pour répondre à l'appel, et vous n'auriez rien à lui dire...

—Ca c'est vrai, fit le gendarme.

—L'autorité militaire ne pourra que le traiter comme les autres tandis que je veux, moi, qu'on le traite autrement, comme un révolté dangereux qu'il est, et ce sera facile désormais, nous sommes s'rs, n'est-ce pas, qu'il ne se rendra pas à la convocation et qu'à partir de demain soir, son nom sera dans la liste des réfractaires... or, vous savez comment on les traite, les réfractaires.

Allez! allez! mon brave, continua Gérard, ce n'est quaprès y avoir bien réfléchi que j'ai changé d'avis pour l'arrestation, et je vous ai fait faire ce qu'il fallait: avant longtemps, vous m'en direz des nouvelles.

Et, laissant percer son plan devant le gendarme qu'il tenait dans sa main et savait aveuglément dévoué à la cause allemande:

—J'ai promis de débarrasser le pays, non pas seulement du louveteau, mais de la Louve. Je ne me donne pas quinze jours pour que ce soit fait.

La cervelle lourde et lente du gendarme hésita encore.

—La Louve! La Louve aussi... Mais je ne vois pas...

—Vous verrez, mon brave, vous verrez. Un peu de patience, notre grand empire allemand ne s'est pas fait en un jour... Il a fallu longtemps, des années et des années: je ne demande que quelques jours, pour le débarrasser de ses ennemis, et vous êtes là pour m'y aider.

—Mais je suis tout prêt, monsieur Gérard; vous pouvez compter...

—Je sais, mon brave. Je sais. Pour le moment, vous n'avez à vous occuper que de l'arrestation du réfractaire; vous pouvez vous y préparer.

—Vous lroyez donr, qu'il se risquera à revenir?

—Si je le crois! ah! ah!

L'espion ricanait:

—Allez demander ça à la tourterelle si son tourtereau reviendra. Je vous dis que je les tiens tous.

Puis, au moment de quitter le gendarme:

—Je vous ai recommandé ce matin l'auberge que Percot va ouvrir; il vous faudra le surveiller tout spécialement. A demain.

—A demain, monsieur Gérard, et bonne nuit.

—Merci.

L'espion rentra chez lui et gagna sa chambre.

A huit heures du matin il était à Metz et se présentait devant von Reissberg.

—Comme je l'avais prévu, le louveteau est en fuite; la vraie bataille va commencer et je suis sûr de la victoire.

—Voilà déjà un an que vous m'avez dit ça, observa le policier, et non seulement je l'attends, la victoire, mais la situation s'est manifestement aggravée, le mouvement que vous deviez étouffer n'a fait que grandir. Aujourd'hui, tout votre coin de Lorraine est nettement anti-allemand, et nous voici sur les bras cette affaire de la rectification de frontière qui est un soufflet pour l'empire... Tout va mal, très mal...

L'espion ne se démonta pas.

—C'est de cet excès du mal que sortira le bien. Le mouvement anti-allemand va être enrayé, la question de frontière sera enterrée, Ruisdal le demandera lui-même...

Von Reissberg le regarda sévèrement:

—Vous faites du bluff, je crois?

—Je dis ce que je pense, et je n'affirma que ce dont je suis sûr.

—Sûr? vous êtes!...

—Je tiens l'un des meneurs, et non de moindre, ce louveteau, mon cousin, et le nom est un drapeau pour les protestataires...

—Vous le tenez! Vous venez de me dire qu'il est en fuite.

L'espion s'expliqua, et comme, ici, il ne pouvait plus songer à faire des mystères, il déballa tout son plan.

Très simple, d'ailleurs, son plan.

—Le louveteau va revenir se faire prendre; la Louve se laissera emporter à un éclat, à la révolte ouverte; elle sera arrêtée aussi, et, avec elle, tous ceux qui auront manifesté contre nous, et tous ces meneurs mis à l'ombre, les autres se résigneront. Il ne s'agissait pour moi que de trouver le point de départ, le fait qui déterminerait la révolte: Je l'ai provoqué en faisant appeler le louveteau sous les drapeaux.

—Pas mal, pas mal, murmura le grand chef; mais tout cela, tombe, si le louveteau ne revient pas se faire prendre...

—Je me charge de l'y amener.

—Comment?

—Il est fiancé et très épris de celle qui lui est promise, la fille de la Louve...

Von Reisberg n'en demanda pas davantage: il ne chercha pas à savoir comment son espion se proposait d'exploiter l'amour de Frédéric pour Geneviève.

—Vos moyens ne regardent que vous, fit-il en tordant sa moustache. Je n'ai, moi, à envisager que les résultats, et je compte que désormais vous ne me les ferez plus attendre.. Il faut en finier.

—La bataille sera courte, j'en réponds. Mais à ce sujet, je me permets de vous rappeler une demande que je vous ai faite...

—Quelle demande!

—Un envoi de troupes à Ruisdal.

—Il est décidé. Vous aurez cette semaine même un escadron de chasseurs bavarois. Les officiers seront logés au bourg, la troupe campera; chefs et soldats auront des instructions sévères, mais je vous recommande d'éviter autant que possible de les faire intervenir...

—Je suis convaincu que leur présence suffira pour tout faire rentrer dans l'ordre.

—Je le souhaite. Avez-vous autre chose à me demander?

—Le nommé Percot a sollicité l'autorisation d'ouvrir une auberge. Je vous prie de la lui accorder sans retard.

(A suivre)

Administration
30-32 rue de la Fabrique
TELEPHONE 2-6412
ECHANGE PRIVE

L'ÉVÉNEMENT

CANADIEN
Le Foyer du Film Parlant Français
Aujourd'hui
'MONSIEUR, MADAME et BIBI'
—avec—
MARY GLORY et JEAN DAX

66ième ANNEE No 114 — QUEBEC, SAMEDI 8 OCTOBRE 1932 — DEUX SOUS LE NUMERO

HOMMAGE DE L'ISLE VERTE AU PLUS ILLUSTRE DE SES FILS

Une émouvante cérémonie se déroule hier soir en l'église de l'Isle Verte, à l'occasion du dévoilement, par S. E. Mgr J.-M.-R. Villeneuve, d'une plaque commémorative de S. E. le Cardinal Raymond-Marie Rouleau. — C'est dans cette paroisse de Témiscouata que le regretté primat de l'Eglise Canadienne naquit le 6 avril 1866.— Une tablette de marbre, oeuvre du sculpteur Prévost et de MM. H. Laforce & Fils, de Québec, rappellera les traits et la mémoire du disparu. — Mgr Villeneuve, Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, et Mgr Verreau, curé de l'Isle Verte, font l'éloge du 19ième évêque de Québec, rappelant sa grande dévotion à la Vierge du Rosaire dont on célébrait hier la fête. — Récitation des litanies pendant le dévoilement.

MESSE DE REQUIEM CE MATIN

(De l'envoyé spécial de L'Evénement)

L'Isle-Verte, 8. — La paroisse de l'Isle-Verte a rendu hommage, hier soir, à la mémoire de son fils le plus illustre, feu Son Eminence le cardinal Raymond-Marie Rouleau, O. P., archevêque de Québec, né à l'Isle-Verte le 6 avril 1866 et décédé à Québec le 31 mai 1931.

Un hommage au cardinal Rouleau ne pouvait pas être exclusif à sa paroisse natale : l'archidiocèse de Québec et le diocèse de Rimouski tout entier avaient, eux aussi, des titres nombreux à la participation à cette fête du souvenir. Aussi ces deux diocèses étaient-ils représentés par leurs titulaires respectifs, Son Excellence Monseigneur Rodrigue Villeneuve, O.M.I., et Son Excellence Monseigneur Georges Courchesne.

Monseigneur l'archevêque de Québec dévoila lui-même la plaque commémorative de son prédécesseur au siège archiépiscopal de Québec et prononça ensuite une magnifique allocution. Son Excellence Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, et Mgr le chanoine Alphonse Verreau, curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte, prononcèrent, eux aussi, des allocutions qui émurent profondément la vaste assistance réunie dans le temple de l'Isle-Verte.

Cette cérémonie fut des plus solennelles ; avec intention les organisateurs avaient voulu la faire coïncider avec le jour où l'Eglise célèbre la fête de Notre-Dame du Saint-Rosaire, envers laquelle Son Eminence le cardinal Rouleau, de l'Ordre des Frères prêcheurs, avait une dévotion inébranlable. Même après sa mort ce fils de saint Dominique aura donné aux siens une occasion de rendre hommage à celle qu'il honora toute sa vie. Car les orateurs qui ont adressé la parole, hier soir, n'ont pas manqué de souligner que la vie du cardinal Rouleau fut intimement liée à la dévotion à Notre-Dame du Rosaire et ils ont invité leurs auditeurs à imiter cette dévotion.

L'hommage que les paroissiens de l'Isle-Verte ont rendu à la mémoire de leur éminentissime concitoyen est symbolisé par un marbre (3 x 5 pieds) dans lequel apparaissent, incrustées en lettres d'or, l'effigie du cardinal Rouleau et l'inscription suivante:

**A LA MEMOIRE VENEREE DE
L'EMINENTISSIME CARDINAL
RAYMOND - MARIE ROULEAU, O. P.,
ARCHEVEQUE DE QUEBEC,
DECEDE LE 31 MAI 1931.
NE A ST-J.-B., ISLE-VERTE, LE 6 AVRIL 1866.
ETUDIANT AU SEMINAIRE DE RIMOUSKI EN 1879.
ENTRE CHEZ LES PERES DOMINICAINS EN 1886.
EVEQUE DE VALLEYFIELD LE 22 MAI 1923.
ARCHEVEQUE DE QUEBEC LE 9 JUILLET 1926.
CREE CARDINAL LE 19 DECEMBRE 1927.
INHUME EN LA BASILIQUE DE QUEBEC LE 6 JUIN 1931.
"DEUX GRANDS AMOURS ILLUSTRERENT SA VIE :
L'AMOUR DE L'EGLISE ET CELUI DE LA PATRIE."
REQUIESCAT IN PACE.**

L'effigie et l'inscription sont l'oeuvre du sculpteur Alyre Prévost, de Québec, tandis que le marbre est sorti des ateliers de MM. H. Laforce et Fils, marbriers, de Québec également.

La cérémonie d'hier soir a commencé un peu après sept heures et demie. Deux trônes avaient été érigés dans le choeur : sur l'un avait pris place S. E. Mgr Villeneuve, tandis que S. E. Mgr Courchesne occupait le second. On remarquait également dans le choeur Mgr Alphonse Verreau, P. D., curé de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte, Mgr B.-P. Garneau, P.A., V.G., de Québec, Mgr Samuel Langis, P.A., V.G., de Rimouski, Mgr C.-A. Carbonneau, P.D., V.G.H., de Rimouski ; MM. les chanoines L. Roy, supérieur du Séminaire de Rimouski, Elzéar Roy, curé du Bic, L.-I.-T. Landry, curé de Cacouna, Antoine Soucy, de Rimouski, Pelletier, de Saint-Fabien; MM. les abbés D.-G.-A. Michaud, curé de Saint-Octave de Métis, Ls-D. D'Auteuil, du Sacré-Coeur, Adélard Richard, de Saint-Eloi, Beaulieu, de Saint-Paul de la Croix, Caron, de Saint-Louis du Ha ! Ha !, Joseph-Paul Levasseur et Ouellet, de Saint-Antonin, Belzile, de la Rivière-Bleue, Boulet, de l'hôpital de la Rivière-du-Loup, Vézina, de St-Ludger, Philéas Roy, de Saint-Patrice, P.-R. Lafrance, de St-Jean de Dieu, Paul Bernier, de l'Archevêché de Québec, L. Côté, de Rimouski, Beaulieu, de Saint-Jean de Dieu, Pettigrew, de Stoneham, Eugène Dumas, de Saint-Jean-Chrysostôme, Pelletier, de Saint-Eusèbe, Roy, de Saint-Hubert, Berger, de Saint-Benoît de Packington, Guimont, de la Rivière des Trois-Pistoles, etc.

On remarquait dans la nef M. Jean-François Pouliot, C.R., M.P., M. Léon Casgrain, C.R., M.P.P., M. le commandeur Marcellin Pettigrew, de Québec, les maires de presque toutes les paroisses du comté.

Mgr Alphonse Verreau fut le premier orateur. Il remercia S. E. Mgr Villeneuve d'avoir bien voulu rehausser de sa présence cette cérémonie. Mgr Verreau rappela ensuite le souvenir de Son Eminence le cardinal Rouleau et de sa dévotion à Notre-Dame du Rosaire, dont on célébrait la fête le jour même. Les différents faits marquants de la vie du cardinal Rouleau permettent à Mgr Verreau d'appliquer à l'illustre défunt ces paroles: "Oui, vous êtes vraiment la grandeur et l'honneur de votre peuple." "Voilà ce que peut faire une intelligence dirigée par le devoir, par la piété et par le travail", déclare Mgr le curé de l'Isle-Verte, qui remercie aussi de sa présence S. E. Mgr Courchesne.

Mgr l'archevêque de Québec procède alors au dévoilement de la pla-

(Suite à la page 11)

LA MAISON NATALE DU CARDINAL ROULEAU

Photographie de la maison natale de Son Eminence le Cardinal Rouleau, dans le village de l'Isle Verte, comté de Témiscouata.

UN EMOUVANT HOMMAGE

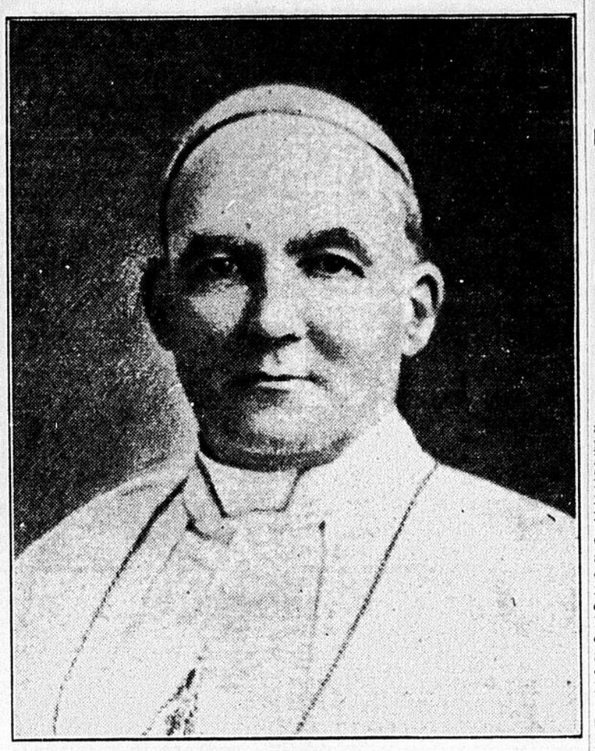

Son Eminence le Cardinal RAYMOND-MARIE ROULEAU, 19e évêque et 9e archevêque de Québec, décédé le 31 mai 1931, et à qui sa paroisse natale de l'Isle Verte a rendu un émouvant hommage hier soir.

Des constables aux portes des écoles?

L'échevin Gosselin suggère que la ville place des agents aux portes des principales écoles pour protéger la sortie des élèves. — M. Drolet réplique que les instituteurs devraient voir eux-mêmes à sauvegarder les enfants.— Le maire promet de discuter la chose avec le chef de police et la commission scolaire.

LA SEANCE DU CONSEIL

Le tragique accident survenu hier midi, en arrière de l'école Jacques-Cartier, rue du Roi, à la sortie des élèves, a eu sa répercussion au conseil de ville, hier soir. L'échevin Emile Gosselin, de Saint-Roch, a déclaré que ce drame revélait la nécessité pour la ville de placer un constable à la porte des grandes écoles, lorsque les élèves en sortent, pour voir à la sécurité des enfants.

"Il faudrait, de toute nécessité", affirma M. Gosselin, "qu'un constable se tint aux portes de nos principales écoles, le midi et le soir, afin d'assurer la surveillance des enfants et l'observance des règlements. S'il y avait eu un constable hier, en face de l'école Jacques-Cartier, cet accident malheureux ne se serait peut-être pas produit. Les enfants qui sortent des écoles devraient certainement être mieux protégés contre les dangers de la circulation des voitures".

L'échevin Drolet, tout en approuvant le principe de la demande de son collègue, déclara que la surveillance des enfants, lorsqu'ils sortent des écoles, devrait plutôt être laissée aux instituteurs.

"Il convient plutôt", dit M. Drolet au maire, "que comme membre de la Commission Scolaire, vous demandiez que les instituteurs sortent des écoles avec les enfants, midi et soir, et voient eux-mêmes à ce que ces derniers soient protégés. Notre force constabulaire suffit à peine à la besogne, dans la ville. Si nous plaçons des constables à la porte des écoles, il en restera pas beaucoup pour voir au maintien de la paix publique dans le reste de la ville".

L'échevin Bédard fit remarquer, que dans son quartier, St-Jean-Baptiste, les instituteurs accompagnent leurs élèves, à la sortie de l'école, et s'occupent de leur surveillance.

Le maire Lavigueur promit à ses collègues, finalement, de causer de la chose avec le chef de police et d'attirer l'attention de la Commission Scolaire sur cette importante question.

Le conseil ratifia ensuite sans discussion tous les rapports du comité administratif. Le règlement 177, abolissant le marché Montcalm, fut adopté en seconde lecture. Ce règlement décrète que l'endroit occupé autrefois par le marché Montcalm sera connu à l'avenir sous le nom de "Carré Montcalm" et que la nouvelle construction s'appellera "Palais Montcalm".

Le conseil autorisa la dépense d'une somme de $1,000 pour la construction d'un mur de soutènement dans la côte Franklin. Il accorda à la compagnie Construction Canadienne le contrat pour le pavage de la 1ère avenue, à l'endroit où la voie du Quebec Power est déplacée, au coût de 79 cents et de 8¢ cents la verge superficielle. Enfin, il autorisa la vente par la ville à M. Gazelli Martin, pour la somme de $200, d'une lisière de terrain, coin de la rue Saunders et de l'avenue du Parc. Les échevins Drolet et Boutet se sont déclarés dissidents sur ce rapport, prétendant que le prix demandé par la ville n'est pas assez élevé.

La séance du conseil n'a commencé qu'à 10 h. moins vingt et a duré environ une demi-heure.

A LA MEMOIRE DE L'HON. M. TURGEON

Demain après-midi, à deux heures et demie, le maire de Beaumont procèdera au dévoilement de la plaque dédiée à la mémoire de l'honorable Adélard Turgeon, ancien président du Conseil législatif. Si la température le permet, un libera sera chanté au cimetière, sur la tombe de l'honorable M. Turgeon. Au cours de la cérémonie, M. l'abbé F.-X. Lefebvre, curé de Beaumont, et M. Robert Taschereau, C. R., député de Bellechasse à l'Assemblée législative, prononceront des discours.

LE PARLER FRANCAIS

Une enquête va être tenue dans toutes les écoles.

Pour faire suite au désir exprimé par la Société du Parler français, à sa réunion de cette semaine, l'honorable M. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction publique, vient de charger M. le commandeur C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles normales, et M. C.-J. Miller, inspecteur des écoles primaires, de faire une enquête dans les principales écoles de la Province afin de constater quel travail on y fait en faveur du bon parler et de l'enrichissement du vocabulaire des élèves. Cette enquête sera conduite dans les écoles normales de garçons et filles, dans les écoles supérieures et dans toutes les écoles sous le contrôle de commissions scolaires. Le rapport que soumettront MM. Magnan et Miller à l'honorable M. Delâge sera propre à intéresser grandement les officiers et les membres de la Société du Parler français.

LE FRERE RUFIN

Il s'est glissé une erreur involontaire dans la nouvelle parue hier matin au sujet du Révérend Frère Rufin. Le Frère Rufin enseigne actuellement au pensionnat libre et externat de Semur (Côte d'Or) et non pas de Saumur comme il était écrit. Semur est le chef lieu d'arrondissement de Maine et Loire, à 48 kilomètres d'Angers, dans l'Anjou. Etant donné la loi française régissant l'éducation, le Frère Rufin qui fait partie de la Communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes enseigne en civil sous le nom de A.-Emile Alcuin.

DEMAIN EST LA JOURNEE GREGORIENNE

Les principales assises seront tenues en l'église de N.-D. du Chemin.

OFFICES SOLENNELS

Dom David donnera le sermon. — A 8 h. 30, conférence-audition.

A L'UNIVERSITE

Une grande journée grégorienne aura lieu demain, en notre ville. Les principales assises seront tenues en l'église Notre-Dame du Chemin, où il y aura messe et vêpres solennelles et à l'Université Laval, où Son Excellence Monseigneur J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., Archevêque de Québec, présidera une conférence—audition d'art grégorien. Les maitres de chapelle, les membres des différentes chorales et tous ceux que le chant grégorien intéressent particulièrement sont invités à assister à ces différentes démonstrations organisées par M. l'abbé Jules Rancourt, maitre de chapelle à Notre-Dame du Chemin.

Le programme de cette journée grégorienne est le suivant: La grand'messe paroissiale de Notre-Dame du Chemin sera célébrée à 10 heures 30, par le R. P. Ed. Lemieux, Bénédictin. Le R. P. Dom David, de l'Abbaye de St-Wandrille, donnera le sermon de circonstance. A la tribune de l'orgue, la chorale paroissiale de N.-D. du Chemin, aidée des chorales des RR. PP. Franciscains, et des élèves de l'Ecole Normale, sous la direction du Père Dom David, chantera le propre de la masse en grégorien et alterneront dans l'ordinaire avec la Petite Maîtrise Notre-Dame, qui prendra place au sanctuaire et sera dirigée par M. l'abbé Jos DeSmet.

A 7 heures 30, des vêpres solennelles seront chantées par les mêmes chorales en l'église de Notre-Dame du Chemin.

A 8 heures 30, Son Excellence Mgr Villeneuve, O.M.I., Archevêque de Québec, présidera une conférence - audition d'art grégorien, donnée et dirigée par le R. P. Dom David, Bénédictin. Cette conférence sera illustrée par des chants exécutés par trois groupes de voix fournies par le grand et petit Séminaire et par les élèves de la Maîtrise Notre-Dame.

MME DUSSEAU AU CONCERT DU 21

M. J.-A. Gauvin annonce l'engagement de Mme Jeanne Dusseau, de New York, pour le concert d'ouverture de la salle Montcalm.

ARTISTE CANADIENNE

M. J.-A. Gauvin, directeur de la salle des concerts Montcalm, nous a communiqué, hier soir, le nom de la soliste qui prendra part au concert de la Société Symphonique, vendredi soir, le 21 courant, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle salle. Cette artiste est madame Jeanne Dusseau, soprano d'origine canadienne-française et de réputation internationale. Madame Dusseau réside à New York après avoir étudié en Europe et y avoir remporté de brillants succès. L'an dernier, elle a été soliste à un concert de l'Orchestre de Montréal et y a été acclamée. Cette semaine, elle a obtenu un grand succès au récital de chant qu'elle a donné à Town Hall, New York. C'est une grande artiste qui chante à ravir le folklore canadien. Elle prendra part au concert avec M. Roméo Jobin, l'excellent ténor québecois.

Les origines canadiennes-françaises de madame Dusseau calmeront sans doute les scrupules de certains échevins qui ne comprenaient pas pourquoi, à l'occasion de l'ouverture de la salle Montcalm, l'on voulait inviter une étrangère à prendre part à ce concert au lieu d'en faire une manifestation artistique exclusivement québecoise.

L'ACADEMIE SAINT-THOMAS

La troisième session de l'Académie St-Thomas s'annonce brillante.

La troisième session de l'Académie Saint-Thomas s'annonce brillante et sûre du succès. Outre la présidence de Son Excellence Mgr l'Archevêque de Québec et de NN. SS. Comtois et Courchesne, l'Académie sera honorée de la présence de l'honorable M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre, et de plusieurs dignitaires ecclésiastiques et civils.

Parmi les invités d'honneur qui ont été empêchés de se rendre, plusieurs ont bien voulu exprimer leur haute estime pour l'oeuvre de l'Académie. Ainsi un évêque écrit : "Je serais heureux d'être encore présent à cette nouvelle session de l'Académie si utile au développement profond des études philosophiques au Canada".

Comme nous l'avons annoncé déjà, cette 3ème session se tiendra à l'Université Laval les 12 et 13 octobre.

Le public y est cordialement invité, et admis sans carte.

M. France Paré aura un contrôle absolu

Les échevins étudient le rapport de l'enquête tenue par le lieutenant-détective Lacasse sur le garage municipal. — A la suite d'un caucus, le maire annonce aux journalistes que M. France Paré, le nouveau surintendant, a reçu instructions de réorganiser le département et d'y établir une discipline sévère. — Les témoins entendus par M. Lacasse n'étaient pas assermentés. — Incidents comiques et dramatiques.

LE REGNE DE L'ANARCHIE EST FINI

La séance du conseil de ville a été retardée d'au-delà une heure et demie, hier soir, par une réunion privée des échevins, dans le cabinet du maire. Au cours d'un caucus, nos édiles ont discuté à leur aise les affaires du garage municipal. Comme cette question a été entourée, jusqu'ici, du plus grand secret, les journalistes n'avaient pas été invités à la réunion.

Le rapport de l'enquête faite par le lieutenant-détective Lauréat Lacasse, au sujet des prétendus vols commis au garage, a été communiqué par le maire à ses collègues. Ces derniers avaient déjà manifesté l'intention de connaitre les résultats de cette enquête et le maire leur avait promis qu'il leur en ferait part privément, à son bureau. Le moment fut jugé opportun, hier soir, et le maire donna lecture aux membres du conseil d'une quinzaine de pages de témoignages abracadabrants rendus pendant cette enquête. Au dire de quelqu'un, les échevins n'en savent pas plus long, maintenant, qu'avant de prendre connaissance de ces textes, pour la bonne raison que M. Lacasse n'avait pas reçu instruction d'assermenter les témoins et que ces derniers n'ont fourni, en somme, qu'une preuve de ouï-dire

A la suite de la découverte de la disparition de gazoline, d'huile, d'outils, etc., quatre employés du garage municipal furent suspendus, il y a environ une couple de mois. L'un d'eux aurait même été surpris en flagrant délit de vol de gazoline, un soir. Une enquête fut ordonnée par le maire et la direction en fut confiée au lieutenant-détective Lauréat Lacasse. A la suite de cette enquête, deux des employés suspendus furent destitués, tandis que les deux autres furent réinstallés. La position de surintendant du garage municipal alla à un homme du dehors, M. France Paré, qui a pris possession de son poste et va recevoir plein pouvoir de réorganiser ce département et d'y établir une discipline sévère.

A combien se chiffrent les vols constatés au garage municipal ? On ne le sait pas. Les témoignages rendus à l'enquête, avons-nous appris, n'ont pas renseigné les échevins sur ce point. Des témoins, comme on dit, se sont renvoyé la balle. L'un prétendait avoir entendu dire telle chose; un autre affirmait le contraire; un troisième se déclarait surpris d'entendre parler de vol par ce que, disait-il, les choses avaient l'habitude de se passer de cette façon.

Pendant une heure et demie, les échevins ont commenté ces témoignages et discuté les changements qu'il serait opportun d'opérer, au garage municipal. Après le conseil, le maire a résumé les conclusions de la réunion privée devant les journalistes en leur déclarant :

"Nous avons décidé unanimement d'accorder carte blanche à M. France Paré, le nouveau surintendant du garage municipal, pour surveiller sévèrement les activités de ce département. M. Paré aura le droit de prendre les mesures qu'il jugera à propos pour réprimer les abus qui pourraient surgir et adopter les sanctions qui lui paraitront nécessaires. En un mot, nous voulons qu'une discipline sévère soit maintenue au garage municipal. Dernièrement, j'ai convoqué tous les chefs des départements des travaux publics devant M. Hamel, et je les ai avisés que M. Paré avait plein pouvoir pour administrer le garage municipal et qu'aucune influence ne devait être exercée sur lui pour lui faire changer une décision qu'il aura prise.

"En outre", ajouta le maire, "nous avons décidé d'afficher des pancartes au garage municipal avisant les employés que le blasphème et le désordre seront punis de façon sévère. En d'autres termes, il sera défendu de "sacrer".

Comme on le voit, les autorités municipales se rendent compte de la gravité des actes commis au garage municipal, qui a déjà tant fait parler de lui, et veulent empêcher un autre scandale. L'idée d'une enquête devant le Recorder n'est pas abandonnée par certains échevins, toutefois, et on pourrait bien en entendre parler encore.

LA PARALYSIE INFANTILE

Un jeune homme est atteint par la maladie. — 4 autres cas.

Jeudi une jeune fille de 19 ans a été déclarée atteinte de la paralysie infantile. Hier, on rapportait au Bureau Municipal de la Santé le cas d'un jeune homme du même âge visité par la même maladie. Quatre autres nouveaux cas ont été enregistrés également au cours de la journée d'hier. Deux des enfants atteints résident à la Haute-Ville, et les trois autres cas ont été rapportés du quartier Limoilou. Il n'y a pas eu de décès.

LA TAXE SUR LES REPAS

Elle a rapporté exactement $306,315.-08 à la fin de septembre.

La taxe sur les repas depuis le début de mai jusqu'à la fin de septembre a apporté $306,315.08 et non $300,766.33. La taxe sur les repas rapportait l'an dernier $253,859.-19. Du 1er avril au 30 septembre 1931 le même impôt a rapporté $112,-539.86.

Le chiffre de $76,660.99 perçu en septembre constituait la taxe perçue par les différents propriétaires d'hôtels, restaurants, etc., durant le mois d'août.

FERMETURE DE ROUTE

La route du Parc National est fermée temporairement.

Le lieutenant colonel J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie et des Mines, nous a annoncé hier après-midi que la route du Parc National était fermée à la circulation par suite d'inondations notamment dans la partie désignée le Port du sault. Les automobilistes qui veulent aller à Chicoutimi et dans la région du Lac Saint-Jean doivent donc passer par Saint-Siméon jusqu'à nouvel ordre.

LE CONTRAT VA A HENRI DUCLOS

La maison Henri Duclos, 68, de la Couronne, et 272, boulevard des Fossés, a obtenu le contrat pour la décoration et la fourniture des tentures qui orneront le nouveau palais Montcalm. M. Lucien Duclos, expert en décorations, s'occupera de voir à l'exécution de ce contrat.

MISE AU POINT DE L'HON. L.-A. TASCHEREAU

Le premier ministre répond à un ancien échevin de la métropole.

L'ARGENT DU CHOMAGE

La province tient une comptabilité spéciale pour ce qui vient d'Ottawa.

HORS DE SES RECETTES

Au cours d'une assemblée politique à Montréal, M. Tancrède Fortin, ex-échevin, a déclaré que le gouvernement provincial avait reçu d'Ottawa au-delà de $500,000 pour Montréal mais qu'il avait retenu ce montant afin d'améliorer son bilan financier."

L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre et trésorier de la province, a nié cet avancé, disant que l'argent reçu pour le chômage n'entre pas dans les recettes de la province et n'en fait pas partie ; il en est au contraire tenu compte dans une comptabilité spéciale.

L'honorable M. Taschereau assure que le gouvernement s'empressera de faire les remises sur les états transmis dès qu'ils auront été revisés. Montréal, par exemple, a déjà reçu $240,000 mercredi et on lui avait payé $230,000 quelques jours auparavant. Avant qu'Ottawa paie la province l'auditeur de cette dernière doit vérifier les états de compte. Ceci prend un peu de temps et ce n'est parfois qu'un mois après qu'Ottawa transmet son chèque, déclare le trésorier.

L'honorable M. Taschereau dit qu'il ne veut aucunement accuser Ottawa de négligence. Il croit qu'il fait tout son possible comme Québec d'ailleurs, mais il ajoute que c'est faire bien mauvaise besogne que d'essayer de jeter le blâme sur ses voisins.

A L'HOPITAL LAVAL

Ce matin auront lieu les derniers cours spéciaux sur la tuberculose.

Les derniers cours spéciaux sur la tuberculose auront lieu ce matin à l'Hôpital Laval. M. le Dr Louis Rousseau traitera de la tuberculose intestinale et M. le Dr R. Desmeules de la Phrenicectomie et de l'Autothérapie.

aujourd'hui...
Une Vente de Bas
full-fashioned
SOIE ET LAINE

BAS soie et laine full-fashioned, marque "Mercury" nouveauté d'automne dans les couleurs drab, gris, noir et blanc, gunmetal, sable, champagne, nude, etc., hausse élargie finie dentelée ou unie, semelles, talons et bouts de pieds doubles, pointures 8½ à 10, ligne régulière de $1.25 la paire que nous nous sommes procuré à des conditions exceptionnelles à cause de la grande quantité que nous avons achetée, ce qui nous permet de les offrir aujourd'hui à ce prix extraordinaire, la paire. . .

.59

BAS ET GANTS—PREMIER PLANCHER

DEPUIS 1888 AU SERVICE DU PUBLIC QUEBECOIS
Myrand & Pouliot LIMITEE
215, Rue Saint-Joseph — 70, Rue De la Couronne

J.-H. FORTIER, Président — J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT
30-32 rue de la Fabrique, Québec.

QUEBEC, 8 OCTOBRE

LA POLITIQUE, VOILA L'ENNEMIE

Autrefois, lorsque l'Intercolonial était le seul chemin de fer étatisé en Canada, on imputait aux interventions politiques la responsabilité de ses déficits annuels. Aussi, en 1917, lorsque le Parlement fédéral se vit forcé par des circonstances critiques d'étatiser le Canadien-Nord et le Grand-Tronc, deux systèmes acculés à la faillite, la principale objection du public se basait sur l'expérience défavorable de voies ferrées "I. C. R.", desservant quatre provinces, mais faisant porter au pays tout entier le poids de ses extravagances. Conservateurs et libéraux étaient d'accord, à quelques exceptions près (dont celle de M. Bennett), à prévenir par l'étatisation une double banqueroute dont le crédit national aurait eu longtemps à souffrir. Cependant, ce fut l'avis général que cet expédient lui-même conduirait le gouvernement à la ruine, à moins qu'on ne trouvât moyen de soustraire les Chemins de Fer Nationaux aux influences de politiciens. Quinze ans après, nous constatons que les déficits accumulés des "C. N. R." ont plus que doublé la dette du pays, et on attribue encore aux ingérences politiques l'insuccès financier de ses services. Nous ne partageons pas complètement cet avis. On a reproché à Sir Henry Thornton, par exemple, d'avoir entraîné le système dont il était le directeur suprême dans toute une série d'extravagances administratives. Il est certain que cet habile homme a su obtenir du Parlement une marge de crédit énorme, et l'on a vu, au cours d'enquêtes parlementaires récentes, comment il entourait les hommes publics de ses prévenances compromettantes. Mais le principal argument dont Sir Henry se servait pour obtenir des fonds, c'étaient toujours les besoins de la concurrence, et cette concurrence, qui profitait de taux ferroviaires très élevés, a été taxée elle-même d'extravagance injustifiable. Aujourd'hui, l'énergique intervention de M. Bennett prétend faire disparaître cette rivalité coûteuse, en faisant exercer le même contrôle vigilant sur les dépenses des deux systèmes. Si le Parlement avait recouru plus vite à ce remède efficace—n'a-t-il pas d'avance obligé les "C. N. R." et le "C. P. R." à réduire leurs frais administratifs et leur programme d'expansion de plus de cent millions! —il nous paraît indubitable que les affaires générales du pays et le crédit fédéral ne seraient pas en si mauvaises postures. En dépit des erreurs du passé et des obligations du présent, nous croyons fermement que le gouvernement peut pratiquement soustraire les Chemins de Fer Nationaux à la politique, à celle des politiciens proprement dit et à celle des politiciens de la coulisse. Avec un exécutif dont les trois membres seront désignés par le cabinet et avec un tribunal d'arbitrage dont le président aura voix prépondérante, on espère arriver à protéger à la fois les deux systèmes ferroviaires qui se partagent à peu près également la faveur du public canadien. Le succès de cette nouvelle tentative dépend à la fois de la compétence et de la probité absolue de ces directeurs et de cet arbitre. Si la démocratie canadienne ne sait produire ces justes, il y aurait lieu de désespérer non seulement de l'avenir de nos chemins de fer, mais des destinées nationales. Nous avons actuellement un gouvernement courageux à la direction des affaires fédérales. Si le problème n'est pas insoluble, nous avons confiance que M. Bennett en trouvera la solution.

L'ETAT ET LA FAMILLE

M. Auguste Isaac, dont on connait la grande compétence dans toutes les questions familiales, fait remarquer très justement, dans la "Revue de La Plus Grande Famille", que l'Etat doit aux familles autre chose que des encouragements purement matériels:

"Jadis, l'Etat se piquait de défendre les pères contre les folies de leurs fils. Au besoin, il envoyait ceux-ci à la Bastille. La censure raréfiait les ouvrages malsains, le théâtre était surveillé par la police. Rien de tout cela aujourd'hui; la liberté de la presse et de l'illustration est absolue, la licence triomphe au café-concert, pour peu qu'il prenne des formes artistiques, et le cinéma initie les spectateurs à tous les genres de crimes. La rue et ses affiches vous jettent brutalement aux yeux les suggestions les plus licencieuses. Seules, les âmes trempées peuvent résister; souvent, elles ne sont que blasées. Qu'ont fait les pouvoirs publics pour aider le père de famille dans sa lutte contre la dépravation? Rien, absolument rien. La police est inerte et se dit découragée par le laisser-aller de la magistrature. Encore une fois, l'Etat est-il notre ami ou notre ennemi?

"Ses défenseurs nous répondent que le respect de la liberté ne permet pas de rétablir la censure et que c'est à chacun à se garer comme il peut. La licence n'était pas rare au temps où l'Etat se flattait de réprimer les mauvaises moeurs et de condamner les livres impies. La liberté n'a pas augmenté le nombre des mauvais sujets. Voire? C'est au père de famille à armer ses enfants contre le vice par ses exemples et ses conseils. L'intervention de l'Etat n'y ferait rien, au contraire, car, dans ce pays, il suffit qu'une chose soit défendue par l'autorité pour qu'elle bénéficie d'une prime de popularité.

"Ainsi parle-t-on au nom des pouvoirs publics et le père de famille reste abandonné à lui-même et s'il se plaint on se moquera de lui. Mais, en vérité, aurait-il tort de faire appel à l'intervention de la police pour nettoyer la rue, assainir le spectacle et reléguer dans l'ombre la débauche qui s'étale effrontément? La conception d'un Etat policé, ordonné où chaque chose est à sa place, où le vice ne prend pas celle de la vertu, est-elle définitivement périmée? Avons-nous tort de nous indigner quand nous voyons des ministres décorer les auteurs d'ouvrages que nous rougirions de laisser sur la table de famille, ou de prétendus savants qui, sous prétexte d'hygiène, font de la propagande néo-malthusienne? Si l'Etat n'est que l'image de la société, avons-nous tort de réclamer la réforme de l'une par l'autre?

"Depuis quelques années, il fait profession d'honorer la famille. Il distribue des médailles à des mères fécondes, il loue leur courage dans des discours officiels, il dépense des sommes importantes en primes et en allocations, mais, en réalité, il n'a pas le sens familial et ne comprend pas qu'il faut, aux familles nombreuses, pour se développer et relever le chiffre de notre population, une atmosphère de propreté morale. S'il prenait à coeur la protection de la famille en faisant entrer dans notre législation le vote familial, nous verrions alors réserver aux parents un rôle de protection et de réforme sociale; c'est à eux que reviendrait notamment la surveillance des films cinématographiques exercée si légèrement par des fonctionnaires sceptiques; c'est eux qu'on consulterait d'abord dans toutes les questions relatives à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse, au lieu de les abandonner à la fantaisie de politiciens généralement sans enfants. Dans les Républiques de l'antiquité, c'étaient les pères de famille qui gouvernaient le plus souvent, l'intérêt de la patrie était par eux mieux respecté. Nous n'avons pas la prétention de revenir au temps du sage Mentor, nous nous contenterions à moins et nous serions satisfaits si l'Etat moderne, qui périclite sans nous, reconnaissait qu'à côté des encouragements matériels, il nous doit des conditions d'existence qui nous permettent de remplir notre devoir sans le maudire.

LE DUCE S'EXPLIQUE

Dans une interview donnée à Emile Shreiber pour "Excelsior", le Duce a donné les raisons —au moins celles pour le public—du remaniement ministériel en Italie:

M. Mussolini, tout vêtu de blanc, en raison de la grande chaleur, me reçoit avec une extrême amabilité, et répond sans détour à ma première question, ainsi posée:

—Ces changements, si imprévus, surtout au lendemain de la Conférence de Lausanne, doivent-ils être considérés comme une mesure de mécontentement ou comme un changement d'orientation du gouvernement fascite dans sa politique extérieure et intérieure?

—Ce n'est pas la première fois, déclare le Duce, que j'ai procédé à des mutations semblables dans mon gouvernement.

Le principe de changer fréquemment les chefs de file fait partie de la théorie de l'Etat fasciste. Nous considérons, en effet, que les gens se fatiguent, en restant trop longtemps aux mêmes postes; ils finissent par tomber dans la routine. L'avantage de ces roulements est de préparer une sorte de classe politique composée de gens jeunes, ayant acquis la science des affaires publiques et dans lesquels il est ainsi loisible au gouvernement de puiser des chefs expérimentés. Tous ces jeunes gens, au remplacement desquels j'ai procédé aujourd'hui, ont fourni un travail excellent, et excellent entre tous a été celui de Grandi qui a travaillé huit ans à mes côtés. Les uns et les autres seront pourvus de nouveaux postes, mais le moment est venu d'appeler à travailler à mes côtés de nouvelles couches de jeunes. Il est nécessaire de procéder de temps en temps à une nouvelle levée de jeunes.

Notre régime fatigue les hommes et maintient les chefs sous une pression constante à laquelle, je m'en rends compte, ils ne peuvent résister plus de quelques années.

—Pourtant, vous-même, Monsieur le président?

—Je constitue une exception. Non pas que je me considère comme étant d'une qualité exceptionnelle, mais mon travail est plus varié que celui des autres, et, à ce titre, me conserve mieux.

Bon vieux temps

(de **L'Evénement**, 3 octobre 1872)

RUMEURS

Le bruit courait hier soir que le cabinet provincial, infligeant un démenti à tant de doutes moqueurs et de rumeurs ironiques, nous avait donné un Recorder, sans même attendre que les ministres arrivés le matin, eussent eu le temps de déboucler leurs malles. Ce bruit avait même trouvé créance dans les bureaux du **Canadien** et du **Courrier du Canada**.

Comme l'emploi d'assistant-secrétaire provincial que l'on priait M. Jolicoeur d'abandonner, lui donne un salaire de £450, et que celui de Recorder qu'on lui offrait, ne lui donnerait que £400, il avait mis, disait-on, pour condition à son acceptation que le salaire du Recorder serait reporté à son ancien chiffre. On ajoutait que des démarches étaient faites auprès des membres de la Corporation pour les engager à revenir sur leur récente décision. Les commentaires allaient leur train.

Le successeur de M. Jolicoeur comme assistant-secrétaire provincial devait être M. Cyréas Pelletier, qui s'est fait cher au coeur du premier ministre par les services qu'il a rendus à son fils dans le comté de Rimouski.

Axiome: c'est en payant les dettes de reconnaissance de ses hommes d'Etat qu'un pays s'enrichit.

D'autres pensaient que M. Pierre Chauveau, premier clerc sous M. Jolicoeur, serait promu à l'emploi vacant, et que c'était là l'explication de la nomination de M. Jolicoeur. Un employé diligent succéderait, ajoutait-on, à M. Pierre Chauveau comme premier clerc et partagerait avec lui le fardeau de la besogne.

Ce matin, nous apprenons que tout cela était pure imagination, ou du moins est encore à l'état de projet. Le cabinet local est en proie à ses incertitudes habituelles et nous ne tenons pas encore notre Recorder.

NOUVELLES DIVERSES

Londres, 2. — Un accident terrible est arrivé ce matin. Un train à passagers parti d'ici pour Edimbourg est venu en collision avec un train de fret près de Kestle Bridge. Neuf personnes ont été tuées et plusieurs mortellement blessées.

Le train à passagers était un peu en retard et pour rattraper le temps perdu s'était lancé à toute vitesse.

Mlle Grant et son frère, Ulysse, sont à Londres.

Une dépêche de Melbourne, le 11 septembre, dit que la ligne télégraphique par terre est terminée.

Onze personnes ont été tuées dans la collision près de Carlisle.

Pendant les trois derniers mois, 54 000 émigrants sont partis de Liverpool pour l'Amérique.

Paris, 2. — Dix-huit mille personnes ont laissé Metz pendant la dernière quinzaine et sont passées du côté de la France.

La population de la ville est maintenant réduite à 10,000 âmes.

L'immigration des Alsaciens et Lorrains se fait aussi dans des proportions immenses. On estime à 88,- le nombre d'Alsaciens qui sont allés se fixer à Nancy.

New-York, 2. — Le P. Gavazzi part aujourd'hui pour l'Italie.

James Anthony Froude, l'historien anglais, est attendu dans une quinzaine. Il fera une série de lectures.

INGENIEUSE INVENTION

Les machines à coudre se perfectionnent tous les jours; bientôt elles seront munies à une extrémité d'un appareil à tailler les habits et à l'autre elles les coudront d'emblée, les mécaniciens sont capables de ce tour de force; une fois en plein champ d'invention, il n'y a pas de raison pour que cela finisse.

Dernièrement, un mécanicien de talent, M. Durand, qui tient un atelier de machines à coudre, rue St-Jean, en-dedans de la porte, et exerce sa spécialité de mécanicien, trouva le secret de faire exécuter à l'aiguille, avec une précision mathématique, toutes les grandeurs du cercle, toutes les variétés de courbes, possibles sur tous les tissus et le cuir. Avant, on pouvait peut-être exécuter des cercles ou des courbes mais avec de grandes difficultés et la plupart du temps, la figure géométrique péchait en plus d'un point du trace.

M. Durand fixa horizontalement une petite tige en acier au plus grand jambage de la machine, près de l'aiguille. Puis il confectionna un petit appareil d'un pouce de long, formé de deux vis dont l'une verticale, se termine par une pointe et se baisse sur l'étoffe et la fixe dans le point désiré, et dont l'autre horizontale et supérieure resserre l'appareil sur la tige. L'appareil se rapproche ou s'éloigne du voisinage de l'aiguille, selon que l'on désire avoir un cercle plus ou moins grand. Lorsque l'on met la machine en mouvement, on fait tourner le tissu sur le pivot vertical qui agit à l'instar d'un compas. Cette amélioration est simple et ingénieuse; elle est destinée à rendre un grand service dans l'industrie aux cordonniers, aux tailleurs, aux modistes et aux ouvriers dans les chapeaux.

M. BENNETT EXPOSE SON PROGRAMME SESSIONNEL

(Suite de la 1ère page)

se que des secours directs aux familles qui souffrent. La bataille se fera sur cela et, nous le répétons, les libéraux veulent se battre comme des lions jusqu'aux fêtes. Ils consentiront à l'ajournement pour Noël mais pas avant. Seul le bâillon les fera taire.

A l'ouverture de la séance, on remarque l'arrivée d'un député difficile à bâillonner, l'hon. M. Ian MacKenzie (Vancouver), que tous ses collègues ont accueilli avec joie.

M. E.-W. Beatty, président du C. P.R., est dans la galerie des invités d'honneur. Il sera très attentif lorsque M. Bennett fera sa déclaration, puis il repartira, son chapeau de travers, comme toujours.

Dès 3 heures, le premier ministre se lève.

M. BENNETT. — "Mon premier devoir est d'offrir au chef de l'Opposition (M. King) et à ses partisans la sympathie des députés de ce côté-ci de la Chambre pour la perte qu'ils ont subie en la personne de M. Tom McMillan, député de Huron-Sud, décédé pendant les vacances parlementaires. Tom McMillan était le type de l'Ecossais qui aime la lutte et a le courage de ses convictions."

Ouvrons ici une parenthèse pour montrer comme le premier ministre dit vrai. Tom McMillan n'avait qu'un bras. Il était manchot, comme on dit dans le langage populaire, il n'était pas "manchotte". Il avait des principes et ne souffrait pas la contradiction. Combien de fois nous l'avons vu se lever au milieu d'une des plus belles périodes de M. Bennett pour l'interrompre parce qu'une affirmation du premier ministre offensait ses convictions. La droite avait beau lui crier: "Sit down", Tom McMillan restait debout jusqu'à ce qu'il eût eu la chance de lancer une riposte ou une boutade. L'hommage de M. Bennett à cet irréductible adversaire n'en est que plus touchant.

M. BENNETT. — "Tom McMillan n'approuvait pas ma politique, on s'en souvient, mais il avait eu la bonté de me dire qu'il reconnaissait que je voulais le bien de mon pays. Lui aussi le désirait ardemment! C'était un coeur généreux! Paix à ses cendres."

Tout le monde est ému.

M. MacKenzie King se lève. Le chef de l'Opposition remercie le premier ministre très cordialement. Il fait à son tour l'éloge du disparu et dit son chagrin, qui s'atténue cependant du fait que la mort de Tom McMillan lui a assuré une plume à son chapeau (il en avait besoin) dans Huron-Sud. Bien entendu, M. MacKenzie King ne dit pas cela mais on sent que des deux leaders c'est à M. Bennett que ce triste événement a causé le plus de peine.

M. Robert Gardiner exprime à son tour les regrets du troisième parti pour la mort de M. McMillan.

Tous les yeux se tournent vers M. J.-S. Woodsworth, qui depuis la dernière session est devenu le chef du quatrième parti politique du Canada, le parti des "Coopératifs". On se demande s'il va y aller lui aussi de son petit éloge funèbre. Mais non. Il ne bouge pas. Le nouveau parti est évidemment trop jeune pour avoir des émotions.

Les larmes se sèchent et on se met au travail.

M. Bennet dépose sur le bureau de la Chambre le rapport de la conference économique impériale, le traité entre le Dominion et l'Ontario au sujet de la canalisation du St-Laurent et enfin le traité entre le Canada et les Etats-Unis sur le même sujet.

Sir George Perley, MM. Weir, McLaren, Sutherland et Dupré déposent à leur tour des réponses à des ordres de la Chambre pour production de documents et les rapports annuels de leurs ministères.

Le premier ministre reprend la parole.

M. BENNETT. — "M. le Président, je désire faire la déclaration que j'ai promise hier. Le Parlement a été convoqué plus tôt que d'habitude vu la nécessité de lui soumettre les accords conclus à la conférence impériale entre le Canada et le Royaume-Uni, l'Afrique-Sud, l'Etat Libre d'Irlande et la Rhodésie du Sud. En vertu d'une entente, les accords doivent être rendus publics le 13 octobre à Londres et à Ottawa. Vu la différence de 5 heures entre les deux villes, voici ce que nous nous proposons de faire. Dès mercredi, une résolution sera présentée à la Chambre en faveur de l'adoption des accords qui seront rendus publics par les journaux du matin, le 13. Il n'y aura pas d'autres mesures d'adoptées pendant la première partie de la session mais nous présenterons à la Chambre le projet de redistribution qui ne franchira que la première étape. Il faudra aussi adopter quelques changements nécessaires à la loi de l'accise. Quant au rapport de la commission royale du transport, nous l'avons envoyé à l'imprimerie et il sera remis à la Chambre dès mardi prochain. Nous préparons un projet de loi basé sur ce rapport mais nous ne pourrons l'étudier que jusqu'à la deuxième lecture avant l'ajournement du Parlement, que nous projetons pour jusqu'à l'année prochaine. Des députés voudront sans doute étudier ce rapport avec soin. Ils en auront le temps. Il n'y a donc pas d'autres mesures urgentes pour la première partie de la session. Je proposerai lundi une motion pour que l'étude des accords de la conférence ait préséance. Il est dans l'intérêt public d'agir ainsi. Si la motion dont j'ai donné avis pour lundi était adoptée aujourd'hui avec le consentement unanime de la Chambre, le travail serait avancé et nous pourrions ajourner sous peu mais je n'insiste pas sur ce point."

M. KING. — "Le premier ministre veut-il conclure le débat sur l'Adresse avant l'ajournement de la première partie de la session?"

M. BENNETT. — "C'est notre espoir mais cela dépend de l'Opposition." (murmures à gauche)

M. John VALLANCE (avec un sourire malin et prêt à se battre).— "C'est une tâche difficile." (nouveaux murmures à gauche).

M. KING. — "Je comprends qu'il est important de présenter les accords de la conférence à tous les parlements de l'Empire en même temps mais il faut les considérer avec soin. Il faut aussi que le débat sur l'Adresse ait lieu et je crois que nous devons disposer de l'Adresse avant toute chose. C'est la coutume britannique."

M. BENNETT. — "Le débat sur l'Adresse pourrait être interrompu pour l'étude des accords. Nous avons convenu, l'an dernier, que la coutume britannique ne donnait pas préséance à l'Adresse sur toutes les mesures. Comme l'adoption des accords entraînera des changements au tarif, il faudra siéger en comité des voies et moyens."

M. KING. — "Les avis sont-ils donnés?"

M. BENNETT. — "Nous les donnons ce soir."

M. GARDINER. — "Nous voulons assister le gouvernement de toute façon mais comme il est possible qu'il n'y ait que deux jours pour le débat sur l'Adresse, je demande que la motion du premier ministre pour donner préséance aux accords de la conférence impériale ne soit prise en considération que lundi. Je promets que nous ne ferons rien pour retarder inutilement le travail."

M. BENNETT. — "C'est entendu. Il faudrait le consentement unanime de la Chambre pour que ma motion fut considérée aujourd'hui. Nous attendrons à lundi."

M. KING. — "Je demande de nouveau au premier ministre s'il croit que le débat sur l'Adresse pourra être terminé avant l'ajournement à l'année prochaine?"

M. BENNETT. — "Je ne puis répondre à cette question. Si le chef de l'Opposition et le député d'Acadia veulent garantir que leurs collègues ne retarderont pas le débat sur l'Adresse, je puis garantir, moi, que mes collègues adopteront l'Adresse sans retard. Mais je ne puis parler au nom de l'Opposition. (hilarité générale) M. le Président, je propose que la Chambre s'ajourne à lundi."

A 3 h. 45, la Chambre s'ajourne.

Lundi est proclamé jour d'actions de grâces par le gouvernement fédéral et par conséquent fête légale. Les députés s'égeront quand même. Tout le monde trouve cela stupide mais le Parlement est tout-puissant et a le droit de faire des bêtises et comment!

PENSEES D'UN SOLDAT

Le général von Seekt est un réaliste. Il ne se perd pas dans l'utopie et la doctrine. Il mène à bien la tâche qui lui est confiée.

Il fit sa carrière dans l'armée impériale allemande. Au lendemain de la révolution, il fut chargé d'organiser la Reichswehr. Il y réussit. Il "créa la véritable armée moderne, troupe de techniciens".

La lecture du livre du général von Seekt est édifiante à plus d'un point de vue. D'abord, ces **Pensées d'un soldat** (1) montent un caractère. Il est un officier moderne. Il a fait le tour du monde. Il a vu et appris. Il s'est intéressé à toutes les découvertes de la science. C'est un homme tenace et précis.

Puis, ces **Pensées d'un soldat** donnent à réfléchir. Si une Reichswehr de cent mille hommes constitue une redoutable armée de techniciens, ne sommes-nous pas, avec notre "armée" qui nous coûte si cher, nos six cent mille hommes, en sécurité fort douteuse? N'avons-nous pas des cadres, des systèmes, des techniques militaires archaïques en face d'hommes qui ont fait table rase des vieilles tactiques des écoles de guerre? Ne préparons-nous pas la guerre de 1914, de même qu'en 1914 nous préparions la guerre de mouvement, type 1870?

REVENUS

Nous n'irons donc pas chercher dans **Xénophon** des leçons d'art militaire et le **Commandant de cavalerie** ne nous apprendra rien. Mais, puisque l'économie française n'est pas dans une situation beaucoup plus florissante que les autres économies du monde, **Xénophon** nous pourra être utile. Une excellente traduction de **Cyropédie** et autres essais (2) nous fournira l'occasion de lire **Revenus**.

La guerre a ruiné les finances d'Athènes. Xénophon recherche des ressources nouvelles pour combler le déficit du budget(Il faut développer le commerce et l'industrie, donner une impulsion au tourisme. Il faut ouvrir des hôtels, bien traiter les étrangers qui dépensent.

Xénophon craint l'inflation. Il cherche un moyen d'y remédier. Il constate que la guerre est, pour tous, ruineuse et, en fin de son étude, il déclare que la paix à la Grèce et au monde entier. C'est la paix et non la guerre qui fera la grandeur d'Athènes: "La paix accroît le commerce et attire l'amitié des peuples. La guerre provoque la haine et la ruine. S'il paraît évident que la paix est nécessaire pour tirer du pays tous les revenus possibles, ne serait-il pas à propos de créer des magistrats chargés de la maintenir? Et si l'on vous voit travailler à l'établissement d'une paix universelle sur terre et sur mer, je crois que tous les hommes, après le salut de leur patrie, souhaiteront surtout celui d'Athènes".

JACQUES CHABANNES.
L'Européen.

(1) Ed. du Cavalier.
(2) Garnier.

DRAME DU REVOLVER

Un jeune homme tue trois personnes à Grenville, Maine.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Grenville, Maine, 8. — M. Joseph Gagnon, âgé de 60 ans, sa femme et un petit-fils âgé de trois ans ont été tués à coups de feu, hier soir, par Roland Willer, âgé de 22 ans, gendre de Gagnon. Avant d'avoir pu diriger son arme sur trois autres membres de la famille, dont sa propre épouse, Willer fut assommé par les deux fils de M. Gagnon.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A la campagne	$4.00
En ville	$5.00
Aux Etats-Unis	$6.00
En Europe	$10.00

LA VIE A PARIS

La politique est en vacances.

Quel plaisir, prend-on à pouvoir lire un bon livre. Quel meilleur livre pourrait-on avoir à son chevet que la "Vie de Paris", le chef-d'oeuvre d'anecdotes, d'esprit, et de verve littéraire, qu'écrit chaque année, depuis quelque trente ans, notre érudit confrère, M. Jean-Bernard.

Avocat et juriste au talent et au savoir si justement appréciés; conférencier délicieux et charmeur, — qui hors de nos frontières fait mieux connaître et aimer la France; — écrivain exquis, à la plume alerte et vive, spirituelle et mordante, mais toujours juste; chroniqueur vivant et indiscret, fouillant à la loupe le carnet secret et l'alcôve des personnalités les plus en vue; journaliste passionné, connaissant son métier et se dévouant pour lui comme pour un sacerdoce;—voilà ce qu'est Jean-Bernard!

Il est encore autre chose.

C'est un ami sûr et serviable, bon et compatissant, un grand coeur cherchant toujours à rendre service à autrui et détournant la tête quant, au retour, on lui parle de reconnaissance!

C'est un de ces vieux républicains qui voulaient la République Grande et Noble, basée sur la Vertu politique, et sachant se battre pour une idée, lorsque l'idée était belle!

Georges Lecomte, qui connait et a su apprécier Jean-Bernard, a dit de lui:

"Longtemps M. Jean-Barnard prit part à la vie politique. Ce fut — et il le serait encore s'il le voulait — un orateur chaleureux et entraînant. Je me rappelle l'avoir entendu en février 1885, à Auxerré, en Bourgogne, où il faisait une conférence avec M. Millerand, qui venait d'être élu conseiller municipal de Paris. Jean-Bernard, évoquant l'oeuvre de la Convention et les armées qu'elle mit debout pour le salut de la patrie souleva l'enthousiasme de l'auditoire. J'avais dix-sept ans. J'étais très sensible à l'éloquence. Je fus émerveillé.

"Si je rappelle ce souvenir, c'est pour montrer que, depuis ma première jeunesse, M. Jean-Bernard est mêlé à la vie politique. Il a vécu dans l'intimité de tous ceux de ses camarades qui ont eu un rôle de tribun ou d'homme d'état. Il est resté l'ami de la plupart d'entre eux. Aussi personne n'est renseigné mieux que lui sur les batailles politiques de ces cinquante dernières années, sur leurs dessous, les intrigues, les rumeurs et les incidents pittoresques qui les accompagnent. Des dossiers fortement nourris s'ajoutent à ses souvenirs, qui sont très nets. Le passé éclaire le présent".

Jugement très juste.

Jean-Bernard honore les lettres françaises.

Que n'est-il donc pas encore, et depuis longtemps déjà membre de l'Académie Française?

Il est vrai qu'il connait trop les dessous de la Coupole. Et les drames d'Opéra-Comique des élections académiques sont contés par lui en termes savoureux dans "La Vie de Paris".

Plusieurs pages de Jean-Bernard qui montrent toute la conscience de l'homme et de l'écrivain, conscience droite et nette, sont à citer en exemple, aujourd'hui plus que jamais à notre époque où l'argent seulement compte: elles nous serviront de conclusion:

"A tous, opposons l'indépendance et la bonté, ce qui n'est pas à la portée de tout le monde. Ayons le dédain des vainqueurs et la pitié pour les vaincus. Restons toujours du côté des faibles, des persécutés, de ceux qui souffrent pour le droit méconnu et la justice violée. Il est singulièrement fort celui qui ne craint pas de combattre et de flétrir ceux qui oppriment les petits et les battus que les oppresseurs soient en haut ou en bas, que ce soit un tyran ou une foule, il faut lutter, contre eux".

Auguste VIGNE.

EXPEDITION DE POMMES

48,260 boites et 5,068 barils de pommes partent pour l'Ecosse.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 8. — Une grosse consignation de pommes est partie pour Glasgow, Ecosse, à bord du Letitia, hier. Cette expédition, la plus forte de toutes celles parties de ce port depuis deux ans, comprend 48,260 boites et 5,068 barils. En comptant une moyenne de 175 pommes par caisses et 525 par baril, on estime que le paquebot transporte au moins onze millions de pommes.

M CHARLES MORICE

Président de L'Association des Journalistes Parlementaires

(Service de la Presse-Associée)

L'Association syndicale professionnelle des journalistes parlementaires a désigné son président en remplacement de notre regretté confrère et ami Abel Henry, rédacteur en chef du "Petit Journal".

C'est notre confrère, M. Charles Morice, qui a été élu par 159 voix sur 215 votants.

M. Charles Morice, journaliste depuis tren-deux ans, appartient depuis vingt-huit ans au "Petit Parisien" dont il est, depuis 1914, le chef du service politique. Il est également directeur de la "France de l'Est" et du "Journal de Mulhouse", deux des plus importants organes patriotes de la Haute-Alsace. Il est commandeur de la Légion d'Honneur et titulaire de la croix de guerre.

DINO GRANDI

UNE FIGURE EN VUE

Parmi les hommes d'Etat européens, délégués aux grandes conférences internationales, une des figures actuellement le plus en vue est celle de M. Dino Grandi. Parmi ces grands ténors de Genève et de Lausanne, c'est aussi le plus jeune. Double raison de s'intéresser à sa physionomie. Dans la "Revue des Deux Mondes" du 15 juillet, le mystérieux Verax lui confie un de ces articles: "Silhouettes étrangères" si vivants et si parfaitement informés.

Au début de la Grande Guerre, c'était encore un tout jeune étudiant à l'Université de Bologne. Grandi fut, parmi ses camarades, un des premiers et des plus ardents partisans de l'intervention. Dès que celle-ci fut décidée, il courut s'engager dans le 6e régiment d'alpins. Les étoiles de capitaine, une médaille d'argent, une de bronze, deux citations attestent la vaillance de l'engagé volontaire.

La guerre terminée, le jeune capitaine rentre chez ses parents, à Mordano. Il veut achever ses études de droit et devenir "penalista", c'est-à-dire avocat spécialisé dans les causes criminelles. Mais c'est le temps où, sous la parole ardente de Mussolini, s'organise le parti fasciste qui veut régénérer l'Italie et la tirer du désordre. Tout de suite Grandi est enthousiasmé par la doctrine nouvelle et s'en fait l'apôtre dans sa province. En 1921, à vingt-six ans, il est élu député à Bologne et nommé secrétaire du groupe parlementaire fasciste et membre de la direction du parti.

"Aux côtés de Mussolini, il prépare la "révolution". Dans les journées des 27 au 30 octobre 1922, son rôle est à peu près celui d'un chef d'état-major. Lorsque les 'chemises noires' ont occupé la capitale et que Mussolini a reçu du roi, la mission de former un gouvernement, ce n'est pas à Rome qu'on trouve Grandi, mais à Genève, à la Conférence internationale du Travail, où le Duce l'a chargé de représenter ces "syndicats nationaux" l'une des créations fascistes les plus originales."

Réélu député en 1924, il remplit quelque temps les fonctions de vice-président de la Chambre, puis entre dans le cabinet comme sous-secrétaire d'Etat, à l'intérieur. Dès lors, sa collaboration avec Mussolini devient de plus en plus intime. Lorsque, par la suite, Arnaldo Mussolini, le frère du Duce, écrira une préface aux discours parlementaires de M. Grandi, le titre qui viendra naturellement sous sa plume est celui de "Il Discepolo", le disciple. En 1925, M. Mussolini lui confit le sous-secrétariat des affaires étrangères et, quatre ans plus tard, le ministère. Il a alors trente-quatre ans.

C'est en cette qualité de ministre des Affaires étrangères que M. Grandi a été appelé à la Conférence du désarmement de Genève et à celle de Lausanne. "Au physique, écrit Verax, nous l'avons retrouvé à Genève en 1932 tel que nous l'avions vu à Rome, en 1921, dans les couloirs de Montecitorio. Grand et mince, il a gardé la silhouette et même un peu l'allure du chasseur alpin. Des traits réguliers, mais sans finesse, un teint foncé, de grands yeux sombles qui, même derrière les lunettes, vous regardent bien en face. Mais la barbe inculte, qui donnait au jeune député quelque ressemblance avec le paysan du Danube, est aujourd'hui soumise à une discipline plus régulière."

Son succès dans les Conférences a été dû, pour une bonne part, à son esprit qui tranche sur les traditions et le formalisme diplomatiques. "A Genève, au cours d'un banquet, M. Grandi se leva et dit: "Je revendique, messieurs, pour l'Italie, l'honneur d'avoir, la première entre les nations du monde, ouvert la voie à la réduction des effectifs et à la parité des armements. Les trois Horaces et les trois Curiaces, substitués par la commune volonté des chefs à deux armées rangées en bataille, n'avaient chacun qu'un glaive et qu'un bouclier."

Souhaitons que M. Grandi, qui possède les dons les plus brillants et qui a utilement servi son pays, se pénètre de plus en plus de cette idée qu'une entente entre l'Italie et la France est à la fois une garantie de paix et le plus sûr moyen d'assurer la prospérité des deux nations.

Nous nous joignons à ses nombreux amis et à ses camarades de la presse parlementaire pour lui adresser, à l'occasion de sa brillante élection, nos félicitations les plus sincères et nos voeux les meilleurs.

"L'Ere Nouvelle" écrit à ce sujet:

"M. Charles Morice, est le parfait journaliste de métier, probe et sincère, dont la droiture égale le talent".

DECES

GIROUX. — A Beauport, le 8 octobre 1932, à l'âge de 83 ans et 1 mois, est décédé sieur David Giroux, employé civil, époux de dame Mary Masse.

Avis des funérailles plus tard.

L'assistant (à l'inspecteur de la plage): "Que devons-nous faire au sujet de celle-là? Elle a un petit bout de costume puis il faut attendre un peu avant d'arriver à l'autre bout."
—London Opinion

Carnet Mondain

Ce matin, à dix heures, en l'église de Saint-Dominique, décorée pour la circonstance de palmes, de fougères et d'hydrangées, sera bénit le mariage de mademoiselle Louise Turgeon, fille de M. et madame L.-P. Turgeon, avec M. François Fortier, fils de M. le docteur et madame Massue Fortier. La mariée, qui sera accompagnée de son père, portera une robe de satin "Réal" ivoire avec longue traine doublée de Madona Rouget. Elle tiendra un livre d'heures, souvenir de famille. Mademoiselle Yvette Turgeon, soeur de la mariée, dame d'honneur, portera une robe de crêpe romain "grenade" avec chapeau et souliers de même ton et un petit manchon de fleurs jaunes. Les petites bouquetières, Denyse et Rolande Turgeon, porteront des robes de Madona Rouget avec souliers et chapeaux de même nuance; elles auront chacune un bouquet colonial. M. le docteur Massue Fortier servira de témoin à son fils, et M. Massue Fortier agira comme best-man de son frère. MM. Jean et François Turgeon, Jacques Roland, son cousin, et Raymond Fortier placeront les invités. Madame L.-P. Turgeon, mère de la mariée, portera une robe de crêpe satin noir avec fourrures de renard argenté. Madame Massue Fortier, mère du marié, portera une robe de satin noir avec fourrures de renard argenté. Pendant la cérémonie, le programme musical suivant sera exécuté sous la direction de mademoiselle Stella Lafleur, directrice du choeur des Chanteuses du Rosaire : "Marche nuptiale", de Wagner : mademoiselle Jeanne de Varennes, organiste; "Noël du Mariage", de Choudens : M. Roméo Fagy; "Ave Maria", de Gounod : mademoiselle Marthe Lapointe, avec obligato de violoncelle; "Romance", de Schumann : M. P.-A. Marchand, violoncelliste; "D'un coeur qui t'aime", de Gounod : mesdemoiselles Doré et Dufresne; "Prière à Marie", de Billeton; "Grand Choeur", de Salomé : mademoiselle de Varennes. Après le mariage, une réception sera donnée à la résidence de M. et madame L.-P. Turgeon, avenue des Erables. M. et madame François Fortier partiront ensuite pour un voyage aux Etats-Unis. Pour voyager, madame Fortier portera un costume de tweed marron, garni de renard brun.

L'honorable M. et madame Honoré Mercier sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec.

L'honorable juge Bond, de la Cour d'Appel, est retourné à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec.

Mademoiselle Ida Donohue a reçu à déjeuner, jeudi, en l'honneur de madame Hermann Fortier, de Montréal.

Ce matin, à dix heures, en l'église de Saint-Alphonse de Thetford-Mines, le Révérend Dom Bruno Ward, O.S.B., bénira le mariage de mademoiselle Monique Delâge, fille de M. le docteur et madame Cyrille-B. Delâge, avec M. Dalma Landry, avocat, fils de M. J.-O. Landry. L'autel sera décoré de chrysanthèmes, tandis que chaque banc des invités sera orné d'une boucle de tulle. La mariée, qui entrera à l'église au bras de son père, portera une robe de satin blanc ivoire modèle princesse, avec traine de cour. Son voile de dentelle de Bruges, sera retenu par des fleurs d'oranger. Elle portera un livre d'heures à signets de muguet, souvenir de famille. Mademoiselle Marguerite Delâge sera dame d'honneur de sa soeur. Mesdemoiselles Pauline et Claire Delâge, soeurs de la mariée, Cécile Lacerte, Madeleine Pelletier et Madeleine Roy seront demoiselles d'honneur. Toutes porteront des robes de crêpe romain, bleu turquoise; leur bouquet sera fait de roses talisman. Madame Cyrille Delâge, mère de la mariée, portera une robe de style Patou, couleur Bourgogne. Son bouquet de corsage sera fait de roses thé. M. Louis-Ulric Talbot, C.R., servira de témoin au marié. M. Georges Landry, frère du marié, sera garçon d'honneur, tandis que MM. Antonio Beaudoin et Ashton Tobin, avocats, Gustave Denault, le docteur Jean Lacerte et Jacques Verreault placeront les invités. Un programme musical sera exécuté durant la cérémonie. Après le mariage, M. et madame Delâge recevront à leur résidence. M. et madame Dalma Landry partiront ensuite en voyage de noces pour New-York, Albany et Washington. Pour voyager, madame Landry portera une robe modèle Marie-Antoinette et un manteau garni de renard platine.

M. Jean-François Pouliot, M.P. et madame Pouliot, de Rivière-du-Loup, auront leurs appartements au Roxborough pour le temps de la session.

M. et madame Alphonse Gourdeau et leur famille sont rentrés à Québec après avoir passé quelques mois à Sainte-Catherine.

Mademoiselle Ida Donohue a reçu à l'heure du thé, hier, en l'honneur de mademoiselle Françoise de Varennes, à l'occasion de son prochain mariage. Madame J. de Varennes et madame Emile Bourdon servaient le thé.

Madame Paul Desrochers a reçu, hier après-midi, à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Marguerite Blais, à l'occasion de son prochain mariage. Servaient le thé et les glaces: madame Edouard Morin, madame P.-G. Aubin, mademoiselle Yolande Hudon, aidées de mesdemoiselles Florence Blais, Claire et Mariette Legendre.

Lundi matin, à neuf heures, en l'église de Saint-Jean-Baptiste, M. l'abbé Armand Déry a béni le mariage de mademoiselle Béatrice Bernier, fille de M. et madame L.-D. Bernier, avec M. Jacques Barthe, fils de M. et madame Joseph Barthe. La mariée est entrée dans l'église accompagnée de son père. M. Joseph Barthe servait de témoin à son fils. Un magnifique programme musical a été exécuté au cours de la messe : Entrée, marche nuptiale, "Agnus Dei", chanté par mademoiselle Lucette Têtu; "Panis Angelicus", par mademoiselle Albertine Masse; "Ave Maria", par mademoiselle Diane Barthe; "Mes lèvres brûlantes", par mademoiselle M.-A. Lebel; "O Salutaris", par M. Albert Barthe. M. J.-A. Bernier accompagnait à l'orgue. A l'issue de la cérémonie, il y eut une intime réception chez M. Joseph Barthe. M. et madame Barthe sont ensuite partis pour Montréal et Ottawa.

Mademoiselle Mariette Gagnon, de Sorel, et mademoiselle Sybil Grégoire, de Sherbrooke, assisteront aujourd'hui, à Thetford Mines, au mariage Landry-Delâge.

MM. Charles Stein, Edouard Angers, Jean-Robert Beaudoin, Jacques Miquelon et Jean Langlois, étudiants en droit, assisteront, ce soir à la réception que donnera mademoiselle Marguerite Delâge, à la résidence de ses parents, M. le docteur et madame C.-B. Delâge, de Thetford-Mines.

Sir Neville Cunliffe s'est embarqué hier sur le "Duchess of York" pour retourner en Angleterre.

Madame John Molson, de Montréal, passe quelques jours à Québec, l'invitée de sa tante, Lady Price.

M. et madame Damase Potvin et M. et madame Irénée Masson partent ce matin, en automobile, pour un voyage d'une huitaine aux Etats-Unis. Lundi soir, M. Potvin donnera, au "Boston City Club", une conférence sur le vieux Québec avec projections lumineuses.

M. le notaire H.-P. Smith et sa famille sont revenus de Sainte-Catherine, où ils ont passé la belle saison.

M. Maurice Meunier passe quelques semaines à Montréal, dans sa famille.

Mademoiselle Eleanor Lancaster Château Saint-Louis, est partie pour Norfolk, Vt, où elle passera quelque temps.

Mesdemoiselles Eugénie et Marie Langlais, de Trois-Pistoles, sont en promenade à Québec, les invitées de mademoiselle Marie-Anna Langlais.

Le mardi, dix-huit octobre, à neuf heures, en la chapelle privée de l'église de Saint-Roch, le Révérend Père Martin, O.P., curé de Saint-Dominique, bénira le mariage de mademoiselle Annoncia Dufresne, fille de M. et madame H.-L. Dufresne, avec M. Lucien Morency, fils de M. J.-Arthur Morency, de cette ville. Pas de faire-part.

Mardi, le onze octobre, à huit heures et demie, en l'église de St-Fidèle, M. l'abbé Henri Beaulieu, professeur au Séminaire, bénira le mariage de mademoiselle Irène Têtu, avec M. Fidèle Blouin. La mariée sera accompagnée de son père, M. Wilfrid Têtu, et M. Alphonse Tardif servira de témoin à son beau-frère. Les mariés partiront ensuite pour un voyage à Montréal, à Toronto et aux Chûtes Niagara.

M. et madame A.-A. Boivin et leur famille sont rentrés en ville après avoir passé plusieurs mois à leur résidence d'été, à Kamouraska. M. et madame Boivin et leurs filles, madame (Dr) L.-A. Brochu, du Lac Noir, et mademoiselle Emilia Boivin passent la fin de semaine à Montréal et font le trajet en automobile.

Madame Wilfrid Laberge, de l'avenue des Oblats, et madame Edmond Déry, de l'avenue Salaberry, sont parties pour New-York, où elles passeront une huitaine de jours.

M. J.-E. Beaudoin, de Saint-Charles de Bellechasse, accompagnée de sa nièce, mademoiselle Juliette Chabot, est parti pour Boston.

M. et madame J.-E. Blondeau (née Julie-Anna Huot), de Cap-Santé, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 17 septembre et baptisée le lendemain sous les prénoms de Marie-Blanche-Denise. Parrain et marraine, M. et madame Alex. Huot, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, madame P.-T. Poulin, tante de l'enfant.

Madame Napoléon Tanguay et sa fille, madame A. Lozier, sont parties pour New-York et Atlantic City, où elles passeront quelques semaines.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 8. — Mademoiselle Pauline Sauvé, fille de l'honorable M. Arthur Sauvé, ministre des Postes, et de madame Sauvé, sera au nombre des débutantes de la prochaine saison mondaine.

M. et madame Thomas-C. Dionne, de Westmount, annoncent le mariage de leur fille, Alma, avec M. Alvin-E. Riddell, de Kirkland Lake, Ont., fils de M. et madame R. Riddell, de Parry Sound, Ont. Le mariage sera célébré le mercredi dix-neuf octobre, à huit heures et demie, en l'église de Saint-Léon de Westmount.

Mademoiselle Margot Dufort recevra à l'heure du thé, le dimanche seize octobre, en l'honneur de mademoiselle Françoise Lambert et de son fiancé, le docteur Jacques Fortier.

Mademoiselle Pauline Kent recevra à l'heure du thé, le jeudi treize octobre, en l'honneur de mademoiselle Françoise Lambert, à l'occasion de son prochain mariage.

Madame Henri Béique et sa famille sont revenues de LaSalle, où elles ont passé l'été, et demeurent au Hampton Court.

Le colonel et madame Hamilton Gault, qui ont pris leurs appartements au Ritz-Carlton pendant leur séjour à Montréal, passeront la semaine prochaine à Cartierville, les hôtes du colonel et de madame Gavin-L. Ogilvie. Le colonel et madame Gault visiteront aussi le major et madame A.-E. Ogilvie avant de retourner en Angleterre.

M. et madame Léon-Mercier Gouin ont reçu à dîner, jeudi soir, en l'honneur de M. et madame Lucien Romier.

M. et madame O.-A. Lemieux, d'Ottawa, se sont embarqués jeudi soir, à bord du "Lady Rodney" pour une croisière aux Antilles.

Madame J.-N.-Paul Fournier et ses fils, Paul-Emile Almeyras, et Gabriel-Luc Fournier, sont rentrés en ville après avoir passé la saison à la Pointe-aux-Fourches, où ils occupaient leur chalet "Villa Bianca". Madame Fournier et ses fils occuperont leur résidence du Chemin Sainte-Catherine, durant l'hiver.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 8. — Le major-général l'honorable M. A.-H. MacDonnell, C.M.G., D.S.O., de Toronto, est arrivé à Ottawa et loge au Roxborough.

L'honorable sénateur J.-S. McLennan et mademoiselle McLennan logent au Roxborough pour le temps de la session.

Madame C.-A. Elliott et mesdemoiselles Kay et Ruth Elliott sont de retour de leur résidence d'été, à Fernbank.

Mademoiselle Cecil Bate a reçu à l'heure du thé, mercredi, en l'honneur de sa cousine, mademoiselle Barbara Bate, de Montréal.

M. et madame A.-C. Kains sont de retour d'un voyage à Sherbrooke.

Madame K. Fenwick, de Kingston, Ont., est en ce moment l'invitée de sa soeur, mademoiselle Pennington MacPherson.

Mademoiselle Marie-Reine LaPerrière a reçu à l'heure du thé, lundi, le trois, au Château Laurier, en l'honneur de mesdemoiselles Aline et Gaby Racine, et de mademoiselle Antoinette Gagnon, de Québec.

LA MAISON
J.-E. LIVERNOIS, LTEE

Pour nous rendre au désir de nos nombreux clients de même que du public en général, et encouragés par le succès obtenu l'an dernier, nous avons décidé qu'à partir du 15 octobre 1932 au 1er février 1933, de continuer notre prime de photographie aux conditions suivantes :

GRATUITEMENT

Une photo de 8 x 10 ou deux 4 x 6 gratuitement pour chaque montant d'achats de $5. au comptant, à nos magasins et au prix du détail seulement. Aux clients de conserver leurs factures.

COURS "DENNISON"

La Librairie Garneau Limitée, Succursale St-Roch.

a le plaisir d'annoncer aux dames et demoiselles qu'à partir de jeudi après-midi de cette semaine et tous les jeudis suivants, nous reprendrons les cours "DENNISON" et nous enseignerons à fabriquer des jolies choses telles que fleurs, paniers, abat-jour, etc., avec les matériaux "Dennison". Vous êtes cordialement invitées. Les cours sont gratis.

LIBRAIRIE GARNEAU Ltée

Tél. : 8981. 52, rue de la Couronne

L'argent est rare cependant elle a de belles toilettes

"Vous avez toujours l'air de sortir d'une carte de modes. Pourtant vous n'êtes pas riche. Comment faites-vous ?" demandaient toujours les voisines de Mme Burnette à celle-ci. Un jour, elle leur dit : "Mon secret est bien simple. Quand mes robes, mes blouses et mes sous-vêtements deviennent fanés à force d'être lavés, je leur redonne une belle couleur en les rinçant simplement dans des Nuances Diamant.

Ces merveilleuses nuances sont faites avec des Teintures Diamant qui, vous le savez, sont les meilleures teintures qui soient fabriquées pour couleurs foncées. Les Nuances Diamant sont pour les couleurs pâles. Elles n'exigent pas de bouillage et elles durent en dépit de blanchissages répétés.

Tout ce que vous avez à faire est de rincer ce que vous voulez nuancer dans les Nuances Diamant. De cette manière, vous obtiendrez des nuances magnifiques. Comme vous voyez, dit Mme Burnette, il est aussi facile pour vous que pour moi d'avoir de belles toilettes."

Votre Intérieur
par
Roger Dussault
199 rue St-Jean Tél:2-5462

Téléphone 2-1847

C.-A. GAUCHER
appareils pour difformités, ceintures abdominales, supports pour pieds plats, etc.
— aussi —
les derniers modèles de jambes artificielles "HANGER NATURE RIVALS".
84, rue St-Valier

Ne Jetez Pas
Vos vieilles fourrures, elles ont de la valeur. Nous les échangeons sur votre manteau neuf.
FOURRURES BELVEDERE, Ltd
FRANCOIS COTE, Gérant.
377, rue St-Jean. Tél. 2-4486

SAVEZ-VOUS QUE
Votre vieux manteau de fourrures vous aide à en avoir un neuf et peut vous servir d'acompte sur les plus nouvelles coupes que nous garantissons.
HENRI POITRAS
Marchand de Fourrures
Tél.: 6594 :—: 70, rue Dolbeau (près des Franciscains)
QUALITE, COUPE, SERVICE

LA MAISON HENRI DUCLOS ATMSTER ANNONCE
à sa nombreuse et distinguée clientèle et au public en général que
M. Lucien Duclos
du New-York School of Interior Decoration
est maintenant en charge de
Notre Département de Décoration Intérieure
qui s'occupe de
Décoration intérieure, Confection de Tentures, Draperies et Rideaux.
PRIX TRES MODERES
SATISFACTION ASSUREE

Nous avons en magasin un grand choix de marchandises exclusives que vous ne sauriez trouver nulle part à Québec.

Si vous avez l'intention d'apporter des changements dans la décoration de votre logis, nous aurons grandement plaisir à vous aider de nos suggestions. Nous vous fournirons sans charge tous les détails dont vous pourrez avoir besoin.

Faites l'essai de notre département de décoration intérieure et vous ne serez pas désappointés.

HENRI DUCLOS LIMITÉE
MEUBLES -- TAPIS -- DRAPERIES
68 de la Couronne, 272 Boulevard des Fossés

VENTES SPECIALES D'AUTOMNE
Au Magasin T.-D. DUBUC 214-218 Rue St-Jean
Les Nouveautés d'Automne et Hiver sont à l'Etalage par tout le magasin avec Prix Spéciaux et d'occasion dans toutes les lignes.

Robes et Costumes de Dames
Nouveaux et élégants modèles d'automne, tricot Jersey de laine et laine et soie. Tailles pour dames et jeunes filles. Valeurs de $6.00 à $9.00. Prix spécial, au choix $3.95

ROBES POUR FILLETTES
Jolis et nouveaux modèles en robes et jersey de laine de couleurs et styles variés. Pour âges de 6 à 14 ans. Notre prix spécial de vente $1.98

Costumes Tricot Laine Fantaisie (MESH)
Toutes nuances nouvelles, styles nouveaux, modèles trois pièces. Tailles assorties pour dames. Prix spécial, au choix pour..... $5.49

Nouvelles Robes pour Dames
Elégants modèles en robes de crêpe Rushanora, qualité pesante, dernière nouveauté de Tissu et de styles, manches courtes et manches longues. Tailles assorties de 16 ans à 44. Au prix spécial de $6.95

BAS DE SOIE
BAS de soie et chiffon de soie noirs et couleurs nouvelles, pointures pour dames, 8 1-2 à 10. Valeur actuelle $1.00. Prix de vente, la paire ..... .69

BAS GUETRES POUR DAMES
Nouveaux BAS guêtres en bon cachemire de laine, dans les tons de drab foncé, gris et noirs, haut de jambe avec élastique. Pointures 8 1-2 à 10. Prix spécial $1.49

BAS LAINE ET SOIE
Un beau choix de BAS de cachemire laine et soie, noirs et couleurs en demande. Pointures 8 1-2 à 10. Pour dames. Valeurs de 50c à $1.50 la paire. Au choix dans le lot depuis, la paire ..... .29 à .98

Au Comptoir des Messieurs

CHAPEAUX DE FEUTRE POUR HOMMES
2 beaux lots de CHAPEAUX en feutre, couleurs et formes nouvelles dans toutes les pointures. Valeurs pas moins de $2.50 et $4.00. Pour, au choix ... $1.69 et $2.50

CHEMISES NEGLIGEES POUR HOMMES
Un assortiment varié en chemises de percale et Broadcloth uni et à dessins fantaisie. Styles 1 et 2 collets attachés ou séparés au choix. Pointures 13 1-2 à 17. Valeurs $1.50 et $2.25. En vente chac. .95 et $1.49

CASQUETTES D'AUTOMNE
Un beau choix de nouvelles CASQUETTES en Tweed mélangé, couleurs et formes nouvelles pour hommes, jeunes gens et garçons. Valeurs de $1.00 jusqu'à $1.50. Au choix, chacune ..... .75 et .98

SWEATERS DE LAINE POUR HOMMES ET GARCONS
Un nouveau choix de GILETS SWEATERS en laine fantaisie couleurs variées. Tailles assorties pour hommes et garçons. Valeurs de $1.50 jusqu'à $2.25. Un seul prix, à choisir. $1.00

SOUS-VETEMENTS POUR DAMES
CAMISOLES et BOUFFANTS de cachemire uni et cachemire et soie. Tailles assorties. Valeurs de 45c. En vente le morceau à. . .29
CAMISOLES et BOUFFANTS Cachemire, couleur naturelle, modèles à manches longues pour enfants et fillettes. spéciaux Prix .33 à .59

SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES
CAMISOLES et CALECONS en merino, couleur naturelle tailles : 34 à 44. Valeurs de $1.00. Prix de vente à ..... .69
CAMISOLES et CALECONS ouatés (fleece), Tailles 34 à 44 au prix spécial de..... .59

ECHARPES NOUVELLES POUR DAMES
TRICOT de laine, couleurs fantaisie à couleurs combinées et doublées de crêpe. Les dernières nouveautés au prix spécial de 1.49
GANTS.— Un lot spécial de GANTS de chamoisette gris et drab, avec poignets fantaisie pour dames. Valeurs jusqu'à 50c pour .... .15

FLANELLETTE blanche et couleur à lingerie, largeur 27 pouces. Valeur de 20c. En vente à ..... .12
COTON circulaire non blanchi pour oreillers, qualité pesante. Valeur de 35c pour ..... .19
TOILE à nappe blanche et à bordure couleur, 54 pouces de largeur, qualité de 55c la verge pour..... .39
VELOURS à portières, Rideaux et à Draperies. Une verge de large. Valeur de $1.25 la verge pour..... .69

TISSUS POUR ROBES
CREPES de soie, Crêpes de laine, Crêpes laine et soie, tweed mélangé, les dernières nouveautés. Voyez nos lignes spéciales à..... .69, .98 et $1.95

HABITS de LOUAGE
HABITS de Gala pour mariages, banquets, réception, etc. Notre spécialité. Tout habit est nettoyé à sec et désinfecté après chaque usage.

TISSUS A MANTEAUX
TISSUS mélangés, diagonals, Brotdcloth Shongas, ect., et noirs et couleurs nouvelles, depuis ..... $1.49 à $2.95

Pour annoncer notre . . . .
VENTE ANNUELLE A UN DOLLAR
AUJOURD'HUI ET LUNDI
Voyez nos vitrines !
Cyrille Duquet Ltée
BIJOUTIERS 3 rue St-Jean

VOTRE ADRESSE pour LES MOIS D'HIVER
CLARIDGE
Les plus beaux Appartements à des prix raisonnables
Une visite vous convaincra

Pourquoi Souffrir ?

Cors, callosités, oignons, ongles incarnés, difformités, etc. Traitement sans douleurs.
J.-A. BOUCHER M. CP.
58 Côte du Palais Tél. 2-2183

AMICALE N.-D. DE LA PROTECTION

Les anciennes élèves du couvent Notre-Dame de Jacques-Cartier qui sont membres de l'Amicale de Notre-Dame de Protection, ou qui désirent le devenir, sont priées de prendre note que la réunion annuelle de leur société aura lieu dimanche après-midi, le 9 octobre, à 2 h. et quart, au couvent, 130, Boulevard Langelier.

Les nouvelles conseillères seront présentées au cours de la séance par le conseil sortant de charge.
LA SECRETAIRE.

Fabrication perruques pour dames, messieurs, perruques pour théâtre.
Mlle A. PAGEAU
261, rue St-François
Tél. 8294

LE DINER ANNUEL
DU JOUR D'ACTIONS DE GRACES
sera donné dans la salle principale du
CHATEAU FRONTENAC
LUNDI, le 10 OCTOBRE
Deux dollars par couvert.
Programme musical approprié.

Démonstration du Corset 'Gossard' au Salon de Melle G.-A. Roy
24, St-Stanislas
Lundi, Mardi et Mercredi, les 10, 11 et 12 octobre.

Les nouvelles robes collantes requièrent un corset parfaitement compris de manière à donner à la silhouette une continuité de ligne harmonieuse et souple.

Les nouvelles créations du "Gossard" s'adaptent de façon précise, laissant aux mouvements toute la liberté et aux toilettes toute leur élégance.

Mlle D. McLean, de la Cie H.-W. Gossard
sera heureuse de vous renseigner sur le choix de votre corset. Vous pourrez faire un appointement en appelant le No 2-6598.

GOSSARD

Le ton est toujours lourd à Montréal. --- La production canadienne de chaussures a fortement augmenté en août

UNE NOUVELLE BAISSE DANS LES PRIX DU BLE A CHICAGO ET WINNIPEG EST MAL VENUE A NEW YORK

LA BOURSE A SUBI UN RECUL MOYEN DE 3 PTS

Le marché américain a défoncé le palier minimum établi le mois dernier. — La moitié de l'avance depuis juin a été perdue.

LES MOYENNES

(Serv. de la Presse Associée)

New-York, 8. — (Par John L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée) La Bourse a défoncé le palier minimum qu'elle avait établi le mois dernier et fléchi de plus de trois points en moyenne durant la séance d'hier. La lourdeur du blé forme un contraste frappant avec ce que l'on entendait dire il y a deux semaines dans les salles de dépêches à l'effet que le froment se rallierait d'une façon sensationnelle. Le marché ouvrit un peu plus fort, perdit le terrain gagné et ferma plus faible après s'être rallié légèrement peu de temps avant la clôture. Le roulement a été de 2,290,800 actions. Les joueurs professionnels ont eu le contrôle du marché mais il y a eu de la liquidation chez les gens qui avaient acheté des titres aux plus hauts cours de septembre. Comme les changes étrangers étaient vigoureux, on en a déduit que les ventes des comptes étrangers ont probablement contribué aussi à la baisse.

U. S. Steel a reculé de 3 points tandis que le titre privilégié a cédé 4 1-2 points, bien que l'on parlait d'une augmentation substantielle dans les commandes non remplies de septembre. American Can, American Telephone, Allied Chemical, Case, Harvester, Borden, Westinghouse, National Biscuit et quelques titres de chemins de fer ont reculé de 2 à 3 points. Union Pacific a fléchi de 4 3-4 points.

Wall Street explique la baisse de cette semaine en disant que les affaires sont appelées à décliner maintenant parce que l'activité saisonnière est pratiquement terminée et que les titres mobiliers ont probablement escompté un peu trop vigoureusement les probabilités d'une reprise immédiate des affaires. On disait aussi que les acheteurs européens de valeurs américaines perdent de l'enthousiasme. La moyenne de 90 titres a coté hier 55.8 à rapprocher de son minimum de 58.3 établi le mois dernier. Le marché se trouve donc avoir perdu à peu près la moitié de l'avance réalisée depuis juin. 649 titres ont fait leur apparition sur le tableau. 57 ont avancé, 522 ont reculé et 100 sont demeurés inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc. Copyright, 1932 :

	50 ind	20 c.f.	20 uti	90 t.
Hier	53.9	27.2	88.0	55.8
Avant-hier	57.0	29.8	92.6	59.0
Sem. dern.	62.1	34.7	98.0	64.2
Mois dern.	72.3	38.9	111.0	73.9
1931	75.3	47.5	113.2	77.7
1929	239.7	157.1	328.3	241.7
192q	140.6	123.0	127.6	131.9
Haut 1932	72.3	39.8	111.0	73.9
Bas 1932	35.1	13.2	51.8	35.0
Haut 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931	60.0	30.8	92.8	61.3
Haut 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Bas 1930	112.9	86.4	146.5	114.7

Nouvelles du Jour

Les fabriques de chaussures du Canada ont produit 1,708,-359 paires durant août 1932 comparativement à 1,379,484 paires durant juillet 1932 et à 1,627,006 paires durant août 1931.

* * *

L'industrie canadienne de la fabrication des automobiles a produit durant 1931 pour une valeur de $59,674,345, au lieu de $101,677,487, durant 1930.

* * *

L'agence locale Bradstreet rapporte que les conditions des affaires sont toujours stables à Québec.

* * *

Tableau des indices généraux des affaires pour la semaine finissant jeudi, le 6 octobre 1932.

NEW ENGLAND POWER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Boston, 8. — La New England Power Association, une division de l'International Hydro-Electric System, rapporte que sa production totale d'énergie électrique a été de 35,972,000 heures kilowatt, en augmentation de 1.9 pour cent sur la production de la semaine correspondante de 1931. C'est le plus fort gain hebdomadaire enregistré depuis janvier.

LA PRODUCTION DES CHAUSSURES

Les fabriques canadiennes ont produit 1,708,359 paires de chaussures durant août 1932, en augmentation sur juillet 1932.

ET AOUT 1931

Ottawa., Ont ., 8. — La production des chaussures de cuir au Canada s'est chiffrée durant le mois d'août 1932 à 1.708.359 paires, ce qui se trouve être la plus forte production mensuelle de l'année courante à l'exception de celle de mars qui en avait été supérieure de 11.000 paires environ. La production d'août 1932 a démontré une augmentation de 328,875 paires sur celle de juillet 1932 et une augmentation de 81,333 paires sur la production du mois d'août 1932. La production des chaussures de femmes s'est élevée durant août 1932 à 863,149 paires, soit à51 pour cent de la production totale du Canada pour le même mois. La production des chaussures d'hommes a représenté 27 pour cent du total et la production des chaussures d'enfants a représenté 22 pour cent du total. Il y avait 180 fabriques de chaussures en opérations au Canada durant le mois d'août 1932. 176 fabriques ont fourni leurs rapports au Bureau Fédéral de la Statistique pour le mois sous revue. Les fabriques qui ont fourni leurs rapports à Ottawa étaient reparties comme suit : 2 dans la Nouvelle Ecosse, 4 dans le Nouveau Brunswick, 99 dans le Québec, 64 dans l'Ontario, 2 dans le Manitoba, et 5 dans la Colombie Britannique. Trois fabriques du Québec et une fabrique de l'Ontario n'ont pas fourni leurs rapports au Bureau des Statistiques.

Durant les huit premiers mois de l'année courante, la production canadienne de chaussures s'est élevée à 12,217,428 paires, ce qui fait une moyenne de 1.527.179 paires par mois, alors qu'elle avait été le 12,062.805 paires durant la période correspondante de 1931 alors que la moyenne mensuelle était de 1,507,851 paires.

Le Canada a importé 36,386 paires de chaussures durant le mois d'août 1932 au lieu de 22,487 paires durant juillet 1932 et de 86,915 paires durant août 1931. Les exportations canadiennes de chaussures se sont chiffrées durant août 1932 par 1.474 au lieu de 2,065 paires durant juillet 1932 et de 1,599 paires durant août 1931. Plus de la moitié des exportations canadiennes de chaussures durant août 1932 était dirigée vers les îles St-Pierre et Miquelon.

RAPPORT DE BRADSTREET

L'agence locale Bradstreet rapporte que les conditions sont toujours stables à Québec et dans le district, l'amélioration graduelle étant maintenue. Cette remarque ne s'applique pas cependant à la construction qui désappointe toujours. Cette situation se reflète sur les commerces qui dépendent de la construction. On ne peut pas s'attendre à une amélioration des affaires dans les districts ruraux tant que les prix des produits agricoles ne seront pas plus élevés. On remarque dans certains quartiers, une tendance à encourager la marchandise de bonne qualité de préférence à la marchandise commune mais on ne peut pas dire encore que la chose se généralise. Si la confiance du public continue de revenir, plusieurs achats dans le détail pourrent être faits qui ont été différés jusqu'à présent à cause de la nervosité des gens. L'augmentation dans les achats ne peut être que graduelle cependant à cause de la réduction générale dans le pouvoir d'achat.

COMMENTAIRES de BOURSE

"CE QU'ON DIT A MONTREAL"

Bell Telephone Co.

Les ventes qui ont été faites personnellement par les employés de la compagnie de téléphone Bell du Canada durant les huit premiers mois de l'année courante ont contribué un apport de plus d'un million de dollars aux revenus de la compagnie. C'est deux foir le montant que les ventes personnelles des employés avaient rapporté durant la même période de l'année dernière. Le chiffre exact de ces revenus a été de $1,044,971, jusqu'à présent cette année au lieu de $533,800 en 1931. Des augmentations ont été enregistrées à chaque mois à l'exception du mois d'août alors que les ventes se chiffrèrent à $80 958. au lieu de $90 100. durant le mois correspondant de 1931. La compagnie Bell du Canada n'a pas donné de renseignements officiels au sujet du chiffre de ses revenus actuels, mais on croit que ses recettes nettes ont été inférieures à venir jusqu'à présent à celles de la période correspondante de 1931. L'an dernier, Bell Telephone n'avait pas gagné tout à fait son dividende et l'on croit que ce sera encore la même chose cette année.

Brazilian Traction.

Le Financial Times écrit que la révolte ayant pris fin au Brésil, on se demande si la compagnie Brazilian Traction Light and Power Company sera en mesure de payer son dividende du mois de décembre en argent. Cela dépendra probablement de la rapidité avec laquelle les fonds pourront être échangés pour des dollars. Durant quelque temps, la compagnie Brazilian Traction a payé son dividende partie en argent et partie en actions. Les paiements ont été faits en actions durant les derniers trimestres par suite des difficultés provenant du change. Cela ne provenait pas tant de l'escompte sur le milreis que de la faible quantité de fonds brésiliens qui pouvait être échangée pour des devises étrangères. La révolte de Sao Paulo a nui aux exportations du Brésil durant plusieurs mois et elle n'a pas été pour améliorer les conditions du change.

Beauharnois Power.

Les détenteurs des obligations de Beauharnois Power Corporation ont droit de recevoir depuis le 1er octobre dernier un boni de 5 actions ordinaires sans valeur au pair de classe A de la compagnie pour chaque obligation de $1,000. Cette transaction représente un total de 150,-000 actions mais elle n'augmente pas le nombre des actions en circulation qui se chiffre actuellement par 1,799 995 actions. De plus, les obligataires peuvent exercer d'ici le 1er octobre 1937 le droit d'acheter au prix de $35. par action 20 actions ordinaires de la classe B entièrement acquittées pour chaque obligation de $1,000. Etant donné que les actions de la classe A sont cotées actuellement environ 1 7-8, il est peu probable que les actions de la classe B soient émises pour d'ici quelque temps.

Canadian Car Company.

W.-W. Butler, résident de la Canadian Car & Foundry Company, a nié que des négociations aient été faites entre la Canalian Car et la Russie soviétique, ou les représentants de cette république concernant la vente à la Russit de matériel roulant de chemin de fer fabriqué au Canada. Il y a quelque temps des efforts furent tentés par la Russie en vue d'acheter au Canada des instruments aratoires et du matériel roulant de chemin de fer mais l'attitude défavorable du gouvernement canadien à ce sujet a mis fin aux ouvertures. On dit que la Canadian Car aurait reçu une commande de $3 500,000. Le Wall Street Journal qui publie cette nouvelle ajoute qu'en dépit de la transaction que vient de conclure l'Aluminum Company of Canada avec le gouvernement soviétique, le gouvernement du Dominion n'a pas changé d'attitude en ce qui concerne l'achat par la Russie de matériel roulant de chemin de fer au Canada.

Toronto. Ont., 8. — La Bourse de Toronto a annoncé qu'elle permettait l'achat et la vente des actions ordinaires et privilégiées de l'Abitibi Power & Paper Company en dépit des procédures de liquidation qui sont en cours.

TABLEAU DES INDICES GENERAUX DES AFFAIRES

Compilé par Maurice Turgeon, rédacteur financier

8 OCTOBRE 1932

	Chiffres les plus récents	Semaine préc.	Année dernière
TRANSPORT—			
Chargements de wagons	51,915	55,523	54,085
Recettes du C. N. R. (brutes)	$ 5,233,727. (9 jrs.)	$ 3,578,030.	$ 4,627,021. (9 jrs.)
Recettes du C. P. R. (trafic)	$ 4,760,000. (9 jrs.)	$ 3,157,000.	$ 3,852,000. (9 jrs.)
FINANCE—			
Compensations bancaires ville de Québec	$ 5,297,177.	$ 3,476,892.	$ 5,804,590.
Prêts aux courtiers de New-York	$ 426,000,000.	$ 425,000,000.	$ 1,001,000,000.
Argent à vue à N.-Y.	2%	2%	1½%
Dollar canadien à N.-Y.	$0.90⅞	$0.90¾	$0.89
Livre sterling à Montréal	$3.7998	$3.8020	$4.48
Franc à Montréal	$0.0431	$0.0431	
		Mois préc.	Année dernière
Dépôts d'épargnes	$ 1,366,546,598.	$ 1,363,172,444.	$ 1,461,091,577.
Dépôts courants	$ 475,360,461.	$ 462,087,114.	$ 568,462,418.
Prêts à vue au Canada	$ 114,071,418.	$ 111,928,646.	$ 158,630,062.
Prêts courants au Canada	$ 1,004,018,372.	$ 1,028,450,440.	$ 1,127,280,857.
Débits de banques	$ 2,175,590,512.	$ 2,202,785,422.	$ 2,400,403,969.
Débits banques Prov. de Québec	$ 647,449,140.	$ 693,358,378.	$ 761,757,358.
Déb. banques ville de Québec	$ 54,284,722.	$ 47,379,706.	$ 66,047,459.
Faillites	175	176	152
Faillites Prov. de Québec	72	61	50
Passif des faillites	$ 2,986,840.	$ 3,794,281.	$ 2,511,041.
Passif des faillites Prov. de Québec	$ 1.008.000.	$ 1,086,503.	$ 868,000.
Ventes d'assurances	$ 28,124,000.	$ 34,226,000.	$ 35,438,000.
Ventes d'assurances, Prov. de Québec	$ 8,533,000.	$ 9,924,000.	$ 10,376,000.
Ventes d'obligations	$ 8,738,523.	$ 27,317,717.	$ 2,001,639.
TITRES DE BOURSE—		Semaine préc.	Année dernière
Ventes à N.-Y. parts (1 s.)	8,607,042	9,731,640	17,816,301
Ventes à Montréal, parts (1 sem.)	54,026	47,056	106,528
Moyenne de 90 titres à N.-Y. (Ass. Press-Stand. Statistics)	59.0	64.3	78.7
Moyenne des titres à Montréal et Toronto	56.7	56.8	60.8
Moyenne des titres miniers	60.7	59.7	54.8
INDUSTRIES FONDAMENTALES—		Mois préc.	Année dernière
Fer en gueuse (Ts)	5,992	7,317	23,212
Acier en loupes (Ts)	26,710	27,506	52,491
Automobiles	4,067	7,472	4,544
Permis de construction	$ 3,331,278.	$ 4,227,173.	$ 8,201,879.
Permis de cons. Prov. de Québec	$ 1,145,111.	$ 2,120,252.	$ 2,500,138.
Permis de construction ville de Québec	$ 99,291.	$ 240,680.	$ 251,960.
Contrats de construction	$ 9,646,500.	$ 12,688,500.	$ 33,658,400.
Contrats de construction, Province de Québec	$ 3,474,900.	$ 6,857,800.	$ 11,044,600.
Charbon (Ts)	720,478	652,587	760,127
Coke (Ts)	120,936	127,168	132,017
Chaussures (paires)	1,708,359	1,379,484	1,627,006
Energie électrique (h. k.)	1,231,013,000	1,156,439,000	1,256,149,000
Papier à journal (Ts)	157,919	142,491	165,124
EMBAUCHAGE—			
Indice général du Canada	86.0	86.3	107.1
Ind. gén. Prov. de Québec	85.3	84.4	109.8
Ind. gén. ville de Québec	105.8	101.0	123.2
AGRICULTURE—		Semaine préc.	Année dernière
Prix blé oct. Winn. (Bu)	$0.48⅝	$0.49⅜	$0.53⅝
Stocks de blé, élév. (Bx)	174,434,070	153,333,565	121,238,828
Exportations de blé (Bx)	6,654,701	4,223,875	3,241,927
Prix du beurre (lb)	$0.21½	$0.20½-$0.21	$0.20-$0.20¼
Prix du fromage (lb)	$0.11	$0.10⅞-$0.11	$0.12½-$0.12¾
Prix des oeufs frais aux détaillants (Dz)	$0.39	$0.35	$0.42
Prix pommes de terre blanches de Montréal (sac)	$0.50	$0.40-$0.60	$0.40-$0.50
		Mois préc.	Année dernière
Indice des prix de gros	66.9	66.8	70.0
METAUX—			
Or au Canada (onces)	247,894	270,526	227,898
Or Prov. Québec (onces)	28,000	37,145	26,636
Argent au Canada (onces)	1,310,573	1,418,384	1,419,353
Argent Prov. Qué. (onces)	39,661	50,394	46,408
Amiante au Canada (Ts)	9,331	7,171	13,079
Amiante Prov. Qué. (Ts)	9,331	7,171	13,079
Ciment Canada (barils)	566,992	530,504	1,242,864
Ciment Prov. Qué. (barils)	267,128	242,931	586,247
Cuivre au Canada (lbs)	18,090,417	20,669,800	23,676,241
Nickel au Canada (lbs)	2,959,231	3,162,310	5,309,456
Plomb au Canada (lbs)	22,456,497	20,150,399	24,139,013
COMMERCE ETRANGER—			
Importations de marchandises	$ 36,527,262.	$ 35,710,571	$ 47,308,079.
Exportations de marchandises	$ 41,855,122.	$ 43,031,671.	$ 49,894,363.
Exportations de papier à journal	$ 7,251,752.	$ 6,289,600.	$ 8,416,977.
Importations de chaussures (paires)	36,386	22,487	86,915
Import. de charbon (Ts)	1,198,210	1,054,454	1,488,880
Exportations d'énergie électrique (h. k.)	69,192,000	58,989,000	99,780,000

NOTES & BRÈVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

La production de l'acier en billes s'est chiffrée durant septembre 1932 par 975,061 tonnes au lieu de 832,402 tonnes durant août 1932 et de 1,545,401 tonnes durant septembre 1931.

Union Oil Company of California a gagné 28 cents par action durant le troisième trimestre de 1932 au lieu de 30 cents durant le trimestre correspondant de 1931.

United Light and Power a gagné 65 cents par action durant l'année finissant le 31 août 1932 au lieu de $1.44 durant l'année précédente

Les actionnaires ordinaires de U S. Steel se chiffraient à 190 284 le 1er octobre 1932 au lieu de 190,024 le 1er septembre 1932 et de 186,981 le 31 mars 1932.

Le volume moyen quotidien de crédit de la Federal Reserve en circulation durant la semaine du 5 octobre 1932 a été de $2,242,000,000. en diminution de $9 millions sur la semaine précédente, mais en augmentation de $485 millions sur la semaine correspondante de 1931.

Ottawa, Ont., 8. — Les stocks de beurre de fabrique qui étaient entreposés à Montréal le 1er octobre 1932 se chiffraient à 13.685.739 livres d'après le Bureau Fédéral de la Statistique. Les stocks de beurre de ferme étaient à la même date de 82 023 livres ceux de fromage étaient de 14.173 310 livres, les stocks d'oeufs de 2.678,370 douzaines, d'oeufs frais de 620.097 douzaines et les stocks d'oeufs gelés de 464,779 douzaines.

LETTRE DE FERMETURE

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

LAIDLAW & COMPANY. -- Bien des gens s'étonnent de la tenue actuelle de la Bourse et l'on semble plutôt pessimiste sur le parquet. La politique joue un rôle important sur le marché de sorte que cela crée de l'incertitude. Nous croyons que les titres seront irréguliers demain.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 8.— Le ton a été meilleur sur la place de Londres, hier, à cause de nouveaux achats. Les titres les mieux cotés et les valeurs industrielles ont avancé à cause de la déclaration de Neville Chamberlain laissant anticiper de nouvelles économies dans l'administration du pays.

LE BLE FERME A 48 1-4 CENTS HIER A WINNIPEG

Le marché canadien a fléchi de 3-8 à 1-2 cent le boisseau et des reculs plus importants ont été subis par Chicago.

MARCHES DIVERS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 8. — Le marché du froment a été plus faible hier à cause du désappointement provenant des cables étrangers et de ventes peu considérables pour l'exportation. En clôture, les options se trouvaient avoir perdu de 3-8 à 1-2 cent. Le blé d'octobre a fermé à 48 1-4 cents, le blé de novembre à 49 3-8 cents, le blé de décembre à 50 1-2 cents et le blé de mai à 55 3-8 cents. Les ventes des élévateurs n'ont pas été très fortes mais comme elles étaient régulières et que la demande n'était pas suffisante, les prix ont eu tôt fait de fléchir. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Oct	42½ à ⅝	48⅝	48¼	48¼
Nov	49½	49¾	49⅜	49⅜
Dec	51 à 50¾	51	50½	50½ ½
Mai	56 à 56⅛	56⅛	55½	55⅜
AVOINES:				
Oct	23⅞ à 24	24	23⅛	23⅛
Dec	22⅝ à ½	22⅝	22⅛	22⅛
Mai	26 à 26⅛	26⅛	25⅝	25⅝
ORGE:				
Oct	24	24⅜	23⅞	24
Dec	25⅛	25¼	25⅛	25V
Mai	28¾	28⅞	28⅜	28⅝
LIN:				
Oct	70⅜	70⅜	69½	69½
Dec	73	73	71½	71½
Mai	78 à 77¾	78	77	77
Nov	72	72	70¾	70¾
SEIGLE:				
Oct				29
Dec	30⅝	30⅝	30½	30⅝
Mai	35½	35½	35⅜	35½

A CHICAGO

Chicago, 8. — Le blé, le maïs et le seigle ont touché de nouveaux cours minima pour la saison courante à cause de l'exécution d'ordres de vente à prix fixe. Quelques opérateurs qui avaient vendu le blé à découvent le rachetèrent hier ce qui constitua le seul support du marché. Le blé a reculé de 1-2 à 7-8 de cent, le maïs a perdu 1-4 de cent ou il a gagné de 1-8 à 1-4 de cent, les avoines ont fermé inchangées ou en mieux d'une fraction de cent et les provisions ont fermé inchangées ou en mieux de 5 cents. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Dec	50½ à ¾	50¾	49¼	49⅞ 50
Mai	55½ à ⅝	55⅝	54⅜	54⅞ 55⅛
Juil	56⅜ à ½	56⅝	55⅝	56⅛
MAIS:				
Dec	26¼ à ⅜	26½	25⅞	26¼
Mai	31¼ à ⅜	31⅜	30¾	31
Juil	32⅜ à ¾	32¾	32	32½
AVOINES:				
Dec	15¾	15⅞	15⅝	15¾ ⅞
Mai	18⅝	18⅝	18⅜	18⅝
SEIGLE:				
Dec	33	33	32¼	32½
Mai	36¼	36½	35¾	36

MARCHES DIVERS

Montréal, 8.—Les oeufs ont haussé d'une fraction de cent à Montréal. Les oeufs frais extras de l'Ontario ont cote 31-34 cents, les premiers 24-25 cents et les seconds 16-17 cents. Les arrivages ont été de 750 caisses. Les arrivages de beurre ont été de 1,386 boites et les arrivages de fromage de 6,469 boites.

LE TABLEAU DES INDICES

Nos lecteurs remarqueront qu'à partir de ce matin, notre tableau des indices généraux des affaires donne les indications : Ts pour tonnes, Bu pour boisseau, Bx pour boisseaux, Lbs pour livres, h.k. pour heures kilowatt, dz, pour douzaines, onces, paires, etc., expliquant en quelle unité se trouve compilé tel ou tel chiffre. La suggestion nous a été faite ces jours derniers par quelqu'un qui suit attentivement ce tableau et nous nous empressons d'y souscrire. Comme par le passé, les chiffres indiquant des sommes d'argent sont précédés du signe $.

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 8. — Le dollar canadien a fermé inchangé à 90 7-8 cents sur le marché du change de New-York après avoir ouvert à ce même cours. La livre sterling a fléchi de 7-16 de cent au cours de $3.45 7-16 après avoir ouvert à $3.45 3-8. A Montréal, la livre sterling a fermé à $3.7998 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 10 pour cent.

LE CURB A SUBI PLUSIEURS RECULS

Des pertes d'un quart de pt ont été enrégistrées par B. A. Oil, International Petroleum, Distillers Seagram, etc.

NORANDA STABLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 8. — Plusieurs titres ont réagi sur la Petite Bourse de Montréal. Des reculs d'un quart de point chacun ont été subis par British American Oil à 9, International Petroleum à 10 3-4, Distillers Seagram à 6 et Hiram Walker à 5 3-4. Diminion Stores a fléchi d'un point à 17 tandis que des reculs d'un huitième de point ont été subis par Beauharnois Power à 1 3-4 et Hiram Walker privilégié à 9 3-8.

Dans le compartiment des valeurs minières, Noranda a été stable à $19.50 et Teck Hughes a fermé inchangé à $3.30. Siscoe a reculé de 2 cents à 70 cents, Sullivan a cédé 2 cents à 12 cents et Moss a reculé d'une cent à 25 cents.

LA FABRICATION DES AUTOMOBILES

L'industrie canadienne a produit pour $59,674,345 d'automobiles durant 1931 au lieu de $101,677,487 durant 1930.

IMPORTATIONS

Ottawa, Ont., 8. — La valeur de la production de l'industrie canadienne des automobiles s'est chiffrée durant l'année 1931 par $59,674,345., ce qui représente une diminution de 41 pour cent sur la valeur de $101,-677,487. pour la production de cette industrie durant l'année précédente. Ce chiffre représente également un nouveau minimum pour l'industrie depuis l'année 1917. La production des automobiles proprement dite fut de 82 559 voitures d'une valeur de vente à l'usine de $52,-964,936. Durant l'année 1930, la production des automobiles avait été de 153,372 voitures d'une valeur de $91,766,806. Le prix moyen d'une automobile à l'usine a été de $642. en 1931 au lieu de $560. en 1930 et de $766. en 1929. Il y avait 18 compagnies qui fabriquaient ou assemblaient les automobiles au Canada lan dernier et 26 fabriques différentes étaient en exploitation, 17 de ces établissements se trouvaient dans l'Ontario, 4 dans le Québec, 3 dans la Colombie Britannique, 1 dans le Manitoba et 1 dans la Saskatchewan. La capacité annuelle de ces fabriques était l'an dernier de 328,-110 automobiles et de 71,980 camions de sorte que l'on peut dire que l'industrie opérait en 1931 à 20 pour cent du rendement normal.

Les capitaux placés dans l'industrie canadienne de la fabrication des automobiles se chiffraient l'an dernier à $59 638,057. L nombre des employés qui travaillaient dans ces fabriques a été en moyenne de 9,545 personnes par mois durant 1931 au lieu de 12,541 personnes par mois durant 1930. La production de l'année 1931 comprenait 8,072 voitures de promenade ouvertes, 56,567 voitures de promenade fermées, 433 chassis de voitures de promenade et 17,487 camions. Le nombre des moteurs fabriqués au Canada en 1931 était de 55,966 au lieu de 114,880. La consommation apparente des automobiles au Canada a été de 76,-759 voitures l'an dernier au lieu de 131,234 voitures en 1930.

LA FAIBLESSE DE WALL STREET AFFECTE MONTREAL

Les reculs l'ont emporté sur les gains comme 5 est à 1 durant la séance d'hier. — Shawinigan ferme à 14 et C. P. R. à 16.

MASSEY HARRIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 8. — Des offres plus libérales sur un marché faiblement supporté ont fait fléchir les prix de la plupart des titres mobiliers. Le ton était faible à l'ouverture et la tendance réactionnaire a duré jusqu'en clôture. Le volume des ventes a été plus considérable dans les valeurs internationales et dans Shawinigan Power. Les reculs l'ont emporté sur les gains comme 5 est à 1. On attribuait la lourdeur de la Bourse de Montréal à la mauvaise tenue de Wall Street et au fait que les acheteurs ne veulent pas s'intéresser aux titres tant que les perspectives seront aussi incertaines. Brazilian a cédé 5-8 de point à 10 et Nickel a subi une perte analogue au cours de 9. Pacifique Canadien a reculé de 1 1-8 point à 16. Montreal Power s'est bien tenu durant la séance et ferma en perte de 1-4 de point seulement à 35. Shawinigan a reculé d'un point au cours de 14, ce qui se compare à 23 3-4, son cours du mois dernier. La liquidation a été plus forte dans ce titre. La compagnie Shawinigan devra décider la question de son dividende à la fin de ce mois-ci. Smelters a perdu un point à 75 et Banque de Montréal a subi un recul analogue à 196. Dominion Textile a reculé de 1 1-4 point à 53 1-4 et Power Corporation de 1 1-4 point à 10 1-2.

Les actions ordinaires de Canadian Car ont fermé en perte de 1-8 de point à 6 tandis que les actions privilégiées ont reculé de 5-8 de point à 16 3-8, Quebec Power a reculé de 7-8 de point à 13, Cockshutt Plow de 3-8 de point à 6, National Breweries de 1-4 de point à 16 3-4 et Dominion Bridge de 1-8 de point à 17. Par contre, General Electric privilégié a haussé de 4 points à 5 1-2, Massey Harris de 1-8 de point à 4 1-8 et Abitibi ordinaire de 10 cents à 30 cents. Le volume des ventes a été de 15,789 actions et les ventes d'obligations se sont chiffrées par $37,900.

SISCOE GOLD MINES LTD

Aux actionnaires de Siscoe Gold Mines, Limited.

L'attention du conseil d'administration de Siscoe Gold Mines Limited a été attirée sur certaines lettres dont une a été envoyée dernièrement au nom de la Stanley Siscoe Extension Gold Mines Limited et qui est signée par M. Stanley - E. Siscoe, directeur de Siscoe Gold Mines Limited, et dont une autre a été envoyée par la Stock and Bond Guaranty Company en même temps qu'un "CERTIFICAT SPECIAL DE PRIVILEGE", ces lettres invitant les actionnaires de Siscoe Gold Mines Limited à acheter des actions de la Stanley Siscoe Extension Gold Mines Limited au prix de 30 cents chacune.

Le conseil d'administration de Siscoe Gold Mines Limited désire aviser ses actionnaires que nonobstant le fait que M. Siscoe est intéressé dans les deux compagnies, la Siscoe Gold Mines Limited n'a rien à faire avec la Stanley Siscoe Extension Gold Mines Limited et elle est nullement intéressée dans cette entreprise. Il ne faudrait donc pas croire que la Siscoe Gold Mines Limited approuve ou désapprouve le développement de la Stanley Siscoe Extension Gold Mines Limited qui réussira ou échouera selon sa valeur.

Par ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.
SISCOE GOLD MINES LIMITED
Harry-E. Green,
Secrétaire trésorier.

Cours de MONTREAL

CAN. PACIFIC
CAN. POWER & P.
INTL NICKEL
QUEBEC POWER
FAMOUS PLAYER

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-6645

SEANCE DU 7 OCTOBRE 1932 — Ventes : 15,789 actions.

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
145	Abitibi	.50	.50	.50	.50
73	Bell Tel	100	100	99	100
15	B C Power A	10½	10½	10	10
15	B C Power A	21½	21½	21½	21½
5	Celanese pfd	70	70	70	70
503	Can Cement	4	4	4	4
10	Can Cement pfd	30	30	30	30
225	Can Car	6⅛	6⅛	6	6
65	Can Car pfd	16⅜	16⅜	16⅜	16⅜
30	Can Gen E pfd	55½	55½	55½	55½
15	Can Hydro E pfd	55	55	55	55
380	Can Ind Alc	2	2	2	2
20	Can Ind Alc B	1¾	1¾	1¾	1¼
2115	Can Pac Ry	17	17	16	16
35	Cockshutt Plow	6	6	6	6
487	Con Smelting	75	75	75	75
102	Dom Bridge	17	17	17	17
215	Dom S & Coal B	1½	1½	1½	1½
30	Dom Textile	53¾	53¾	53¾	53¾
15	Ham Bridge	4½	4½	4½	4½
2360	Int Nickel	9½	9½	9	9
5	Lindsay	3	3	3	3
10	Lindsay pfd	36	36	36	36
80	Massey Harris	4¼	4¼	4⅛	4⅛
72	McColl Front	9⅛	9⅛	9	9
1234	Mont Power	35½	35⅝	35	35
10	Mont Tramways	115	115	115	115
625	Nat Brew	16¾	16¾	16½	16¾
95	Nat Steel Car	9½	9½	9½	9½
95	Power Corp	11¼	11¼	10½	10½
95	Quebec Power	13	13	13	13
1477	Shawinigan	14⅝	14⅝	14	14¼
10	Sher Will pfd	70	70	70	70
25	Steel of Can	20½	20½	20½	20½
	Obligations:				
150	McNish	2.00	2.00	2.00	2.00
37750	Mtl Pow Debs	43⅛	43⅛	43⅛	43⅛
	Mines:				
320	Hollinger	5.25	5.25	5.25	5.25
	Banques:				
22	Montreal	196	196	196	196
5	Royal	165	165	163	165

JEAN PINAULT C.P.A.
Comptable Licencié
Liquidateur de Faillites
126 rue St-Pierre, Québec

Casier Postal 129 Station B Québec — Téléphones 2-7006, 2-7007, 2-7008
BARRY & McMANAMY
Membres de la Bourse de Montréal
Membres de la Petite Bourse de Montréal
72, Rue ST-PIERRE — QUEBEC.
Service complet de cotations sur toutes les Bourses, y compris la Bourse des Mines de Toronto

COMPTABLES
Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Spécialité: audition municipale
147, Côte de la Montagne
Québec Téls: 2-3777, 2-3778

HOTEL VICTORIA 56 Rue ST-JEAN QUEBEC
Taux Réduits Maintenant en Vigueur
CHAMBRES A PRIX REDUITS
Jusqu'au 15 juin 1933, nous offrons à nos clients et au public en général des chambres avec ou sans pension ,au mois ou à la semaine à des prix très réduits.
POUR LES MOIS D'HIVER, retirez-vous à l'hôtel VICTORIA, et assurez-vous une bonne chambre ,de bons repas et un bon service à des prix modérés. Des informations vous seront profitables.
TELEPHONEZ A 2-3692

Téléphone 6365
Jacques R. de Clercq & Cie. Enr'g
COURTIER
37, rue de la Couronne, Québec
Je recommande fortement l'achat immédiat des parts de la
PECK-TELEVISION-CORPORATION
de New-York, à $1.15 chacune
Souvenez-vous des fortunes qui ont été réalisées par les actions du Bell Telephone, Marconi et Radio Corporation, et aujourd'hui, cette même opportunité se présente à vous, en acquérant immédiatement un intérêt dans la "PECK TELEVISION", car quelques mille parts seulement seront vendues au Canada.
Téléphonez ou écrivez-moi, et il me fera grand plaisir de vous donner tous les renseignements concernant la "PECK TELEVISION".

ABITIBI AM. TELEPHONE GEN. ELECTRIC U.S. STEEL

COURS de NEW YORK

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue Saint-Pierre, Québec, Tél.: *2-7006.

Taux de largent à vue à 2 pour cent.

SEANCE DU 7 OCTOBRE 1932 — Ventes : 2,290,800 actions

A				
Adams Exp. AE	6½	6⅝	6	6
Air Reduction ADN	54⅛	55½	52¾	53½
Alaska Juneau JU	9¾	9¾	9½	9½
Allied Chemical ACD	76⅜	77	72½	72¾
Allis Chalmers AH	9¾	9¾	9	9¼
Alleghany Corporation AYY	1⅞	1⅞	1½	1⅝
American Can AC	51¾	52	48¼	48⅜
American Car & F. AF	9¾	9¾	9¼	9¼
American & For. P. AFW	9	9	8	8
American Loco ALO	8½	8½	8	8
American M. & F. AFX	13	13	12¼	12½
American Radiator ADT	8½	8½	7⅛	7¼
American Smelting AR	16¾	16¾	14¼	14⅞
American Sugar ASR	24½	24½	23	23
American T. & T. T	108	108	103⅜	104¼
American Tobacco B ATB	74¼	74½	71½	71¾
American Water W. AWW	24½	24½	22½	22½
American Woolen WY	7	7	6⅛	6⅛
Amerada ARC	19½	19½	19½	19½
Anaconda Copper C	11	11	9⅞	9⅞
Ass. Dry Goods DG	7½	7½	7	7
Atchison Ry A	46⅞	47¼	42	42¼
Atlantic Refining AFI	15¾	15¾	14⅝	14⅝
Auburn Auto AAC	48	48¼	40¼	41
B				
Baldwin Loco B	7½	7½	6½	6¾
Baltimore & Ohio B	14⅞	14⅞	12¼	12¼
Barnsdall A BDL	4¼	4¼	3⅞	4¼
Bendix Aviat. BEX	12½	12½	10⅝	10⅞
Best & Co. BST	13	13	11½	11½
Bethlehem Steel BS	20½	20½	18½	19
Borgia Warner BGW	9½	9⅝	8¾	8¾
Briggs Mfg BGI	5⅜	5⅜	4⅞	5
Brooklyn M. T. BMT	22¾	22¾	20¼	20½
Burroughs Adding BGH	9⅛	9⅛	8½	8½
Byers A. M. ABY	16¾	16¾	14¾	14¾
C				
California Packing CPF	12⅛	12⅛	12⅛	12⅛
Canada Dry DGL	10	10	9⅛	9¼
Canadian Pacific CP	15¼	15½	14¼	14½
Case J. I. CTM	46	46½	41½	42¼
Cerro de Pasco CDP	8⅜	8⅜	7½	7½
Ches. & Ohio CO	21¾	22	20	20⅜
Chic. M. & St. Paul ST	3	3	2½	2½
Chic. Rock I. RI	7	7	6⅝	7
Childs CDI	5	5	5	5
Chrysler K	16	16⅜	13⅝	14
Coca-Cola KO	94⅝	94⅝	92⅛	92½
Colorado F. & I. CF	7½	7½	7	7
Columbia Gas CG	15⅝	15⅝	13¾	14
Com. Solvents CV	10	10¼	9¼	9¼
Com. & South CW	3½	3½	3¼	3¼
Congoleum COG	9½	9½	9	9
Cons. Gas G	58¼	58⅝	55⅝	56
Cont. Can CH	32	32	30	30
Corn Products CFG	49	49½	44¾	46¼
Curtis Wright CWZ	2¼	2¼	2	2¼
D				
Drug Inc. DRU	36⅜	36¾	35¼	35¼
Davison Chem. D	4¾	4¾	4	4¼
Dominion Stores DOS	15½	15½	15½	15½
Dupont de Nemours DD	37½	37⅝	34⅜	35
E				
Eastman Kodak EK	52¼	52½	49¾	50
Electric Auto Lite ELO	19⅛	19⅜	17½	17⅞
Electric P. & L. EL	9⅝	9⅞	8⅜	8⅝
Electric & Mus. EMI	2	2	2	2
Erie E	7⅛	7⅛	6⅛	6⅛
F				
Fox Film A	3⅛	3⅛	3	3
Freeport Texas FT	23¼	23½	22⅛	22⅞
G				
General Asphalt AS	8½	8½	7¾	7¾
General Electric GL	16⅝	16¾	15½	15¾
General Foods GF	30¼	30¼	28¼	28⅜
General Gas "A" GGS	2	2	1¾	1¾
General Motors GM	15¼	15½	14	14⅛
General Ry Signal GRS	13⅝	13⅝	13	13
Gillette Safety GIL	17⅝	18	15⅞	16⅛
Gold Dust GK	17¾	18	16⅞	17
Goodrich Tire GG	6½	6½	6	6
Goodyear Tire GOR	18⅛	18⅛	16½	16⅝
Grigsby Grunow GGZ	1½	1½	1½	1½
Graham Paige GHR	2½	2⅝	2¼	2½
H				
Houston Oil HO	15¼	15¼	14	14
Hudson Motors HMT	6⅞	6⅞	6⅛	6⅛
Hupp Motors H	3½	3½	2⅞	2⅞
I				
Inter. Combustion IN	⅞	⅞	⅞	⅞
International Harvester HR	24¾	25	21½	21¾
International Hy. Elec. A IPH	7¼	7¼	7⅛	7⅛
Internationl Nickel N	8⅝	8¾	8	8¼
International Paper A IP.A.	1⅝	2½	1⅝	2½
International Paper B IP.B.	1	1¾	1	1¾
International Paper C IP.C.	⅝	⅝	⅝	⅝
Interboro IRT	4⅛	4⅛	3¾	3¾
International Tel. & T. IT	10⅞	11	9¾	9⅞
Int. Shoe ISS	26⅞	27	26⅞	27
J				
Johns Manville JMP	24¾	24⅞	20½	21⅛
K				
Kanstas City S. KSU	9	9	8¼	8¼
Julius Kayser JKS	9½	9½	8⅝	8⅝
Kelvinator KLV	4⅛	4⅞	4¾	4¾
Kennecott KN	11¼	11½	10½	11
Kreuger & T. KRT	¼	¼	¼	¼
Kroger Grocery KR	15⅜	15⅜	14⅝	14⅝
L				
Lambert Co. LAM	37½	37½	35	35¼
Loew's Inc. LW	29⅜	29¼	27¼	27½
Loose Wiles LO	25¼	25¼	24⅞	25
Lorillard Tob. LOR	14⅞	14⅞	14	14
M				
Mack Trucks MQ	22	22¼	20	20½
McKeesport T. P. MV	46	46	44⅜	44⅜
Mex. Seaboard MSX	12⅝	12⅝	11¾	12
Missouri Pacific MOP	5¾	5¾	5	5
Mo. Kansas & Texas KT	7⅞	8	6⅝	6⅝
Montgomery Ward M	13¾	14	11¾	12
N				
Nash Motors NSS	14½	14½	13½	13½
National Biscuit BI	39¼	39½	36⅝	36⅝
National Cash Reg. NCR	11¾	11¾	11	11
National Dairy NPT	19⅛	19¼	17½	17⅝
National Distillers NAD	17¼	17¼	17	17
National P. & L. NPL	15½	15½	13⅞	14¼
National Tea NTY	7¼	7¼	7¼	7¼
New York Central CN	25½	25½	22¼	22¾
New York New Haven V	16½	16½	14⅜	14⅜
Noranda Mines NML	17⅝	17⅝	17¼	17½
Norfolk & W. NFK	97¼	97¼	95	95
North American NA	31½	31½	28½	29½
Northern Pacific NP	18¾	18¾	16⅝	16⅝
O				
Otis Steel OST	5⅛	5⅛	5	5
P				
Pacific Gas & E. PCG	29	29	27⅝	28¼
Packard Motor PAK	3⅜	3⅜	3⅛	3⅛
Paramount PX	4⅜	4⅜	3⅞	3⅞
Penick & Fd PFK	27½	27½	27½	27½
Pennsylvania RR. PA	16½	16⅞	15	15
Philipps Pete P	5¼	5¼	5	5
Public S. N. J. PUB	48¼	48⅜	46	46½
Pullman Inc. PU	23½	24	21¼	22⅝
Pure Oil PUY	4¼	4¼	4	4
Purity Bakeries PTY	10⅛	10⅛	9¼	9¼
People's Gas PO	69¾	70	69¾	70
Petroleum Corp. of America	5⅝	5⅝	5⅜	5⅝
R				
Radio Corporation R	8	8¼	7¼	7¼
Radio Keith Orph. RKO	4½	4½	4⅛	4¼
Reading RDG	35¼	35¼	35	35
Real Silk RSH	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
Remington R. RR	4¾	4¾	4	4
Reo Motor RY	2½	2½	2½	2½
Republic Steel RBC	8½	8⅝	7⅝	8
Reynolds Tobacco "B" RJR	33¼	33¼	32	32
Rossia Ins. ROS	5⅛	5⅛	4¾	4¾
Royal Dutch RD	19⅜	19½	19⅜	19½
S				
St. Joseph Lead JO	10	10	9½	9½
St. Louis San-Fran. FN	2½	2½	2¼	2¼
Sears Roebuck S	21⅜	21¾	19¼	19½
Simmons Co. SIM	9¾	9¾	8⅛	9
Sinclair Oil SC	6½	6½	6⅛	6¼
Socony Vacuum SOV	9½	9½	9	9⅛
Southern Pacific SX	22¾	22⅞	19¼	20
South Porto Rico PSO	15	15	14⅝	14⅝
Southern Railway SZ	9⅜	9¾	8½	8⅝
Standard Brands SB	14¾	14¾	14⅛	14⅜
Standard G. & E. SG	19½	19½	17⅝	17⅝
Stand. Oil of C. SCD	25½	25¾	23¾	24
Standard Oil N. J. J	29⅜	29⅜	28⅛	28¾
Stone & Webster SW	11	11	9⅞	9⅞
Studebaker STU	7⅛	7¼	6⅝	6¾
Servel Inc. SVL	2½	2½	2⅜	2⅜
T				
Texas Corporation TX	12⅞	12⅞	12	12⅛
Texas Gulf Sul. TG	22	22	20¼	21
Timken Roller B. TKR	16¼	16¼	15⅝	15⅞
U				
Underwood Ell. UNX	17	17	15¾	15¾
Union Carbide UN	26	26¾	24⅛	24⅛
Union Pacific UP	67½	68	62	62½
United Air Craft UAF	26	26¼	22¼	22⅞
United Carbon UCB	14¼	14¼	13¼	13¼
United Cigar S. UC	⅜	⅜	⅜	⅜
United Corporation U	10	10	9	9
United Fruit UF	20¼	20½	19⅞	20¼
United Gas I. UGI	18¼	18½	17K	17¾
United States Ind. Alc. UD	28	28	25⅜	25⅝
U. S. Pipe & Fry CJ	11¾	11¾	10½	10½
United States Realty UZ	5⅝	5⅝	5	5⅛
United States Rubber RU	5⅞	5⅞	5⅛	5¼
United States Steel X	38⅝	38⅞	36	36
V				
Vanadium VA	16	16	14	14
Vulcan Detinning VX	21	21	20	20
W				
Warner Brothers P. WB	2⅝	2⅝	2¼	2½
Western Union W	34⅝	34⅝	31	31¾
Westinghouse Elec. WX	32⅞	32⅞	29½	29⅝
Willys Overl. OV	2½	2½	2¼	2¼
Woolworth Z	37⅜	37½	35⅞	36¼
Worthington Pump WPU	15	15	13⅞	14¾
Y				
Yellow Truck "B" YC	5	5⅛	4⅜	4⅜

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 7 OCTOBRE 1932

		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
76000	Australia 5 1955	85⅝	85⅝	84¼	84⅞
19000	Belgium 6 1-2 1949	100⅛	100	100⅛	101
38000	Do 6 1955	99½	99½	99¼	99½
2000	Bolivia 7 1958	7	7	6⅞	6⅞
5000	Brazil 6 1-2 1957	17¼	1½	17¼	17½
1000	Do 7 1952	16	16	16	16
13000	Buenos Aires 6 1961	32¾	32⅞	31½	31½
1000	Chile 6 1961	8⅜	8⅜	8⅜	8⅜
6000	Colombia 6 1961	33¼	33¼	33	33
4000	Cund 6 1-2 1959	10¼	10¼	10¼	10¼
11000	Dom of Can 5 1952	100⅞	101⅝	100⅞	101½
14000	French 7 1-2 1941	120⅝	121	120½	121
16000	Do 7 1949	115½	115⅞	115½	115½
103000	German 5 1-2 1965	52	52⅛	51⅝	52
1000	Haiti 6 1952	75½	75½	75½	75½
85000	Italy 7 1951	97⅝	97⅞	97½	97½
4000	Lyons 6 1934	104	104	104	104
7000	Marseilles 6 1934	104	104	104	104
1000	Medellin 6 1-2 1954	12	12	12	12
46000	Milan 6 1-2 1952	87	87	86½	86½
1000	Parana 7 1958	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
19000	Peru 6 1960	6½	6¾	6½	6½
9000	Poland 6 1940	54	54	53	53
26000	Do 7 1947	52⅜	52⅜	52	52
1000	Rio Janeiro 6 1-2 1959	8½	8½	8½	8½
3000	Rio G Do S 6 1968	10	10⅛	10	10
64000	Rome 6 1-2 1952	90⅞	90⅞	89¾	90
3000	Seine 7 1942	57	57	56½	56½
14000	Soissons 6 1936	105	105	105	105
70000	United K 5 1-2 1937	105¼	105⅜	105⅛	105¼

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montdéal, 70 rue St-Pierre, Québec).

Séance du 7 octobre 1932

		Haut	Bas	Ferm.
2000	Acme Oil	12	12	12
500	Aconda	1⅛	1⅛	1⅛
1300	Ajax Oil	75	75	75
6000	Alex	2½	2½	2½
3900	Amulet	21	20	20
9000	Arno	2¼	2¼	2¼
800	B Holl	4⅛	4⅛	4⅛
150	Base Met	105	105	105
5100	Bidgood	2⅛	2	2⅛
500	B C Pion	435	430	431
1500	Buff Can	3	2¾	2¾
1000	Castle Tre	17	16¾	16¾
8700	Colum	9¼	8½	9¼
1615	D Mines	1225	1185	1190
1400	Falcon	190	175	178
8500	Fed Kirk	1	1	1
450	Gr Gold	75	75	75
1000	Harker	2¼	2¼	2¼
900	Hollinger	520	505	505
40250	Homestead	32	30	31
8450	How Gold	58	55	55
1050	Kirk Lake	30	27	27
920	Lake Shore	2950	2925	2950
2300	Macassa	18½	18	18½
5500	Man Bas	1½	1	1
100	McIntyre	1825	1825	1825
500	Merland Oil	19	19	19
650	Min Corp	141	138	138
4100	Mof Hall	2¼	2⅛	2¼
600	M M'nes	26	26	26
8500	Newbec	6	6	6
100	Nipissing	112	112	112
2537	Noranda	1960	1900	1920
4200	North Can	34½	33	33
500	Olga Oil	16	16	16
500	Pet Oil	14½	14½	14½
2700	Premier	57	56	57
1200	San Ant	62	62	62
500	Sarnia	14¾	14¾	14¾
9145	Sherritt	53	50½	51
12750	Siscoe	72¼	71	71
900	Stadacona	2	2	2
2200	Sud Bas	62	61¾	62
1400	Sylvanite	63	66	66
1000	Tashota	2⅛	2⅛	2⅛
2155	Teck Hu	332	326	330
100	Towagmac	21	21	21
150	Tread Com	165	165	165
3000	Vac Gas	7¾	7½	7¾
1000	Vip Cons	24	24	24
600	Waite Ack	60	60	60
825	Wright Har	286	285	285

Argent : 27⅜.

Total des ventes : 368,000.

Hors-liste:

1000	B Missouri	13½	13	13½
350	Calg & Edm	40	40	40
1000	Cen Man	5	5	5
1650	Chem Res	76	75	75
50	Coast Cop	260	260	260
500	Coniau	30	30	30
2900	Eldorado	135	128	128
150	Home Oil	47	47	47
425	Hud Bay	355	355	355
3035	Nickel	950	895	915
37600	McLeod Riv	5	4	5
8500	Nordon	10½	9⅞	9⅞
2200	Pend Or	90	80	90
20600	Pen Pete	12	11	11
100	Royalite	800	800	800
6600	Ventures	76	71	71
2000	Vickers	13	13	13

Curb:

7000	Algoma	8½	8¼	8¼
3000	Apex	⅜	⅜	⅜
1500	Baldwin	1	⅞	⅞
10900	Bobjo	9⅞	9½	9½
11800	Brett Tr	17½	16	16½
14700	Brownlee	2¼	1⅝	1⅞
1500	Cap Rouyn	½	½	½
13075	Cen Pat	14	13	13
2500	Dom Expl	4¾	4¼	4½
500	Kirk Town	8	8	8
16500	Malrobic	3⅛	3	3
500	Oil Select	3¾	3¾	3¾
9500	Ribago	⅞	⅞	⅞
500	Robb Mont	1¾	1¾	1¾
1000	So Keora	4½	4¼	4¼

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 7 octobre 1932

Blé Nord No 2	0.57
Avoine ouest No 3	0.33
Avoine d'engrais No 1	0.31
Avoine d'engrais No 2	0.30
Balle d'avoine	0.19
Orge ouest No 3	0.36
Mais du Sud Afrique	0.57
Graine moulue à engrais:	
Son du Manitoba	$17.25
Gru rouge	$19.25
Gru blanc extra	$24.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain séché de brasserie $15. par tonne ; au détail $17.	
Avoine moulée (gruau), par sacs de 90 lbs au détail	$2.60
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix, au wagon, par baril	$2.75
Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin . . $3.00	$3.10
Farine de mais blanc par baril, en sacs de chanvre livrée	$4.20
Foin pressé:	
Extra No 2 Timothy	$11.50
No 2 Timothy	$10.50
No 3 Timothy	$ 8.50
Trêfle mélangé	$ 8.50
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$4.60
Deuxième patente	$4.00
Patente à boulanger	$3.90
(Par baril en sacs de chanvre, ex-voie ferrée moins 10 cent'ns par baril pour du comptant)	
Oeufs:	
En cartons, aux détaillants:	
Frais spéciaux	0.39
Frais extras	0.37
Frais premiers	0.31
Frais seconds	0.23
Extras d'entrepôts	0.31
Extras premiers	0.27
Beurre:	
No 2 extra	21½
Fromage:	
Coloré de l'Ontario	0.11
Coloré de Québec	10½
Pommes de terre:	
Blanches de Montréal	0.50
Montagnes Vertes N. B.	0.65

Volailles:	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	18-22	16-20
Canetons	29	26
Canards	19	14
Oisons	16	13
Oies	15	12
Poulets pour rôtir	20-26	18-24
Poulets nourris au lait	28-30	26-28
Volailles pour frire	25-26	23-24
Poulets pour frire	20-21	18-19
Poulets pour le gril	22-24	20-22
Dindons pour rôtir	24-26	22-24

COURS DES CHANGES

Séance du 7 octobre 1932

Cours de New-York, fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	$3.45 ¼
Berlin, marks	0.2376
Copenhague, couronne	0.1775
Stockholm, couronne	0.1791
Paris, franc	0.0392 ¼
Rome, lire	0.0512 ¾
Rotterdam, couronne	0.419
Bruxelles, franc	0.1388 ½
Genève, franc	0.1930
Vienne, couronne	0.14 ⅛
Athènes, drachme	0.61 ¼
Christiania, couronne	0.1742
Madrid, peseta	0.0818
Rio de Janeiro, milreis	0.0763
Dollar Canadien 9 1-16 pour cent.	

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.2860
Australie, livre	3.4543
Belgique, belga	0.1531
Brésil, milreis	0.0839
Chine, Hong Kong dollars	0.2574
T.-Slovaquie, couronne	0.0326
Danemark, krone	0.1975
Finlande, finmark	0.0171
France, franc	0.0433
Allemagne, reischmark	0.2614
G.-Bretagne, livre	3.7998
Grèce, drachme	0.0067
Hollande, florin	0.4432
Hongrie, pengo	0.1925
Inde, rupee	0.2888
Italie, lire	0.0563
Japon, yen	0.2626
Yugo-Slavie, dinar	0.0172
N.-Zélande, livre	3.4543
Norvège, krone	0.1917
Pologne, zloti	0.1243
Roumanie, leu	0.0068
Sud Afrique, livre	5.2965
Espagne, peseta	0.0902
Suède, krone	0.1955
Suisse, franc	0.2127
Etats-Unis : Dollar : 10 pour cent priprime.	

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 7 octobre 1932

		Haut	Bas	Ferm.
40	Assoc Br	6½	6½	6½
370	B A Oil	9½	9¼	9¼
596	Beauhar	1⅞	1¾	1¾
2	Can N P pfd	74¾	74¾	74¾
35	Dist Seag	6	6	6
70	D Stores	17	17	17
100	Home Oil	50	50	50
1334	Imp Oil	9⅜	9	9
210	Int Pete	10¾	10¾	10¾
5	Int Util A	8⅛	8⅛	8⅛
1	Sou C P pfd	62	62	62
57	Walker	5⅞	5⅜	5⅜
75	Do pfd	9½	9⅜	9⅜
	Mines:			
10	Lake Shore	2950	2950	2950
2400	Moss	26	26	26
755	Noranda	1960	1950	1950
2070	Siscoe	72	72	72
3300	Sullivan	13½	12	12
100	Teck Hu	330	330	330
25	Ventures	80	80	80
75	Wright H	280	280	280
	Hors-liste:			
10	Can Malt	13½	13½	13½
240	Ford A	8⅝	8⅝	8⅝
	Mines hors-liste:			
200	Pend Or	90	90	90
3000	Arno	2½	2½	2½
1000	B'g Miss	13	13	13
100	Gr Rouyn	70	70	70
300	Howey	55	55	55
600	Sher Gor	53	53	53

Total des ventes:

Hier:

Parts : 2895.
Mines : 8735.
Hors-liste : 4500.
Total : 16130.

Avant-hier:

Parts : 2903.
Mines : 9410.
Hors-liste : 810.
Total : 13123.

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 105 Côte de la Montagne, Québec.

Séance du 7 octobre 1932

	Ouv.	Ferm.
Alum of America	56	55
Am Gas and Electric	30	28½
Am Superpower	5½	5
Cities Service	3⅞	3¾
Cord	4¾	4¾
Elec Bonds & Share	27¾	25¾
Gulf Oil	30	30
Imperial Oil	8	8
Niagara & Hudson	15⅝	15
S O of Indiana	20⅜	20¼
St Regis Paper	4¾	4
United L and P	5¾	5¾
Milreis	763	763

OBLIGATIONS CANADIENNES

Séance du 7 octobre 1932

Obligations du Dominion du Canada:

	Off.	Dem.
5½ 1 Nov 1932	99¾	100⅜
Do 1933	101½	102½
Do 1934	102	103
5½ 1 Dec 1937	108	109
5 1 Mar 1937	110	111
4½ 1 Sep 1940	99¼	100¼
5 15 Oct 1943	102½	103
4½ 15 Oct 1944	98½	99½
4½ 1 Feb 1946	98½	99½
4½ 1 Nov 1946-56	97¼	98½
Do 1947-57	97¼	98½
Do 1948-58	98½	99½
Do 1949-59	99	100
4 1 Oct 1960	94½	97
5 15 Nov 1936	102	103
5 1 Nov 1941	102½	103½

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 7 octobre 1932

	Off.	Dem.
Canadian Inter Trust	-	4 ¼
Diversified Trust A	7 ⅝	-
Do B	5 ⅜	-
Do C	2.20	2.40
Do D	3 ¾	4 ¼
North Amer Trust New	2.02	2.30
Do Old	1.92	-
New Corp Trust Cum	1.87	2.14
Do Dist	1.87	2.14

LE SALAIRE DE L'OUVRIER

Minneapolis, Mich., 8. — Investors Syndicate of Minneapolis calcule que l'ouvrier qui travaille encore à ses heures régulières a vu baisser ses gages d'un peu plus de 10 pour cent par comparaison avec les gages de 1930. C'est en 1930 que le pouvoir d'achat de l'ouvrier était le plus élevé plutôt qu'en 1929. La position de cet ouvrier est préférable aujourd'hui à celle qu'il avait durant les années antérieures à 1927. Le Investors Syndicate a calculé qu'en 1929, il fallait gagner $7. pour acheter autant de marchandises que $1. aurait acheté en 1840. Même au temps de la prospérité de la guerre alors que les gages étaient fabuleusement élevés, les prix des marchandises étaient également élevés de sorte que le pouvoir d'achat réel était le même que cinquante ans auparavant.

Finances

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'il y aura une assemblée générale spéciale des membres de LA MERCANTILE, compagnie d'assurance contre le feu, laquelle sera tenue au bureau-chef de la compagnie, 172, boulevard Girouard, en la cité de St-Hyacinthe, le 27 octobre 1932, à 11 heures de l'avant-midi, pour prendre en considération l'offre d'une fusion de LA MODERNE, compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie à LA MERCANTILE, compagnie d'assurance contre le feu, en vertu des articles 271 et suivants S.R.P.Q. 1925.

J.-A. ALLARY,
Secrétaire.

CANADA
Province de Québec,
DISTRICT DE QUEBEC.
No. 23228.
COUR SUPERIEURE
BISSONNETTE,
Demandeur,
VS
CARINI,
Défendeur.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la vente des meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause, en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis, aura lieu, en vertu du dit bref, le dix-septième jour d'octobre 1932, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires (taverne) du défendeur, située au No. 807, rue St-Vallier, à Québec. Les dit meubles et effets consistant en tables et chaises, un régistre pour le cash National, verres, liqueurs, cadres, horloge. Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, octobre le 8, 1932.

J.-ARTHUR LECLERC,
H.C.S.

QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 23464
COUR SUPERIEURE
DE LOTTINVILLE,
Demanderesse,
VS
THOMAS SHEE et AL,
Défendeurs.

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets mobiliers des défendeurs, saisis en cette cause, en vertu d'un bref de Fieri Facias, seront mis à l'enchère et vendus au plus haut et dernier enchérisseur en vertu du même bref, le dix-septième jour d'octobre mil neuf cent trente-deux, à onze heures de l'avant-midi, au lieu et place d'affaires des dits défendeurs au No. 102, rue du Pont, en la cité de Québec.

Les dits biens meubles consistant en caisse enregistreuse, tables, chaises et tout autre accessoire et ameublement pour un café.

Le tout suivant la loi.

Québec, 7 octobre 1932.

G. DEMERS,
H.C.S.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à **midi, le mercredi 2 novembre 1932**, des soumissions pour la reconstruction du barrage de Timiskiming, sur le côté de Québec, dans le comté de Pontiac, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour le barrage de Timiskaming, côté de Québec".

On peut consulter les plans et la formule de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de l'ingénieur de district, édifice Hunter, Ottawa, Ont., des **Toronto Builders Exchange and Construction Industries, 1104 rue Bay**, Toronto 5, Ont., du **Builders Exchange**, 118 nouvel édifice Birks, Montréal, et au bureau de poste, Timiskaming, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

REMARQUE.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque visé au montant de $50.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
N. DESJARDINS.
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 1er octobre 1932.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de GERARD CHEVALIER, faisant affaires sous les nom et raison sociale de FOYER MODERNE, St-Louis de Courville.

AVIS est par le présent donné que **jeudi, le 20 octobre 1932, à 11 heures de l'avant-midi**, sera vendu par encan public, à nos bureaux, 147, côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite, comme suit:

ITEM "A".—Stock de meubles, etc. . . . $593.97
ITEM "B".—Un typewriter Remington, 14 pouces . . . 40.00
ITEM "C".—Liste des crédits . . . 92.90

Les item A, B et C seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur.

L'inventaire, la liste des crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux syndics soussignés et le magasin sera ouvert pour inspection le 19 octobre, 1932, de 9 heures a.m. à 5 heures p.m.

Conditions de paiement: argent comptant.

ANTOINE CLOUTIER & CIE
Syndics autorisés.

BUREAUX:
147, côte de la Montagne,
QUEBEC, Qué.

LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée, à la suite d'une cession.

Dans l'affaire de:
H. PLAMONDON,
Marchand Epicier,
Québec,
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que Honoré Plamondon, de la Cité de Québec, marchand épicier, a, le sixième jour d'octobre, 1932, fait une cession autorisée de tous ses biens, pour le bénéfice de ses créanciers et que M. Wilfrid Edge, C. R., Séquestre Officiel, nous a nommés gardiens des biens du débiteur, jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée, aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers, en cette affaire, sera tenue à Québec, au Greffe de la Loi de Faillite, au Palais de Justice, le 18ième jour d'octobre, 1932, à 11 1-2 heures de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifiés que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créanciers, la preuve de la réclamation doit être produite entre nos mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce qu'à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, nous distribuerons le produit de l'actif du débiteur entre les ayants droit n'ayant égard qu'aux réclamations dont nous aurons alors reçu avis.

Legendre & Jobin,
Gardiens.

Bureaux:
80 rue St-Pierre,
En face de la Banque Canadienne Nationale,
Québec, ce 7 octobre, 1932.

SOUS LA LOI DE FAILLITE VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de:
COUTURE MOTOR SALES
Automobiles et accessoires,
93, COTE D'ABRAHAM,
QUEBEC
Cédante.

AVIS est par le présent donné que **mardi, le 11 octobre 1932, à 11 heures de l'avant-midi**, sera vendu par encan public, sur les lieux, au garage **COUTURE MOTOR SALES**, 93, côte d'Abraham, Québec, l'actif de cette faillite, comme suit:

ITEM "A":—
Le fonds de commerce de parties d'auto, etc $3,236.10
ITEM "B":—
Tout l'outillage du garage et du magasin pour être vendu en détail, valeur d'environ . 807.40
ITEM "C":—
L'ameublement des différents bureaux et salles pour être vendu en détail, valeur d'environ . . . 1,500.00

Les item A, B et C seront offerts en vente au plus haut enchérisseur, et les item B et C seront vendus en détail.

L'inventaire de ces item peut être examiné en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés, et le garage et les bureaux seront ouverts pour inspection le 10 octobre prochain.

Conditions de paiement: **ARGENT COMPTANT.**

QUEBEC, le 26 septembre 1932.

Lefaivre, Marmette & Lefaivre,
Syndics autorisés.

BUREAUX:
147, côte de la Montagne,
QUEBEC, Qué.

VENTE A L'ENCAN

(Sous la Loi de Faillite)

Dans l'affaire de ALPHONSE BEAULIEU, marchand, Trois-Pistoles, Qué.
Cédant autorisé.

AVIS est par le présent donné que **mercredi, le 26 octobre 1932, à 10 heures de l'avant-midi**, sera vendu, par encan public, à la porte de l'église paroissiale de Trois-Pistoles, comté de Témiscouata, Qué., les immeubles et la balance de l'actif de cette faillite, comme suit:

ITEM "A". — Une propriété située à Trois-Pistoles, connue comme étant le lot numéro CENT DOUZE (112), au plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Trois-Pistoles, avec bâtisses dessus construites, à l'exception du garage, circonstances et dépendances.

ITEM "B".—Une terre située en le premier rang de Trois-Pistoles, contenant partie, deux arpents au sud, et partie, trois arpents de front au nord sur environ 21 arpents de profondeur, plus ou moins, bornée au nord au fleuve St-Laurent, au sud à Joseph Belzile, fils, à l'est à Pierre Leblond et à l'ouest à Alph. Levasseur; maintenant connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Trois-Pistoles, comme faisant partie du lot TROIS CENT SIX (Ptie 306) avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.

ITEM "C".—Les créances aux livres, crédits, $196.46.

Les item A et B seront offerts en vente au plus haut enchérisseur et l'item C sera vendu à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur.

Les titres, certificats et liste de crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés ou sur les lieux, le matin de la vente.

Cette vente des item A et B est faite conformément aux articles sept cent seize et sept cent dix-sept du C.P.C. et aussi à l'article quarante-cinq de la Loi de Faillite; cette vente équivaut à la vente au shérif.

Conditions de paiement: argent comptant.

Québec, le 21 septembre 1932.

Lefaivre, Marmette & Lefaivre,
Syndics autorisés.

BUREAUX:
147, côte de la Montagne,
QUEBEC, Qué.

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de:
PROBE LAROUCHE,
Marchand,
Grandes Bergeronnes,
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que JEUDI, le 20 Octobre, 1932, à 11 heures A.M.,

sera vendu à nos bureaux : 80 rue St-Pierre, Québec, par encan public, l'actif, en cette affaire, comme suit:

A : Fonds de commerce d'épicerie . . . . $ 214.12
Ameublement du magasin . . 2.00
$ 216.12
B : Une balance Brantford . . 75.00
C : Crédits suivant liste . . 1,137.34
D : Un emplacement situé dans le village des Bergeronnes sur le lot numéro quarante-sept D (47-D) du cadastre du Canton Bergeronnes, rang un avec toutes les bâtisses dessus construites.

La vente se fera pour chaque item séparément, en bloc, à tant dans la piastre pour les item A et C, et au plus haut enchérisseur pour les autres item.

L'inventaire, la liste des crédits, les titres et certificat sont visibles à nos bureaux en aucun temps.

Le magasin sera ouvert mardi, le 18 octobre, 1932, pour inspection.

Conditions de paiement : argent comptant.

Legendre & Jobin,
Syndics.

Bureaux:
80 rue St-Pierre,
En face de la Banque Canadienne Nationale,
Québec, ce 7 octobre, 1932.

L.-J.-A. Demers & Cie,
Encanteurs.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de:
CHARLES-EUGENE HARVEY,
Cultivateur,
Saint-Joseph d'Alma,
Comté Lac St-Jean, P. Q.
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que **Mercredi, le Vingt-sixième jour d'Octobre 1932, à Onze heures de l'avant-midi**, sera vendu par encan public, à la porte de l'église paroissiale de Saint-Joseph d'Alma, comté de Lac St-Jean, P. Q., l'immeuble de cette faillite, comme suit, savoir:

Le lot de terre numéro Dix-Neuf (19) du rang deux (2) de l'Ile d'Alma, au cadastre officiel du canton Delisle, à distraire de ce lot une petite partie de terrain au nord du chemin public à l'Ouest au lot de terre numéro Vingt (20), au Sud au trait carré des rangs un et deux de l'Ile d'Alma, dit canton, et à l'Est à la juste demie est du lot de terre dont elle fait partie (19) ; la partie distraite appartenant à M. Louis Savard.

Cet immeuble sera vendu au plus haut et dernier enchérisseur.

Cette vente est faite conformément aux articles Sept cent seize et Sept cent dix-sept (716 & 717) du C.P.C. et aussi à l'article Quarante-cinq (45) de la Loi de Faillite, qui équivaut à une vente par le shérif.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps, en s'adressant au bureau des syndics soussignés.

Conditions de paiement : argent comptant.

Avis est aussi donné que l'actif suivant sera vendu à la place d'affaires du cédant, Mercredi, le vingt-sixième jour d'Octobre 1932, à 2 1-2 heures de l'après-midi, savoir:

Item A : La récolte, évaluée à $ 676.00
Item B : Le bétail, évalué à 448.00
Item C : Le roulant, évalué à 458.50
Item D : Crédits aux livres, évalués à 70.00

Chacun de ces item seront vendus en détail, au plus haut et dernier enchérisseur.

L'inventaire des item A, B, C, D sera visible à nos bureaux en aucun temps ou chez l'avocat J.-V. Tremblay, de St-Joseph d'Alma, et sur les lieux le jour de la vente.

Conditions de paiement : argent comptant.

L.-P. Pomerleau & M. Bastien,
Syndics autorisés.

Bureaux:
Chambres 214-215,
Edf. Banque Can. Nationale,
71 St-Pierre,
Québec.

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que, par l'ordonnance de l'honorable G.-F. Gibsone, juge de la Cour Supérieure du district de Québec, en date du 7 octobre courant, la soussignée Yvonne Dedion, veuve de Frank-P. Bisset, tant personnellement que comme tutrice à son enfant mineure, Frances, a été autorisée à accepter sous bénéfice d'inventaire et a en conséquence accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de son époux le dit Frank-P. Bisset en son vivant de Québec négociant, et y décédé le 13 septembre dernier (1932).

Québec, 7 août 1932.

YVONNE DEDION BISSET,
Personnellement et comme tutrice à Frances Bisset.

LA LOI DE FAILLITE VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de:
AMEDEE MORISSETTE,
Marchand,
Buckland, Cté Bellechasse,
QUEBEC
Cédant autorisé.

AVIS est par le présent donné que **mercredi, le 12 octobre 1932, à 11 heures** de l'avant-midi, sera vendu, sur les lieux, au magasin du susnommé cédant autorisé, à Buckland (B. P. Faucher), comté de Bellechasse Qué., l'actif de cette faillite, comme suit:

ITEM "A":—
Le fonds de commerce . $523.32
Ameublement 19.00
$542.32
ITEM "B":—
Les créances aux livres, crédits 112.98
ITEM "C":—
Un emplacement contenu dans les bornes suivantes: au nord la boutique d'Eug. Fortin, à l'est le syndicat de Beurrerie, au sud le chemin Taché, et à l'ouest le chemin du rang St-Roch, tiré des lots de terre connus au cadastre du canton Buckland, dixième rang nord-ouest sous les numéros UN B et UN C (1-B & 1-C) avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Les item A et B seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur et l'item C sera vendu au plus haut enchérisseur.

L'inventaire, la liste des crédits, les titres et certificat peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux syndics soussignés et le magasin sera ouvert pour inspection, le matin avant la vente.

Conditions de paiement: ARGENT COMPTANT.

Québec, le 28 septembre 1932.

Lefaivre, Marmette & Lefaivre,
Syndics autorisés.

BUREAUX:
147 côte de la Montagne
QUEBEC, Qué.

1-5-8 oct

SOUS LA LOI DE FAILLITE VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de l'actif de:
Mme Vve WILLIAM TREMBLAY,
cultivatrice,
St-Fidèle, Co. Charlevoix, P.Q.
Cédante autorisée.

AVIS est par le présent donné que, **vendredi, le vingt-huitième jour d'octobre mil neuf cent trente-deux, à neuf heures, a.m. (heure solaire)**, sera vendu par encan public, à la porte de l'église paroissiale de St-Fidèle comté de Charlevoix, P.Q., l'actif de cette faillite comme suit:

ITEM "A":—
Une terre située en la paroisse de St-Fidèle, dans le rang St-Paul, contenant douze arpents de largeur sur vingt arpents de profondeur plus ou moins, étant et composant les lots numéros cent quatre-vingt-seize, cent quatre-vingt-dix-sept, cent quatre-vingt-dix-huit et cent quatre-vingt-dix-neuf (196, 197, 198 et 199) du cadastre officiel de la paroisse de St-Fidèle.

Une terre située dans le rang du Cap-à-l'Aigle, en la paroisse de St-Fidèle, contenant trois arpents de largeur sur trente arpents de profondeur, plus ou moins, bornée au nord-ouest à Henry Dufour et au sud-est à Xavier Tremblay, la dite terre étant et composant le lot numéro (277) deux cent soixante-dix-sept du cadastre officiel de la paroisse de St-Fidèle — avec toutes les bâtisses dessus construites et dépendances.

ITEM "B":—
Six moutons, 11 dindes 7 poules, 2 cochons (petits), 1 buggy, 3 sleighs d'hiver, 1 moissonneuse, 1 faucheuse.

L'item "A" est offert en bloc au plus haut et dernier enchérisseur et l'item "B" sera vendu en détail au plus haut et dernier enchérisseur.

Les titres, certificats d'enregistrement peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés et toute personne désirant visiter peut le faire en s'adressant à la cédante.

Cette vente est faite conformément aux articles sept cent seize (716) et sept cent dix-sept (717) du C.P.C., et aussi à l'article quarante-cinq (45) de la loi de faillite pour l'item "A".

Conditions de paiement: ARGENT COMPTANT.

Les syndics autorisés
ANTOINE CLOUTIER & CIE.

BUREAUX:
147, Côte de la Montagne,
Québec, P.Q.
19 septembre 1932 5237—39-2

SOUS LA LOI DE FAILLITE VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de:
ERNEST GAUTHIER,
Marchand général,
La Tuque,
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donne que Mercredi, le 12 octovre 1932, à 11 heures A.M.,

sera vendu à nos bureaux : 80 rue St-Pierre, Québec, par encan public, une partie de l'actif, en cette affaire, comme suit:

A. -- Fonds de commerce consistant en:
Marchandises sèches $3,095.61
Confections hommes 262.60
Confections dames 502.93
Chaussures et claques . . . 548.97
$4,410.11
Ameublement du magasin . 180.09
$4,590.20
B. -- Une vitrine chêne 8 pds 100.00
C. -- Deux vitrines à bijouterie 200.00
D. -- Deux vitrines de 9 pieds 150.00
E. -- Une garde-robe . . 25.00
F. -- Six supports fer pour manteaux 30.00
G. -- Un bureau "Roll-Top" 20.00
H. -- Un bureau "Roll-Top" 20.00
I. -- Sections en chêne et comptoirs 963.00
J. -- Une caisse enregistreuse 6 tiroirs . . . 750.00
K. -- Un coffre-fort Taylor 90.00
L. -- Voitures 40.00
M. -- Crédits 5,975.35
N. -- Une petite terre située à La Tuque, au pied de la neuf, deux cent trente et deux
O. -- Les lots numéros deux cent vingt-neuf, deux cent trente et deux cent trente-et-un, subdivisions du lot originaire numéro deux mille quatre cent vingt-quatre (2424-229-230-231) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Sauveur de Québec, sans bâtisse.

La vente se fera pour chaque item séparément, en bloc, à tant dans la piastre pour les item A et M, et au plus haut enchérisseur pour les autres item.

L'inventaire, la liste des crédits, le détail des autres item, les titres et certificats sont visibles à nos bureaux en aucune temps.

Le magasin sera ouvert mardi, le 11 octobre, 1932, pour inspection.

Conditions de paiement : argent comptant.

Legendre & Jobin,
Syndics.

Bureaux:
80, rue St-Pierre,
En face de la Banque Canadienne Nationale,
Québec, ce 23 septembre, 1932.

L.-J.-A. Demers & Cie,
Encanteurs.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de XAVIER LORANGER, cultivateur, St-Alban, comté de Portneuf, Qué.
Cédant.

AVIS est par le présent donné que **mardi, le 25 octobre 1932, à 11 heures** de l'avant-midi, sera vendu, par encan public, à la porte de l'église paroissiale de St-Alban, comté de Portneuf, Qué., les immeubles de cette faillite, comme suit:

ITEM "A".—Une terre située à St-Alban, contenant environ mille cinquante-six pieds anglais de largeur sur environ vingt-sept acres de profondeur; bornée au bout sud-ouest au deuxième rang, au nord-ouest au quatrième rang, au sud-ouest au lot No 18-a appartenant à Damase Chalifour, et au nord-est à Nap. Sauvageau; avec les bâtisses y érigées. Cette terre fait partie du lot numéro DIX-SEPT B (17-B) du cadastre officiel du comté de Portneuf pour le troisième rang du canton d'Alton.

ITEM "B".—Une terre à bois, étant le juste quart côté nord-est dans le centre du lot numéro seize du quatrième rang du canton d'Alton, comprenant environ 50 acres de terre en superficie bornée en front au troisième rang, en profondeur au cinquième rang, à l'est à J.-Bte Germain et au sud-ouest à Uldéric Gariépy, sans bâtisse, mais avec les instruments qu'il peut y avoir pour fabriquer le sucre. Le dit quart de lot de terre fait partie du lot numéro SEIZE-A (Ptie 16-A) du cadastre officiel du comté de Portneuf pour le quatrième rang du canton d'Alton.

Les item A et B seront offerts en vente au plus haut et dernier enchérisseur.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

Cette vente est faite conformément aux articles sept cent seize et sept cent dix-sept du C.P.C. et aussi à l'article quarante-cinq de la Loi de Faillite; cette vente équivaut à la vente au shérif.

Conditions de paiement: argent-comptant.

SERA AUSSI VENDU:

à deux heures de l'après-midi, sur les lieux, à la ferme de M. Loranger:

Le roulant de ferme, les animaux et les récoltes, le tout inventarié à audelà de $1,200.00 sera offert en vente en détail ou par lots.

Cette vente se fera au plus haut et dernier enchérisseur.

Conditions de paiement: argent comptant.

Québec, le 20 septembre 1932.

Lefaivre, Marmette & Lefaivre,
Syndics autorisés.

BUREAUX:
147, côte de la Montagne,
QUEBEC, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de la
SUCCESSION DE FEU ROBERT-C. de LACHEVROTIERE
NOTAIRE, LIMOILOU,
QUEBEC, Québec.
Cession autorisée.

AVIS est par le présent donné que **mardi, le 18 octobre 1932, à 11 heures** de l'avant-midi, sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147, côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

ITEM "A":—
Le lot de terrain ou emplacement situé à l'encoignure sud-ouest de la troisième rue et de la quatrième avenue portant les numéros civiques 114-116, troisième rue, Limoilou, et designé sous le numéro quatre cent cinquante (450) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de St-Roch Nord de Québec, avec maison et autres bâtisses dessus construites et dépendances.

ITEM "B":—
Le lot de terrain numéro trente-un des subdivisions du lot originaire quatre cent quarante et un (441-31) du cadastre officiel de St-Roch Nord, de Québec, situé sur la troisième rue, 24'x142' plus ou moins.

ITEM "C":—
Le lot de terrain numéro trente-deux, subdivision du lot originaire quatre cent quarante-un (441-32) du cadastre officiel de St-Roch Nord, de Québec, situé sur la troisième rue, mesurant 24'x142' plus ou moins.

ITEM "D":—
Les lots de terrain numéros trente-trois et trente-quatre des subdivisions du lot originaire quatre cent quarante et un (441-33 & 34) sur les plans et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de St-Roch Nord, de Québec, mesurant 48' de large sur 143' plus ou moins, mesure anglaise, avec bâtisses dessus construites.

ITEM "E":—
Le lot de terrain numéro trente-sept des subdivisions du lot originaire cinq cent neuf (509-37) paroisse de St-Roch Nord, de Québec, mesurant 25' de front sur le côté nord de la quatrième rue par 112' de profondeur avec maison et autres bâtisses dessus construites et dépendances.

ITEM "F".—
Le lot de terrain numéro vingt et un des subdivisions du lot originaire cinq cent quatre-vingt-trois du cadastre officiel de St-Roch Nord, de Québec, situé rue de la Ronde.

ITEM "G":—
Un terrain situé dans la paroisse St-Louis de Courville, près de la côte "Courville", de forme irrégulière; désigné sous le numéro un des subdivisions du lot originaire soixante et onze (71-1), cadastre officiel de la paroisse de Beauport;

Un autre lot de terrain situé même paroisse et contigu au terrain plus haut décrit, portant le numéro deux des subdivisions du lot originaire numéro soixante-onze (71-2), paroisse de Beauport;

Ces deux terrains plus amplement décrits dans un acte de vente par Edmond Giroux, fils, à T.-Adolphe alias Delphis Boivin, le 18 juin 1920 devant R.-C. de Lachevrotière, N.P.

ITEM "H":—
Le lot de terrain numéro dix-sept des subdivisions du lot originaire sept cent trente-neuf, un (739-1-17) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Beauport, avec bâtisses dessus construites et dépendances.

ITEM "I":—
Le lot de terrain numéro quarante-et-un des subdivisions du lot originaire sept cent trente-neuf, un, un (739-1-141) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Beauport, étant un terrain situé dans la paroisse de Giffard.

ITEM "J":—
Le lot de terrain ou emplacement portant le numéro vingt-cinq des subdivisions du lot originaire quatre cent quatorze (414-25) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de St-Raymond, comté de Portneuf, avec maison et autres bâtisses dessus construites et dépendances.

ITEM "K":—
Montant dû, garanti par hypothèque $636.00
ITEM "M":—
Autre montant dû, garanti par hypothèque 212.67
ITEM "N":—
Un coffre-fort Taylor, ext. 72x40x25" 350.00
ITEM "O":—
Un coffre-fort Baum, ext. 53x28x29" 250.00
ITEM "P":—
Un clavigraphe Remington, No. 10 . . . . . 100.00
ITEM "Q":—
Un bureau-table, un tiroir, 48"x31 . . . . . 25.00
ITEM "R":—
Une bibliothèque cabinet . . . 25.00
ITEM "S":—
Une petite table et 3 chaises droites 4.25

Les item A à J inclusivement seront offerts en vente au plus haut enchérisseur, sujet aux rentes foncières qui peuvent exister, cette vente est aussi faite conformément aux articles sept cent seize et sept cent dix-sept du C.P.C. et à l'article quarante-cinq de la Loi de Faillite; cette vente équivaut à la vente au shérif.

Les autres item seront offerts en vente au plus haut enchérisseur.

Les titres, certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés, et l'ameublement sera visible à 49, 4e avenue, Limoilou, le lundi, 17 octobre 1932, dans l'après-midi.

Conditions de paiement: **ARGENT COMPTANT.**

QUEBEC, le 14 septembre 1932.

Lefaivre, Marmette & Lefaivre,
Syndics autorisés.

BUREAUX:
147, côte de la Montagne,
QUEBEC, Qué.

La construction

EUGENE FALARDEAU, Ltée

La maison Eugène Falardeau Limitée, dont les quartiers-généraux sont situés au numéro 141, rue Dorchester, est la plus importante compagnie d'entrepreneurs-couvreurs de la région de Québec.

Conduite par un président compétent et avisé, M. J.-P. Morneau, la maison Eugène Falardeau Limitée n'a pas cessé de prospérer au cours de ces dernières années. La maison Falardeau, construit des toits en cuivre, en tôle galvanisée, en tôle noire, en ardoise, en gravois, en bardeaux d'amiante, etc. C'est un truisme de le dire, mais il le faut: la couverture d'un bâtiment est destinée à le garantir contre toutes les influences de l'atmosphère et surtout de le préserver de l'humidité. La principale qualité de la couverture est donc d'être imperméable ou exécutée de telle sorte qu'elle ne puisse être traversée par l'eau. Le propriétaire qui désire une telle couverture peut s'adresser sans crainte à la maison Eugène Falardeau Limitée. Il n'aura qu'à exposer succinctement à M. J.-P. Morneau, le distingué président de la compagnie, ce qu'il désire pour voir se réaliser immédiatement le monument qu'il veut avoir.

M. J.-P. MORNEAU, président de la maison Eugène Falardeau Ltée.

En confiant les travaux de toiture à la maison Eugène Falardeau Limitée, on peut être certain que tout sera fait selon les données les plus modernes de la science contemporaine. Le toit sera bien égouté, le bord de la corniche bien fait, le faîtage construit avec un soin méticuleux et les chevrons disposés de manière à donner le meilleur rendement possible. Il y a différentes façons de poser les tuiles et les ardoisés selon la forme des toits, les exigences du climat et le nombre et la grandeur des gouttières à installer.

Ce n'est donc pas sans raison que la maison Eugène Falardeau Limitée s'est acquis la réputation d'être la plus grande et la plus importante compagnie d'entrepreneus-couvreurs de la région. Elle détient plusieurs patentes très spéciales d'appareils de ventilation qui lui assurent une bonne place par les fabriques de ventilateurs.

Mais ce n'est pas tout d'avoir une renommée. Il faut la soutenir. La compagnie Eugène Falardeau Limitée emploie des ouvriers experts dont la plupart sont à son service depuis des années. Ils y ont acquis une grande expérience dans les différente spécialités que la maison a faites siennes.

Chacun s'accorde à proclamer que dan tous les casé la satisfaction la plus complète et la plus adéquate a été donnée aux clients. Et cette réputation s'explique facilement quand on songe que jamais la maison Eugène Falardeau Limitée n'emploie de matériaux inférieurs, jamais elle ne confie l'exécution des contrats qui lui sont accordés à des ouvriers incompétents, sont des parfaits; experts toujours les matériaux qu'elle utilise sont des matériaux de première qualité. Ne craignons donc point de confier nos prochains contrats à cet important établissement.

LE TEN-TEST ET LA DECORATION INTERIEURE

Excellent pour fins décoratives le "ten-test" est également très bon pour l'isolation.

Le Ten-Test est un bois fabriqué au Canada et vendu dans tout l'univers, fait avec de la pâte ligneuse comprimée en feuillets solides grâce à une prodigieuse pression hydraulique. Il est beaucoup plus solide, sous forme de section murales, qu'un revêtement horizontal, et il a, de plus, une valeur isolatrice de 7.2 unités thermales britanniques (ce qui est un peu supérieur aux meilleurs modèles types de matériaux de construction isolants). Il isole donc aussi les édifices sans aucun déboursé supplémentaire. La durabilité du Ten Test a été démontrée, par son exposition aux éléments, sur les murs de divers édifices, pendant quinze ans et sous sa forme naturelle.

Sans ob'igation de votre part la maison Leboeuf & Houde, Limitée, 226 de la Couronne, se fera un plaisir de vous renseigner à ce sujet et de vous adresser sur demande des échantillons.

Voici quelques détails:

En utilisant le Feuillet de Construction Ten-Test à des fin décoratives vous obtenez aussi l'isolation. Le Ten-Test isole partout où il est posé, et s'oppose au passage de la chaleur, du froid et du son. Sa texture naturelle forme une base parfaite pour toutes sortes de peintures murales mates. Il peut imiter le bougran (burlap), ou, s'il est peint sur son autre face, on obtient un poin-tillé très fin qui rappelle le plâtre.

On peut aussi, au choix, se servir le Ten-Test comme panneaux. Certains décorateurs préfèrent briser la monotonie d'une surface murale par des moulures. Les joints du Ten-Test sont ainsi recouverts à intervalles de quatre pieds, ce qui permet d'accrocher des tableaux. D'autres préfèrent une surface qui puisse être peinte ou traitée au poncis sous les moulures, ou recouverte de papier-teinture est peut-être la meilleure méthode d'association.

Le Ten-Test est une base idéale pour le plâtre et autres enduits analogues. Ses fibres pénètrent dans le plâtre et forment une substance homogène qui ne peut se désagréger ni se briser. Posé de la sorte sur le colombage et résistant à l'humidité, le Ten-Test permet d'avoir un mur de plâtre lisse et uniforme, qui restera tel pendant de longues années.

Comme l'indique la vignette ci-haut, le Ten-Test est un excellent médium pour créer une chambre dans le style anglais. On peut se procurer des bandes de Ten-Test, larges de 21-2", 3", ou plus qui recouvrent les joints ce qui est du plus bel effet. Au choix, on peut utiliser des bandes et les panneaux peuvent être peints de la même couleur que le mur, ou faire contraste ou imiter le grain du bois.

Jadis, lorsque les décorateurs se servaient de bois polis et coûteux, les riches seuls pouvaient se les procurer. Aujourd'hui, le Ten-Test ajoute au charme des hôtels particuliers valant soixante mille dollars comme à celui de la modeste ville au bord de la mer. Les campements, les châlets sont souvent traités au Ten-Test, à l'extérieur comme à l'intérieur. Nous pouvons aussi citer une luxueuse bibliothèque, où le Ten-Test est utilisé sous forme de panneaux d'un beige sombre. Un grand hôpital s'est servi de Ten-Test comme base du plâtre dans tous ses corridors et ses chambres. Un club de campagne a été bâti de Ten-Test, peint à l'intérieur et revêtu de stuc à l'extérieur. Et ainsi de suite... Le Ten-Test est le médium universel de la décoration artistique.

Avez-vous déjà vu du Ten-Test?... L'avez-vous manié?... Votre marchand de bois s'empressera de vous en montrer et de vous en expliquer les divers usages. De couleur ivoire, ce feuillet résistant dans une remarquable impression de solidité. Il ne coûte pas plus cher que du bois ordinaire et il est présenté sous forme de grandes feuilles qui recouvrent rapidement murs et plafonds. Les décorateurs le recommandent à cause de sa beauté et les architectes et les entrepreneurs pour ses qualités d'isolateur.

MAISON DE STYLE GEORGIEN ANGLAIS D'APPARENCE DISTINGUEE

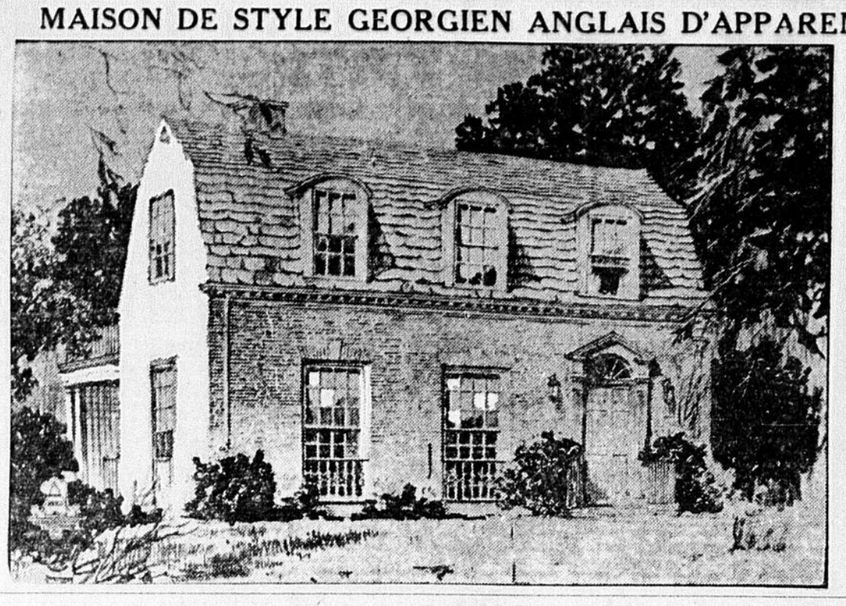

Les ouvertures présentent un intérêt particulier

Particularités du plan 6-F-10 :— Murs de brique ; toit en croupe ; lucarnes de forme cintrée ; entrée à pilastres, avec porte à panneaux et fenêtres en forme d'éventail ; rampes en fer forgé, sur le perron et en bas des fenêtres du rez-de-chaussée.

Particularités intérieures : Vivoir en avant ; cheminée, portes françaises ouvrant sur le porche, trois chambres à coucher et cinq garde-robes.

Des spécifications détaillées des plans de maison illustrées dans cette page pourront être obtenues pour un prix modique par l'intermédiaire de L'Evénement. Ce service est fourni à nos lecteurs avec la coopération de l'Architects' Small House Service Bureau, lequel a l'approbation de l'American Institute of Architects et le département du Commerce des Etats-Unis.

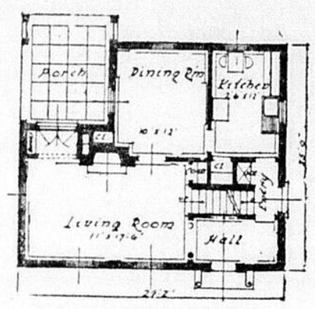

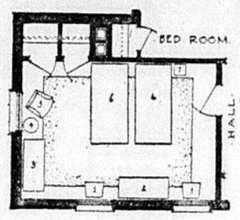

Plusieurs fenêtres éclairent cette chambre à coucher agréablement située en avant et de bonnes proportions.

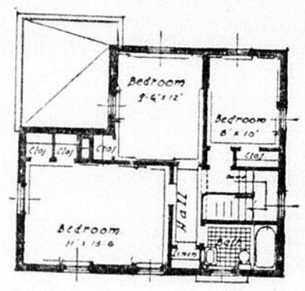

Plan 6-F-10

Conçue de façon intéressante dans le style georgien anglais, cette maison possède un cachet de distinction particulier. Les longues fenêtres, avec leurs protecteurs en fer forgé, produisent un effet agréable, ainsi que la belle entrée bien proportionnée.

D'accord avec ce beau style, le plan du rez-de-chaussée possède aussi de la distinction. La porte d'entrée ouvre directement dans une petite salle de réception. Immédiatement en face est une étroite ouverture d'arche montant jusqu'au plafond et permettant d'apercevoir l'escalier avec sa gracieuse balustrade. Les longues fenêtres descendant jusqu'à six pouces du plancher. La cheminée est d'un genre qui se rapproche du genre colonal. Des portes françaises ouvrent sur le portique arrière.

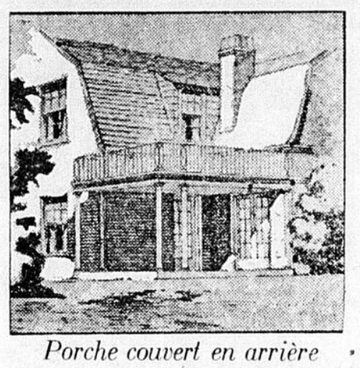

Porche couvert en arrière

On pourra se procurer gratuitement des explications détaillées sur la manière de meubler et décorer la chambre à coucher, dont le plan apparait à gauche, en écrivant au rédacteur de cette page, adressant : Rédacteur de la Page de Construction, L'Evénement, Québec.

Construction : Brique vernissée sur charpente de bois, toit de bardeau, fenêtre à double suspension.

Grandeur du terrain : Environ 40 pieds.

Façade : Au sud ou à l'est. Pourrait être renversée.

Copyright 1932. The Architects' Small House Service Bureau, Inc.

Une méthode moderne de produire de l'eau chaude à bas prix

Les gens adaptent encore des serpentins aux calorifères, pour avoir de l'eau chaude. Ils croient qu'elle ne leur coûte rien. En réalité, ils la payent chèrement.

Ils la payent, non seulement en consommation supplémentaire de charbon, car cette chaleur qui réchauffe l'eau de service, non seulement est une partie de la chaleur qui chauffe la maison, mais elle exige des dépenses supplémentaires de plomberie, lorsque les serpentins du calorifère sont bouchés par les saletés contenues dans l'eau, et qu'ils éclatent.

La durée du serpentin est de deux ou trois ans— rarement plus. S'il se brise en hiver, comme cela arrive ordinairement, il faut enlever le feu du calorifère et laisser refroidir ce dernier avant de pouvoir travailler dedans. Cette incommodité n'a pas besoin d'être décrite. En tout cas, le serpentin de calorifère doit avoir un chauffeur auxiliaire pour chauffer l'eau plus de la moitié de l'année. L'inefficace chauffeur d'eau posé à côté ordinaire gaspille le gaz. Il peut être contrôlé au moyen d'un thermostat, et le réservoir peut être isolé, pour avoir, en une certaine mesure, un constant approvisionnement d'eau chaude, mais le système est un pis-aller. Il vaut beaucoup mieux mettre tout de suite un appareil producteur d'eau d'eau chaude de première classe, la principale dépense n'étant pas beaucoup plus considérable s'ils le sont, et les avantages sous le rapport du coût de fonctionnement et de la satisfaction du service sont notables.

Il y a deux genres généraux de chauffeurs d'eau pour service domestique. Il y a l'instantané, qui n'a pas de réservoir, et il y en a un avec réservoir et jet de gaz à même.

Le choix entre les deux, dépend du nombre de membres que comprend la famille et de l'usage qu'on veut faire de l'appareil.

Le genre instantané consiste en un gros serpentin renfermé dans une enveloppe métallique à la base de laquelle est un gros brûleur à gaz. Quand un robinet à eau chaude est ouvert, l'eau qui coule ouvre le gaz. L'eau se réchauffe instantanément et continue de le faire aussi longtemps que le robinet est ouvert. En fermant le robinet, on ferme aussi le gaz. C'est le meilleur système pour les grandes maisons ou pour les maisons où l'on fait une grande consommation d'eau. Il est aussi préférable pour les appareils à douches, il est plus économique pour les maisons où on n'a besoin d'eau chaude qu'à de rares intervalles, comme le matin et le soir seulement.

Le réservoir à même un chauffeur d'eau est une chose relativement nouvelle. Il comprend une grande chaudière avec jet de gaz à même. La chaleur est appliquée à la base de la chaudière et s'étend tout autour. Les appareils à chaudières de cuivre sont les plus efficaces ; elles durent aussi plus longtemps, coûtent moins cher de fonctionnement mais plus cher d'achat et d'installation. Mais ils en valent la peine.

Des thermostats ouvrent le gaz et le ferment, selon la température de l'eau contenue dans la chaudière. Le chauffage n'est pas instantané. Toute l'eau chaude peut être retirée en un temps relativement court, selon la grandeur de la chaudière. Pour remplir les cuves du blanchissage, par exemple, il faut prendre toute l'eau, mais pour des usages ordinaires cela n'est pas nécessaire. En tous cas, on peut se procurer promptement de l'eau chaude. C'est le genre qui s'emploie pour maisons de six ou sept pièces avec salle de bain.

Les fabricants en font de deux sortes, de sorte qu'il n'y a pas de compétition de vente, quant au genre. Il y a ordinairement compétition entre les fabricants pour les marques, et il peut y avoir une réelle différence dans la qualité. L'acheteur ne tient pas généralement à la belle apparence, puisque cet appareil est destiné à un endroit où il ne parait pas— au sous-sol. Une isolation de première classe assez épaisse économise du combustible. Le cuivre économise aussi le combustible et diminue les frais dépendant de la corrosion. S'il est de tôle galvanisée, il devrait être de tôle épaisse et porter la garantie du fabricant. Les contrôles thermostatiques devraient être simples, avoir un bon fonctionnement et être assez bien fait pour mériter une garantie —Copyright 1932. The Architects' Small House Service Bureau, Inc.

CLINIQUE DU CONSTRUCTEUR

Un service technique par poste pour la construction des maisons est fourni par l'Architects' Small House Service Bureau. Ce service est gratuit pour les lecteurs de ce journal. Adressez toute demande au rédacteur de cette page incluant une enveloppe adressée et affranchie.

Stuc de magnésite

Q.—Ma maison a été couverte de stuc, de magnésite posé sur de la latte métallique. Aujourd'hui, la latte est entièrement partie. Le stuc est craqué et tombe, et il doit être remplacé. Est-ce que du ciment de portland posé sur de la latte métallique ferait un fini permanent ?.

R.—La plupart du stuc de magnésite posé il y a dix ans a été mal posé. Celui qui montre des signes de destruction devrait être complètement enlevé, ainsi que la latte sur laquelle il est posé, qu'elle soit de bois ou de métal puis il faudra remettre du stuc de ciment de portland strictement selon les spécifications de la Portland Cement Association.

Peintures à brique

Q.—En refaisant une vieille maison de brique, avec mur de jardin, nous voudrions la recouvrir d'une peinture ayant l'apparence de la chaux. Si nous employions de la chaux, combien souvent serait-il nécessaire d'en mettre ?

R.—Il y a des peintures spéciales pour brique qui ont l'apparence de la chaux. Vous pourrez vous en procurer chez les marchands de peintures bien assortis. La chaux ne dure que quelques saisons.

Grange refaite

Q.—J'ai une bonne vieille grange de bonne grandeur et bien éclairée, avec cave, dont je voudrais faire une maison. Comment m'y prendre ?

R.—Personne ne pourrait répondre à cette question sans voir la grange. De toute façon, il vous serait plus satisfaisant et moins dispendieux de vous construire une maison neuve. Si vous tenez à refaire votre grange, faites-la examiner par un architecte.

Tuyaux bruyants

Q.—Veuillez donc me dire quelle est la cause du bruit ou vigrations qu'on entend dans les tuyaux à eau, quand on ouvre un robinet.

R.—Le marteau d'eau. Les chambres à air ordinaires ont été omises ou sont pleines d'eau. Parlez-en à votre plombier.

Ciment durci

Q. Le ciment se détériore-t-il, ou perd-il de sa force quand il durcit dans les sacs ? Durcirait-il s'il était tenu dans un endroit sec ? Peut-il être cassé et servir ?

R. Le durcissement du ciment est causé par l'humidité de l'air qu'il absorbe. En pareil cas, il n'est plus d'aucune utilité. Il ne peut être cassé et être employé. Il se garde plus longtemps dans un endroit sec, étanche à l'air.

"QUALITE D'ABORD" — "A VOTRE SERVICE"
Planche de Plâtre "SHEETROCK" ROCKWALL "Marteau" d'Erable"
Tuyaux de cheminée CHAUX en barils
Briques Terre à feu et Blanc de Plomb Vernis etc.
COUVERTURE VANNOTEUX
Distributeurs exclusifs 'CIMENT NATIONAL' Planche isolatrice "TEN-TEST"
Chaux Hydratée "Ivoire" Plâtre "Marteau" Etc.
Leboeuf Houde Ltée
Matériaux de Construction.
Tel.: 3-0647, 226 Rue de la COURONNE et 10me AVENUE

Tél. Bureau : 2-1909 Tél. Résidence : 7039
CHAS. A. JEAN
ARCHITECTE DIPLOME
37, Rue ST-JEAN :-: :-: QUEBEC

Entrepôt : 80, Richardson Tél. : 4-4451
Bureau : 45, Dumont Tél. : 4-4781 Rés. : 3, Bourlamaque Tél. : 4-4804
QUEBEC, P. Q.
JOSEPH PICHETTE, Limitée
Ferblantiers, Plombiers et Electriciens
Poseurs d'appareils à Eau Chaude et à Vapeur
Spécialité : Couverture et corniches de tous genres.

Jules DORION 331½, 2ème Avenue Tél. 4-2219 TEL. 2-4821 Paul ROBITAILLE 205, rue St-Olivier Tél. 3-2854
DORION & ROBITAILLE, Enrg.
Plombiers, Couvreurs, Electriciens.
SPECIALITE:- Appareils de chauffage de tous genres
373, ST-VALIER. :-: :-: QUEBEC

ADELARD MARCHAND
TEL. : 2-2370
MANUFACTURIER D'ESCALIERS EN FER
Escaliers Intérieurs avec marches en Ardoise ou en marbre
Escaliers Exterieurs, Etc. Barrières et Grillages de tous genres.
FORGE GENERALE
1, DES BAINS, (Coin St-Valier) QUEBEC

ALBERT LAPOINTE
FERBLANTIER-PLOMBIER-COUVREUR et ELECTRICIEN
Installation de Chauffage de toutes sortes.
Poseur du système "BUCKWHEAT" avec éventails en aluminium, les plus économiques.
Atelier : 299, rue Dorchester.
Rés. : 216, DE LA RONDE. Téléphone : 4-1591

EMILE COTE
Entrepreneur-Général
Saint-Grégoire de Montmorency
Tél. 2-4626 s2 Tél. Rés. 2-4626 s12

Tél. : 2-4671 267, ST-PAUL.
J. C. DePocas
Agent :
The McArthur Chemical Reg'd

EUGENE FALARDEAU, ltée
ENTREPRENEURS - COUVREURS
ATELIERS : 308-318, Rue de la Reine. Québec
BUREAU : 141, Rue Dorchester Téléphone : 9677

LA COMPAGNIE DE MACHINERIES MERCIER
Mécaniciens et Constructeurs de Chaudières et Réservoirs.
Manufacturiers de Scies et Couteaux de Planeurs
SPECIALITE : REPARATION ET SOUDURE A L'ELECTRICITE ET A L'OXYGENE
17, rue St-Laurent, Lévis, Tél. 201

Le COUVRE-JOINT "AIRTITE" empêche complètement le FROID, l'EAU et la POUSSIERE d'entrer par les joints des portes et des châssis
DISTRIBUTEUR :
E.-E. TREMBLAY
Fabricant d'Articles de Menuiserie :
PORTES, CHASSIS, ARMOIRES, ETC.
70, 10ème AVENUE Tél. 4-2052 QUEBEC

La Cie de CONSTRUCTION de QUEBEC, Ltée
ENTREPRENEURS-GENERAUX
Réservoir de Québec, Plaine d'Abraham. TEL. : 3-1291
Spécialités : Construction de chemins en béton, de chemin de fer ainsi que ponts et chaussées. Réparation de Phares (dépt. de la marine).

Bureau : 267, rue St-Paul Tél. : 2-0583 Chantier : 205, rue Du Pont Tél. : 4-1975
La CIE de BETON de QUEBEC LIMITEE
Vous pourrez toujours vous procurer du Béton de tous les mélanges demandés, composés des agrégats exigés, tels que sable de rivière ou autre, gravier, pierre de toute grosseur et qualité.

J.-A. MICHAUD Gérant Tél. : 4-0692
LA COMPAGNIE DE SABLE LTEE
Sable "Saint-Charles"
10, 3e Avenue, Limoilou. TEL. : 4-2232

C.-E. Morissette, président J.-D.-A. Gagnon, Sec.-Trésorier
C. EMILE MORISSETTE, Limitée
Constructeurs d'églises, presbytères, couvents, etc.
232 à 236 RUE LATOURELLE
Représentants généraux pour l'Amérique du Nord des célèbres fonderies de cloches françaises "Paccard" d'Annecy-le-Vieux, Hauts Savoie, et "Havard", de Ville-Dieu-les-Poêles, Manche. Spécialité : Erections de clochers et installations de cloches (d'après système unité). Téléphones : Atelier 5023; Résidence 6971.

J.-C. POULIOT
ENTREPRENEUR-GENERAL MENUISIER
Tout ouvrage tel que : Portes, Châssis, Escaliers,
Spécialité : Réparation de Canots de toile.
Atelier : 53 rue Laviolette
Résidence : 449½, Rue ST-FRANCOIS Téléphone : 8763

TEL. : 4-1221 et 4-0931 Carrière : 2-5565
Elzéar Verreault Limitée
Marchand de pierre et de sable.
Pierre concassée, artificielle et de taille.
194, DU PONT

ALYRE PREVOST
Ornements en plâtre et en bois pour églises et édifices publics.— Manteaux de cheminée en bois ou ciment, réparations de meubles antiques, etc.
28½, ST-STANISLAS :-: Tél. 2-6924

Ernest Jobin, président Ernest Jobin, Jr., directeur N. Berardino, directeur Bureau: 2-6900 Résidence : 6638
La Cie de Marbre et Pierre de Québec LIMITEE
117, Côte d'Abraham. QUEBEC
MARBRE D'INTERIEUR, OUVRAGE DE CIMETIERE, AUTELS EN MARBRE, BALUSTRADE EN MARBRE, TUILE, SCULPTURE, MOSAIQUE, CERAMIQUE, TERRAZZO ET ARDOISE.

Membre de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec.
Membre de l'American Concrete Institute
Boite Postale 27, Haute-Ville.
ZACHEE LANGLAIS, B.Sc.A., I.C.
Ingénieur conseil
Construction, finance, expertise, Charpentes de béton armé et d'acier, usines hydro-électriques. Usines de filtration, égoûts, aqueducs.
105, COTE DE LA MONTAGNE. QUEBEC. TEL. : 2-6203

Tél. : Bureau 4-4491 " Rés. 4-4417.
VALERE COTE
ENTREPRENEUR
TAILLEUR DE PIERRE ET GRANIT
187, 1ère Avenue. St-François d'Assise, QUEBEC

TEL. : Bureau 2-6187 J.-A. GRENIER, Gérant Téléphone : 2-4915s22
Vous serez assuré d'une grande satisfaction et d'une prompte livraison en achetant vos bois de construction de toutes sortes chez
JOSEPH GRENIER Ltée
531, Avenue Royale. Ville de Beauport
Tél. : Soir : 2-4915s22

AU RADIO

SAMEDI

AU POSTE CHRC

12.00—Musique variée.
12.15—Programme Madden.
12.45—Causerie agricole.
vv 1.00—Nouvelles.
1.30—Programme de musique choisie.
2.00—Quatre heures de demandes spéciales.
7.15—Musique du dîner.
7.45—Le train spécial Aylmer.
8.00—Causerie par le R. P. Bournival (CHRC, CKAC).
9.00—Charles-E. Rouette et son orchestre du cabaret de l'hôtel Victoria.

AU POSTE CFCF

6.58 p.m.—Can. Starch.
7.00 p.m.—Récital d'orgue.
7.30 p.m.—Piano.
7645 p.m.—Purple Circle.
8.00 p.m.—Concert.
8.30 p.m.—"K-7".
9.00 p.m.—Résultats du baseball.
9.02 p.m.—Nouvelles.
9.15 p.m.—Ernoo Rappee.
10.30 p.m.—Les Trois Clefs.
10.45 p.m.—Vingt doigts d'harmonie.
11.00 p.m.—Ralph Kirberry.
11.15 p.m.—Romance.
11.30 p.m.—Paul Whiteman.
12.00—Silence.

AU POSTE CKAC

10 h.—"Bonjour Madame".—Température.
10 h. 30.—Ouverture de la Bourse.
10 h. 45.—Mélodies populaires.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30.—Extraits d'opéra.
11 h. 45.—Musique classique légère.
12 h. 30.— Cotes de la Bourse de Montréal et New-York.
12 h. 45.—Mlle Yvonne Théroux, pianiste.
1 h.—Concert sous la direction de Rex Battle.
4 h. 45.—Concert.
5 h.—L'heure des petits.
5 h. 30.—Derniers airs de danse.
5 h. 45.—Nouvelles, température.
6 h.—Emission de la Société St-Jean-Baptiste.
6 h. 30.—Programme musical.
7 h. 30.—Musique de danse.
8 h.—Causerie du R. P. Bournival, S.J., sur les opérations de Bourse et leur moralité.
9 h.—Concert du Ritz-Carlton. — Artiste invité, M. Geo. Toupin.
10 h.—"Allo Paris".
11 h. 30.—Danse.
11 h. 15.—Récital d'orgue.
11 h. 30—Les événements du monde sportif.

VAUGHN DE LEATH

Vaughn de Leath et l'orchestre de Fred Berrons exécuteront ce soir, à 10 heures 45 le programme suivant:
Theme "Heaven on Earth"
"Something in the Night"
Vaughn de Leath
"Why Must I Say Goodbye to My Summer Love"
Orchestre
"I'm Forgetting Myself for You"
Vaughn de Leath
"T'Was Only a Summer Night's Dream"
Orchestre
"How Deep Is the Ocean"
Vaughn de Leath

L'HEURE "LOS AMIGOS"

L'heure "Los Amigos" sera irradiée par le poste WLW et le poste à ondes courtes W8XAL demain soir, à partir de 7 heures. Elle comprendra le programme suivant exécuté par des artistes très populaires:
El Panuelo De Lunares . . . . .Alonzo
Orchestre
Preguntale A Las Estrellas (Folklore mexicain)
Franklin Bens et Orchestre
Grand Pas Espagnol . . Glazounow
Orchestre
Le Rosaire . . . . . .Nevin-Kreisler
Virginio Marucci, violoniste
Fred Roehr, pianiste
Romanza . . . . . .Granados
Orchestre
Despertar (folklore argentin)
Octavio Bermudez
Una Noite No Eira Do Trigo .Salgado
Franklin Bens et Orchestre
Avellano "Pasodoble Flamenco" .Ruiz
Orchestre
"AMOS N ANDY"

A 7 heures ce soir, samedi, "Amos'n Andy", comédiens de couleur du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

"LOHENGRIN"

A 11 heures 15 ce soir, samedi, le poste WJZ présentera quelques partitions de l'opéra "Lohengrin". Les artistes qui prendront part à cette irradiation sont: Anny Goldsmith, soprano; Elsie Baker, contralto; Fred Hupsmith, ténor; Walter Preston, baryton; Herbert Hupsmith, basse, et un orchestre sous la direction de Cesare Sodero.

PAUL WHITEMAN

A 11 heures 30 ce soir, samedi, Paul Whiteman et son orchestre seront entendus au poste WEAF dans un programme choisi.

AU POSTE WLW

Deux compositions de Schubert, de célébrité mondiale, "Ave Maria" et "Sérénade", seront incluses dans le récital d'orgue d'Arthur Chandler, qui sera irradié demain au poste WLW, entre 12 heures 30 et 1 heure p.m. Voici le programme complet:
Marche Pontificale . . . . . .Tombelle
Ave Maria . . . . . .Schubert
Sérénade . . . . . .Schubert
Souvenir . . . . . .Gillette
Largo . . . . . .Handel
Marche Religieuse . . . . . .Guilmant
Angélus . . . . . .Massenet

DIMANCHE

JOHN MILLEN & SON, LTD.

"Les Chanteuses du Rosaire"

A 5 heures 30, dimanche après-midi, Mlle Stella Lafleur dirigera au poste CHRC le programme dont voici le détail:
"Salve Regina" . . . . . .Hammerel
Choeur à 3 voix égales
"Au Saint Calvaire" . . . . . .Pallicot
Choeur à 2 voix
"La Bohème" . . . . . .Puccini
"On m'appelle Mimi"
Mlle Marthe Lapointe
"Les Abeilles" . . . . . Léo Delibes
Choeur à capella
Choeur anglais "Extrait de Katinka" . . . . . Friml
Au piano d'accompagnement, Mlle J de Varennes.

L'HEURE CATHOLIQUE

De 4 à 5 hrs dimanche, au poste CHRC. Voici le programme:
1o.—Fugue "Trinité" en 3 mouvements . . . . . J. S. Bach
Solo d'orgue par
M. l'abbé G. Gervais.
2o.—Deux pièces grégoriennes: "Introit et Communion" de la Solennité de St-Michel.
La Chorale du Grand Séminaire.
3o.—"O Mitissime Jesu", (A Capella)— 3 voix d'hommes.
. . . . . Palestrina.
La Chorale du Grand Séminaire.
4o—Causerie de Son Excellence Mgr Villeneuve.
5o.—"Alleluia" (de la fête du T. S Rosaire) pièce grégorienne.
La Chorale du Grand Séminaire.
6o.—Prière et Souhaits pour le Pape et l'Archevêque. Pièce inédite à 4 voix d'hommes (A Capella).
La Chorale du Grand Séminaire.
7o.—Causerie par M. l'abbé Victorin Germain.
8o.—"Sanctus et Benedictus" pièces de Polyphonie Classique à 2, 3 et 4 voix d'hommes.
La Chorale du Grand Séminaire.
9o.—Notre-Dame du Canada.
. . . . . de Chs Gounod.
La Chorale du Grand Séminaire.
10o—Fugue en Re Majeur J.S. Bach
Solo d'orgue par l'abbé G. Gervais.
Maître de chapelle: M. le Chanoine J.-R. Pelletier.
Organiste: M. l'abbé Germain Gervais.

MUSIQUE CLASSIQUE AU PROGRAMME DE DEMAIN

Montréal, 8.— Les amateurs de musique classique auront l'occasion d'entendre, demain, le 9 octobre, entre 6.00 et 7.00 p.m. l'orchestre symphonique de Vancouver qui rendra la "symphonie No 8 en fa majeur (quatre mouvements) de Beethoven; "The Fisherman's Tale and Pantomine" (extrait de El Amor Brujo) de Manuel de Falla et "Prélude et Finale" (Tristan et Iseult) de Wagner.

Ce concert originera de CNRV, le poste du Canadien National à Vancouver et sera relayé à CKUA, Edmonton, CFQC, Saskatoon, CHWC Regina, SKY Winnipeg, CKPR Fort William, CFCH North Bay, CFRB, Toronto, CNRO Ottawa, C F C F Montréal, CHRC Québec et CNRA, Moncton.

L'orchestre est sous la direction de M. Allard de Ridder, natif de Hollande. Il étudia au Conservatoire de Cologne, en Allemagne, avec le fameux chef d'orchestre Brahms, Fritz Steinbach et Hermann Abendroth, directeur de l'orchestre symphonique de Cologne. M. de Ridder fut conducteur, tour à tour, de l'orchestre de la Haye, de l'orchestre symphonique de Amsterdam, et aux Etats-Unis, à Los Angèles, du fameux "Hollywood Bowl". En plus d'être chef d'orchestre, M. de Ridder est compositeur. Plusieurs de ses compositions ont été rendues par le Quatuor à cordes de Los Angeles dont il est membre.

LE DE FOREST CROSLEY

La Consolidated Industries, laquelle a centralisé les activites de DeForest Crosley Radio, Norge Refrigerators, Hammond Electric Clocks sous une unique direction, offre encore cette année une série de nouveaux radios qui attireront certainement l'attention du public et lui montreront, dans une application pratique les découvertes et améliorations des derniers mois.

La série "Empire" comprend dix modèles des plus modernes. Ce sont: le "Balmoral", modèle console à 14 lampes, d'une beauté de lignes jusqu'ici insurpassée; le "Régent", modèle combiné radio-phone à 9 lampes dans un superbe cabinet où l'acajou américain et l'érable piqué se marient dans un ensemble parfait; le "Montrose", modèle console à 10 lampes, remarquable par son style et sa puissance étonnante; le "York", console à 9 lampes d'une rare beauté; le "Windsor", console à 7 lampes, le plus petit modèle cabinet de la série "Empire", d'une tonalité insurpassable; deux modèles de cheminée: le "Mayfair" et le "Berwirk", le premier à 9 lampes le second à 7, tous deux dans de superbes cabinets aux lignes on ne peut plus gracieuses.

Il se trouve aussi dans la série le "DX-PLUS" présenté plus à bonne heure dans la saison. C'est un appareil à ondes longues et courtes du modèle console à 10 lampes. Le "Carillon", modèle horloge grand-père à 8 lampes, est des plus intéressants pour les petits appartements vu qu'il n'occupe qu'environ un pied carré. Enfin, un appareil à batteries "Embassy" pour usage où il n'y a pas d'électricité; c'est un modèle console à 8 lampes d'une sélectivité et puissance étonnantes.

La Consolidated Industies qui fabrique ces appareils déclare qu'ils possèdent les caractéristiques suivantes: amplification "Classe B Twin-Push", nouvelles lampes "Pantodes" R. F. et A. F., haut-parleurs, en double, permettant de passer de la note la plus basse à la plus haute dans la gamme, instantanément, sans effort et avec une rendition parfaite, silencieux qui est en même temps un contrôle automatique de sensitivité, permettant l'élimination totale des bruits entre stations, contrôle automatique qui assure la régularité parfaite du volume de réception, un pilote de syntonisation qui consiste en une petite lumière, laquelle vous permet, par le changement de son intensité, de trouver votre poste favori sans tâtonnement et vous assure que vous êtes en relations exactes avec celui-ci, contrôle nuancé du son qui permet d'obtenir la nuance de tonalité de votre choix et laquelle correspond à une nuance lumineuse reflétée sur le cadran de l'appareil cabinet par l'expert en ébénisterie, Karl Otto, une autorité incontestée en la matière, une bande indicatrice des postes au delà de l'échelle de 1500 à 500 mètres employée jusqu'ici, et laquelle vous permettra de capter les nouveaux postes émetteurs qu'on pourrait licencier sur les longueurs d'ondes qui ne sont pas encore utilisées mais susceptibles de l'être un jour ou l'autre.

LE STEWART-WARNER

La grande organisation de la Stewart-Warner a fait des progrès notables au cours de ces dernières années à la suite des recherches minutieuses de ses experts en radio. Il y a deux ans, elle était la première à offrir la réception universelle simplifiée. Le circuit des ondes courtes et celui des ondes longues étaient encaissés dans le même meuble.

Cette année, la Stewart-Warner se présente avec un récepteur dont le cadran est magique, c'est-à-dire un récepteur qui loge non seulement le circuit des ondes courtes et des ondes longues dans le même châssis, mais les met sous la même commande.

Un tour de manette amène au cadran quatre zones de radiodiffusion différentes. La première zône comprend toute l'échelle des ondes longues. D'un tour de manette apparait la deuxième zone, qui va de 195 à 75 mètres et où on peut capter, en syntonisant à la manière ordinaire, les messages transmis à la police dans les grandes villes. Dans cette même zone, on capte aussi les messages transmis aux pilotes d'aéroplanes, de même que toutes les émissions des postes d'amateurs.

D'un nouveau tour de manette, apparait la troisième zone, celle qui va de 75 à 50 mètres. Ici, on peut entendre les concerts et la musique de danse sur les transatlantiques en mer; les émissions sur ondes courtes de la N.B.C., les tangos de l'Amérique du Sud et d'intéressants messages d'une quantité de postes de ce continent ou des autres.

La quatrième zone, qui va de 30 à 14 mètres, est certainement la plus intéressante. Elle permet de capter directement les émissions des postes d'Angleterre, d'Allemagne, d'Hawawi, d'Italie, de Russie, de l'Amérique du Sud, de l'Orient et de tout autre en droit sur le globe.

Une caractéristique du Stewart-Warner qui rend puissante la réception des ondes courtes, c'est que les 11 lampes de ses récepteurs Duo-Superhétérodyne servent dans les circuits des ondes courtes.

Avec l'érection prochaine par la British Broadcasting Company d'un poste émetteur à ondes courtes de 50,000 watts qu'on entendra dans le monde entier, les foyers canadiens munis des derniers récepteurs ondes longues-ondes courtes auront en plus le plaisir d'entendre de très beaux programmes anglais.

Si vous êtes repus d'entendre les programmes irradiés sur ondes longues, les ondes courtes vous dévoileront de nouveaux mystères et vous raconteront par les émotions qu'elles vous feront ressentir. Voici une nouvelle romance dans la réception radiophonique!

En plus du cadran magique le récepteur Stewart-Warner possède d'autres caractéristiques d'extrême importance pour les radiophiles. La musique vocale et la musique instrumentale peuvent maintenant être entendues avec une fidélité très étonnante. On ne perd plus aucune note grave d'une voix de basse, ces notes étant automatiquement accentuées. Plus de bruyantes explosions aux postes locaux quand on cherche un poste favori.

LES MARCONI

Jamais une découverte aussi importante que le CONTROLE DE PUISSANCE n'a si bien marqué l'aurore d'une saison radiophonique. Cette réalisation met en lumière même la brillante et active carrière de Marconi. Le CONTROLE DE PUISSANCE résulte de huit perfectionnements nouveaux.

L'amplification, classe "B" rend justice à chaque note de l'échelle musicale; l'expressive voix humaine est reproduite dans toutes ses nuances avec une vitalité empreinte de réalisme. **Les nouveaux haut-parleurs jumeaux** assurent un volume étendu contrôlé jusqu'au simple murmure sans déperdition de sonorité.

La sélectivité, 10 kilocycles, dénote une syntonisation précise: un nouveau dispositif Marconi, **l'éliminateur** de bruit, supprime les bourdonnements et autres bruits de la syntonisation, c'est peut-être le perfectionnement le plus apprécié de tous. **La détection tri-diode** augmente encore la sensibilité et la sélectivité de ces merveilleux nouveaux récepteurs Marconi.

Le principe de la Double Conversion qui joue un rôle si important dans les services trans-atlantiques à ondes courtes Marconi et dans la transmission des programmes européens, a été appliqué pour la première fois dans l'histoire, aux modèles toute-onde. **Le cadran unique amélioré** pour toutes les ondes est un autre perfectionnement digne de mention. Tous les modèles incorporent le **contrôle de volume automatique** et tous les nouveaux radiotrons Marconi RVC.

Westinghouse annonce une ligne complète de nouveaux appareils récepteurs

Le principe "Full-Harmonic" et les appareils combinés à ondes courtes et longues.

La ligne des appareils récepteurs 1932-33 que Westinghouse présente ce mois-ci au public radiophile, est la plus complète que cette compagnie ait jamais produite.

Les "radiotrons" 1932 sont compris pour la première fois dans le mécanisme de ces appareils qui présentent en outre d'importantes transformations.

Parmi ces améliorations nous mentionnons spécialement le principe "full-harmonic". Cette expression est employée pour distinguer les nouvelles qualités de sonorité et d'acoustique qui sont obtenues par de nouvelles lampes et l'amplification des vibrations sonores de la classe B.

Le principe "Full-Harmonic", donne aux nouveaux appareils récepteurs une portée sonore amplifiée, dans les régistres hauts et bas et permet une reproduction fidèle à toutes les fréquences, entre 35 à 5200 cycles. Avec les anciens appareils les notes très hautes ou très basses étaient atrophiées ou manquaient totalement.

Une reproduction parfaite, claire et crystaline est la principale caractéristique des appareils Westinghouse "Full-Harmonic".

Une autre amélioration qui vaut la peine d'être mentionnée est celle du "contrôle automatique du son" qui à toutes les fréquences rend l'équivalent normal des sons. Avec ces nouveaux appareils la réception est exempte de distortions ennuyeuses et un contrôle automatique de volume supprime tous bruits et signaux à un degré de 10% inférieur à la sensitivité de l'appareil.

La nouvelle ligne des appareils récepteurs "Westinghouse" comprend deux modèles "Full-Harmonic" de 12 lampes avec circuit superhetérodyne et un modèle à 10 lampes d'un rendement parfait et de superbe apparence.

Un nouveau modèle avec circuit super-heterodyne à 8 lampes est aussi compris dans cette ligne. Cet appareil est muni de nouveaux radiotrons et donne une performance grandement supérieure à tout ce que l'on peut trouver de semblable en dimensions et en prix.

Une nouvelle batterie pouvant opérer un appareil à 8 lampes avec circuit super-heterodyne entre aussi dans cette nouvelle série Westinghouse. Celle-ci, assure aux possesseurs de radios à batteries une réception absolument parfaite.

Vu la popularité dont semblent devoir jouir les appareils récepteurs à ondes longues et courtes, Westinghouse annonce qu'il vient de mettre à point un appareil de ce genre absolument moderne et pouvant répondre à tous les besoins.

Un modèle de prix modique à 10 lampes, C 101, et les fameux Columaires "8" et "10" complètent la série que Westinghouse considère comme offrant les perfectionnements les plus radicaux réalisés depuis quelques années en fait de performance et de valeur radiophonique.

LA PENDULE MAGNETIQUE ET LA T. S. F

On peut facilement établir un pendule magnétique très utile.— (Par L. Maurice, dans T.S.F. pour tous).

Il est facile d'établir une pendule magnétique pouvant servir à réaliser un très grand nombre d'expériences intéressantes, et on peut le constituer très simplement à l'aide d'une boule de verre ou de cristal suspendue à un fil que l'opérateur tient entre le pouce et l'index de la main droite.

Un amateur a fait part de quelques observations personnelles. Il utilise de préférence la baguette, mais il possède évidemment des aptitudes qui ne sont pas tout à fait répandues, de sorte qu'il recommande, en général, d'employer un pendule constitué par une boule de bois d'une quarantaine de grammes peinte en noir, et attachée à un fil de 20 cm. On tient le fil de ce pendule entre le pouce et l'index à hauteur de la ceinture, et on cherche à obtenir l'effet de rotation d'abord sur une lampe électrique allumée par exemple.

En employant ce dispositif très simple, notre amateur aurait ainsi réussi à obtenir des résultats extrêmement curieux qu'il nous paraît intéressant d'indiquer, tout en laissant évidemment à notre correspondant la responsabilité de ses affirmations.

Un tel pendule permettrait d'abord d'observer la polarité des courants et des sources de courant. Si on le place au-dessus du pôle positif d'un accumulateur en circuit, le pendule tourne dans le sens des aiguilles d'une montre autour de l'électrode, et tourne en sens contraire sur le pôle négatif.

En plaçant le pendule au-dessus d'une lampe d'un poste, on obtient de même une rotation dans le sens des aiguilles d'une montre.

D'un autre côté, et le fait est plus curieux encore, en approchant le pendule ou plutôt la baguette d'un poste récepteur en action accordé sur une émission déterminée, on pourrait trouver la direction du poste émetteur, ou même de la source des parasites gênant la réception.

En tournant autour d'un poste en action, le pendule tournerait dans le sens des aiguilles d'une montre lorsque l'opérateur se trouve dans la direction du poste émetteur.

Enfin, ce qui est plus curieux encore, on serait parvenu à déterminer approximativement sans ondemètre la longueur d'onde des émissions!

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(8 octobre 1738)

"L'Enfant Prodigue".— Comédie en cinq actes en vers par Voltaire.

Ce soir-là, on avait affiché "Britannicus", mais, tandis que la salle était pleine, le rideau se leva et un acteur vint annoncer qu'une des actrices qui jouaient dans la tragédie de Racine était subitement tombée malade. Il ajouta que pour dédommager le public, les comédiens allaient donner la première d'une comédie nouvelle en cinq actes d'un auteur qui désirait garder l'anonymat.

Et on joua l'"Enfant Prodigue", présentant cette particularité que la pièce est écrite en vers de dix pieds. Il s'agit d'un père qui a deux fils de nature absolument dissemblable. L'aîné, léger, prodigue et qui quitte la maison paternelle pour courir à travers le monde. Le cadet est sérieux, rangé, avare, égoïste. Il devient président à Cognac. Il fait la cour à une baronne qui a du bien avec l'intention de l'épouser. Mais il remarque la fille d'un de ses voisins, Lise, qui est bien plus riche. C'est vers elle qu'il retourne ses prévenances. Malheureusement pour lui, Lise conserve un sentiment d'amour pour le frère, le mauvais sujet, qui revient précisément dans la misère, mais assagi et décidé à vivre en honnête homme. Tout naturellement, Lise épouse l'enfant prodigue, et le président du Cognac reprend son intrigue avec la baronne de Croupillac.

On apprit quelques jours plus tard que la comédie était de Voltaire qui avait trouvé le stratagème de l'actrice malade pour donner la première de l'ENFANT PRODIGUE. C'était un truc de réclame pour attirer l'attention du public qui ne s'était d'ailleurs pas trompé. Une comédie en cinq actes ne se trouve pas à point pour être jouée ainsi à l'improviste. Le succès fut négatif. De l'aveu de tous, cette pièce est parmi les moins réussies de celles de Voltaire qui en a écrit de fort médiocres.

Peu de temps après, Voltaire écrivait à son mandataire Boyer:

"Je fais partir par ce courrier ordinaire la pièce et la préface pour être imprimées par le libraire qui en offrira davantage."

A ce moment, Voltaire était déjà millionnaire. Quant aux droits d'auteur, le 15 février 1737, il écrivait à son ami le comte d'Argenteuil: "Si cet enfant a gagné sa vie, je vous prie de faire en sorte que son pécule soit envoyé à tous frais faits....."

On voit que le grand écrivain prenait soin de ses intérêts. Un de ses familiers le marquis de Charost, a pu dire: "Vain à l'excès, mais encore plus intéressé, il travaillait moins encore pour sa réputation que pour l'argent, il en avait faim et soif. Enfin, il se presse de travailler pour se presser de vivre."

"Si Voltaire revenait", comme le supposent ceux qui répondent à cette intéressante enquête de l'"Esprit Français", il ne serait pas content de ces indiscrétions posthumes qui mettent son vrai caractère à nu.

Jean Bernard.

(Reproduction interdite).

LES SCIENCES SOCIALES

L'ouverture de la nouvelle Ecole aura lieu le 10 octobre.

C'est lundi prochain, le 10 octobre, à 8 heures p. m., qu'aura lieu au nouveau Pavillon des Facultés, entrée rue Hébert, l'ouverture officielle de l'Ecole des Sciences Sociales de l'Université Laval. Le public est cordialement invité à cette soirée au cours de laquelle trois allocutions seront prononcées: La première par M. l'abbé Arthur Robert, directeur de l'Ecole; la deuxième par Mgr Camille Roy, recteur de l'Université, et la troisième par S. E. Mgr l'Archevêque, chancelier de l'Université.

Nous publions ci-après la liste des professeurs ainsi que les matières qu'ils enseigneront:

Mgr L.-A. Paquet, professeur de Politique chrétienne.
Mgr Wilfrid Lebon, professeur de sociologie.
M. l'abbé Cyrille Gagnon, professeur de droit naturel.
M. le Dr Jules Dorion, professeur d'histoire du journalisme catholique.
Le R. P. Joseph Papin Archambault, S. J., professeur d'Action catholique (principes).
M. C.-J. Magnan, professeur d'Action Catholique (Oeuvres).
M. Léo Pelland, L. L. L., Ph. L., avocat, professeur de législation sociale.
M. J.-E. Grégoire, L. L. L., avocat, professeur d'Economie Politique.
M. Eugène L'Heureux, L. L. L., avocat, professeur de journalisme catholique.
M. l'abbé Ferdinand Vandry, professeur de droit public de l'Eglise.
M. Oscar Hamel, L. L. L., N. P., professeur d'Economie Familiale.
M. l'abbé Guillaume Dechêne, professeur de morale sociale générale.

D'autres cours seront ajoutés plus tard. La semaine suivant l'ouverture de l'école, le lundi, 17 octobre, M. l'abbé Cyrille Gagnon donnera un cours de droit naturel.

Deux catégories d'élèves fréquenteront cette école; les élèves libres et les élèves réguliers, c.-à-d., ceux qui veulent obtenir des certificats. Ces derniers devront s'inscrire chez le secrétaire de l'Ecole, M. l'abbé Guillaume Dechêne, les mercredi et samedi soir, au Séminaire. Tél.: 2-4587.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Les sous-comités du Comité Catholique de l'Instruction Publique qui ont été formés la semaine dernière siégeront sous peu. Le comité chargé d'étudier le programme des écoles normales de garçons et les moyens de rendre plus efficace encore si possible le programme, se réunira vers la mi-octobre sous la présidence de l'honorable M. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction Publique.

Le sous-comité chargé d'étudier les moyens de développer l'enseignement agricole dans les écoles rurales se réunira au début de novembre.

VOULEZ-VOUS DE BONNES HUITRES?

Allez au restaurant "Pierrot", 32-34, rue Saint-Pierre.

EXQUISES

Si vous voulez manger de bonnes huitres, vous ne sauriez mieux faire que de vous rendre au restaurant "Pierrot", 32-34, rue St-Pierre. On y sert d'excellentes huitres apprêtées ou non. Qu'il s'agisse d'huitres frites ou d'huitres crues, vous aurez toujours des huitres fraîches, délicieuses et savoureuses chez "Pierrot".

On sait que le restaurant "Pierrot" est maintenant établi à 32-34, rue St-Pierre. On y donne du service et des aliments de première classe. Les fameuses fèves au lard (Home made beans) de "Pierrot", ses pâtés à la viande, ses "patates frites", ses "hot dogs", de même que ses repas réguliers sont exquis. Allez-y.

ST-RAPHAEL, BELL.

Adieu au monde. — Le 6 dernier Mlle Germaine Nadeau, fille de M. et Mme Joseph Nadeau, quittait sa famille pour entrer chez les Soeurs saintes Augustines de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Nos meilleurs voeux de persévérance.

Notes sociales. — M. l'abbé Jules Fortin, du collège de St-Victor de Trinq, et sa mère, Mme Ferd. Fortin étaient, dernièrement, chez M. Pierre Arbour.

—M. Wilfrid Gauthier, M. et Mme Oliva Gauthier, de Sherbrooke, étaient, récemment, chez M. et Mme Alfred Gauthier.

—M. Pierre Bernard est retourné aux Etats-Unis. Son frère, M. G. Bernard, l'accompagne et passera trois mois en promenade chez ses nombreux parents.

—M. et Mme Emile Gallbois et leurs enfants, Daniel et Fernand, ainsi que M. Vital Tanguay, de St-Pierre, Montmagny, étaient, dimanche dernier, en promenade chez M. et Mme Pierre Arbour.

—Mlle Yvonne Nadeau à visité, dernièrement, les familles Ernest Lagacé et Philippe Beaudoin, de Lauzon.

—Mlle Laurence St-Pierre passe une quinzaine à Pointe-au-Pic, l'invitée de sa soeur et beau-frère, M. et Mme A. Pineault.

—M. et Mme P. Gosselin et leurs enfants, Jean, Yves et Raymond Marie, ont rendu visite à la famille Joseph Couet, de Québec, le 24 courant.

—M. et Mme Jos. Mathieu, de Montréal, sont actuellement en promenade chez M. Napoleon Labrecque.

SECURITE D'ABORD

Pour avoir du Soulagement, Prenez de

L'ASPIRINE

Le public devrait être prudent en cherchant un remède à ses maux. Ne prenez rien qui ne soit approuvé par la profession médicale.

L'Aspirine ne vous fera jamais de mal, et elle vous apportera presque toujours le soulagement désiré. Mais n'oubliez pas que la haute approbation médicale donnée à l'Aspirine ne s'applique pas à toutes les pastilles vendues pour soulager les douleurs.

Les médecins emploient l'Aspirine pour ces importantes raisons:

Elle ne contient pas d'ingrédients dangereux. Elle ne contient rien qui puisse déprimer le coeur. Elle ne contient rien qui puisse irriter la gorge ou l'estomac. Rien qui puisse bouleverser le système. Elle n'a pas non plus un goût désagréable.

Et à l'absolue sécurité qu'offrent les pastilles d'Aspirine, ajoutez la PROMPTITUDE avec laquelle elles opèrent. L'Aspirine se dissout si rapidement que vous en obtenez un soulagement prompt de votre mal de tête, de votre rhume, de votre névralgie, de votre névrite ou de tout autre mal.

"Aspirin" est la marque (BAYER) *enregistrée au Canada*

ST-LEONARD D'ASTON

Nous donnons, ci-dessous la liste des principaux prix donnés à l'Exposition Agricole du comté de Nicolet, tenue à St-Léonard d'Aston.

$10.00 offert par M. le curé Brassard de St-Léonard, pour ouvrage de fantaisie.

$5.00, offert par M. J.-B. Provencher, Président pour objets de manufacture domestique.

$5.00, offert par M. L. Dubois, M. P. pour organisation générale.

$5.00, offert par M. J.-A. Savoie, M. P. P. pour fruits et légumes.

$5.00 offert par M. Alexandre Gaudet, préfet du comté, pour organisation générale.

$5.00, offert par M. H.-N. Biron, maire de Nicolet, pour les meilleurs produits provenant du sucre.

$5.00, offert par M. J. Joyal, agronome du Comté de Nicolet, Div. A, pour organisation générale.

$5.00, offert par M. Henri Leblanc, secrétaire-trésorier pour organisation générale.

Prix spéciaux en objets:

Une médaille de bronze, offerte par Dupuis & Frères, pour le meilleur troupeau de volailles de toutes races.

1-2 tonne de Dièche séché, offerte par la Brasserie Nelsons pour la meilleure vache enregistrée de toute race.

1-2 tonne de Drèche séché, offerte par la Brasserie Dawes, pour la meilleure vache laitière croisée.

Une médaille de bronze, offerte par l'Honorable Perrault, pour le meilleur taureau de toute race pure.

Concours de gâteaux-étages glacés

Prix offerts par Standard Brand Ltd.: 1er, prix: 5 lbs de poudre à pâte Magic; 2ème prix: 2 1-2 lbs de poudre à pâte Magic.

Prix offerts par Le Bulletin de la Ferme: 1er prix: Un abonnement de 3 ans; 2ème prix: Un abonnement de 2 ans; 3ème prix: Un abonnement de 1 an.

Concours d'Egoût

La Société d'Agriculture veut encourager tous les cultivateurs à améliorer leur production, elle accorde cette année un octrois de $15.00.00 pour les primes d'égoût qui seront de $15.00: Cercles de jeunes éleveurs, $50.00; Club d'Alimentation de Veaux, $100.00; Club de Jeunes Taureaux, $50.00.

Paralysie infantile. — Nous avons eu à enrégistrer 2 cas de paralysie infantile dans notre village, mais heureusement avec l'aide du médecin de l'Unité Sanitaire le Dr B. Lahaye de Nicolet et Mlle Marie-Paule Rouleau G.M.G. les deux enfants malades sont maintenant rétablis et nous espérons que cette épidémie ne sera plus maligne ici.

Clinique. — A l'hôtel Canadian National, ces jours derniers eut lieu une clinique pour tous les enfants préscolaires.

Va-et-vient. — M. et Mme J.-A. Roger de St-Charles, Bellechasse; M. et Mme Alexandre Labrecque et leur fillette Huguette de Bienville, Lévis en promenade chez M. J.-D. Turgeon, télégraphiste.

—M. l'abbé L. Turrotte, professeur au Séminaire de Sherbrooke, en visite chez M. J.-A. Turcotte.

—M. Lindsay Crochetière de Montréal, Mme C.-E. Brassard de St-Grégoire, sa fille, Mlle Blanche G.M.G. de Montréal chez Mlle Brassard.

—M. et Mme Maurice Ouellet, M. Louis Philippe Pinard sont de retour d'un voyage à Manchester, N.-H.

—M. et Mme Alfred Turcotte, M. et Mme Majorique Turcotte et leur fils François, M. et Mme Hervey Turcotte, de Montréal; M. et Mme Hervey Turcotte de Drummondville, visite leur mère malade, Mme Turcotte.

—M. et Mme Donat Doucet, leur fils Laurent et leur jeune fille Marguerite à Trois-Rivières et à la Pointe du Lac la semaine dernière.

—Mme J.-S. Poitras et ses fillettes Jacquelines et Yolande, a passé la fin de semaine à Québec chez sa soeur Mme E. Noel de la rue des Franciscains.

—M. Azélus Hébert est parti pour Ste-Anne de la Pocatière, pour continuer son cours au Collège d'Agriculture.

Transaction. — M. Delphis Hamel, de Drummondville, s'est porté acquéreur de la propriété de M. Georges Béliveau.

Baptême. — Le 21 septembre fut baptisé Omer, Marcel fils de M. Arthur Aubry et Dame A. Verville. Parrain et marraine: M. et Mme Omer Verville, oncle et tante de l'enfant.

MARCONI

Maintenant que vous avez admiré la beauté de ces appareils au Salon du Radio, il nous fera grand plaisir de vous en donner une démonstration à nos magasins.

CONDITIONS FACILES

CARTIER ELECTRIQUE, Enr.

76, AVENUE CARTIER TEL.: 4-0346

Voyez les tout derniers modèles de

RADIOS DeFOREST-CROSLEY

Démonstration sur demande

Conditions faciles

J.-A. BRETON

Maison établie depuis 10 ans

47 Côte d'Abraham - Tél. 2-6393

LA RIVIERE PERDUE

Par ZANE GREY

Episode No 68

Ben s'était glissé dans les entrailles de la terre pour retrouver les voleurs. Il se traîna sur les larges dalles de pierre, pour s'assurer qu'aucun bruit ne décelerait sa présence, car il était certain que la plupart des galeries de la caverne le conduiraient à la retraite des voleurs. Il avança dans l'atmosphère froide et l'obscurité partielle qui l'entourait.

Regardant en arrière, il pouvait voir l'ouverture par où il était entré dans la caverne. Le fond de la caverne était légèrement incliné, puis, abruptement, tombait à pic. Ses pieds furent soudain dans le vide.

Grimpant comme une chèvre sur els parois du puits noir, il se laissa glisser, cherchant toute prise possible pour ses pieds sur les pierres glissantes. Soudain, une impression de froid le saisit aux jambes. C'était de l'eau.

Il glissa et faillit perdre l'équilibre, en faisant tomber une pierre dans l'eau. Une sensation de froid le glaça jusqu'aux os. Avait-il été entendu? Il était sur le point de se retirer de cette position périlleuse, lorsqu'un bruit de voix le fit tenir immobile.

HORS DE LA LOI DE COMPENSATION

Jusqu'à nouvel ordre diverses industries seront soustraites à l'opération de la loi des accidents du travail.

JUSTE OFFICIELLE

Un rapport spécial soumis au Bureau l'Administration de l'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail rappelle aux Employeurs de la Province que jusqu'à nouvel ordre, chacune des industries suivantes sera soustraite à l'opération de la loi des Accidents du Travail, 1931, savoir:

Le commerce de fleuriste et de grenetier; la culture des graines, le jardinage et l'horticulture; l'entretien et l'élevage du bétail, de la volaille et d'abeilles; la culture des fruits; la cueillette, le tirage, l'emballage, le transport, la manutention et l'emmagasinement des fruits et des légumes exécutés par une association coopérative ou compagnies de fruitiers, dont les membres ou actionnaires s'occupent exclusivement de la culture de la vente des fruits et des légumes qu'ils produisent sans autrement en faire un commerce. Les blanchisseries où nulle machine mue par une force inanimée n'est employée. Les établissements de coiffeurs et de cirage de chaussures. La fabrication de statues de plâtre; Les services de pompes funèbres. Les maisons d'enseignement, les hôpitaux, la chirurgie, la médecine, l'art vétérinaire et la chirurgie dentaire. —Le commerce de gros et de détail. —Les hôtelleries et restaurants.—Les remises ou garages publics, sans ateliers de réparations. —Les écuries ou on loue des chevaux; les écuries de vente aux enchères et autres; le transport des passagers avec ou sans bagage, au moyen d'un véhicule traîné par des chevaux, par automobile, motocyclette ou aéroplane. —La taxidermie.—Le marchand de rebut. l'Architecte.—Les excavations non spécialement mentionnées et non comprises dans une autre industrie.—L'industrie incidente à une commerce de vente en détail de vêtements d'hommes ou de femmes, sous-vêtements blancs, chemises cols, corsets, chapeaux, casquettes, fourrures ou robes. La Photographie.—La garniture des chapeaux de femmes, lorsqu'elle fait partie d'un commerce en gros de modiste.

DROIT MAINTENU

Les Archevêques de Lucca, Italie pouvant s'appeler comtes.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rome, 7. — Le droit des archevêques de Lucca, Italie, à s'appeler comtes vient d'être maintenu par le premier ministre Mussolini. L'archevêque actuel, Mgr Antonio Torrini, sera le premier des titulaires à se prévaloir de ce titre depuis 1904, alors le mourut l'archevêque Ghilardi. Le successeur de ce dernier ne voulut pas porter le titre de comte, et celui-ci tomba de ce fait en désuétude.

LA CONFERENCE DE LONDRES

Jusqu'à date, la Russie n'a pas été invitée à y assister.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Moscou, 7. — Jusqu'à date, la Russie soviétique n'a pas été invitée à participer à la conférence économique mondiale projetée et, en l'absence de tout renseignement officiel à ce sujet, les autorités administratives refusent de faire des commentaires.

Cependant, dans certains cercles officieux, on exprime l'opinion que cette réunion sera incomplète si la Russie n'y est pas représentée, et que si ce pays y participe, il soumettra des idées très précises sur la situation actuelle du commerce mondial qui a eu un désastreux effet ici par la baisse des prix des exportations russes sur le marché international.

LES OUVRIERS DE PLUS DE 40 ANS

Ils sont moins souvent que tous autres victimes d'accidents industriels. — Des statistiques fort intéressantes.

UN BULLETIN

Selon un bulletin récemment publié par l'Association des Industriels le France pour la Prévention des Accidents du Travail, les employés âgés de 40 ans ou plus sont moins souvent victimes d'accidents industriels que ceux plus jeunes. Ceci a été annoncé aux Directeurs de l'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail, lors d'une assemblée tenue à l'Hôtel Mont-Royal, sous la présidence de Monsieur Georges-A. Savoy, Président de la Dominion Blank Book Co. et de la Classe 19 de l'Association. Les statistiques mises en vedette dans ce Bulletin démontrent que, chez les employés d'une des plus grandes compagnies de chemins de fer françaises, les ouvriers âgés de 40 à 49 ans ont un pourcentage de seulement 16 p. c. par rapport à l'effectif tandis que ceux de 20 à 26 ans ont un pourcentage d'accidents beaucoup plus élevé, 25.9 p. c.

Ces chiffres prouvent aussi que les employés âgés de 50 ans ou plus obtiennent le pourcentage le plus bas c'est-à-dire 13.4 p. c. et que les apprentis subissent le plus grand nombre d'accidents puisqu'ils ont un pourcentage de 40 p. c.

Les statistiques qui précèdent intéressent vivement les directeurs de l'Association, parce qu'on a récemment rapporté que, suivant certains employeurs, les ouvriers âgés de 40 ans ou plus ne pouvaient pas être engagés à cause de difficultés techniques ou autres.

Les Directeurs de l'Association ont donc décidé de faire parvenir une copie de ces chiffres au Bureau de la Commission des Accidents du Travail et d'en préparer un nombre suffisant de copies qui seront mises à la disposition des membres qui en désireront.

Le Secrétaire a fait remarquer aux membres présents que, selon le Docteur C.-O. Sappington, Directeur du Service d'Hygiène au "National Safety Council", l'âge des employés à peu d'importance quant au nombre d'accident qui arrivent dans les usines américaines.

Le Docteur Sappington et ses confrères ont fait une enquête sérieuse et ont fait mention des raisons suivantes qui expliquent la préférence donnée aux ouvriers d'âge mûr ou plus vieux: les capacités physiques ou mentales sont plus importantes que l'âge; les ouvriers d'âge mûr ou plus vieux sont plus efficients et plus expérimentés; ils sont plus sûrs et stabilisent le mouvement du personnel ouvrier; ils sont moins exposés à se faire blesser; leur manque de rapidité est largement compensé par d'autres qualités majeures; ils sont plus probes et plus dignes de confiance.

Les Directeurs de l'Association ont avancé une autre bonne raison en faveur des ouvriers d'âge mûr ou plus âgés; c'est qu'ils sont plus capables de faire leur travail sérieusement, de penser consciencieusement avant d'agir, d'étudier les différents problèmes qui peuvent surgir de leur travail et d'appliquer une solution pratique.

Les Directeurs sont d'avis que les employeurs devraient aussi être mis au courant de ces faits et des arrangements seront complétés pour leur fournir l'information nécessaire.

LES ASSOCIATIONS D'ANCIENNES ELEVES ET LE CINEMA

CENTRALE CATHOLIQUE

Les Associations Fédérées des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada, fondées en 1929, ont déjà mis en branle des oeuvres de grande portée dans l'éducation et dans les domaines national, social et religieux. Leur activité et leur influence, grandissant à mesure que se multiplient les affiliations à travers tout le Canada, se sont traduites en résultats tangibles, dont le compte-rendu au prochain congrès biennal, à Québec, en 1933, promet non seulement d'intéresser les déléguées mais de poser les amicales fédérées devant le pays et devant l'Eglise comme une force féminine d'apostolat puissamment constituée, à mobilisation rapide et de grande efficacité.

Parmi les objectifs qui ont sollicité dès la première heure l'attention des fondatrices et des directrices se placent le cinéma, son assainissement et son utilisation. La première soumission du projet d'une fédération d'amicales mentionnait particulièrement cet item du programme futur et Nos Seigneurs les Evêques, en approuvant et encourageant la fondation, signalèrent expressément ce but avec une évidente satisfaction. Le succès assuré, la fédération se mit à l'oeuvre avec détermination, mais aussi avec prudence et sans précipitation. Le développement mondial de l'industrie cinématographique; l'emprise qu'elle a déjà conquise dans les habitudes populaires; la puissance du capital engagé; le caractère mixte de la population dans le sens religieux; les larges divergences dans l'étalon moral; l'indifférence, l'inertie des gouvernements avec lesquels il faut compter, et combien d'autres considérations indiquent la difficulté de l'entreprise, la futilité d'une action native et l'inanité des moyens ordinaires, et expliquent sans doute l'échec des quelques efforts spasmodiques tentés dans le passé.

Les AFACC voulurent bâtir solide, durable et pratique. Leur effort jusqu'ici comprend trois stages:

1.—L'étude du problème et de sa solution;
2.—L'organisation;
3.—L'action.

L'étude fut confiée à un comité spécial, dit "Comité du cinéma des AFACC", qui institua et poursuit sans interruption son enquête.

Le premier congrès biennal des AFACC, tenu à Ottawa en 1931, consacra toute la journée du 29 à l'étude des rapports et des recommandations de ce comité. A cette "Journée du cinéma", étaient représentés l'industrie cinématographique par M. Joseph Breen de Chicago; les bureaux de censures par MM. Eugène Beaulac, de Montréal, et le Major Boylen, de Toronto; le ministère du Revenu National; les distributeurs de films au Canada par le Colonel John Cooper, de Toronto. Comme solution pratique, les quelques six cents déléguées des couvents catholiques recommandèrent la formation d'un comité central catholique du cinéma, qui serait constitué des représentants du clergé et des sociétés nationales et catholiques.

Le projet entrait dans la 2e étape de sa réalisation: *l'organisation*. Le travail préparatoire aboutit, le 9 décembre 1931, à la convocation à Montréal par la présidente générale des AFACC d'une réunion de délégués de l'A. C. J. C., de l'A. C. V. de la St-Jean-Baptiste, de la C. T. C. C., des AFACC et du révérend Père Lévi Côté, o. m. i., directeur du comité du cinéma des AFACC. On constitua un comité provisoire, élisant à la présidence madame Aurélien Bélanger, présidente des AFACC, et nommant secrétaire, M. René Gravel, secrétaire del'A.C.J.C.

Parmi les moyens d'action suggérés, le comité provisoire met en premier plan la collaboration: collaboration de la presse, des gouvernements, des censeurs; collaboration des producteurs, exhibiteurs et distributeurs; des organisations catholiques étrangères et des organisations non-catholiques. Il se rend compte pleinement de l'inutilité de l'effort restreint aux vaines protestations, aux futiles projets locaux, régionaux et même provinciaux. Pour être vraiment efficace, l'action doit être vraiment nationale. Elle doit embrasser toute la catholicité canadienne. Afin d'obtenir une force prête à déclancher une opinion publique qui supporte le mot d'ordre donné, il faut un comité central qui concentre, organise, oriente toutes les énergies catholiques.

Des constitutions furent élaborées et soumises à l'épiscopat. Nos Seigneurs daignèrent louer le zèle déployé dans cette initiative, dont ils reconnaissent la nécessité, et encourager de tout coeur les efforts du comité provisoire. Ils promettent d'aider de leur concours un mouvement qui s'organiserait sur une base efficace en se servant particulièrement des activités et de l'influence des amicales catholiques.

Cette approbation obtenue, le comité provisoire voit le temps arrivé d'étendre et de parfaire l'organisation et invite toutes les sociétés nationales, les organisations religieuses et les bonnes volontés individuelles qui désirent participer au mouvement, d'en signifier leur intention soit au secrétaire, M. René Gravel, 840, rue Cherrier, Montréal; soit à la présidente, Mme Aurélien Bélanger, Clarkstown, Ottawa.

L'heure de *l'action* est maintenant venue et déjà le comité provisoire de la C. C. C., spécialement par l'entremise du comité du cinéma des AACC, a établi d'importants contacts et de fertiles collaborations.

LES ARMEMENTS

Le plan de l'Allemagne pour l'égalité des armements, abandonné ?

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 7. — Le gouvernement anglais est toujours convaincu qu'une conférence de quatre puissances devrait s'occuper de la demande de l'Allemagne pour l'égalité des armements mais on dit dans les cercles officiels que si la France ou l'Allemagne refusent d'y participer, le plan sera abandonné.

Des commentateurs prétendent que l'attitude des deux pays principalement intéressés — la France et l'Allemagne — rend la situation pratiquement sans issue.

En dépit de la tournure des événements, on apprend de bonne source que les invitations du gouvernement anglais demeureront en vigueur du moins jusqu'à ce que des réponses précises aient été reçues de la France et de l'Allemagne. L'Italie a déjà accepter de participer à la conférence proposée.

On dit que l'Allemagne est consentante à prendre part à la conférence si on lui garantit d'avance que ses prétentions seront approuvées. D'un autre côté les Français estiment qu'une telle garantie rendrait la conférence inutile avant même de la commencer.

LE THE "SALADA"

256-F

MÉLANGE ORANGE PEKOE

'Tout frais des plantations'

DAVIS A LONDRES

Discussions avec les Anglais sur le problème naval.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 7. — M. Norman H. Davis, qui a conversé ici avec plusieurs représentants du gouvernement concernant le désarmement, part aujourd'hui pour Londres afin d'entamer des discussions sur le problème naval avec les Anglais.

Le représentant américain abordera certainement les propositions Hoover et discutera sans aucun doute également la suggestion britannique concernant la réduction du tonnage des navires de guerre.

Ainsi qu'il l'a expliqué dans une conversation avec le premier ministre Herriot, le gouvernement américain est neutre en ce qui concerne les différends entre les nations individuelles, mais il est avant tout intéressé à la réduction graduelle des armements.

Il a déclaré à M. Herriot que les Etats Unis pensent que le succès de la conférence du désarmement diminuerait la tention politique et exercerait une influence favorable sur les affaires mondiales et le crédit en général.

LE COMMERCE ANGLAIS

Un mémoire des industries britanniques sur les traités.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 7. — "La Grande-Bretagne devrait procéder lentement dans la négociation des traités commerciaux avec les pays étrangers", dit un mémoire publié par la Fédération des Industries Britanniques et adressé au très honorable Walter Runciman, président du Board of Trade.

La Fédération dit qu'elle préférerait attendre la consolidation des mesures fiscales anglaises avant de s'embarquer dans des négociations. "Le but primordial de la politique commerciale immédiate de l'Angleterre", dit le mémoire, "devrait être de rendre la liberté au commerce mondial. Entre temps on pourrait faire beaucoup pour hâter ce rétablissement par des accords provisoires avec certains pays comme l'Argentine, la Suède, la Norvège, et le Danemark".

UN NOUVEAU CODE

Le Pape veut donner au Vatican un code de procédure civile.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Cité Vaticane, 7. — Le Pape Pie XI a nommé hier, une commission qui sera chargée le rédiger un code de procédure civile pour les tribunaux du Vatican ui devront trancher les causes civiles. Jusu'à date ces tribunaux s'appuyaient sur le droit canon, mais ceci occasionnait des retards considérables.

EMILE GODIN

Voilà un boucher qui ne vend que de bonnes, de délicieuses, de succulentes viandes. Son établissement est l'un des mieux installés en ville et si vous désirez réellement obtenir de bonnes viandes pour votre alimentation vous devez aller chez Emile Godin. On y vend aussi des légumes de toutes sortes. Tous les produits de cet excellent établissement sont de premier choix et donnent satisfaction à quiconque les achète. Allez donc chez Emile Godin, 287 1-2, rue St-Olivier, téléphone : 6681.

RECITAL D'ORGUE

Mardi dernier avait lieu en la chapelle de l'hôpital Laval un récital d'orgue exécuté par Mlle Rolande Dro'et, organiste à St-Louis de Courville. Celle-ci sût exécuter chaque pièce avec une maitrise remarquable. Elle s'est surtout distinguée dans la grande Toccate et Fugue en ré mineur de Bach et le Final de Vierne.

Mlle Marie Matte, soprano dramatique remarquable a agrémenté le programme par sa voix chaleureuse en exécutant Ave Maria de Millard et Célébrons le Seigneur de Rupès.

Nous félicitons chaleureusement ces deux artistes et espérons les réentendre de nouveau.

Voici le programme :

I Prélude	Pierné
II a) Andantino	H. Lemarre
b) Pavante	Byrd
III Chant — Ave Maria	H. Millard
IV Toccate & Fugue en rémineur	J. S. Bach
V a) Adagio	
b) Final Symp : VI	C. M. Widor
VI Chant : Célébrons le Seigneur	Rupès
VIII Final Symp. I	Louis Vierne

ENVOLEES EN AEROPLANE

Dimanche à 1 heure de l'après-midi un aéroplane à 2 passagers propriété de M. Joseph Fecteau de Québec survolera l'Ile d'Orléans si la température le permet ; le terrain d'atterrissage sera à St-Jean près de la route qui traverse de St-Jean à Ste-Famille. M. Fecteau qui est un pilote très expérimenté fera des envollées avec passager. Ce sera une excellente occasion de faire des envollées pour ceux qui n'ont jamais eu l'avantage de goûter les plaisirs de l'air.

TAXIS 2-2000

Vous pouvez maintenant vous transporter n'importe où en ville dans les taxis 2-2000 pour la modique somme de 0.50 sous. C'est un avantage important. Mais, voici quelque chose de plus intéressant encore, cinquante (0.50) sous sera le prix maximum en ville, mais si l'enregistreur ne marque que 0.20, 0.30 ou 0.40 sous, vous ne paierez que vingt, trente ou quarante sous. Ensuite, toute course le cinquante sous et plus faite dans les limites de la ville ne coûtera que cinquante sous. Par exemple, au lieu de payer une piastre et quarante du Belvédère à Limoilou, ce sera $.50. Il en sera ainsi de tous les endroits situés dans les limites de la ville.

Les voitures des 2-2000 sont de première qualité et on ne peut plus confortables.

SAINTE-HELENE

Un touchant témoignage de vénération et d'estime, a été rendu samedi, 1er octobre à la mémoire de Mlle Lucille Lavoie, fille adoptive de M. et Mme Wenceslas Lebel de Ste-Hélène

Les funérailles ont eu lieu à 9 hrs en l'église de Ste-Hélène de Kam. en présence d'un très grand nombre de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite à la résidence de la défunte par M. l'abbé Cyprien Morneau.

Le service fut chanté par M. le Curé Emile Martin, assisté de MM. les abbés J.-A. Chamberland directeur de l'Action Catholique et Cyprien Morneau, missionnaire diocésain.

Durant la cérémonie deux messes furent dites par MM. les abbés F.-X. Jean, directeur de la ferme de Ste-Anne de la Pocatière, cousin de la défunte et Albert Bourque professeur de musique au Collège de Ste-Anne. Au choeur: M. l'abbé Alphonse Têtu.

La chorale paroissiale a exécuté avec beaucoup d'ensemble une messe en grégorien sous la direction de M. le vicaire Louis Morneau.

Portait la croix: M. Isidore Couturier.

Portaient le cercueil: MM. Yvan Chénard, Ph. Levasseur, France Ouellet, Albert Morin.

Portaient les fleurs: MM. Jean-Paul et Michel Chamberland, M. Eugène et Joseph Lebel.

La sépulture a eu lieu à St-Philippe de Néri à 11 hrs a. m. et fut présidée par M. l'abbé J.-A. Chamberland, directeur de S.A. S.C.

M. le curé Pelletier assistait à cette cérémonie.

Conduisaient le deuil: Son père adoptif M. W. Lebel de Ste-Hélène; ses frères: MM. Jos. Savoie, Archiviste, Québec; Lionel et Albert Lavoie, de Montréal; ses cousins: MM. Ernest, Jos.-A., Remias et Arthur Chamberland, de St-Philippe; Zébédée Jean, St-Philippe; Wilfrid et Roméo Jean, St-Roch des Aulnaies; Hyacinthe Chamberland, St-Philippe; Mme Adélard Chamberland, St-Philippe; Mme J.-P. Guérard et F. Rochette Québec; M. Michel Boucher, L'Islet; Mlle Boucher; L'Islet.

Suivaient le cortège: M. Georges Bouchard, M.P.P., Ste-Anne; Notaire Dupuis, Ste-Anne; Eugène et Elzéar Lebel, Rivière du Loup; Ernest, Antoine et Jos. Lebel, St-Pacôme; Jos. et Wilfrid Lebel, Rivière Ouelle; J.-Bte Plourde, Jos. Lizotte, Riv. Ouelle; Donat Lizotte, Ste-Anne; MM. Hudon, Agent Circulation, L'Islet; G. Kirouac, St-Eugène; Clermont Plourde Riv. Ouelle; D. Castonguay, St-Pascal; J. Sirois, St-Pascal; J.-Art. Ouellet et Georges St-Pierre, Ste-Hélène et une foule d'autres.

Une quarantaine d'automobiles ont accompagné la dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure.

La défunte laisse pour pleurer son départ: ses parents adoptifs, M. et Mme Wenceslas Lebel, Ste-Hélène; sa soeur: Rév. Sr Marie-Luce des SS. Grises de la Croix, Alfred Ont. ses frères: J.-Bte Lavoie, O.M.F., San. Antonio, Jos. Lavoie, Archiviste, Québec; Albert et Lionel, Montréal.

Ses funérailles étaient sous l'habile direction de M. Ernest Levesque entrepreneur de pompes funèbres, Rivière du Loup.

De nombreux témoignages de sympathies ont été reçus par la famille.

Simpathies. — Mlle A. Lemay, Québec; Corinne Desjardins, Québec; S.-F. Caron, Ste-Hélène; M. et Mme Jos. Guérette, St-Philippe; Chs.-M. Boissonnault, Québec; Louisette Gnon, St-Georges Bce; M. et Mme A. Beaulieu, Cacouna; J.-A. Beaupré, Bic; Famille Ernest Levesque, Riv. du Loup; Ecole Normale, St-Pascal; Art. Chamberland, St-Philippe; Michel Chamberland, Montréal; Napoléon Veilleux Ste-Félicité; J.-D. Lavoie, St-Philippe; J.-E. Lebel, Trois-Pistoles; Ignace Langlois, St-Pascal; Cécile Bérubé, St-Pascal; Gérard Kirouac, St-Eugène; Elzéar Lebel, Riv. du Loup; P. Hudon, L'Islet; J.-A. Caron, Rimouski; Donat Lizotte, Ste-Anne; William Hudon, St-Pascal; Yvonne Jeanne et Lucia Paradis, St-Pascal; Famille Laforest, L.-M.-F. Gagnon Damase Robitaille, J.-E. Sirois, St-Pascal; Personnel Banque Can. Nationale, St-Pascal; Famille McCarthy, Donacona, M. et Mme Gérard Roy, St-Georges, Bce; M. et Mme Viateur Boulanger, Montmagny; Mlles Ennis, Famille E. Michaud, M. et Mme Morneau, M. et Mme Isidore Ouellet Mme Ls. Deschênes, Mlle Blanche Morin, Ste-Hélène; M. et Mme Frank Picard, M. et Mme Eugène Morin, Mme Jos. Landry, Mlle Rose Emma Albert, Famille J.-C. Morin, M. et Mme Alf. Ouellet, M. et Mme Cyrille Pelletier, Rémi Dumont, Familles Martial Chénard, Ludger Thiboutot, J.-A. Gamache, Mme J.-A. Anctil, M. et Mme J.-E. Desjardins, tous de Ste-Hélène; Sr St-Agnès, SS. Jésus-Marie, Sillerie; l'abbé S.-P. Morneau, Ste-Anne; Georges Bill, Riv. du Loup; Carinthe Morin, Montmagny; J.-A.-P. Jean, Notaire, L'Islet; Mme Jos. Lebel, Riv. Ouelle; SS. de la Charité, St-André; M. et Mme Luc Lizotte, St-Pacôme; Mme C.-O. Lavoie, Québec; Mme J.-A. Gagnon, St-Georges, Bce; Famille Dr L.-J. Fiset, Québec; Mlle Marie Rose Desjardins, Couvent St-André; Jules-A. Lefrançois, Québec; J.-Ant Bossé, Sayabec; M. et Mme Auguste Hébert, St-Pascal; M. et Mme Georges Bouchard, Ste-Anne; Germaine et Isabelle Dubé, Trois-Rivières; M. et Mme Grégoire Pelletier, St-Alexandre; Mme Vve Edouard Lebel, Riv. Ouelle; M. et Mme Art. Plourde, Riv. du Loup;

Messes offertes. — L'abbé L.-P. Morneau, Ste-Anne; Dubé Leblond & Cie, Québec; l'abbé Xavier Jean Ste-Anne; M. et Mme Gérard Morneau, Ste-Hélène; M. et Mme J.-E. Chapleau, St-Pascal; Bernadette et Alberta Chamberland, St-Philippe; M. et Mme J.-A. Audet, Rimouski; Mlle Cécile Langlois, St-Pascal; Mme Art. Drolet, Québec; M. et Mme Raoul Lebel, St-Charles; M. et Mme J.-A. Chamberland, St-Philippe; M. et Mme V. Boulanger, Montmagny; Gertrude Lapointe, Ste-Hélène; Rose-Alma Couturier, Ste-Hélène; Mme B. Vachon, Sherbrooke; M. et Mme Ernest Chamberland, St-Philippe; Famille Mme Adélard Chamberland, Québec; Mlle Lepage.

Bouquets spirituels. — M. et Mme Daniel Audet, Ste-Hélène; M. et Mme Ernest Paradis, St-Pascal; M. et Mme Pierre Couturier, Ste-Hélène; Marie-Laure Landry, Québec; Thérèse Pelletier, Ste-Hélène; Emile Michaud, et Eugène Leclerc, Ste-Hélène; Remias Chamberland, St-Philippe; Mme Rose-Alma Couturier, Ste-Hélène; Mme D. Vachon, Sherbrooke.

Télégrammes. — Raoul Lebel, St-Charles; Mlle Reine Robert, Montébello.

Mme Dr Lapointe, Ste-Hélène, 1 couronne; Gertrude Lapointe, 1 gerbe; Antoinette et Lucienne Chamberland, St-Philippe, 1 couronne; M. et Mme Alp. Beaulieu, Cacouna, 1 gerbe; Mme Georges St-Pierre, Ste-Hélène, 2 gerbes; Mme J.-E. Desjardins, 1 gerbe, Emilie Michaud 1 gerbe, Mme E. Marchand, 1 gerbe, Mme Josephine Morin, 1 croix, Famille W. Lebel, 1 curonne tous de Ste-Hélène.

Souffrit 11 ans des Reins

Mme J. Beaulieu, de Chatham, N.B., écrit: "Je ne pouvais travailler. J'avais dépensé beaucoup en remèdes et essayé maints médecins. Une boîte de Gin Pills me soulagea grandement. Je vous en remercie et dis à mes voisines le bien qu'elles m'ont fait."

Procurez à vos reins surmenés le secours bienfaisant des Gin Pills. 50c la boîte chez votre pharmacien.

204F

National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Canada

SAINT-GEORGES

Va-et-Vient—Le notaire Lippé, de Lac Mégantic, était de passage à St-Georges, la semaine dernière.

—M. Jean-Marie Carrette, de Ste-Marie, était également à St-Georges, en voyage d'affaires.

—La troupe Rollin-Nochor, de Montréal, est venu jouer le magnifique drame intitulé "Le Martyre de la Petite Aurore, ainsi que "La Course aux Millions".

—Mlle Lucile Thivierge, de Québec, a passé quelques jours à St-Georges, l'invitée de Mlles Jacob.

—Le notaire Grenier, de St-Côme était de passage à St-Georges, au commencement de la semaine par affaires.

—MM. les curés Lavoie, de St-Flavien de Lotbinière, étaient en visite chez Mme Lavoie dimanche dernier.

—Le notaire Crépault est descendu à Québec en voyage d'affaires lundi dernier.

—Mademoiselle Claire Gendron, de Ste-Marie, était en promenade à St-Georges, la semaine dernière, l'hôte de Mlles Gendron et Roberge.

—MM. Armand Veilleux et Laval Voyer sont descendus à Québec par affaires.

—Le club de Base-ball de St-Joseph, est venu dimanche dernier, rencontrer notre équipe locale. St-Georges gagna la partie par un score de 2 à 0.

—M. P.-A. Poulin et sa jeune fille Rollande sont descendus à Québec samedi dernier.

—Mlle Esther Bolduc est également descendue à Québec il y a quelques jours.

—Mlle Jacqueline Hébert passe quelque temps en ville chez des parents.

LA MAISON

BOYTE & MERCIER

Annonce au Public en Général

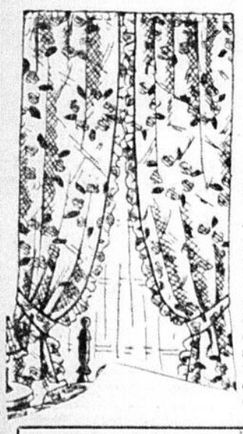

L'Ouverture Officielle de leur Magasin à

213 St-Jean 213

Messieurs Boyte & Mercier ont la plaisir d'annoncer aujourd'hui l'ouverture de leur établissement à 213, rue St-Jean. Ils s'occuperont de décoration intérieure et de réparations de meubles. Tous ceux qui s'intéressent à l'art décoratif trouveront certainement opportun l'établissement d'une telle maison qui est dirigée par des artistes expérimentés.

Confection et Réparation de Meubles

Pour accommoder nos clients, nous nous occuperons de la confection de meubles sur commande. Nous faisons également une spécialité de la réparation de tous genres de meubles que l'on voudra bien nous confier.

Travail soigné — Prix modérés.

CES ARCHITECTES D'INTERIEURS ET DECORATEURS possèdent une longue expérience dans leurs lignes et il sera tout à votre avantage de les consulter pour vos décorations intérieures, vu qu'ils seront en mesure de résoudre, à votre satisfaction, tous les problèmes que comportent, l'aménagement de votre foyer.

BOYTE & MERCIER

ARCHITECTES - DECORATEURS

213 rue St-Jean Tél. 2-3080

Le médecin voit d'abord au rein!

Il sait que le rein en santé sort du sang les déchets formés par le corps humain qui se dépense et se renouvelle sans cesse. Mais si le rein fléchit, l'organisme se charge de poisons et on devient malade à tout coup. Comme sauvegarde de la santé—précaution sage—rincez-vous le rein régulièrement toutes les trois semaines avec les Pilules Dodd—tonique et remède favori du rein depuis plus de trois générations — ne faisant prendre aucune accoutumance — exemptes de drogues nocives. 259F

Pilules Dodd pour le Rein

TELESPHORE SIMARD

Au Rayon des CONFECTIONS pour DAMES

chez TELESPHORE SIMARD, à St-Roch

3 GROUPES DE

MANTEAUX

A CES PRIX

VENEZ CHOISIR MESDAMES

12.95 16.90 19.95

Ces manteaux sont de la plus haute nouveauté, confectionnés dans des tissus de fine laine, les prix sont de la véritable économie.

1er GROUPE

MANTEAUX, pour dames, de haute confection dans les couleurs bleu, noir, brun, vert, etc. Les tissus sont Shunga, Crêpe de laine, etc., garnis de fourrures Thibettines, Chinchilla, Renard Japonais, etc. Ce lot de manteaux a été revisé et les prix ont été faits à leur plus simple expression. Spécial **12.95**

2e GROUPE

MANTEAUX d'automne pour dames, dans les bons tissus, Diagonal, Shunga garnis de Coony, Chinchilla, Fourrure, arabe etc., les teintes sont : noir, bleu, brun et vert. Un manteau qui vous surprendra par sa qualité et sa beauté. Spécial **16.90**

3e GROUPE

MANTEAUX d'hiver et d'automne pour dames dans les meilleurs tissus Diagonal, crêpe français, bouclé fin de fine laine, garnis de seal, Gesnet, Chinchilla de luxe, les couleurs sont : vert, noir, bleu, brun et rouge vin, c'est le plus beau choix de manteaux pour un si bas prix. Spécial **19.95**

Le plus grand choix dans les manteaux d'automne et d'hiver, dans les meilleurs tissus, les plus belles fourrures, et les meilleures confections, de ..... **9.95 à 99.50**

KIMONOS EDREDON pour dames, dans un grand choix de dessins, ils sont chauds et confortables. Spécial à partir de **2.25**

POUR LE CHIC ET LA DISTINCTION, LE CHOIX DANS LES ROBES QUI SONT A L'ETALAGE EST VOTRE GARANTIE

2 SPECIAUX POUR AUJOURD'HUI

Robes Jersey de laine

50 Robes en jersey de laine et en jersey laine et soie, pour dames, couleurs unies et fantaisie, toutes des derniers styles pour l'automne, de 14 à 20 ans. Très spécial.

2.95 et 3.95

Robes en Crêpe Plat

ROBES en Crêpe plat, celanese. Styles en coupes nouveaux, Couleurs vin, bleu nouveau noir, brun, etc. Elle a l'apparence d'une robe beaucoup plus dispendieuse, elle est garantie pour le service. Très spécial

$3.24

Une Valeur Réelle dans les Bas

BAS en cachemire tout laine et laine et soie, toutes les couleurs nouvelles de l'automne, c'est le meilleur bas jamais offert, pour le prix **59c**

ECHARPES (SCARVES)

SCARVES en laine très douce pour dames dans toutes les couleurs convenant à votre manteau d'automne. Spécial. **98c et 1.49**

Manteaux Courts CARACUL

MANTEAUX Jaquette courts, en imitation de fourrure caracul, noir, brun, taupe, la grande demande pour l'automne. Spécial **7.95**

Gants de Kid

GANTS kid pour dames toutes les couleurs et de belle qualité. Spécial **98c**

Bouffants

BLOOMERS pour dames et enfants, soie doublés en ouaté Ouaté pesant, Wooltex", etc. Rég. 59c. Spécial **39c**

ECHARPES (SCARVES)

ECHARPES en soie pour dames, formes carrées, dans les couleurs nouvelles, choix de jolis dessins, garanties tout soie. Spécial **1.69**

TELESPHORE SIMARD

183 St-Joseph — St-Roch — Tél. 8151

Administration
30-32, rue de la Fabrique
TELEPHONE 2-7700
ECHANGE PRIVE

L'ÉVÉNEMENT

La Publicité—
Une maison d'affaires qui se sert de publicité en temps tranquille fait une semence qui lui rapportera.

66ième ANNEE No 114 — QUEBEC, SAMEDI 8 OCTOBRE 1932 — DEUX SOUS LE NUMERO

CINQ MILLE PERSONNES VISITENT HIER NOTRE SALON DE RADIO

Malgré le mauvais temps, les Québecois se sont rendus par milliers, hier, au Château Frontenac, pour visiter les exhibits du septième salon de radio organisé par l'Événement. — Les exposants sont satisfaits et le public l'est également. — On saura maintenant à qui s'adresser pour avoir les meilleurs appareils. — Des améliorations importantes en 1932.

REMERCIEMENTS A TOUS

Notre septième Salon de Radio a fermé ses portes hier soir, après avoir reçu près de cinq mille personnes au cours de la seule journée d'hier. Cette exposition des différentes marques d'appareils-récepteurs a démontré le grand intérêt suscité dans le public par les belles améliorations apportées cette année dans le domaine radiophonique. On peut dire qu'il y a actuellement des radios dans la majorité des foyers québecois, et les radiophiles ont eu ces jours derniers une occasion unique de se tenir à la page. En plus d'avoir le plaisir et la satisfaction d'examiner de près les appareils nombreux et variés exhibés à notre Salon, les visiteurs ont pu s'enquérir auprès des experts de nos grandes firmes québecoises des avantages nouveaux offerts aux radiophiles pour leur permettre de syntoniser le plus parfaitement possible avec les différents postes émetteurs. D'après le grand nombre d'opinions qui nous ont été exprimées, notre septième salon de radio a remporté un éc'atant succès.

Et nous avons eu pourtant une température inclémente. L'automne étant la reine de la mélancolie, le public a compris qu'il était tout naturel que cette reine nous arrivât en pleurant. L'orchestre qui, chaque soir, à notre Salon, dans la grande salle des Conventions du Château Frontenac, exécutait un programme musical choisi, et l'atmosphère reposant du Salon de Radio ont sans doute fait oublier aux visiteurs les petits sacrifices faits dans leurs allées et venues.

Le public est satisfait, et les exposants sont heureux de l'eucouragement qu'ils ont eu. Les exhibits avaient été installés avec goût, et la disposition des appareils était originale. Les visiteurs sauront maintenant où s'adresser quand ils auront à résoudre le problème de l'échange ou de l'achat d'un radio. Les firmes qui ont exposé à notre Salon possèdent depuis longtemps la confiance du public, et ils la méritent. Le trouble qu'elles se sont donné montre bien leur prévenance à l'égard de tous ceux qui s'intéressent à la radio.

Enfin, L'Evénement tient à remercier sincèrement tous ceux et celles qui lui ont fait l'honneur de visiter son salon, au Château Frontenac, ce qui a démontré aux marchands d'appareils-récepteurs l'intérêt toujours grandissant suscité chez nous par les progrès de la radio.

G. P.

LA JEUNESSE CATHOLIQUE EN CONGRES

41e congrès régional de l'A. C. J. C., demain à St-François d'Assise.

LE PROGRAMME

Messe et séances d'études.— Patronage de S. E. Mgr Villeneuve.

INVITATION

Le 41e Congrès régional de l'A C. J. C. aura lieu demain dans la paroisse de Saint-François d'Assise. Ce Congrès, que présidera le Dr Louis-Philippe Roy, de l'Action Catholique, sera sous le patronage de Son Excellence Monseigneur Rodrigue Villeneuve et sous les auspices du Cercle d'Assise. La journée sera marquée par une messe, deux séances d'études — on traitera de l'Apostolat acéjiste en 1932-33 — et par une séance publique qui, le soir, marquera la fin de ces assises de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne.

Voici le programme complet de la journée :

LE MATIN

8 heures : Messe de communion.
Officiant : le R. P. J. Paré, S.S., aumônier général.
Sermon: M. l'abbé A.-A. Godbout, curé.
Consécration de l'A. C. J. C. au Sacré-Coeur.
9 heures : Déjeuner en commun. (Les repas et les séances ont lieu au couvent des Soeurs St-François d'Assise, en face de l'église).
10 heures : Première séance d'étude :
(a) Bienvenue ! M. Antonio Letarte, président du Cercle d'Assise.
(b) Allocution du président régional.
(c) Minutes du dernier congrès, C.-E. Pelletier, secrétaire-correspondant du Comité Régional.
(d) Rapport semi-annuel du Comité Régional, P.-E. Matte, secrétaire du Comité Régional.
(e) Observations du trésorier, M. Henri Bélanger.
(f) Rapport des cercles et avant-gardes.
(g) Conclusions : M. l'abbé Cloutier, aumônier du Cercle d'Assise.
12 heures (midi) : Diner en commun. Musique par l'orchestre.
12.45 heures : Amusements.

L'APRES-MIDI

Présidence d'honneur du R. P. Paré, S.J., aumônier général.
2 heures : Deuxième séance d'étude : "L'Apostolat acéjiste en 1932-33".
(a) "L'Apostolat par l'étude" Discours du président régional, M. Ls-Philippe Roy, M.D.
(b) "Le sens social et la part de la jeunesse catholique aux oeuvres d'Action Catholique", M. l'abbé A. Chamberland, directeur de l'Action Sociale Catholique.
(c) Les obstacles à l'apostolat acéjiste. Discussion générale.
(d) Mot des Unions Soeurs.
(e) Voix du Comité Central.
(f) Conclusions du congrès, le R. P. Paré, S.J., aumônier général.
(g) Voeux et motions.
Souper libre.

LE SOIR

Séance publique de clôture sous la présidence d'honneur de M. l'abbé A.-A. Godbout, curé.
1.—Orchestre.
2.—Allocution du président, le Dr L.-P. Roy, président du Comité Régional.
3.—"Dieu sauve la France". Chant par un quatuor composé le MM. F. Légaré, J.-A. Savard, D. Bélanger et J.-M. Boucher. Soliste : M. Donat Bélanger.
4.—Conférence : La presse. M. le Commandeur Jules Dorion, directeur de l'Action Catholique.
5.—O Carillon ! Le quatuor. Soliste : M. J.-M. Boucher.
6.—Allocution du président d'honneur.
7.—O Canada !
Tout le public est invité à cette séance.

PERMIS D'EXPLOITATION

Le ministre des Terres et Forêts accorde un permis d'affermage hier.

Un permis d'exploitation de bois brûlé, dans un bloc de forêt situé dans le canton de Bourdon, a été donné hier matin à M. J.-Adélard Gagnon, de Dolbeau, par le Ministère des Terres et Forêts.

Ce permis qui a été mis à l'enchère à 10 heures et demie par M. F.-X. Lemieux, sous-ministre a été de $1.10 le mille pieds, mesure de planche, c'est-à-dire, que, pour chaque mille pieds de bois coupé, M. Gagnon devra payer $1.10 au Gouvernement.

LES ASSISES A AMOS

Le terme des Assises Criminelles pour le district d'Abitibi s'ouvrira le 10 novembre, à Amos. Cette décision a été prise hier par le département lu Procureur Général. Il y a une vingtaine de causes sur le rôle pour ce terme, dont deux causes de meurtre. La première est celle d'un Polonais accusé d'avoir poignardé un compatriote en plein jour et l'autre, celle d'une femme accusée d'avoir empoisonné son enfant.

Le tribunal sera présidé par l'hon. Juge Wilfrid Laliberté.

MGR VILLENEUVE A LA ST-VINCENT DE PAUL

Dimanche, le 9 octobre, à sept heures précises du soir, aura lieu, dans la grande salle du Patronage de la Côte d'Abraham, une assemblée générale des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul de la ville de Québec et des environs.

Cette assemblée sera présidée par Monseigneur l'archevêque de Québec, qui en sera le conférencier.

Tous les officiers, ainsi que les membres actifs et honoraires de la Société, sont instamment priés d'assister à cette importante réunion, qui se terminera, comme à l'ordinaire, par la bénédiction du Très Saint Sacrement et la vénération de la relique de Saint Vincent de Paul.

LE TRIDUUM A L'UNIVERSITE

Soyez reconnaissants à Dieu de ce que vous êtes aujourd'hui, dit le R. P. L. Baüer, s'adressant à la jeunesse de Laval.

SECOND SERMON

"Soyez reconnaissants à Dieu d'être ce que vous êtes aujourd'hui". Tel a été le thème de la deuxième allocution prononcée hier par le Rév. Père L. Baüer, Assomptionniste, au triduum universitaire commencé jeudi en la chapelle extérieure du Séminaire.

Le premier entretien avait porté sur l'indifférence religieuse de la jeunesse d'aujourd'hui. Hier soir l'éminent prédicateur a parlé des grâces nombreuses que la Providence distribue tous les jours à "cette classe privilégiée qui fréquente l'université". Il a fait voir l'humble vie de Jésus à Nazareth et mis en regard l'existence aisée et luxueuse des jeunes gens du siècle. "Si Dieu vous a comblés de ses dons", a-t-il dit, "s'il vous a créés dans la Vérité, s'il vous distribue chaque jour les grandes vérités de la foi, c'est pour que vous soyez ses apôtres dans le milieu où vous grandissez en sagesse et en science. Vous avez ici le privilège d'acquérir une instruction supérieure. Faites que cette instruction cherche comme but immédiat et nécessaire la gloire de Dieu sur la terre. Ne soyez pas de ces jeunes gens pour qui la vie n'est que plaisirs et distractions mais bien des chrétiens qui travaillent pour vivre leur vie en celle de Jésus-Christ".

M. l'abbé Maurice Laliberté, aumônier des étudiants, a officié ensuite au Salut du Très Saint-Sacrement.

Pendant le salut il y a eu encore audition de plusieurs pièces de chant sacré par la chorale des élèves, dirigée par M. Raymond Cossette, E. E. D. M. Georges Lindsay, président de l'Ecole de Musique, touchait l'orgue.

LES SCIENCES SOCIALES

Invitation officielle de l'Ecole lundi soir à l'Université.

Lundi soir prochain, à 8 h. 15, se fera l'ouverture officielle de l'Ecole des Sciences Sociales récemment fondée par l'Université Laval. On sait tout le vif intérêt qu'a suscité dans le public pareille fondation. Aussi bien ses cours seront-ils très fréquentés. Cours destinés aux étudiants des différentes facultés, aux employés de bureau, aux commis, en général, à tous ceux soucieux de se renseigner sur les problèmes sociaux qui surgissent ici et là chez nous, à cause des situations particulières auxquelles ont donné naissance les événements actuels et surtout la crise présente. Il importe donc au suprême que l'on sache la vraie solution de ces problèmes dont personne ne saurait se désintéresser. Et c'est tout le but de la nouvelle Ecole. On peut juger par là de son extrême importance.

Le programme de lundi soir prochain comporte trois allocutions : une par S. E. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec et chancelier de l'Université Laval, et les deux autres, par Mgr Camille Roy, recteur, et M. l'abbé Arthur Robert, directeur de l'Ecole.

Le public est cordialement invité, les dames comprises. Cette soirée aura lieu à la salle des conférences du nouveau pavillon des Facultés. Entrée sur la rue Hébert.

AUX ASSISES DE BEAUCE

Un nouveau verdict de coupable a été rendu.

Le 3 et le 4 octobre, s'est instruit le procès de Mathias alias Black Poulin aux Assises Criminelles de la Beauce. Les jurés ont rendu un verdict de coupable sur l'accusation d'avoir pénétré dans le magasin de Jos. Davis, marchand, de St-Georges de Beauce et d'avoir volé des marchandises.

L'hon. Juge Stein rendra la sentence à la fin du terme des Assises Criminelles.

Mtre Léonce Cliche, substitut du Procureur-Général, représentait la Couronne et Mtre Léo Bureau défendait l'accusé.

UNE PAROISSE FETE DEMAIN SON PASTEUR

Célébration des noces d'argent sacerdotales de M. le curé Victorin Grenier.

A N.-D. DES LAURENTIDES

Mgr Villeneuve rehaussera de sa présence l'éclat des démonstrations.

CONCERT LE SOIR

Les paroissiens de Notre-Dame des Laurentides célébreront avec beaucoup d'éclat, demain, le jubilé d'argent sacerdotal de M. l'abbé Victorin Grenier, leur dévoué curé. Ces démonstrations seront rehaussées par la présence de Son Excellence Mgr J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., Archevêque de Québec, qui recevra à cette occasion les voeux et les hommages de la population.

Ces grandes fêtes jubilaires commenceront par une communion générale à 7 heures 30. La grand'messe paroissiale sera célébrée à 9 heures 30 par le jubilaire. Son Excellence Mgr J.-M.-R. Villeneuve, Archevêque de Québec, sera au trône. C'est M. l'abbé Arthur Robert, directeur du Grand Séminaire de Québec, qui donnera le sermon de circonstance. A la suite de la messe, il y aura présentation d'hommages de la part des paroissiens à Son Excellence Mgr Villeneuve qui adressera également la parole. A midi, un diner intime réunira autour de Son Excellence Mgr Villeneuve et de M. l'abbé Grenier les parents des jubilaires et des dignitaires religieux et laics.

A trois heures de l'après-midi, aura lieu la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement et la journée se terminera par un concert donné par la fanfare des Cadets St-Jean-Baptiste. Aux différentes cérémonies religieuses, le chant sera exécuté par la Chorale Jacques-Cartier dont M. l'abbé Grenier fut longtemps l'actif et distingué directeur.

DELEGATION CHEZ M. TASCHEREAU

L'Association des chemins de fer demande la surveillance des camions qui font concurrence aux compagnies ferroviaires.

UN MEMOIRE

L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, a reçu, hier matin, une délégation de l'Association canadienne des chemins de fer venue pour demander que le gouvernement surveille davantage les camions qui font concurrence aux compagnies ferroviaires. L'Association en cause veut aussi que les propriétaires de camions qui font du charroyage général se procurent un permis au préalable et soient forcés de publier une échelle de leurs taux.

Interrogé à la suite de son entrevue avec les délégués de l'Association canadienne des chemins de fer l'honorable M. Taschereau a déclaré:

"J'ai demandé aux délégués de préparer un mémoire qui sera soumis à l'Assemblée législative en janvier, si non avant. J'ai aussi invité les délégués à assister aux séances durant lesquelles nous discuterons la question qu'ils nous ont soumise".

Le premier ministre est d'avis que l'on doit faire quelque chose pour règlementer davantage le charroyage par camions dans la province.

EN COUR SUPERIEURE

Cause de la Prudential vs Hamel. — Echo d'un accident.

L'hon. Juge Emile Gelly a entendu hier une cause de la Prudential Assurance Company contre M. Lucien Hamel. Le 10 novembre dernier, M. Hamel, en voulant éviter un troupeau de vaches, frappa et blessa un M. Télesphore Auger de l'Ancienne Lorette. M. Arthur Tardif, le patron de ce dernier, ayant fait assurer tous ses employés, fit une réclamation à la compagnie d'assurance. Celle-ci tient maintenant M. Hamel responsable et lui réclame le montant payé.

Dans cette cause, qui a été prise en délibéré, Mtre Laval Fortier occupait pour la poursuite et Mtre Gérald Coote pour la défense.

Le procès de M. Allan Laurie contre Philéas Paquet et la Levis Tramway s'instruira devant un jury civil. Une motion à cet effet a été accordée hier par Sir François Lemieux. M. Laurie réclame $19,000 pour la mort de sa femme tuée dans la tragédie du 20 février sur le Chemin St-Louis. Il poursuit conjointement le propriétaire du camion et la Levis Tramways, propriétaire de l'autobus que conduisait Achille Couillard.

M. GERARD LACROIX A GASPE

Me Gérard Lacroix, avocat, est parti pour Gaspé où il représentera officiellement la compagnie du pont de Gaspé à la bénédiction du Pont Ross, demain.

M. Lacroix reviendra à Québec mardi.

HOMMAGE DE L'ISLE VERTE AU PLUS ILLUSTRE DE SES FILS

(Suite de la page 3)

que, tandis que le clergé récite les litanies de la Ste-Vierge.

S. E. Mgr Villeneuve prend ensuite la parole. Il remercie Mgr Verreau qui lui a présenté les hommages de ses paroissiens. Parlant de son prédécesseur, Mgr l'archevêque déclare qu'"une affection fraternelle et un respect rempli de confusion l'attachaient à notre vénéré cardinal". "La vie qui a pris racine sur vos bords devait avoir le dénouement que vous lui donnez ce soir", dit encore Mgr Villeneuve, qui ajoute que le souvenir du grand archevêque que fut le cardinal Rouleau sera perpétué, comme il convient, dans le marbre et le bronze.

S. E. Mgr Villeneuve dit ensuite que lui-même et Mgr Courchesne sont unis comme par un chainon. Il rappelle la fête du Très St-Rosaire et il invite les fidèles à pratiquer la dévotion à la Ste-Vierge, dévotion qui était la plus grande gloire de Son Eminence le cardinal Rouleau.

Son Excellence Mgr Courchesne adressa aussi quelques mots à l'assistance. Mgr l'archevêque de Rimouski engage ses ouailles à pratiquer la dévotion du Rosaire.

L'homme et la femme, le père et la mère ont besoin du Rosaire pour remplir le rôle qui leur est dévolu, dit Mgr Courchesne.

L'orateur souligne le fait que la plupart des grands esprits dans presque tous les siècles ont été des fervents de la dévotion à la Ste-Vierge.

La cérémonie prit fin avec le salut solennel du St-Sacrement.

Ce matin, à 8 heures, Son Excellence Mgr Georges Courchesne officiera à une messe pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Rouleau. Son Excellence Mgr Rodrigue Villeneuve sera présent dans le choeur avec un nombreux clergé.

DEPART POUR ROME

Le Rév. Père Raymond Bernier s'est embarqué hier soir sur l'"Ascania".

Le Rév. Père Raymond Bernier, des Pères Blancs Missionnaires d'Afrique, s'est embarqué hier soir sur l'"Ascania", en route pour Rome. Ordonné prêtre le 29 juin dernier, au Scholasticat Saint Louis, à Carthage, le jeune religieux s'en va poursuivre ses études théologiques dans la Ville Eternelle.

Le Père Bernier est le fils de feu le Dr Eudore Bernier, de Beauceville. Il est aussi le neveu de M. l'abbé H. Bernier, curé de Lauzon, de l'hon. juge Alphonse Bernier et de M. J.-Arthur Bernier, organiste et professeur de musique.

A ST-COEUR DE MARIE

Itinéraire de la visite paroissiale pour la semaine prochaine.

Voici l'itinéraire de la visite paroissiale, à St-Coeur de Marie, pour la semaine du 9 octobre :

Lundi après-midi, 10 octobre : St-Augustin, — St-Simon, — St-Patrice, — Stuart.

Mardi après-midi, 11, — Berthelot, — Place Berthelot, — D'Arthigny.

Mercredi après - dimi 12 : Lachevrotière, — Cove-Fields.

Jeudi après-midi, 13 : — Grande-Allée, Nos impairs. — Place Montcalm. — Avenues: Taché, Galipeault, Briand.

DEVANT LE RECORDER

Un jeune homme de dix-huit ans a été trouvé, couché dans un garage de la basse ville, hier par un agent de police. Aux questions des agents le jeune homme ne put répondre que ceci : il était sans demeure et cherchait de l'ouvrage ici. Il a pris le chemin de la prison pour dix jours.

Cinq autres individus ont passé devant le recorder soit pour accusation de vagabondage ou pour ivresse. Il ont tous opté pour les dix jours de prison.

LA SITUATION DES ECOLES

Elle ne serait pas si grave qu'on l'avait craint tout d'abord.

Il y a quelque temps, sur la demande de l'honorable M. Athanase David, secrétaire de la Province, l'honorable M. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, M. Lionel Bergeron, secrétaire du département, et leurs principaux collaborateurs commençaient une enquête en rapport avec la fermeture de quelques écoles et la réduction du salaire d'institutrices. Le département de l'Instruction Publique a fait un travail dans ce domaine, et les rapports que les inspecteurs ont soumis au département, bien que non complets encore, dénotent que la situation n'est pas aussi grave qu'on aurait pu le croire d'abord ; elle a même une tendance à s'améliorer considérablement grâce à la campagne qu'ont menée les autorités religieuses, l'honorable M. Athanase David, l'honorable M. Delâge, M. Lionel Bergeron, les principaux des écoles normales. De fait des commissions scolaires qui avaient décidé de ne pas rouvrir certaines écoles sont revenues récemment sur leur décision.

ALARME GENERALE

Changement dans la manière de compter les appels.

M. Rosaire Beaulieu, chef des pompiers, nous a communiqué, hier matin, un changement important concernant la manière de compter les appels au département du feu.

Lorsque le tocsin des églises ou le beffroi de l'Hôtel de Ville sonneront les notes correspondantes au chiffre "44", cela signifiera qu'une conflagration a éclaté quelque part en ville. A cette occasion, tous les pompiers en devoir comme en congé devront se rendre sur le théâtre de l'incendie et tout le matériel du feu disponible sera utilisé.

Voici comment cet appel sera donné. Au lieu de sonner le chiffre "44" par trois volées, comme la chose se fait présentement pour les autres appels aux autres boîtes partout en ville, le chiffre ne sera donné que par deux volées. Par exemple, si un appel est donné à la boite "212", le tocsin donne ce numéro par trois fois, à intervalles réguliers. Dans le cas du numéro "44", le tocsin ne donnera le numéro qu'à deux reprises.

Ce changement, déclare le chef Beaulieu, est nécessité par la nouvelle subdivision des casernes en rapport avec les sorties qui correspondent à chaque boite dans chacun des quartiers.

Ce système sera appliqué à partir de lundi prochain.

TRAGEDIE DE L'AUTOMOBILE A SAINT-ROCH

Paul Cardinal, 10 ans, fils de M. Honoré Cardinal, est frappé à mort.

PAR UN CAMION

L'accident est arrivé hier midi à l'angle des rues Caron et du Roi.

ENQUETE CE MATIN

Les accidents causés par l'automobile se succèdent avec une rapidité alarmante, depuis quelques semaines, dans notre ville. Ce qu'il y a de plus regrettable, c'est qu'il s'agit d'accidents mortels et que la plupart du temps des enfants en sont les victimes. Il ne se passe presque pas une journée sans que les journaux rapportent des tragédies ou des adultes et des enfants ont été tués ou blessés.

Hier encore, un enfant de dix ans, Paul Cardinal, fils de M. Honoré Cardinal, domicilié au numéro 185 de la rue Des Commissaires, a été blessé mortellement par un camion. L'enfant a été frappé à la sortie de l'école, au coin des rues Caron et Du Roi. Il a rendu le dernier soupir dans l'ambulance Moisan qui le transportait à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang.

Cet accident fatal est survenu vers 11 heures 30, à la fermeture des classes de l'Académie Jacques-Cartier. Le jeune Cardinal venait de s'élancer pour traverser la rue quand un camion appartenant à M. Antoine Bernier, de la rue St-Paul, et portant le numéro F-721 le frappa au passage. Le bambin roula sous les roues de la lourde voiture. M. Onésime Gagnon, qui conduisait le camion, arrêta aussitôt son véhicule pour se porter au secours de l'enfant qui gisait au milieu de la rue. La petite victime fut alors transportée dans l'épicerie de M. Berrouard, sur la rue Caron. On s'empressa de prévenir M. l'abbé Dupuis qui administra le blessé. L'ambulance de la maison Hubert Moisan vint ensuite et transporta le jeune Cardinal à l'Hôtel-Dieu. Pendant le transport, l'infortuné bambin succombait à ses blessures. On ramena alors le corps à la morgue où M. le docteur Jules Vallée, coroner du district, tiendra une enquête ce matin.

Le conducteur du véhicule moteur est venu se rapporter aux quartiers-généraux de la police municipale. Le détective Guillemette fut chargé de l'enquête. Le sergent Lambert et le constable Brind'amour se rendirent également sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

UNE CAUSE TYPIQUE

Un vieillard de quatre-vingt ans est accusé de menaces.

—"Vous ne pouvez toujours pas prétendre que cette jeune fille n'est pas à vous : elle vous ressemble comme deux gouttes d'eau et on n'aurait qu'à lui poser une moustache comme la vôtre pour que ce soit votre portrait". Telle est la déclaration que faisait M. le Juge Fortier, hier après-midi, à un vieillard qui comparaissait devant lui. Cet homme est âgé de 80 ans et il est accusé de menaces envers sa femme et sa fille. M. le Juge Fortier a essayé de raccorder ce vieux ménage, mais impossible. Il faudra un procès. La fille ne veut plus demeurer chez son père parce qu'il l'aurait menacée de la tuer, et la mère ne veut pas se séparer de son enfant. La fille ne semble pas aimer beaucoup l'auteur de ses jours, pour cette raison que celui-ci décline cet honneur de lui avoir donné le jour. C'est tout ce qu'il peut dire, cependant !

Le procès s'instruira mardi. Le prévenu s'est engagé sans caution à ne pas aller chez lui d'ici là.

SI CE N'EST TOI . . .

Un procès qui rappelle une fable de Lafontaine.

Une arrestation qui a été faite hier rappelait de loin ces paroles de la fable du loup et de l'agneau : "si ce n'est toi, c'est donc ton frère". Il y a quelques jours, M. le Juge Fortier acquittait un jeune camelot qu'on accusait d'avoir volé un bicycle. Mais voici que les détectives reviennent à la charge et accusent le frère du jeune homme. Ils prétendent s'être simplement trompés de personne en arrêtant le premier. Le procès s'instruira le 13 et nous saurons alors ce qu'il en est.

MORT DE MADAME CYPRIEN BERUBE

Mme Bérubé est décédée à Rimouski, à l'âge de 74 ans. — Elle était la mère de madame David Champoux, de Québec.

OBSEQUES LUNDI

Une famille bien connue et très estimée de Rimouski vient d'être affectée par un deuil cruel. Madame Cyprien Bérubé, une femme de bien, qui laisse le meilleur souvenir, est décédée hier midi, à l'âge de 74 ans, après quelques heures de maladie seulement. Sa mort plonge dans le deuil une belle famille dont elle était tendrement aimée et causera aussi de vifs regrets à tous ceux qui la connaissaient.

Madame Bérubé était la mère de madame David Champoux, de cette ville. Outre son mari, M. Cyprien Bérubé, rentier, elle laisse, pour pleurer sa perte, une autre fille, madame Félix Frenette, de Bathurst, N.-B., un fils, M. Joseph Bérubé, de La Sarre, et plusieurs petits-enfants: M. Gonzague Champoux, avocat, MM. Maurice, Léopold, Armand Champoux, Mlles Françoise et Marianne Champoux, enfants de M. et madame David Champoux, et M. Lorenzo Frenette, fils de M. et madame Félix Frenette.

Les funérailles de madame Bérubé auront lieu lundi matin, à 9 heures, à la cathédrale de Rimouski.

Nous prions madame Champoux et tous les membres de la famille éprouvée d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

UN TEST CASE INTERESSANT

Au sujet des pompes à gazoline. — Une compagnie poursuit un de ses clients, trouvant que les paiements sont trop minimes.

CONTRAT A INTERPRETER

L'hon. Juge G.-F. Gibsone a entendu hier une cause qui constitue un "test case" intéressant. En 1925, la compagnie F.-S. Bowser a vendu à M. Wilbrod Brousseau une pompe à gazoline avec compteur invisible. M. Brousseau s'engageait à payer un sou par gallon de gazoline qu'il vendrait jusqu'au complet paiement de la pompe. Les affaires allèrent bien jusqu'en 1928 et M. Brousseau vendait plus de 3,000 gallons par année. Mais en 1928 parurent sur le marché les pompes à mesures visibles et des clients préférèrent le nouveau système à l'ancien.

M. Brousseau a fait installer deux pompes à mesures visibles devant son magasin et depuis il ne vend que 250 gallons par année avec la pompe Bowser. Cette compagnie n'est pas satisfaite de ce montant de $2.50 qu'il lui paye par année et elle réclame la balance immédiatement, soit $435.

Le défendeur plaide qu'il s'en tient aux termes de son contrat. La poursuite prétend que c'est là un plaidoyer par l'absurde, puisqu'en ne vendant que 250 gallons de gaz par année il faudra encore 175 ans pour payer la balance. Sa prétention réside surtout dans le fait que M. Brousseau a fait installer deux autres pompes sur son terrain.

Cette cause a été prise en délibéré.

CONGRES A SAN DIEGO

Pour les chefs de pompiers. — M. Beaulieu sera présent.

Le 16 octobre prochain, s'ouvrira à San Diago, Californie, une convention internationale des Chefs de Pompiers. Vu les nombreux avantages que notre département du feu peut retirer de cette convention, la ville a délégué à San Diago son chef de la brigade du feu, M. Rosaire Beaulieu.

M. Beaulieu nous quittera mercredi prochain, le 12 octobre pour se rendre sur la côte du Pacifique et il ne sera de retour ici que vers la fin du mois.

LECON A DEUX CHASSEURS

Armes et lumières saisies. — La loi doit être observée.

Mercredi, le 5 courant, vers trois heures et demie du matin, deux chasseurs, résidents de St-Flavien, ont été appréhendés à faire la chasse à la lumière à projection dans le premier rang de la paroisse de Dosquet (Lotbinière.) Leurs armes et lumières ont été saisies par l'officier Viger et ses assistants, agissant sous les ordre de M. Roméo Chabot, chef de district, à Vallée-Jonction.

AU COLLEGE DE BEAUPORT

Conférence-concert, à 8 heures, demain soir.

Une conférence-concert aura lieu au collège de Beauport, à huit heures, demain soir. Cette soirée sera donnée sous les auspices du Cercle d'Etudes de Beauport.

Le conférencier sera M. Alfred Cambrai, avocat, auteur du "Premier seigneur de Beauport, Robert Giffard". M. Cambrai fera connaître à son auditoire "le fondateur de Beauport, Robert Giffard, premier seigneur de Beauport".

Un programme musical très intéressant marquera aussi cette soirée qui devrait attirer une vaste assistance au collège de Beauport.

LA PARADE DE LA PREVENTION LUNDI LE 10

La semaine de la prévention des incendies s'ouvrira lundi prochain.

GRANDE DEMONSTRATION

Parade à travers les principales rues et dans tous les quartiers.

APPEL AU PUBLIC

La Semaine de Prévention contre les incendies s'ouvrira lundi prochain, à Québec, par une grande parade des pompiers dans les principales rues de tous les quartiers de la ville. Cette parade annuelle commencera à 1 heure 30 précise de l'Hôtel de Ville en se dirigeant vers le quartier Belvédère pour revenir par le quartier St-Jean-Baptiste et parcourir St-Roch, St-Sauveur, St-Malo, Limoilou et Champlain.

A l'ouverture de cette Semaine de Prévention le chef de la brigade, M. Rosaire Beaulieu, dans un communiqué qu'il adresse à tous les citoyens, fait appel à la coopération et à la prudence. En énumérant les principales causes de feu, le chef Beaulieu déclare que la plupart d'entre elles sont dues à la négligence.

Le chef Beaulieu n'a rien épargné cette année pour rappeler à la population les devoirs qui lui incombent pour prévenir les incendies. Dans toutes les places publiques, dans les vitrines des magasins, sur les tramways et dans les édifices, des cartes ont été placées invitant les citoyens à être prudents et vigilants. Dans les écoles des conférences seront données aux élèves et des sorties seront effectuées pour habituer les écoliers en cas d'incendie.

QUESTION DE FRAIS

M. le Juge Gelly rend jugement dans la cause de Fortier vs St-Arnaud.

L'hon. Juge Emile Gelly a rendu jugement hier dans une cause de Fortier vs St-Arnaud. Il s'agissait, dans cette cause, d'une simple question de frais. Voici comment elle se présentait : Fortier a saisi une voiture de St-Arnaud. Ce dernier ne contesta pas la saisie, mais il prétendit que Fortier n'avait pas le droit d'évaluer cette voiture à $150 lorsque, dit-il, elle ne valait que $60. Il déposa donc $22 pour payer les frais — soit le tarif d'une action de première classe en Cour du Magistrat. L'hon. Juge Bouffard déclare que ces offres sont suffisantes et il condamne le demandeur à payer le surplus des frais.

Dans une cause de Laberge vs Bédard, l'hon. Juge Laliberté maintient l'action du demandeur, c'est-à-dire que le privilège enrégistré par le défendeur est déclaré nul.

Un autre jugement a été rendu par l'hon. Juge Wilfrid Laliberté dans une cause de L'Heureux vs Kirouac et Dame Germaine Baillargeon opposante. Vu le défaut de plaider de Dame Baillargeon, son opposition est rejetée avec dépens.

A L'ACADEMIE

La réunion mensuelle des Membres de l'Association de La Salle aura lieu dimanche matin (9 octobre) à 10 heures et 15. Tous les Anciens de l'Académie seront les bienvenus.

Les Membres du Comité d'Organisation de la Fête annuelle des Anciens se réuniront à l'Académie, lundi soir (10 octobre) à 8 heures et 15.

RETRAITE FERMEE

Jeudi prochain, 13 octobre, à 8 heures du soir, retraite fermée pour Voyageurs de Commerce à la Villa Manrèse. Les exercices se termineront le dimanche suivant, à 5 heures du soir.

Pour s'inscrire, s'adresser au R. P. Directeur, 100 Chemin Ste-Foy, Québec. (Téléphone : 5062).

PNEUS NEUFS
De toutes grandeurs
DE
$4.20
et plus
Satisfaction Garantie
Universal Auto Ltd
27 De la Couronne
Tél. : 5112

Amusements

"PARIS-BEGUIN" à L'IMPERIAL

JANE MARNAC tient le principal rôle dans "Paris-Béguin", la grande revue musicale qui passe en programme double avec la fameuse comédie de Raimu, "Mamzelle Nitouche", à l'Impérial commençant aujourd'hui.

AU CAPITOL

Une comédie qui est un original dans tout son entier.

Les comédiens abandonnent les adaptations de pièces et de romans, pour l'écran : ils veulent désormais créer leurs oeuvres en entier. Et quand il s'agit d'Harold Lloyd, vous pouvez être sûr d'avoir de l'inédit.

"Movie Crazy", dont les premiers interprètes sont Harold Lloyd et Constance Cummings, sera la prochaine attraction au Capitol où cette comédie sera représentée pendant trois jours à partir de demain.

D'autres producteurs cherchent dans les produits littéraires du monde entier : nouvelles, romans, pièces théâtrales—les intrigues de leurs films, mais pas Lloyd. Il crée lui-même ses intrigues dans tout le sens du mot.

Bien que Lloyd se serve d'un texte, il ne se croit pas obligé de le suivre à la lettre. Des idées lui viennent soudainement, au milieu d'une scène et Lloyd les inclut dans le film. C'est un peu dispendieux, mais cela vaut la dépense encourue. Lorsque 50,000 à 75,000 pieds de film est ce que prennent ordinairement les autres productions il n'en faut pas moins de cent mille pour celles de Lloyd. Dans "Movie Crazy", il en a fallu plus de 250,000.

Le Théâtre Capitol joue deux films excellents aujourd'hui: "Chandu, The Magician" avec Edmund Lowe, et "A Passport to Hell" avec Elissa Landi, Paul Lukas et Warner Oland.

Les dames pourront encore se procurer ce soir les morceaux du service de toilette qu'il leur manque.

Comm.

AU FRANCAIS

La direction du Théâtre Français, qui ne néglige rien pour satisfaire ses nombreux habitués, mettra à l'affiche pour deux jours seulement à partir de demain deux grandes productions: "SKY BRIDGE", avec comme premier rôle, Richard Arlen, et Wallace Berry, dans "The Champ" inutile d'ajouter qu'avec un programme comme celui-là, tout le monde en aura pour son argent.

Aujourd'hui pour ceux qui n'ont pas eu l'avantage de voir Maurice Chevalier dans "Une heure près de toi" auront encore toute la journée, car cette vue qui a fait courir les foules sera encore au programme pour cette après-midi et ce soir.

Avec Maurice Chevalier il y a toujours quelque chose de nouveau. Il y a toujours une surprise avec ce type unique, amusant copain, le plus aimable des comédiens et le plus fameux fantaisiste que l'écran américain nous a jamais fait connaître.

"Une Heure Près de Toi" présente non seulement Chevalier, mais aussi la très belle et la très gracieuse Jeannette MacDonald, la vedette de "Love Parade". Le couple Maurice et Jeannette est simplement épatant. Tous deux chantent à ravir, tous deux ont de l'esprit, de la finesse, tous deux sont espiègles et savent tirer du moindre rôle des effets du meilleur comique.

Le succès du film n'est plus à dire. La version anglaise a été applaudie mais que dire de l'accueil fait à la version française. Chevalier évidemment plus à son aise fait une composition de son personnage qui dépasse de beaucoup celle du premier film.

Le thème de cette comédie est original. Il s'agit d'une petite femme qui soupçonne son mari de tous les torts alors qu'il est le meilleur homme de la terre. Elle est si jalouse que celui-ci décide de lui donner une bonne leçon.

Il conte fleurette à une jeune dame mais sans plus. L'épouse est aux abois et perd la tête mais lorsque Maurice explique le tout elle regrette évidemment sa légèreté, son manque de confiance en son mari et expiera sa faute en étant gentille au possible pour son charmant mari.

AU CLASSIC

"CAMP-VOLANT"

Cette vue traite de la vie des cirques et les scènes qui se déroulent du commencement à la fin de la représentation, transportent les spectateurs en plein milieu d'événements terribles dont la répercussion se fait sentir jusqu'à la dernière scène, qui amène un dénouement tout autre que celui attendu. Les principaux interprètes sont d'excellents acteurs français: Thomy Bourdelle dans le rôle de Cesare Santi, le maître du cirque, Ivan Kowal-Samborski, dans celui de Marco le Clown, Jenny Luxeuil, celui de Senta Santi, la femme de Cesare, Roberto Rey, rôle d'un jeune Américain employé du cirque, Berthe Ostyn, rôle de Lydia, partenaire du précédent, et Meg Lemonnier, Gloria la fille de Cesare — (Comm.)

AU CANADIEN

"Monsieur, Madame et Bibi", une comédie d'un fol entrain, avec Marie Glory, Florelle, Jean Dax et René Lefebvre, commençant aujourd'hui.

"Monsieur, Madame et Bibi", le film de la bonne humeur, le joli et mouvant roman de la méprise et du quiproquo, un chef-d'oeuvre de folle gaîté, est mis aujourd'hui à l'affiche du Canadien pour une semaine de représentation.

"Monsieur, Madame et Bibi" est une succession continuelle de quiproquos coupés de scènes criantes et d'une fantaisie ingénieuse. Marie Glory et Florelle, deux des plus jolies et meilleures comédiennes de l'écran français, Jean Dax et René Lefebvre, forment un quatuor plein dentrain dans cette opérette riche en trouvailles comiques, fantaisistes et toujours charmantes.

"Monsieur, Madame et Bibi", nous dit l'histoire de Monsieur et Madame, un jeune couple très sympathique, de Bibi, leur adorable toutou, et d'Annie, la sténo trop photogénique pour que se continue bien longtemps le bonheur conjugal de Monsieur et Madame.

Tout commence un soir d'automne quand Monsieur a invité Brown, son patron, à dîner. Pour l'amour de Bibi, Monsieur et Madame se querellent et Madame s'en va faire une crise de larmes chez sa mère. Les ennuis de tout le monde s'accumulent jusqu'à ce que Annie, la sténo se voit forcée par les circonstances à faire les honneurs de la maison à la place de Madame. Brown se laisse bêtement prendre au quiproquo et c'est là que commence la véritable comédie.

"Monsieur, Madame et Bibi" est une oeuvre d'une irrésistible fantaisie, richement ornée d'une musique alerte et pimpante. Qu'on aille entendre Florelle chanter "Une Viennoise" et "Un Petit Peu d'Amour pour moi".

Le programme du Canadien comprend en outre les actualités de la semaine, les dessins animés et autres courts sujets.

Comm.

AU VICTORIA

Deux excellentes productions d'aujourd'hui à mardi : "The Unexpected Father", et "Reserved For Ladies".

Quand deux artistes comme Slim Summerville et Zasu Pitts sont ensemble dans le même film, on peut s'attendre à quelque chose de bien.

Dans l'amusante comédie "The Unexpected Father", ils ont les premiers rôles, ce qui suffirait à rendre amusante n'importe quelle comédie.

Il s'agit, dans ce film, d'une jeune vagabonde des rues et d'un garçon subitement enrichi qui voudrait l'adopter mais hésite à le faire parce qu'il est à la veille de se marier. Tout en étant généralement comique, "The Unexpected Father" contient des passages très pathétiques.

L'autre film au programme sera "Reserved For Ladies" avec Leslie Howard et Benita Hume. C'est une histoire merveilleuse.

AU PRINCESS

Bon programme double pour trois jours à partir de demain.

Le cinéma Princess aura, la semaine prochaine, un programme double tous les jours.

Demain, il y aura Bob Steele, dans "Son of Oklahoma", ainsi que "Cohens and the Kellys in Hollywood" et quatre bons actes de vaudeville.

"Son of Oklahoma" est un intéressant film "World Wide" dans lequel Steele a le rôle du fils adoptif d'un Espagnol qui l'a recueilli par charité dans le désert. A partir de là, les événements se précipitent. Steele se débarrasse d'un rival qui essaye de lui voler un claim minier, découvre que sa mère est connue sous le nom de "Shotgun Mary", retrouve son père qui était disparu dans la personne d'un nouveau maréchal, et amène devant la justice l'homme qui avait causé tout le grabuge.

Pour y arriver, il lui faut escalader à cheval des falaises abruptes, faire des sauts prodigieux, avec ou sans cheval et accomplir maintes autres prouesses. Il s'y mêle, naturellement, une captivante histoire d'amour.

Pour quatre jours à partir de mercredi prochain, le programme comprendra un beau film de Frank Bucks, "Bring 'Em Back Alive", qui a été tourné dans la jungle de Malaisie et qui réserve des émotions aux amateurs d'histoire naturelle et de chasse aux grands fauves, c'est le plus excitant des films de fauves et de chasse. Il vous apporte des aperçus et des émotions qu'on n'aura plus occasion d'obtenir peut-être. On y voit un tigre mangeur d'hommes tenaillé par la faim qui livre un combat féroce avec un formidable python aux anneaux mortels; des combats sanglants entre les fauves de la jungle, la panthère noire, le léopard, l'orang-outang, etc.

La fiction pâlit devant les phases de ce terrible drame de la réalité. Il n'y a pas d'intrigue amoureuse — pas de drame fictif — pas de jeunes filles larmoyantes ou de jeunes Adonis. Mais il y a toute l'excitation et l'intérêt que seules des scènes vraiment filmées dans la jungle peuvent fournir.

AU RIALTO

A partir d'aujourd'hui "77 Rue Chalgrin", une vue toute en français.

Le théâtre Rialto commence aujourd'hui à donner les représentations d'une vue des Artistes Unis, entièrement en français, intitulée : "77 Rue Chalgrin". La distribution se compose de magnifiques talents, parmi lesquels on remarque le célèbre et bien-aimé Jean Murat, Suzy Pearson et Léon Bary, des acteurs également favoris qui en sont les étoiles. C'est Albert de Courville, célèbre réalisateur de pièces de théâtre à grand spectacle, qui a dirigé cette vue. Le récit de "77 Rue Chalgrin" traite de la série d'excitantes aventures dont le héros est le riche baron de Clèves, lequel revient en ville après une absence de cinq ans dans le Sahara. Il fait par hasard dans un café la rencontre d'une jeune fille inconnue et il est immédiatement attiré par elle. Il découvre qu'elle est mêlée à une étrange intrigue dans un tripot de jeu, qui se trouve être localisé dans son propre manoir de la ville, rue Chalgrin, maison supposée inoccupée. Plus tard il fait la rencontre des escrocs qui sont installés dans le tripot illicite. Finalement il sauve la jeune fille, et tout cela fournit une véritable mine d'aventures et de sensations, en même temps qu'une généreuse dose de comédie légère. Les critiques des vues animées et des pièces de théâtre prétendent que cette vue, "77 rue Chalgrin", est l'une des plus brillantes des films parlant français.

Le programme comporte en outre un film avec Ronald Colman "The Devil To Pay". Colman prouve avec cette production qu'autant que toute autre vedette il est apte à se renouveler. Sa versatilité n'a rien de superficiel.

Comm.

A L'IMPERIAL

Deux grandes opérettes à l'affiche. "Paris-Beguin", avec Jane Marny, et "Mam'zelle Nitouche", l'oeuvre toujours populaire, avec l'inimitable Raimu.

Une grande comédie musicale et l'une des opérettes les mieux aimées du repertoire français sont à l'affiche de l'Imperial pour la semaine qui commence aujourd'hui. "Paris-Beguin" est tout un spectacle de beauté pour l'oeil, pendant que "Mam'zelle Nitouche" nous apporte toute la bonne grâce du goût français et le jeu irrésistible du grand Raimu.

Production des studios Osso. "Paris-Beguin" fut réalisé par Auguste Genina d'après l'oeuvre de Francis Carco. La plus forte partie de son intrigue comporte une étude amusante et bien observée des coulisses du Music-hall et celles non moins intéressantes du "milieu" (le monde des apaches.

Une grande étoile de music-hall, la délicieuse Jane Marnac tient le premier rôle, secondée sur la distribution par Jean Gabin, l'un des meilleurs jeunes premiers de Paris, et de quatre-vingt autres artistes, dont un imposant ballet de music-hall.

En outre de ces deux grandes productions, l'Impérial donnera plusieurs autres courts sujets, dont les actualités de la semaine, les dessins animés.

Comm.

MADAME! Faites-le savoir à votre mari!

Il prendra sûrement des habitudes délicieuses de cet homme dont les dames aiment la ligne :

avec Leslie Howard

Aussi SLIM SUMMERVILLE ZASU PITTS

L'excellent coup'e des éclats de rire de la comédie, dans "UNEXPECTED FATHER"

Ne manquez pas ce splendide programme double à partir d'aujourd'hui au

Victoria

FRANÇAIS
DEMAIN et LUNDI
2 Jours seulement
Richard Arlen
dans
'Sky Bride'
aussi
Wallace Beery
dans
'The CHAMP'
Lundi Matinée 10c
Dernière Fois Aujourd'hui
Maurice Chevalier dans
"UNE HEURE PRES de TOI"
aussi
Warner Baxter
dans
"Cisco Kid"

CLASSIC
SAMEDI A MARDI
Grand Programme Double:
Camp Volant
Une oeuvre forte, audacieuse, qui surprend, étreint, séduit.
Avec Meg. Lemonnier.
Aussi:
DANGEROUS AFFAIR
Avec Jack HOLT.
Autres sujets courts.

THEATRE PRINCESS THEATRE
VAUDEVILLE
4-GRANDS ACTES-4
DEMAIN LUN. MAR.

aussi
"COHENS and KELLYS IN HOLLYWOOD"
MER. JEU. VEN. SAM.

VENDREDI SOIR
AMATEURS
Les Dames en Matinée
12 cts

LES CINEMAS DE FRANCE-FILM
Canadien
COMMENCANT AUJOURD'HUI
PATHE-NATAN présente
"MONSIEUR, MADAME ET BIBI"

-- avec --
MARIE GLORY | FLORELLE
JEAN DAX | RENE LEFEVRE
L'AVENTURE ROMANESQUE D'UNE JOLIE DACTYLO

Imperial
COMMENCANT AUJOURD'HUI
Les Studios OSSO présentent
PARIS-BÉGUIN

Scénario de FRANCIS CARCO
Réalisation d'AUGUSTO GENINA
avec
JANE MARNAC
Jean MAX -- Rachel BERENDT -- FERNANDEL et Jean GABIN
aussi au programme
RAIMU dans "MAM'ZELLE NITOUCHE"
La Célèbre Opérette

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
PROGRAMME DOUBLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN
UNE VUE FRANCAISE
Jean Murat et Suzy Pierson
—dans—
"77 RUE CHALGRIN"
L'étonnante aventure de nuit d'un jeune citadin.
Une VUE AMERICAINE
Ronald COLMAN, Loretta YOUNG
—dans—
"THE DEVIL TO PAY"
L'histoire d'un vagabond poltron repoussé partout excepté par les femmes.

Commençant DEMAIN
Le nouveau film d'Harold Lloyd fera rire aux larmes tout Québec!
L'un des épisodes en particulier fera rire les spectateurs sans relâche pendant dix-sept bonnes minutes.
Il vous fera rire ! Il vous fera pleurer ! Mais il vous rendra toujours heureux !
HAROLD LLOYD
dans
"Movie Crazy"
Un film Paramount avec
CONSTANCE CUMMINGS
Venez rigoler avec le roi des comiques dans une désopilante comédie.
Représentation continue demain de 1.30, à 11 p.m. Dimanches et fêtes : 31 et 41c.
Deux beaux films aujourd'hui à 1.15, 2.25 ; 7 h, 8 h. et 10.
CHANDU THE MAGICIAN
Aussi : "PASSPORT TO HELL"
CE SOIR : positivement votre dernière chance d'avoir des articles de toilette gratis.
CAPITOL MATINEE TOUS LES SIEGES 26c

CARTIER
Commençant demain
Programme double spécial
Le plus grand artiste de la scène et de l'écran le seul et unique
MAURICE CHEVALIER
de nouveau dans le coeur de Jeanette Macdonald, sa "reine" de "The Love Parade", dans une production
ERNST LUBITSCH

Entendez ces romances à la mode :
"One Hour With You."
"We Will Always Be "Sweethearts".
"What Would You Do ?"
et autres !
"One Hour with You"
Autre attraction
"WEEK END MARRIAGE"
avec
Loretta YOUNG
George BRENT
Une Vue Paramount
avec
JEANETTE MacDONALD
GENEVIEVE TOBIN
CHARLIE RUGGLES, ROLAND YOUNG
Aujourd'hui, dernière représentation de "Sunshine Susie"
Aussi DORIS KENYON dans "YOUNG AMERICA"

L'EVENEMENT vous offre chaque semaine 60 Billets Gratis pour les représentations au
CINEMA IMPERIAL
VOICI COMMENT:..
"L'Evénement" publie chaque jour les noms de six lecteurs réguliers de "L'Evénement". Les noms de ces invités sont disséminés parmi les petites annonces classifiées.
DES MAINTENANT:..
Lisez la section des Petites Annonces. Votre nom figure peut-être parmi ceux qui sont invités aujourd'hui.
QUAND VOUS Y AUREZ TROUVE VOTRE NOM:
Rendez-vous de suite au bureau de L'EVENEMENT, rue de la Fabrique, et vous recevrez deux billets simples, valides seulement le jour même pour la représentation du Cinéma Impérial.
REGARDEZ DE SUITE:..
LES PETITES ANNONCES ET SI VOTRE NOM APPARAIT, VENEZ CHERCHER VOS DEUX BILLETS DE FAVEUR POUR VOIR LA REPRESENTATION SUIVANTE:
"PARIS BEGUIN"
et
"MAM'ZELLE NITOUCHE"

L'ABITIBI

REGION AGRICOLE PAR EXCELLENCE

L'Abitibi agricole ! Qui l'aurait cru il y a une dizaine d'années ? Pourtant, les récoltes de ces dernières années ont prouvé que la région de l'Abitibi était véritablement destinée à devenir l'une de nos meilleures contrées par la valeur de son sol qui est parfaitement propre à l'agriculture.

Les milliers de visiteurs de la récente exposition provinciale de Québec ont pu se rendre compte que les récoltes dans l'Abitibi arrivent à maturité tout comme dans le Lac St-Jean. Le Ministère de la colonisation a eu l'excellente idée de s'entendre avec les agronomes du comté d'Abitibi et faire préparer des exhibits de la dernière récolte pris dans les différentes paroisses depuis La Reine jusqu'à Senneterre.

C'est ainsi que de nombreux visiteurs ont pu constater que le sol de l'Abitibi pousse parfaitement toutes les céréales; blé, avoine, sarrazin, orge, etc. et tous les légumes qu'on voit dans les vieilles paroisses de la province.

Sol excellent de l'Abitibi

Le sol de l'Abitibi est vraiment excellent et tout à fait propre à l'agriculture qui sera toujours la richesse de cette région. La terre argileuse, riche en humus et en calcaire, promet les moissons les plus abondantes. Parce qu'elle est basse, elle est moins exposée aux sécheresses que sur nos vieilles terres. L'avoine vient abondamment. On cite le cas d'un enfant qui s'est égaré dans un champ parce que les épis s'élevaient au-dessus de sa tête. Le blé règnera bientôt dans ces régions comme dans l'Ouest Canadien, sans être exposé aux méfaits de la grêle. Jusqu'ici, on a craint la gelée, mais on sait que le climat devient de plus en plus doux à mesure que la forêt recule. Déjà les colons ne semblent plus la redouter.

Dès maintenant on peut affirmer que l'Abitibi est la patrie du foin. Le mil et le trèfle qui s'y cultivent surtout,— la luzerne n'est pas encore très connue, — y sont luxuriants. On croirait y voir certains coins de nos meilleures terres largement engraissées. Et pourtant, ils viennent sans engrais, sans soin spécial. Sans doute, il faudra que la culture s'y fasse d'une façon intelligente, car il n'est pas de terre si riche qui ne soit inépuisable, mais s'il en est une qui promette beaucoup et exige peu, c'est bien la terre de l'Abitibi.

Le voyageur qui parcourt la campagne de cette région demande souvent à celui qui le conduit si les troupeaux ne sont pas égarés dans quelque champ de foin. Telle est la richesse des pâturages que le trèfle et le mil montent facilement aux genoux et même au ventre des animaux qui y paissent.

L'industrie laitière trouve, dans l'Abitibi, la terre la plus féconde à son développement, et avant dix années les marchés seront inondés des beurres et des fromages de l'Abitibi.

La culture maraichère n'est pas encore développée. Les jardins sont proportionnés aux besoins de chaque famille. On sait que le voisinage des villes est pour beaucoup dans le développement de cette culture, et l'Abitibi est trop neuf pour lui offrir l'appoint convenable. Cependant, la terre s'y prêtera largement au jour voulu, comme elle se prêtera et comme elle pourrait prêter à l'apiculture des maintenant ses beaux et larges champs de trèfle.

On pourrait ajouter à cette revue des richesses abitibiennes les produits de la pêche dans les nombreux et grands lacs qui parsèment la région. Le maskinongé, le brochet, le poisson blanc, trouveraient une place honorable sur nos marchés. Déjà quelques milliers d'habitants sont rendus dans cette région et ils sont heureux. J'ai parlé à un grand nombre et il n'y a pas de récriminations. Ceux qui se plaignent et décrivent ces terres sont ordinairement des paresseux ou encore des incontentables. On cite le cas d'un colon qui est arrivé à La Reine il y a six ans avec quelques centaines de piastres et il en vaut aujourd'hui dix mille et plus. Après cela il n'est pas nécessaire de faire d'inquisitions.

DEFRICHEMENT FACILE

Donc, sans aucun doute, les familles qui veulent se donner un avenir brillant trouveront ce qu'il leur faut dans l'Abitibi, à condition, toutefois, de transporter là leurs habitudes d'économie et de vie simple qu'elles pratiquaient chez eux. Elles n'ont pas à craindre que la terre soit dure à faire comme dans certaines régions du vieux Québec. Elles trouveront dans l'Abitibi des terres qu'elles peuvent contempler de la galerie de leur maison, des terres où la charrue ne se heurte pas sur les cailloux qu'elle rencontre, puisqu'il n'y a pas de pierres. Disons, en passant, que si on ne rencontre pas de cailloux dans les terres à défricher, on trouve parfois, des carrières d'où l'on peut extraire des matériaux de construction.

Les familles établies dans l'Abitibi n'ont pas à attendre dix ou quinze ans pour faire sortir les souches, mais la même année après le feu d'abattis, les souches partent facilement avec un seul cheval pour les arracher. On dit, là-bas, qu'elles sont assises par terre, et c'est bien le cas.

Il n'y a pas que les pères de famille, mais les jeunes gens laborieux et sérieux trouveront d'immenses avantages. J'en ai rencontré dans toutes les paroisses de l'Abitibi qui se félicitaient d'être sur ces terres et qui voyaient l'avenir tout en rose.

Ajoutons, pour finir, que des médecins, des notaires, des avocats et tout ce qui est utile et nécessaire à la vie économique et sociale, se rencontrent dans toute la région. Inutile d'ajouter que toutes les paroisses sont magnifiquement organisées, au point de vue religieux. Les églises, les presbytères, les couvents, les écoles sont en nombre suffisant et sont parfois très spacieux, comme à La Reine, Macamic et surtout à Amos.

Le climat est idéal pour la santé. L'hiver le froid se supporte mieux qu'ici, car il est sec. Dans l'Abitibi, il n'y a pas de mortalité infantile, pas de phtisie, pas de bronchite; on y meurt, parfois, mais ce n'est pas la faute du climat.

Celui qui voudrait s'y établir ferait bien de s'adresser au Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries ou à son agent à Amos, M. Julien Beaudry, ou bien à M. l'abbé Charles Minette, missionnaire colonisateur, qui ont leur bureau à Amos.

La région de l'Abitibi compte actuellement une population de près de 22,000 habitants. Elles sera avant longtemps une contrée aussi riche que celle du Lac St-Jean. Vingt-cinq belles paroisses et missions, parfaitement organisées, s'échelonnent le long du chemin de fer Canadien National entre Senneterre et La Reine; soit une distance de 120 milles.

Comme on le voit, le colon qui va s'établir aujourd'hui dans l'Abitibi n'arrive pas dans une région inhabitée. Il y trouve de bons chemins qui le conduisent aux terres non encore concédées. Ils sont nombreux les bons lots de colonisation parmi lesquels il peut faire son choix. Il n'aura qu'à visiter la région pour se choisir un lot à son goût, et ensuite s'adresser à l'agent des Terres.

Terres à vendre en partie défrichées

Si le colon a quelques ressources, il peut trouver dans toutes les paroisses de l'Abitibi des lots dont le défrichement est plus ou moins avancé et que leurs propriétaires, désireux d'aller s'établir plus loin, peut céder à des prix avantageux. Les curés, les notaires, les principaux marchands de chacun de ces endroits accueillent avec bonté le nouvel arrivant et sont heureux de lui donner tous les renseignements dont il a besoin pour faire le choix d'un bon morceau de terre.

Les mines — L'agriculture et les agronomes

L'Abitibi est un centre nouveau dans lequel les colons font de la colonisation d'une manière intelligente et en vue de l'avenir. Comme le sol est excellent pour l'agriculture et le climat convenable, les colons ont l'ambition de se créer un bel avenir par la culture du sol. Tous leurs efforts se portent vers l'exploitation de leur terre et de l'industrie laitière. Les succès obtenus jusqu'à présent prouvent que cette région est un second grenier de la province de Québec. On y trouve déjà une société d'agriculture, une douzaine de cercles agricoles, six sociétés coopératives agricoles, une quinzaine de beurreries et fromageries, etc. Nous aimons à signaler que le Ministère de l'agriculture a confié le mouvement agricole de ce beau territoire à deux agronomes compétents et très actifs.

On peut donc prévoir un beau développement agricole dans cette région. Ce n'est pas être trop optimiste de dire que dans dix ans l'Abitibi aura doublé et peut-être triplé sa population.

Ajoutons que la découverte de précieux gisements miniers dans l'Abitibi, ainsi que la fondation prochaine d'une ville populeuse à Rouyn et l'établissement de plusieurs autres centres miniers, assureront avant longtemps aux colons de l'Abitibi un débouché très avantageux pour la vente des produits agricoles. La construction du chemin de fer de O'Brien à Rouyn et de deux routes carrossables, l'une à Angliers et l'autre de Macamic au même endroit, sont autant de garanties de succès propres à attirer les colons dans la région de l'Abitibi.

Nous conseillons donc aux cultivateurs de nos vieilles paroisses qui ont des fils à établir d'aller visiter l'Abitibi. Pour quelques centaines de piastres, ils les placeront sur des fermes dont la valeur ne peut tarder de s'augmenter.

AVIS AUX COLONS

Un colon qui veut acheter un lot selon le système ordinaire, peut le faire en tout temps de l'année. Par système ordinaire nous voulons dire l'achat d'un lot de 100 acres en superficie au prix de $60, payables dix piastres comptant et la balance en cinq autres versements annuels égaux de $10.00 chacun.

Le meilleur moyen de se renseigner sur les terres de colonisation c'est de demander le "Guide du colon", et de faire le choix d'une région à son goût. Ensuite, nous conseillons aux colons d'écrire au curé de la paroisse, au missionnaire-colonisateur ou à l'agent des terres de la région où ils veulent aller s'établir pour leur demander s'il reste encore des lots disponibles, etc.

Nous le répétons, si un colons n'a pas un peu d'argent en sa possession, nous ne lui conseillons pas de partir au hasard et de s'exposer à avoir de la misère. Il ne peut compter sur le secours d'une nouvelle paroisse qui, généralement, est pauvre. Un colon doit avoir de quoi vivre en arrivant pour un an ou deux car il ne touchera le montant de ses primes de colonisation que lorsqu'il aura rempli les conditions fixées pour les obtenir. Voyez le "Guide du Colon" au sujet des primes de défrichement.

Quand le colon se sera renseigné et qu'il aura obtenu ce qu'il voulait savoir, sur telle ou telle paroisse de colonisation, et s'il veut aller visiter une région, il pourra en tout temps obtenir un certificat de colon qui lui donnera une bonne réduction dans l'achat d'un billet de passage; pour cela, il devra donner son nom et son âge indiquer la station où il débarquera et dire si c'est un billet simple ou pour aller et retour qu'il désire acheter. Il devra adresser sa lettre au Ministère de la Colonisation, Parlement, Québec.

Renseignements généraux

Demandez le nouveau "Guide du Colon; il vous sera envoyé gratuitement.

Pour renseignements sur la colonisation, s'adresser à l'honorable M. Hector Laferté, Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, Hôtel du gouvernement, Québec.

Chronique de la Crèche St-Vincent-de-Paul Québec

24 septembre 1932.

Adoptions.—34 placements depuis le 1er septembre ; 189 en 1932 ; c'est 43 placements de moins qu'à la même date de l'année dernière.

Pour une famille nombreuse.

—Avez-vous fait votre testament?
—Mon testament ? En quoi cela vous regarde-t-il, s'il vous plait ?
—En ce que je pourrai vous aider à disposer de vos biens d'une manière fructueuse.
—Etes-vous un de ces vendeurs d'obligations ?
—Non, monsieur.
—Seriez-vous notaire ?
—Encore moins ; je n'offrirais point mes services.
—A quel titre, alors, vous présentez-vous ? Qu'est-ce qui vous donne le droit de vous intéresser à mes biens, à mon testament ?
—Je suis le père d'une famille nombreuse.
—Et moi aussi.
—Alors nous pouvons nous comprendre.
—J'en doute un peu. Ce que j'ai, c'est pour mes enfants.
—Il n'y a aucun mal à cela. Ce que vous avez, vous l'avez reçu de vos parents, je suppose.
—Ah ! pour ça, non ! j'ai débuté sans le sou. Nous étions pauvres.
—En souvenir de votre pauvreté, de votre honorable pauvreté, en souvenir des appuis que vous avez rencontrés, en reconnaissance des faveurs que le Ciel vous a faites, vous n'aimeriez pas à faire la part du pauvre dans le partage de vos biens ? Cela ne vous paraîtrait pas, en quelque sorte, équitable de payer une redevance à Jésus-Christ dans ses pauvres ?
—Monsieur, je ne suis ni avare, ni prodigue : je fais la charité. Je la fais de mon mieux. Et j'ai pour politique de ne faire aucun don tant soit peu important sans l'entremise d'une institution.
—Très bien ! très bien !
—Comment, très bien ? Vous me sollicitez pour une famille nombreuse. Je vous dis que je ne donnerai qu'à une institution. Et vous applaudissez ?
—J'applaudis, monsieur, parce que je sais que, si vous consentez seulement à venir visiter "la maison chez nous", si vous daignez vous pencher sur sa permanente misère, et si vous considérez le nombre des enfants misérables, vous voudrez nous coucher tous sur votre testament.
—Je ne donne qu'à une institution.
—Vous n'avez pas l'air de connaître le sens des mots. D'où venez-vous ?
—De Québec.
—Dans quelle rue demeurez-vous?
—Chemin Ste-Foy.
—Le numéro ?
—Six cent quatre-vingt.
—Ah ! là je vous prends. C'est justement l'adresse de la Crèche St-Vincent-de-Paul.
—Mais vous ne m'avez seulement pas demandé combien j'avais d'enfants.
—Il est encore temps. Dites.
—Sept cent quarante !
—Monsieur, vous êtes fou !
—Monsieur, vous devriez me reconnaître. C'est vous qui vous faites prendre. Je suis le pourvoyeur de la Crèche. Et sans vouloir faire tort à votre nombreuse et respectable famille, sans vouloir faire tort, dans votre estime et votre affection, aux oeuvres de prière, de propagande et de charité que vous aidez déjà, je vous suggère de faire une part, si modeste soit-elle, pour l'enfant qui n'a, officiellement et pratiquement, ni père ni mère, ni frère, ni soeur, ni oncle, ni tante, ni grands-parents, ni protecteurs ; il arrive même qu'on lui reproche, comme s'il en était coupable, son malheureux sort ; il n'a qu'un refuge, le coeur de la soeur du Bon-Pasteur ; il n'a qu'une sympathie, celle de sa gardienne ; il n'a qu'un emplacement, sa couchette, et elle lui est prêtée. Il a bonne santé ; il grandit; il lui faudra faire sa trouée dans la vie, malgré tout. Est-ce que vous n'aiderez point l'institution dans ce beau travail ?
—Vos ressources sont pourtant abondantes.
—Elles ne suffisent point. Notre budget atteint les cent quatre-vingt mille piastres par année.
—Et il vous en manque...
—Vingt-cinq mille piastres pour le dernier exercice.
—En somme, combien vous faut-il chaque jour ?
—Cinq cents piastres, en moyenne.
—A cause de sept ou huit cents enfants ?
—Non ; à cause de ce qu'il a fallu construire pour les abriter, à cause du personnel qu'il faut pour en prendre soin, pour les nourrir, les habiller, les chauffer, les faire soigner, à cause des dépenses qu'il faut faire pour leur trouver des parents adoptifs.
—Je commence à comprendre que votre famille est une véritable institution, une institution qui aurait droit à la charité telle que je l'entends.
—Alors, j'ai bien fait de venir vous déranger ?
—Oui, mais si vous m'aviez dit tout de suite qui vous étiez !
—C'eût été plus sérieux, mais vous auriez pu oublier le père de la famille nombreuse.
—En tout cas, je me suis trop bien fait prendre pour vous oublier. Je verrai mon notaire, cet après-midi.
—Non, venez plutôt visiter la Crèche et, de là, rendez-vous chez le notaire...
—Vous avez probablement encore raison ; mais je présume que cela va me coûter plus cher après qu'avant cette visite...
—Cher monsieur, je ne saurais assez vous remercier et de votre accueil et de vos dispositions... surtout testamentaires.

AVIS.—On peut visiter la Crèche tous les jours de 2 heures à 3.

Les enfants de moins de quatorze ans ne sont pas admis. Pour obtenir un enfant adoptif, il faut présenter une recommandation de son propre curé.

PELERINAGE A PIED

Ces pieux voyages, qui rappellent ceux de nos pères aux siècles passés, jouissent d'un regain de faveur qui croit de jour en jour. A Montréal, sous l'impulsion de M. Barsale, des foules d'hommes prennent le chemin de l'Oratoire St-Joseph. A Québec, M. C.-A. Paradis, le promoteur de l'Oeuvre des Pèlerinages à Pied à Sainte-Anne de Beaupré, ne craint d'affronter tous les samedis de l'année, avec ces équipes, la distance qui sépare la ville de Québec du sanctuaire de la Bonne Sainte Anne.

On part chaque samedi matin du Calvaire de l'Alverne, à neuf heures et demie, et du Pont Drouin, près de la première Avenue, à dix heures précises du matin, il y a aussi un pèlerinage à pied aller et retour tous les deux mardis et mercredis. Le long du trajet de ces deux pèlerinages à pied un chemin de croix est fait à toutes les églises et Chapelles qui se trouvent sur le parcours de ces pieux voyages au sanctuaire de la Grande Thaumaturge, si bonne aux Canadiens.

Ces randonnées supposent une foi et un courage peu communs. Mais il y a de sérieux avantages qu'il convient d'envisager.

Du point de vue spirituel, la Bonne Sainte Anne peut-elle refuser ses faveurs à des fidèles qui s'imposent de tels sacrifices pour venir la saluer ? La joie rayonne sur ces fronts couverts de sueur. On en a vu qui, par un jour de pluie inattendue, trempés jusqu'aux os passaient plus d'une heure devant le Tabernacle sans songer au confort qui est dans le mode du siècle. Voilà une courageuse création contre le culte de la mollesse et du bien-être. Aussi bien, la fatigue physique améliore l'état morale de ses âmes. Mes pèlerins se sentent mieux disposés, par la suite, à faire des efforts pour devenir meilleurs chrétiens et résister énergiquement aux passions avilissantes. Ajoutons que le tempérament physique trouve son compte dans ces longues marches. Les médecins se plaignent que la génération contemporaine use à l'excès des mille véhicules créés par le progrès mécanique. On ne marche pas assez. Ce ne sera plus vrai pour les phalanges qui se procurent un tel entrainement. D'ailleurs ces exercices sont-ils comparables à ces troupiers d'Europe qui parcourent sac au dos et ceinture aux flancs, jusqu'à quarante kilomètres, soit à peu près vingt-sept [illegible] trainant une soixantaine de [illegible]. Quels éléments de santé.

Outre les pèlerinages à pied qui se font chaque samedi et tous les deux mardis, une des prochaines manifestations de ce genre aura lieu le dernier samedi de ce mois, le 29 courant, veille de la fête du CHRIST-ROI, à ce grand pèlerinage annuel dont le départ se fera dans la soirée, prendront part les différents corps de Gardes, de Zouaves, de Cadets, les hommes et les jeunes gens des différentes paroisses de Québec, Lévis et des environs.

Jésus a tant marché pour nous sur la terre, avant d'entrer dans sa gloire Royale. Marchons à sa suite pour recevoir une belle couronne.

VIATOR.
Comm.

DEPART D'UN AMBASSADEUR

L'ambassadeur des Soviets à Londres reprend le chemin de Moscou.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Moscou, 7. — M. G. Y. Sokolnikoff, ambassadeur en Grande-Bretagne depuis 1929, a été rappelé à Moscou, a-t-on annoncé officiellement hier soir, ce qui semble confirmer une rumeur qui courait depuis quelque temps, à l'effet qu'il reviendrait ici pour y assumer une fonction importante.

La nouvelle officielle dit simplement qu'il quitte l'ambassade de son plein gré, mais elle ne mentionne pas quelle nouvelle tâche l'attend ici.

En 1924, alors qu'il était commissaire des Finances, on lui attribua le mérite de la stabilisation du rouble, et l'on croit que son retour en ce moment n'est pas étranger au problème fiscal que l'on cherche à résoudre.

Le pouvoir d'achat du rouble a baissé passablement en ces derniers mois.

M. I. M. Maisky, ministre en Finlande, ira à Londres occuper l'ambassade.

Ce qu'on porte à New-York

Par Annabelle Worthington

3137

Instructions illustrées fournies avec chaque patron

Charmante robe d'écolière à bretelle, en deux parties.

La jupe est de crêpe de laine vert foncé et le corsage de crêpe à carreaux verts et jaunes.

Le patron est fourni en grandeurs 8, 10, 12, 14 et 16 ans.

Pour 8 ans, il faut 1 1-2 verge de 39 pouces et 1 3-8 verge de même largeur pour le corsage.

Le prix de ce patron est 20c. Il sera expédié dans un intervalle de 5 jours. Adressez votre commande au : Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique, inscrivant clairement vos nom et adresse et la grandeur désirée sur les lignes pointillées ci-dessous.

No 3137. Grandeur....

Nom ... ...

Adresse ... ...

.. ..

LES TAXIS
2-1515
REDUISENT LEURS TAUX

MINIMUM .20 MAXIMUM .50

Pour toute course directe d'une place à l'autre en ville. Nos taux sont de .20 jusqu'à .50 maximum Ces taux sont maintenant en force.

Faites affaires avec une compagnie responsable et obtenez le maximum de protection.

Chaque passager est protégé par assurance

QUEBEC CARTAGE & TRANSFER COMPANY

SI VOUS AVEZ DES
Adresses,
Discours, Conférences
— ou —
TRADUCTIONS
à faire faire, demandez
Marc COLLIERES, à L'Evénement — 2-6115 — qui vous les composera.

POUR VOS ACHATS DE CHEVAUX

J'aurai un char de bons jeunes chevaux à mes écuries mercredi prochain. Ces chevaux pèsent depuis 1,100 à 1,700 livres. Ce sera le bon temps pour les acheteurs de venir faire leur choix.

Une visite est sollicitée.

J.-P. BORDELEAU

COMMERCANT DE CHEVAUX
Ecurie : 31, rue St-Georges, Trois-Rivières, Tél. 3174
Ecurie Elz. Bédard, coin Kirouac et St-Luc, Québec, Tél. 5887

CHEVAUX A VENDRE

Je reçois chaque semaine des fermes d'Ontario, 3 chars de bons jeunes chevaux, que je vends au plus bas prix du marché. Chaque cheval vendu est garanti par papier.

Omer TURGEON
23, rue Montmagny
Tél. : 6302 Québec

DEPUIS 1668

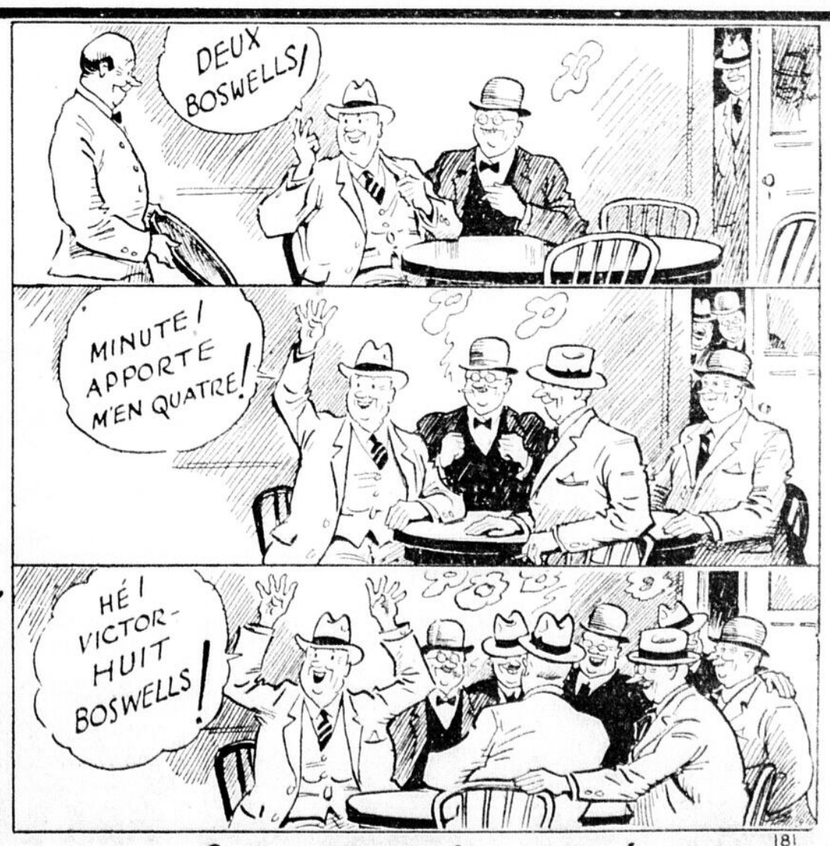

181

C'est toujours la même !

BIERES BOSWELL

La Compagnie P.-T. LEGARE Ltée

invite cordialement tout le public de Québec et des environs à visiter nos deux magasins de Québec où se fera du 7 au 15 octobre l'Exposition de plus de 100 modèles de radios nouveaux.

C'est là que seront exposées les quatre meilleures marques de radios Rogers, Majestic, General-Electric et Philco, actuellement en vente aux 66 magasins et 1000 agences de la

P.T.LEGARÉ
LIMITÉE

142 rue St-Joseph -:- 273 rue St-Paul

GENERAL ELECTRIC RADIO

Présente ses Nouveaux Modèles à Portée Complète et LEGARE Vous Assure Un Service Digne De Son Rang

Ne fiez-vous qu'à vos Oreilles. C'est là un conseil dont profitera le sage, car personne mieux que vous-même ne sera juge de la satisfaction que vous donnera l'appareil dont vous désirez faire l'acquisition. Le réalisme et la fidélité de reproduction des appareils General-Electric sont telles que votre oreille ne pourra se tromper et saura vous servir de guide dans l'achat de votre nouveau radio.

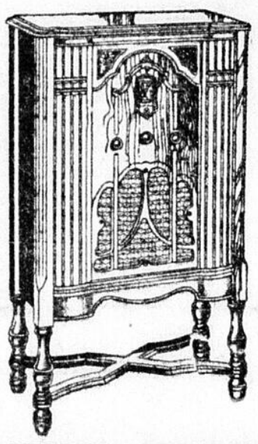

GENERAL-ELECTRIC
Modèle J-85
à
8 Lampes

Tel qu'illustré :—Appareil à circuit Superheterodyne avec 8 lampes. Cabinet en noyer avec décorations sculptées. Prix Legaré. Complet avec lampes . . . .

$99
Complet Avec Lampes

Installation Gratuite

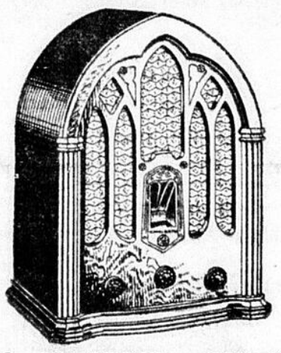

Conditions Faciles

GENERAL ELECTRIC -- Modèle J-82
8 Lampes Nouvelles

Appareil avec circuit superheterodyne à 8 lampes screen-grid, contrôle de tonalité, haut-parleur dynamique dans un beau cabinet en noyer au fini deux tons. Prix Legaré . . . . . .

$84.50

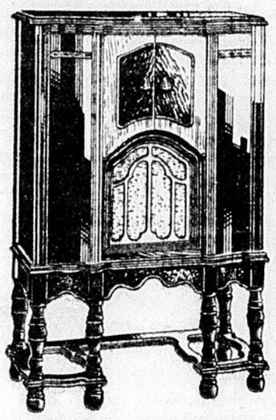

GENERAL-ELECTRIC
Modèle J-125
à
12 Lampes

Modèle avec compensateur des sons bas, prévenant la distorsion à n'importe quel volume. Nouveau genre de contrôle de volume automatique, dans un cabinet à 6 pieds. . . . . .

$189
Complet Avec Lampes

Demandez Une Démonstration Gratuite
CHEZ VOUS
Vous Jugerez Mieux Ce Que
GENERAL ELECTRIC Vaut Réellement

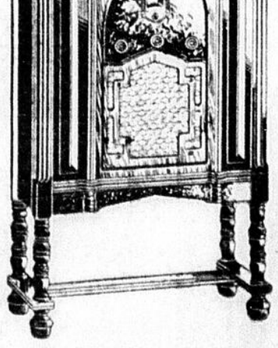

GENERAL-ELECTRIC
Modèle J-86
à
8 Lampes

Modèle à 8 nouvelles lampes perfectionnées, portée complète, éliminateur de bruit, grand haut-parleur, d'une sélectivité surprenante et muni d'un contrôle du son. . . . . .

$109
Complet Avec Lampes

Produits au CANADA

Vendus au CANADA

GENERAL ELECTRIC -- Modèle J-72
7 Lampes

Appareil Superheterodyne à 7 lampes avec grand haut-parleur style Cathédrale Anglaise monté sur coussins en caoutchouc pour éviter toutes les vibrations. Prix Legaré. . . . . .

$69.50

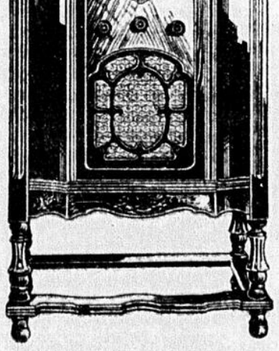

GENERAL-ELECTRIC
Modèle J-105
à
10 Lampes

Modèle avec contrôle automatique de volume, stabilisateur du son, raccordement pour phonographes, haut-parleur dynamiques. Cabinet anglais en superbe noyer. Prix Legaré. . . . . .

$129
Complet Avec Lampes

COMPAGNIE
P.T.LEGARÉ
LIMITÉE
273 St-Paul — 142 St-Joseph

Service Garanti !
sur
n'importe quel
RADIO
Vous n'avez qu'à appeler
2-6851
et demandez
le département du service

Que vous ayez acheté votre radio chez Legaré ou ailleurs, nos Experts, diplômés du Radio College of Canada, membre du Radio Service Men's Association of New-York, licenciés par Rogers-Majestic et munis des appareils les plus précis sont à votre disposition pour réparer votre radio, quel qu'en soit la marque. Nos prix sont les plus modérés.

AVANTAGES

Pour les Clients de LEGARE

Tous ceux qui achètent leur appareil récepteur de radio chez Legaré sont protégés contre toute inquiétude puisque, au moindre dérangement, la maison Legaré se fera un plaisir de fournir toutes les indications nécessaires ou elle enverra ses experts corriger ce qui ne va pas.

La Maison Legaré ne vendant que des appareils de valeur éprouvée que l'expérience a reconnus supérieurs à tous les points de vue et dont la réputation est solidement établie, est en mesure de donner la plus entière satisfaction. A l'appui de cette affirmation, l'on n'a qu'à mentionner les noms des marques Philco, Rogers, Majestic et General Electric. Toutes ces marques sont aujourd'hui synonymes de puissance, de clarté de réception, de sélectivité, de pureté et de richesse de son, d'élégance dans les dessins et les lignes du cabinet.

Les marques les meilleures peuvent, à la suite d'une installation un peu défectueuse ou d'un dérangement quelconque, venir à manquer. Pour parer à toute éventualité de ce genre ou autre, il faut qu'une maison de l'importancee de la maison Legaré soit équipée en conséquence. Aussi dispose-t-elle d'une flottille de 10 automobiles toujours prêtes à partir au premier appel et à se rendre partout où le besoin s'en fait sentir.

En plus d'un service prompt, la maison Legaré donne un service efficace. En effet, elle tient au service de ses clients une équipe de 18 experts outillés des instruments de précision les plus modernes.

Avant de partir d'un magasin chaque appareil est soigneusement et minutieusement éprouvé. Quand tout est trouvé en bon ordre, la livraison et l'installation s'effectuent d'une façon rapide.

Le département de service de la maison Legaré est aussi perfectionné et aussi moderne qu'il est nécessaire. Ses avantages sont toujours à la disposition du public, pas seulement à Québec même, mais pratiquement dans tous les centres importants de la Province de Québec.

Des Conditions Pour Convenir à Tous

Pour faire profiter ses clients d'une méthode de ventes qui s'est développée depuis quelques années, la maison Legaré a établi le système bien connu de ventes à paiements différés ou sur versements. Ce système permet à une foule de gens de se procurer un article d'ameublement qui est presque devenu une nécessité de nos jours et de le payer à même leurs économies mensuelles.

Toutes les A… Aux Deux…

Les Radios 1933 présentent b… des… aux progrès que la science a pr… aire… acheteur ou non d'un de de ces modè… aux deux magasins de la Compagnie …

Il est reconnu que la maison LEGARE est au… nada. Visitez un de ces 2 magasins et rene… modèles nouveaux. La plus cordial… ver…

ROGER…

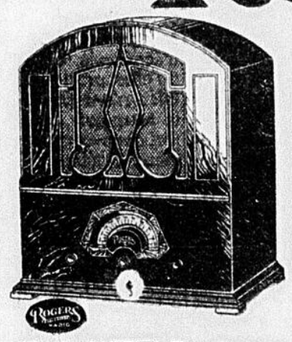

Ces 2 … ls … L'Exposi…

ROGERS-805 à 5 Lampes

$59.50

Quand Rogers dit 5 lampes, c'est… lampes garanties qu'il veut dire. M… dèle avec cadran à pleine visi… haut-parleur électro-dynamique … le joli cabinet illustré ci-dessus. … Legaré . . . . . .

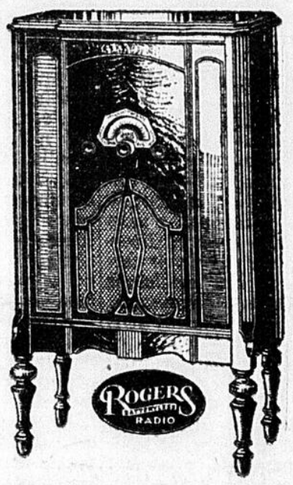

Aux 2 Maga… LEGAR…

ROGERS-815 LOWBOY

$74.50

Tel qu'illustré :—Appareil à 5 la… pes Rogers Garanties Spray-S… nouveau modèle. Hout-parleur é… tro-dynamique dans un joli cabi… Lowboy. Vous remarquerez sa séle… tivité et sa tonalité.

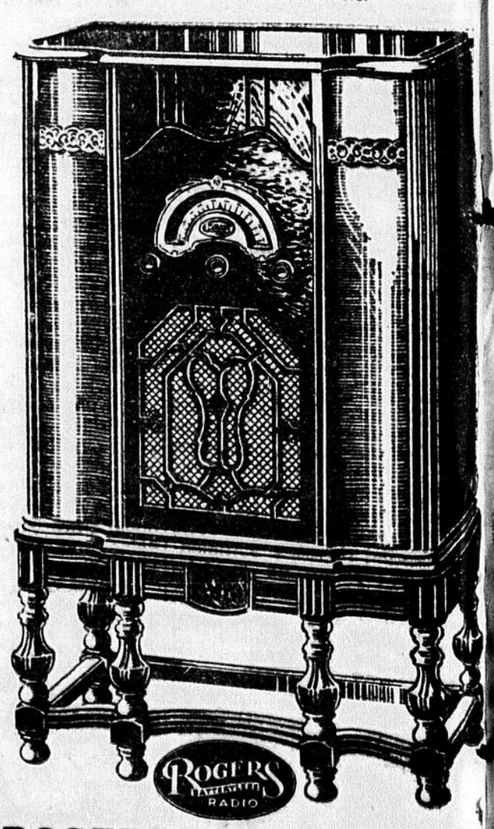

ROGERS-850 à 8 Lampes

Circuit Super-Hétérodyne à 8 lampes garanties, haut-parleurs d… bles balancés, sélecteur des postes à vision complète, contrôle … volume perfectionné dans un cabinet à 6 pattes. Prix Legaré a… les lampes . . . . . .

$119.50

es Meilleures Marques de Radios sont en Exposition au Grands Magasins LEGARE à Québec

t b des points de supériorité sur les modèles 1932. Vous vous intéresserez a praire encore cette année dans l'art de la radiophonie, que vous soyez ces modèles perfectionnés. Joignez la foule et venez admirer nos exhibits ompagnie P.-T. Legaré Limitée, à Québec.

ARE est aujourd'hui la plus grande organisation dans le domaine de la vente du radio au Cains prenez l'avantage d'entendre et d'admirer l'appareil de votre choix parmi plus de 100 dial venue est assurée à tous nos visiteurs et rien ne les oblige d'acheter.

GERS - *Majestic*

2 ls Radios avec Lampes Garanties sont à position de Radios Chez LEGARÉ

Le MAJESTIC Domine Encore

La ligne Majestic présente cette année la Syntonisation Synchro-Silencieuse éliminant entièrement le bruit entre les postes. Cette innovation exclusive au Majestic et la Garantie des lampes comme sur les appareils Rogers sont deux importantes raisons qui guideront le choix des acheteurs. Les Haut-Parleurs jumeaux et les nouvelles lampes Duo-Diode améliorent l'amplification de 100%.

$69.50 à $149.50

Haut-Parleurs Jumeaux

Haut-Parleurs Jumeaux

ROGERS-870 à 11 Lampes

Appareil muni de deux véritables Haut-parleurs électro-dynamiques avec 11 nouvelles lampes Rogers Garanties Spray-Shield, dans un riche cabinet en beau noyer, modèle à 6 pattes. Prix Legaré complet avec lampes.....

$189.50

à l'Exposition de Radios chez

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE

273 St-Paul — 142 St-Joseph

ROGERS-810 à 8 Lampes

Modèle manteau de cheminée à 8 lampes Rogers Garanties Spray-Shielded, contrôle de volume automatique dans un joli cabinet tel qu'illustré ci-haut. Voyez-le et surtout entendez-le. Prix Legaré ... ..

$89.50

Haut-Parleurs Jumeaux

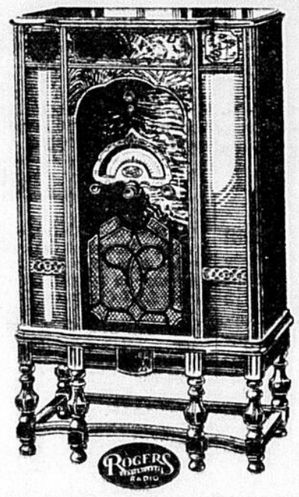

ROGERS-860 à 10 Lampes

Ondes Longues et Ondes Courtes

Appareil avec Haut-Parleurs jumeaux, 10 lampes Spray-Shield pouvant capter les postes à ondes courtes ou longues. Cabinet en noyer avec six pattes tel qu'illustré plus haut. Prix Legaré...

$169.50

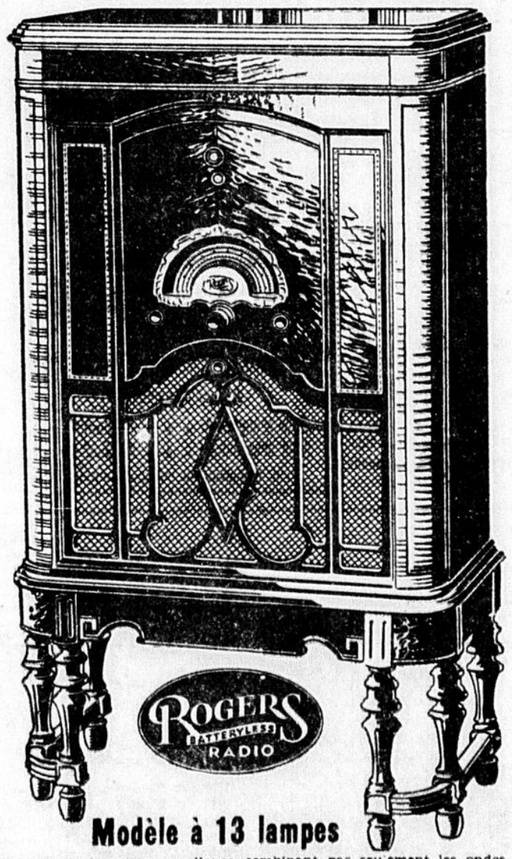

Modèle à 13 lampes

L'appareil moderne par excellence, combinant pas seulement les ondes courtes et longues mais aussi avec deux haut-parleurs. Vous aurez avec ce radio, les nouvelles du monde entier, en captant tout aussi bien les postes européens que les postes américains. Complet avec 13 lampes Rogers Garanties .....

$239.50

PHILCO

Radios de Marque Connue et Réputée PAR Tout le Canada et les Etats-Unis

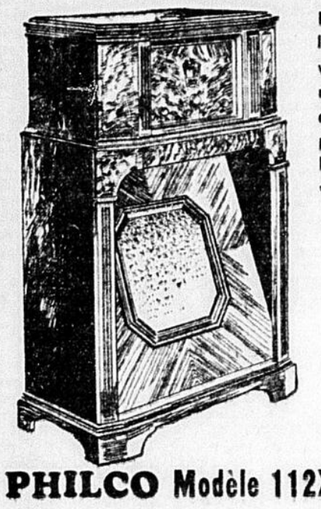

Plus que jamais les nouveaux "PHILCO" sont des leaders. Vérifiez leurs caractéristiques, une par une, et vous verrez que nul autre radio, à n'importe quel prix, ne possède autant de perfectionnements. Nul autre radio n'est d'opération aussi facile. Nul autre radio n'approche le merveilleux réalisme du PHILCO. Entendez-le, voyez la beauté de son ébénisterie et vous serez convaincu que c'est la plus grande valeur encore offerte.

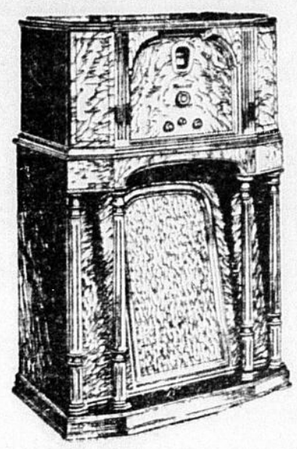

PHILCO Modèle 112X

Superbe cabinet en Noyer Américain. Superhétérodyne-Plus à 11 lampes dont 4 Screen-Grid, 2 Pentodes "Power", Contrôle automatique du Volume, Commutateur de grande distance, circuit "Push-Pull. Chez Legaré... ... ...

$225

Démonstration à Domiciles

Termes Faciles sur Demande

PHILCO Modèle 91X

Modèle d'une beauté extraordinaire, avec Haut-Parleurs électro-dynamique Jumeaux, 9 lampes dont 4 Pentodes Superhétérodyne équilibrées. Contrôle de son à 4 points et contrôle automatique de volume. Prix Legaré..... ... ...

$150

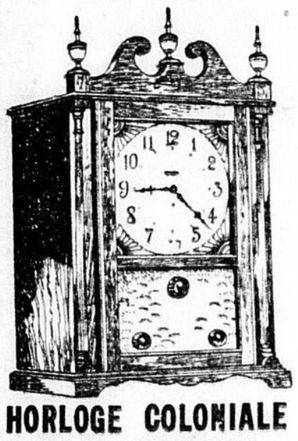

HORLOGE COLONIALE

Radio PHILCO

Cabinet en véritable acajou avec moteur synchrone tout électrique. 5 lampes Superhétérodyne équilibrées et Haut-Parleur électro-Dynamique. Un modèle très attrayant pour cheminée, bibliothèque ou bureau d'affaires. Chez Legaré ... .

$59.50

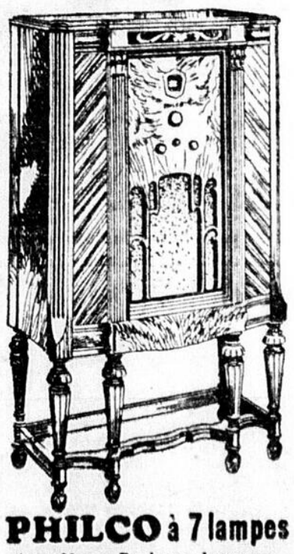

PHILCO à 7 lampes

Avec Hauts Parleurs Jumeaux

Modèle à 7 lampes nouvelles dont quatre Pentodes, cabinet Highboy à six pieds, en noyer noir américain, Haut-Parleurs Jumeaux, contrôle automatique de volume. Chez Legaré..... ... ...

$99.50

Horloge Grand Père

Radio PHILCO 7 Lampes

Reproduction authentique d'une belle vieille Horloge Grand-Père. Hauteur 6 pieds en acajou brun. Grand cadran, radio Superhétérodyne à 7 lampes et Haut-Parleur dynamique. Complet avec lampes, chez Legaré..... ... ...

$99.50

PHILCO Baby Grand

9 Lampes

Modèle Baby Grand avec 9 lampes, contrôle automatique de volume et Haut-Parleur Electro-Dynamique. Ce radio possède tous les perfectionnements de n'importe quel gros radio. Avec les 9 lampes, chez Legaré.

$79.50

Legaré Ne Se Contente Pas de Vendre DES RADIOS Il Donne Un Service Irréprochable

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE

273 St-Paul — 142 St-Joseph

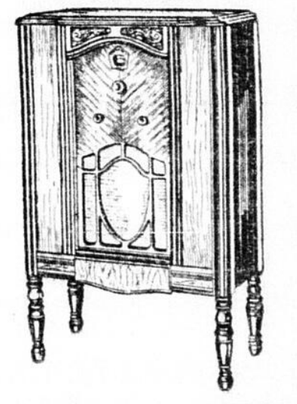

PHILCO LOWBOY

7 Lampes

Un modèle à 7 lampes fonctionnant avec batteries pour les maisons sans électricité. Ce récepteur à batteries met le résident de la campagne sur le même pied que le citadin. Prix Legaré livré avec les lampes . . . .

$99.50

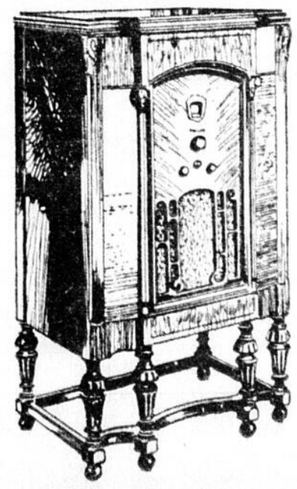

PHILCO à 7 lampes

Radio-Phonographe

Combinaison avec 7 lampes nouvelles, Haut-Parleurs Electro-Dynamique Jumeaux, Contrôle de son Phonographe électrique pour disques grands comme petits arrêt automatique..... ... ...

$195.50

McLARNIN A KNOCKOUTE LEONARD DANS LA SIXIEME RONDE

DEUXIEME PARTIE DE LA SERIE NATIONAL vs ROYAL-QUEBEC DEMAIN AU C. N. R.

L'ARBITRE A EVITE UNE RACLEE INUTILE AU VETERAN LEONARD

Leonard, après avoir déclassé McLarnin dans la première ronde, au point de vue du "manly art", alla au tapis pour neuf secondes, dans la deuxième, sur une dure droite à la mâchoire. — L'arbitre Donovan arrêta le combat pour éviter à Leonard une punition inutile. — Leonard n'était plus que l'ombre de l'ancien champion. — Il annonce cependant qu'il n'abandonnera pas son come-back.

(Par Alan Gould, de la Presse Associée).

Madison Square Garden, New-York, 8. — L'ombre d'un des plus grands poids-légers de l'histoire de tous les temps s'accrocha désespérément à l'arbitre hier soir, et le come-back de Benny Leonard était terminé. Le vétéran a été la victime du puissant coup de poing de Jimmy McLarnin, le "moulin à vent" de Vancouver.

Alors qu'il ne restait plus que cinq secondes dans la sixième ronde, l'arbitre Arthur Donovan arrêta la bataille et accorda le verdict au Canadien sur un k. o. technique. Leonard, qui n'offrait plus aucune résistance ni aucune défense, était devenu une cible pour McLarnin dont un seul autre coup aurait signifié un k. o. purement et simplement. L'arbitre Donovan a ainsi sauvé Leonard d'une punition absolument inutile.

x x x

Pour le moment, relatons que McLarnin envoya Leonard au tapis pour neuf secondes, dans la deuxième ronde, avec une droite à la mâchoire. L'issue de cette dramatique rencontre entre l'ancien champion et le bouillant irlandais de Vancouver ne fit aucun doute en aucun temps. Leonard boxa en maître dans la première ronde qu'il gagna au milieu d'un tumulte d'applaudissements dans l'assistance, mais il n'eut jamais la force physique et la puissance du "punch" pour rivaliser avec son jeune adversaire, à partir de ce moment.

x x x

Une foule de 18,000 spectateurs paya $60,000.00 pour voir cette bataille émotionnante. Leonard reçut une ovation monstre lorsqu'il monta le premier dans l'arène ; mais il était un peu pâle. Il fut souvent applaudi lorsqu'il fit manquer McLarnin au début, mais il fut bientôt visible à l'oeil nu que Benny n'était plus que l'ombre de lui-même, et sans force dans ses coups. La foule changea alors l'attitude, et le prit plutôt en pitié.

x x x

Leonard, qui concédait de terribles handicaps dans la force, le punch et la puissance d'agression, à part onze années, fournit une bataille galante à son adversaire, après avoir été au plancher dans la deuxième ronde. Il n'y retourna point, mais son inhabilité à fournir à la foule autre chose qu'une réminiscence et son ancienne habileté à boxer lui attira bientôt des huées de la galerie.

x x x

Cependant, ceux qui virent Leonard à son meilleur, lui donnèrent hier le crédit d'avoir fait une bataille courageuse contre l'un des plus durs cogneurs de la division.

x x x

Leonard fit manquer McLarnin pendant les deux premières minutes de la première ronde. Il feinta, dansa et plaça un dur uppercut de droite sous le menton de McLarnin dont les jambes plièrent, mais Jimmy se vengea vers la fin de la ronde avec trois crochets de gauche qui firent chanceler Benny.

x x x

Complètement étourdi par une rapide droite, Leonard prit le count complet de neuf secondes dans la deuxième ronde, puis s'appliqua à se "couvrir". Il y réussit si parfaitement que McLarnin n'avait guère que le crâne nu de Leonard comme cible à certains moments. Dans sa trop grande anxiété à vouloir donner le coup qui aurait été final, et en vertu aussi de l'habileté défensive de Benny, McLarnin ne put knouckouter son homme. Dans la quatrième ronde, cependant, il lui fit une coupure au-dessus de l'oeil droit. Dans la cinquième Benny attrappa une raclée peu ordinaire, mais il tint bon sous l'orage.

Dans la sixième McLarnin cognait à peu près où il voulait. L'ancien champion ne savait plus ce qui se passait autour de lui lorsque l'arbitre intervint. Il tenta de nouveau d'avancer, mais tomba dans les bras de Donovan.

Après la bataille, Benny déclara aux journalistes qu'il n'abandonnerait pas son come-back, en dépit de cette défaite. L'ex-champion ajouta entr'autres qu'il est satisfait de sa performance contre l'un des meilleurs de la jeune génération.

Leonard pesait 150 1-2 livres, soit trois livres de plus que McLarnin.

A M. LE NOTAIRE HAMEL DE P-ROUGE

Nous avons beaucoup tardé à vous répondre, mais aucun préjudice n'a été causé, étant donné qu'il a plu abondamment depuis.

Maintenant que tout le monde est sur pied, nous devons vous dire que M. Paul Plante et moi-même seront enchantés de vous recevoir le jour qu'il vous conviendra de choisir. Un coup de téléphone au soussigné suffira.

L. LEBEL

TIRAGE DU ZOUAVE

Le tirage des Zouaves aura lieu lundi prochain, le 10 courant, à la Halle Berthelot vers 8 heures et demie. Les livrets qui n'étaient pas rentrés ont été reçus pour la plupart et le retard occasionné sera ainsi vite réparé, car il devait avoir lieu le 30 septembre. Tous ceux qui ont des livrets devront les faire parvenir au comité avant lundi soir, car les Zouaves ne se tiendront nullement responsables de tout livret non entré avant cette date.

Le public est cordialement invité lundi soir, à assister à ce tirage.

AU Y. M. C. A.

Voici le programme du jour:

De 3 heures à 10 heures, classe préparatoire;

De 10 heures à 11 heures, et 30 Juniors, et High School, gymnastique et natation.

De midi et 15 à 1 heure, hommes d'affaires, natation,

De 5 heures et 30 à 7 heures, classe de gymnastique de l'Evénement.

LE FRONTENAC

Aujourd'hui, à 9 heures, il y aura une pratique du corps de clairons du club des raquetteurs Frontenac au chalet du Parc Victoria. A 10 h. sera tenue la première grande assemblée de tous les membres au chalet. Le président, M. John Clark, invite tous les membres à se rendre à cette assemblée qui s'annonce des plus intéressantes.

BROUILLARD PERD

Boston, 8.— (P.C.). — Lou Brouillard a perdu la décision en dix rondes hier soir contre Andy Calahan, au Boston Garden.

La bataille fut excitante au possible. Brouillard aurait eu à knockouter Calahan pour gagner, mais il n'a pu le faire.

RICHER-GALE BROS.

La série de détail pour le championnat de la ligue des manufactures de chaussures commencera cet après-midi à 2 heures, au St-Patrick entre le Richer et le Gale Bros. Cette série sera de 2 dans 3 et pour la coupe Raymond Dupéré. L'entrée sera gratis.

LES ANNEAUX

Ovila Petit, du club St-Jacques, lance un défi à A. Michaud, pour une série de six parties dont trois sur chaque terrain. Ovila Petit aimerait jouer ces parties demain après-midi. Communiquer avec R. Jacques, tél.: 7293, de 5 heures à 9 heures p.m.

PRATIQUE DU NATIONAL

Le club National pratiquera cet après-midi, à 3 heures, sur le terrain du C.N.R.A. Tous les joueurs sont priés d'être présents.

Le point de vue d'un confrère au sujet du contrat de Nap. Côté

(PAR LIONEL LEBEL)

Puisque notre confrère Proulx, du "Soleil", veut la guerre, il va l'avoir. J'ai toujours eu en horreur les batailles à coup de... plume, surtout entre rédacteurs sportifs d'une même ville, mais l'insinuation malveillante de Proulx est de celles qu'on ne peut laisser passer inaperçues. Voici le paragraphe qui nous a fait sursauter hier en lisant la page sportive du "Soleil":

"Asselin donnera une séance de lutte mercredi prochain et, encore une fois, nous répétons aujourd'hui que l'apparition de Delamarre contre Demetroff n'a rien qui puisse avoir l'air d'une réalité jusqu'à présent. Et, tout de même, le confrère du matin vient encore nous relancer sur ce que nous écrivions hier, et il s'appuie sur une déclaration de Asselin pour nous servir quelque chose qui ressemble à une sorte de démenti. Nous avons eu assez souvent l'occasion de montrer notre indépendance dans le passé pour pouvoir ignorer aujourd'hui ce qui ressemble étrangement à un complot. N'en déplaise à Jos. Asselin et aux confrères, notre véritable impression sur toute cette histoire c'est que l'on veut tout bonnement forcer la main à Côté et le mettre dans la nécessité de remplir un contrat qui l'obligerait à assurer à Asselin les services de Delamarre pour deux séances."

o o o

Quand on est jeune dans le métier comme mon excellent confrère Proulx, on peut se payer le luxe de croire à bien des choses, sans toujours en réaliser les différents aspects. On peut aussi se payer le luxe de faire des insinuations dont on ne connait pas toujours la portée, mais qui généralement glissent sur le dos des intéressés comme de l'eau sur un canard.

Si mon ami Proulx est convaincu que c'est mon intention de vouloir faire "marcher" Nap. Côté au profit de Jos. Asselin, je vais l'éclairer.

o o o

Tout comme lui ou Maurice Descarreaux, ce n'est nullement mon intention de favoriser qui que ce soit dans cette affaire, étant donné que Asselin et Côté sont pour moi deux amis. Il peut arriver parfois qu'il y ait des divergences d'opinions entre nous, mais chacun a le droit d'avoir ses idées.

Dans le cas présent, je me suis basé uniquement sur le bien-fondé de la déclaration de Jos. Asselin pour annoncer le match Delamarre-Demetroff. Si Côté était à Québec et qu'il me dirait réellement avoir un contrat pour Delamarre à New-York et que son protégé ne luttera pas ici mercredi soir, eh bien! j'en ferais mon paquet!

o o o

Mais mon ami Proulx va un peu trop loin lorsqu'il parle de complot. J'admets qu'il peut être tout aussi bien ancré dans son opinion que je puis l'être moi-même, mais dans ce cas il me serait bien permis de dire que c'est mon confrère de la rue de la Couronne qui complote avec Côté pour faire "marcher" Asselin dans cette affaire, et exiger de lui une somme supérieure à celle stipulée dans le fameux contrat pour la seconde apparition de Delamarre! Qu'en pensez-vous, mon cher Proulx?

o o o

Je vous laisse le soin de solutionner ce dilemne. S'il était possible de communiquer avec Côté au lac des Martres, oh! comme ce serait vite réglé! Mais vous savez comme moi que c'est une impossibilité, puisque comme moi vous avez été en mesure d'apprendre qu'on ne peut communiquer avec le camp Côté-Demers, de votre bureau ou du mien, à moins que vous nep reniez un avion...

BERNARD SOUS LA GERANCE DE RAOUL GODBOUT

Le mentor de Pete Sanstol nous a annoncé hier qu'il vient d'acheter la gérance de Roger Bernard de Max Hoff. ——$2,500.00 pour ce contrat.—Raoul prêtera désormais toute son attention à son nouveau protégé qu'il mettra en condition avant de le lancer de nouveau dans la fournaise.—Bernard a livré 104 batailles à date—Il en a gagné 52 par k.o.

Raoul Godbout, qui, de concert avec Lou Wyman-Murphy, est en ville dans le but d'organiser une grande séance de boxe au profit des chômeurs, vers le 16 novembre prochain, a visité hier après-midi le local du syndicat Audet-Montmigny.

Nous nous sommes informé de Pete Sanstol. Godbout nous dit qu'il a établi temporairement ses quartiers-généraux à New York, mais qu'il viendra à Montréal dans quelques jours si on réussit à bâcler pour lui un match avec Eugène Huat, vers la fin du mois.

Mais Godbout vient de "pêcher" un autre bon boxeur : le sensationnel Roger Bernard, de Flint Michigan, le seul homme qui ait réussit à battre Bat Battalino durant son règne comme champion poids-plume du monde.

x x x

"J'ai pris toutes les dispositions pour que Pete soit entre bonnes mains à New York. J'ai maintenant l'intention de prêter une attention toute spéciale à Bernard. Ce jeune canadien-français, qui n'a que 24 ans, n'est pas encore à son meilleur. A date il a livré 104 batailles professionnelles. Pour vous donner une idée de la force de ses deux poings, vérifiez son record, et vous y trouverez 52 victoires par knouckout. C'est tout de même très éloquent !

x x x

"Je vais maintenant vous raconter une aventure peu banale. Je vis Bernard, Roger acheta son contrat au prix de $2,500.00 pour le vendre à Godbout au même prix. Les négociations ont été officiellement terminées avant-hier, et Bernard arrivera sous peu à Montréal pour s'entraîner sous l'oeil expérimenté de Godbout.

"Je veux être bien sûr qu'il sera dans la meilleure condition possible avant sa première bataille pour moi. Je vais le mettre à ma main, et tâcherai ensuite d'en faire un pugiliste dont on parlera encore plus que dans le passé."

LA LIGUE NATIONALE

La ligue Nationale de hockey marque le pas. Elle a eu une longue assemblée hier soir, mais rien de pratique n'a pu en résulter.

On n'a pu réussir à élire un président, cependant que l'effectif sur lequel on comptait était diminué. Le Ace A.A.A. n'était pas représenté hier soir. A date, les Granites, le St-Charles, le Stadacona et le Taverne Malet seraient disposés à faire partie du circuit.

Il y aura une nouvelle assemblée jeudi soir prochain.

RIOPEL SERA LE PROMOTEUR

Montréal, 8. — (P.C.). — La rencontre de championnat entre Ed. "Strangler" Lewis et Henri Deglane est presque bâclée. Les "champions" des deux clans se rencontreront probablement le 26 octobre. Lucien Riopel sera le promoteur de ce match qui aura lieu au Forum, le club Canadien ayant décidé de ne pas s'en occuper.

BALLON AU PANIER A L'OEUVRE DE JEUNESSE

Il y aura une intéressante partie de ballon au panier, le 10 octobre, à l'Oeuvre de Jeunesse, St-Sauveur, entre le Salaberry et le Canadien. La joute commencera à 8 heures et 30 précises. Tous les amateurs sont invités.

LES ANNEAUX

Mercredi soir dernier, le La Fayette prit une consolante revanche sur le Léveillé en gagnant par 472 points ; il avait perdu le premier match par 167 points. Voici le détail du score :

LEVEILLE :	
P. Léveillé	844
A. Desmeules	710
E. Deslongchamps	834
O. Beaulé	705
E. Godbout	774
F. Barette	718
	4585
LAFAYETTE :	
A. Gravel	949
L. Roberge	758
E. Tardif	906
C. Fréchette	771
E. Chabot	860
L. Turgeon	813
	5057

Majorité pour le Léveillé : 472.

LES DAMISTES

L'Union Commerciale a l'intention de reprendre pour la prochaine saison la place qu'elle a toujours tenue à Québec en invitant tous les joueurs et amateurs, à se grouper dès maintenant afin d'organiser différents tournois qui auront lieu bientôt. Nous invitons M. Jos. Marceau et M. C. Ouellette, champion de Québec, à nous rencontrer à ce sujet.

NOTES SUR LES DAMES ET LES ECHECS

Une partie de dames par correspondance jouée entre M. Lea et W. Lea, d'Angleterre, a duré de 1830 à 1866.

Un grand maître anglais, Blackburn, annonça dans une partie sans voir un mât en 16 coups et le démontra séance tenante.

LES SIX JOURS

Toronto, 8. — (P.C.). — Voici quel était le classement des équipes à dix heures, hier soir, dans la course de six jours, en bicycle, qui se tient au Maple Leaf Garden:

	Milles	Tours	Pts
McNamara-Crossley	2054	5	410
Von Slambrouck-Fielding	2054	3	392
Lepage-Tubecke	2052	2	498
Bartell-Lands	2052	1	266
Gadou-Beckman	2052	1	360
Elder-Zach	2051	10	288
Peden-Audy	2051	9	468
Baggio-Defilippo	2051	8	326

LES DAMES

Demain après-midi, aura lieu la rencontre de Monsieur Drouin, de Lévis, avec Monsieur Houle, de Québec. Tous les amateurs sont invités.

LE NATIONAL ENTEND METTRE FIN A CETTE BELLE SERIE DEMAIN

Les hommes du gérant Giguère veulent montrer leur supériorité sur le Royal-Québec, en gagnant la deuxième partie, demain, et décrocher en même temps le championnat de la ligue Intermédiaire et la coupe Quebec Sporting Goods. —Le Royal-Québec compte bien que la guigne ne s'accrochera pas de nouveau à ses couleurs demain. — Les lanceurs: Royal-Québec: John Leclair, M. Verret, Vincent Gauthier et F. Bissonnette; National: C. Gagnon, René Giguère, L.-P. Aubut et M. Pouliot.—La partie commencera à 2 heures.

La deuxième partie pour le championnat de la ligue intermédiaire de Québec aura lieu demain au terrain du C. N. R. A., usines de St-Malo. La partie commencera à 2 heures précises. Dimanche dernier, le leader de la ligue de baseball Intermédiaire s'est assuré de la première partie de la série au score de 11 à 5. Cette série est de deux dans trois. Une autre victoire pour le National lui donnerait la coupe Quebec Sporting Goods offerte par M. Ant. Robitaille. Le parc du C. N. R. A. sera encore témoin de la redoutable offensive que le Royal-Québec fera pour remporter les honneurs de cette joute.

Les deux clubs ont donné une belle exhibition la semaine dernière et nul doute que ce sera une joute à mort entre ces deux antagonistes car le National veut en finir au plus vite avec cette série. Mais comme le Royal-Québec a perdu une fois il entend bien forcer son adversaire de demain à jouer trois parties. Les deux équipes considèrent cette rencontre comme étant aussi importante qu'une dernière. L'administration du losange du C. N. R. A. continue à faire des réparations au terrain et il est à espérer qu'une averse ne viendra pas détériorer le travail qu'elle aura fait durant la semaine. Quelques-unes des erreurs de la première joute sont dues au terrain rendu glissant à la suite de la pluie de samedi soir et de dimanche matin.

John Leclerc est en grande condition pour cette partie, mais il paraît que Maurice Verret sera appelé dans la boite pour cette deuxième rencontre car dimanche dernier, durant les deux manches qu'il a lancées, aucun joueur du National ne put prendre son 1er but et il retira deux hommes au marbre. Les deux lanceurs du Royal-Québec seront bien supportés en arrière du marbre par le fameux receveur Gaby Cabana. Que feront demain les anciens joueurs de la ligue Québec - District dans la deuxième partie de championnat, tels que Bernard, Beaupré, Leclerc, Viger, Cabana, Carpentier, etc.

Du côté du National, le lanceur gaucher, René Giguère, sera tout probablement appelé à lancer cette partie. Giguère est en grande condition car depuis un mois il lance pour le club St-Casimir. Il a remporté cinq victoires en cinq parties avec ce dernier club. Charles Gagnon, qui lança une si belle partie la semaine dernière, pour remporter les honneurs de la première partie, sera en grande condition demain. L. P. Aubut, une des grandes trouvailles du National, pour la saison 1932, sera en grande forme s'il est appelé à lancer dans cete partie. Conrad Parent, le vigilant receveur, sera encore là pour recevoir les balles des lanceurs du National. Tous les joueurs du National sont en grande condition et comptent en finir demain avec cette deuxième partie.

M. Pierre Bertrand, député de St-Sauveur, lancera la première balle. Les arbitres de cette deuxième partie seront MM. Pit Pouliot ,au marbre, Eugène Samson, le 1er et le 2e but, G.-H. Pouliot, au 3e but. On anticipe une foule considérable pour voir de quel côté la victoire penchera. A chaque partie, ceux qui y assistent, trouvent que les-clubs donnent de plus en plus du jeu intéressant.

Voici maintenant l'alignement des deux clubs:

National:		R.-Qué.
C. Gagnon,	lanceurs	J. Leclerc
R. Giguère		M. Verret
L.-P. Aubut		V. Gauthier
M. Poullot		F. Bissonnette
C. Parent	receveurs	G. Cabana
J. Parent,	1er but	J. Beaupré
C. Paquet	2e but	L. Leclerc
M. Bourgeault		R. Beaupré
A. Carpentier	c-arrêt	E. Bernard
G. Drouin		
H. Renaud	3e buts	L. Viger
E. Beaupré	voltigeurs	G. Bernard
Alb Paquet		V. Bernard
L. Marsan		A. Lepage
G. Angers		A. Bilodeau
A. Lachance		A. Carpentier
G. Nadeau		P. Bisonnette

LA SERIE INDEPENDANTE DE SOFTBALL SE CONTINUERA DEMAIN

Demain après-midi, à 1 heure, la série pour le championnat indépendant de Québec se continuera sur le terrain du E.-J. Chartier, à Stadacona. Le Léveillé-Blouin rencontrera le Cap Diamant, et le Aimé Dinel se mesurera avec l'Eclair. La Teinturerie Dorchester jouera contre le gagnant de la première partie. Les arbitres seront A. et S. Laperrière et E. Dumont. Monsieur l'échevin R. DeBlois lancera la première balle. L'entrée est de 10 sous.

AU VICTORIA A PARTIR D'AUJOURD'HUI

ZASU PITTS — SLIM SUMMERVILLE

L'habile couple de comédiens qui figurent dans "Unexpected Father", au Théâtre Victoria d'aujourd'hui à mardi, en même temps que "Reserved for Ladies" avec Leslie Howard comme étoile.

ST-FRANCOIS-XAVIER CONTRE DAMASE BLAIS AU PARC VICTORIA

Le Damase Blais ira rencontrer le fameux St-François-Xavier, dans un double-header demain après-midi. La première partie commencera à 2 heures précises. Les amateurs y verront du jeu sensationnel car les deux clubs veulent finir la saison avec brio. Les joutes ne seront pas remises pour cause de mauvais temps. M. Damase Blais lancera la première balle.

COURSES DE TROT ET AMBLE DEMAIN A THETFORD-MINES

Thetford Mines, 8.— De notre correspondant). Comme nous l'avons annoncé, cette semaine, le Club de Courses de Thetford Mines, donnera demain la matinée de courses qui devait avoir lieu dimanche dernier.

Ces courses mettront aux prises les meilleurs trotteurs et ambleurs des comtés de Beauce, Mégantic et Arthabaska, afin de décider du championnat trotteur et ambleur de ces trois comtés.

La classe des trotteurs alignera des chevaux de marque telles que : Silver Tail à J.-E. Bégin de Thetford;

Ollie Watts à R. Ostiguy, de Plessisville;

Justice Hall à Jos. T. Beaudoin, de Thetford Mines;

Dan Ortolan, à Léonce Drouin, de Thetford Mines et le cheval de M. Phidorum Giroux, de St-Narcisse.

La classe des ambleurs comptera quatre partants:

Joe Hill à A. Adam de Victoriaville;

Little Billy à L. Lapointe, de Plessisville;

Willie Corniff, à A. Cliche, de Ste Marie de Beauce,

Eva Brooke, à Jos. - T. Beaudoin, de Thetford Mines.

En plus nous aurons une classe spéciale pour les jeunes chevaux du district, qui alignera au moins cinq partants, parmi lesquels seront:

Rose McKinney, à Léonce Drouin, de Thetford Mines,

Great Scott Jr., à Jos.-T. Beaudoin, de Thetford Mines,

Money Belle à Frank Lapointe, de Plessisville.

Rexie Dale à Jos.-T. Beaudoin, de Thetford et un autre. Comme il y a beaucoup de rivalité entre les propriétaires de ces jeunes chevaux, cette classe devrait être des plus intéressantes.

Amateurs de Chasse
de TENNIS et SOFT-BALL

Nous gardons tous les articles et accessoires nécessaires à la pratique de vos sports favoris.

Une visite est sollicitée

CHAS. A. PARENT, Enrg.
166 St-Joseph Tel. 4-2451

Blue Bird Coffee Shoppe
132 St-Jean
Repas réguliers: $0.30
Avec Cartes
10 repas . . . $2.40
22 repas . . . $5.00
Prix raisonnable pour déjeuner

MAURICE CHEVALIER, JEANETTE MacDONALD, GENEVIEVE TOBIN et CHARLIE RUGGLES dans "One Hour With You", un film paramount qu'on verra au théâtre Cartier de demain à mardi, en même temps que "Week-end Marriage", avec Loretta Young et George Brent.

FU MANCHU

Par SAX ROHMER

Episode No 416

Copyright Bell Syndicate

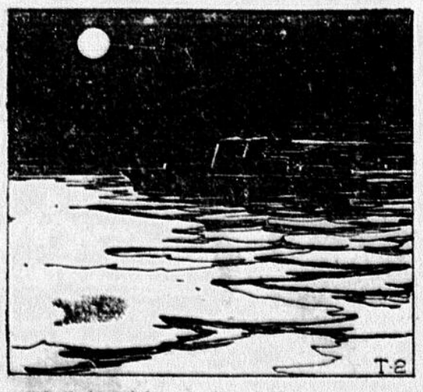

C'était durant la seconde nuit de notre voyage de Marseille vers l'Orient. Je dormais profondément, ne craignant plus de me réveiller et de trouver un couteau sur ma gorge, ne considérant plus l'obscurité comme une ennemie. Mais un vague bruit me réveilla soudain et j'ouvris mes yeux lourds de sommeil et demeurai immobile.

Alors, avant que mon nouveau sens de sécurité vienne me réassurer, le vieux sens d'un malheur menaçant envahit mon coeur qui se mit à battre très vite. Je me dressai brusquement, empoignant le rebord de ma couchette de cabine et écoutant. On frappait doucement à ma porte de cabine et une voix criait mon nom!

Par mon hublot ouvert, le clair de lune pénétrait dans ma cabine et à part un lointain et continuel ronronnement inséparable de la marche d'un navire, il me semblait que je flottais seul dans la Méditerranée. Mais on venait de répéter l'appel urgent et je rejetai mes couvertures.

Je sautai sur le parquet de la cabine, cherchant rapidement mes pantoufles. La crainte que quelque chose me menaçait, qu'un revenant, un fantôme de Fu Manchu détesté était venu pour déranger notre paix prématurée commença à me hanter. J'ouvris rapidement la porte.

COURSES DE TROT ET AMBLE DEMAIN AU PARC DE L'EXPOSITION

LES SWIMMERS RECEVRONT BISHOP'S COLLEGE AU STADE PRICE CET APRES-MIDI

Une excitante partie de football aura lieu aujourd'hui au Q.S.A.C.

brillante équipe des Swimmers, l'entrée locale de la Q. R. F. U., fera ses débuts cet après-midi dans la section intermédiaire de l'est de cette association, alors qu'elle recevra le puissant Bishop's College, de Lennoxville, sur le gridiron du stade Price.—La partie commencera à 2 heures 30. —Pratique entre Sillery et St-Patrick's immédiatement après.

Avec l'assurance d'une température idéale, les Swimmers hosseront l'uniforme cet après-midi pour recevoir dignement ouade de Bishop's College, de Lennoxville, au stade Price, emin St-Louis.

La partie commencera à 2 heures 30 précises, et sera la remière de la cédule de la section intermédiaire de l'est de la uebec Rugby Football Union.

Les deux équipes seront au grand complet et en excelente condition pour cette importante rencontre. Les locaux uront affaire à une équipe, laquelle, paraît-il, a une moyenne le pesanteur de près de 200 livres. Pour une équipe de collège, ce n'est pas si mal!

Cependant, les gars du Vieux Québec ont le coeur beaucoup plus gros que le corps, et leur motto est celui-ci: "Plus ils nt gros, mieux ils tombent!" C'est ce qu'il faudra voir cet rès-midi.

Les Swimmers ont de belles chances de gagner cette partie, ois ils escomptent aussi sur le support d'un contingent peu dinaire de "fans". L'an dernier, des foules variant entre 2,- 0 et 3,000 personnes assistèrent aux parties des Swimmers. l est vrai que le football a augmenté sa popularité à Québec peut s'attendre à une augmentation dans ces chiffres.

Immédiatement après cette rencontre, le Sillery Athletic ssociation, de la ligue locale de football, pratiquera avec Ecole St-Patrick, en vue de sa partie de ligue de lundi avec s Granites. Les spectateurs auront donc l'occasion de voir l'oeuvre les jeunes, mais enthousiastes joueurs de Harry Mcauley.

LE 10 MILLES

Lundi soir, à la Halle Berthelot, Salle des Zouaves aura lieu la distribution des prix du 10 milles couru récemment. La soirée commencera vers 8 heures et demie et devrait être intéressante. Le public est bienvenu et pourra venir applaudir les douze athlètes qui ont courageusement fait l'épreuve.

Voici la liste des prix telle qu'elle nous a été communiquée par le secrétaire :

1 — J. A. Anzalone marchand de chaussures, rue St-Jean.
2 — La Maison T.-D. Dubuc, marchand, rue St-Jean.
3 — Holt Renfrew, Ltée, fourrures, rue Buade.
4 — Laiterie de Québec, M. Jules Gingras.
5 — Génin & Trudeau, importateurs, M. Bisson.
6 — Quebec Sporting Goods, rue St-Jean.
7 — Landry, Jacot, Bijoutier, rue St-Joseph.
8 — J.-Georges Julien, des Zouaves de Québec.
9 — R. Croteau, pour les 5e Signaleurs.
10 — J.-E. Dion, des Zouaves de Québec.
11 — J. Gédéon Houde, des Zouaves de Québec.
12 — Maurice Lachance, des Zouaves de Québec.

Ainsi, les 12 finissants se trouveront récompensés si quelque-un des athlètes ne pouvait se rendre à la distribution, lundi soir, il est prié de venir le réclamer chez le secrétaire, à 154 St-Olivier.

LE "DEUX MILLES" SERA L'ATTRACTION PRINCIPALE DEMAIN

Maintenant qu'on est à peu près certain d'une température idéale pour demain, les amateurs de chevaux prendront certainement la direction du Parc de l'Exposition où un bon programme de courses de trot et amble sera présenté sur la piste sous la direction de Arthur Dubé, secrétaire des courses de l'Exposition.

Le fameux "deux milles" sera l'attraction principale, avec les chevaux suivants : Orange Peter, Angus Peter, Andy Frisco, Lakeside Express et Guy Worthy.

Au cours de l'après-midi, Son Honneur le maire H. E. Lavigueur présentera lui-même à Léon Faucher, la coupe de l'Exposition Provinciale, pour le record mondial du "cinq milles", qu'il établit avec son cheval, Angus Peter, durant le meeting de l'Exposition.

Il y aura aussi deux classes et le match entre "D. B. K.", de M. Sylvestre, et "Hal Direct", de M. Gauvin.

La première épreuve sera appelée à 2 heures précises. On permettra le stationnement des automobiles en avant de l'estrade. Les enfants accompagnés de leurs parents seront admis gratuitement.

S. H. LE MAIRE SERA PRESENT A LA LUTTE DE LUNDI A BIENVILLE

Lundi soir, à 8 heures et 30, il y aura une superbe soirée de lutte à la Salle Paroissiale de Bienville. M. le maire et MM. les échevins seront présents. Le programme sera de tout premier choix car les promoteurs n'ont rien négligé pour donner satisfaction au public.

Jos. Levasseur, 155 livres, se mesurera avec Bob Satoski, 160 livres, dans une finale de 2 dans 3 à finir. Willie Dubeau 175 livres, rencontrera John Lazarovitch, 180 livres, dans la semi-finale limitée à 45 minutes, 1 chute. Henri Gauthier, 140 livres, fournira une préliminaire de 30 minutes contre Léo Trudel, 135 livres. La première préliminaire mettra aux prises Kid Hecker, 132 livres, dans la semi-finale limitée à 45 amateurs sont priés de prendre note que cette soirée est organisée par Jos. Cloutier, frère d'Adjutor Cloutier, ancien champion coureur de Québec.

Rogers ne veut pas de Ralph McNaughton pour "Baby Face" O'Connell

O'Connell pèse 126 livres, et McNaughon ne peut faire mieux que 132. — Le gérant de "Baby Face", Jack Rogers, refuse catégoriquement de laisser rencontrer son homme avec un tel handicap dans le poids.—Montminy se trouve dans la nécessité de trouver un remplaçant à O'Connell. — Charlie Beaupré, le dur cogneur de Burlington, Vermont, sera l'adversaire de Ralph.—Les autres batailles au programme.—L'Assiette sera ouverte au public demain.

Les plus belles roses cachent toujours des épines. Tout semblait devoir aller sur les roulettes quant au programme de boxe qui servira lundi soir à inaugurer l'Assiette du Nouveau Club Sportif de Québec fondé par Arthur Audet et Jos. Montminy, mais voici qu'il y a une complication.

Jack Rogers, qui est maintenant gérant de Barney "Baby Face" O'Connell, vient de prévenir Montminy que son protégé ne sera pas dans l'arène lundi soir pour boxer contre Ralph McNaughton, dans la semi-finale de six rondes. Rogers aurait donné pour raison que O'Connell, à 126 livres, ne pouvait accepter une bataille avec McNaughton, qui n'est plus un poids-plume mais un poids-léger. En effet, en dépit d'un entrainement suivi depuis plusieurs semaines, Ralph ne peut faire mieux que de baisser son poids à 132 livres. Montminy est donc obligé de trouver un autre adversaire à Ralph.

x x x

Mais, les nouveaux promoteurs veulent agir avec droiture envers le public. Ils auraient bien pu attendre à lundi soir pour annoncer le fait aux "fans", après avoir bénéficié de la publicité faite autour de "Baby Face" O'Connell, mais ils n'ont pas voulu pour rien au monde. Audet, et son match-maker, Jos. Montminy, nous ont demandé hier soir d'annoncer que Charlie Beaupré, le dur cogneur de Burlington, New-Hampshire, qui fit une si belle bataille au club International de Montréal, contre Wilfrid Carufel, au début de l'été, sera l'adversaire de Ralph McNaughton.

Beaupré est un droitier, mais frappe durement et rapidement des deux mains. A ce que l'on dit, c'est une véritable mitrailleuse. On verra cela lundi soir.

x x x

Tous les boxeurs qui figureront à ce programme arriveront ici demain matin. Dans l'après-midi ils compléteront leur entrainement dans l'arène de l'Assiette, et le public est cordialement invité à les voir à l'oeuvre, en même temps qu'il pourra jeter un coup d'oeil sur le spacieux local du Nouveau Club Sportif de Québec.

x x x

Comme on le sait, la finale de 10 rondes mettra aux prises Johnny Rousseau et Billy Burny. Ce sera une rencontre enlevante au possible.

Toutes les autres batailles sont de dix rondes. Le match Young Burns vs Timmy Butts mettra tout probablement l'assistance sur pied, cependant que Eddie Dorval mettra le meilleur de lui-même dans sa bataille avec un homme difficile à atteindre, et qui, par surcroit, frappe parfois dangereusement. Nous voulons parler de Paul Mecteau, un protégé à Jimmy McKimmie.

Le populaire et scientifique Young Lamothe mettra les gants dans la première bataille de la soirée contre Kid Burns, frère de Young Burns. Lamothe essaiera sans aucun doute d'afficher encore une fois sa supériorité sur cet autre adversaire.

Les billets réservés au prix de $1.31 (plus 19 cts de taxe), sont en vente chez Edgar Langlois, rue St-Jean, et à l'Assiette, 431 rue St-Joseph, Edifice Baillargeon.

LA FERMETURE AU J.-CARTIER

La soirée de fermeture de la saison, au club de tennis Jacques-Cartier, aura lieu samedi soir prochain, au chalet du club.

Au cours de la réception, on procédera à la présentation des coupes et trophées gagnés par les membres au cours de la saison.

LE CAP DIAMANT

Le Cap Diamant, qui jouera demain pour le championnat indépendant de Québec, est un club nouveau de nom seulement car ses équipiers sont bien connus. En effet, le gérant Vallée alignera contre le Léveillé-Blouin plusieurs des meilleurs joueurs indépendants de la ville. Il s'est assuré les services des frères Rouleau, anciennement des Pingos, Adrien agira comme receveur tandis que Henri occupera le poste d'arrêt-court. Les autres joueurs seront G. Roy, P. et J. Vocelle, A. Chevalier, Stapleton, Vallée, Bonenfant et d'autres qui ont fait leurs preuves dans la ligue Intermédiaire. Nul doute qu'avec un alignement semblable le succès sourira au Cap Diamant.

HAROLD LLOYD FAIT DES SIENNES!

HAROLD LLOYD, laissant sortir de chat du sac, à sa façon, dans une scène de "Movie Crazy" que le Capitol est heureux d'offrir à ses habitués demain, lundi et mardi. Deux beaux films sont au programme du Capitol aujourd'hui : "Chandu, The Magician" avec Edmund Lowe, et "A Passport to Hell" avec Elssa Landi, Paul Lukas et Warner Oland.

ST-ANTOINE DE TILLY

Baptêmes. — Le 28 septembre fut baptisée Marie, Jacqueline, Thérèse, fille de M. et Mme Aimé Lafleur, née Yvonne Martineau. Parrain et marraine M. et Mme Jean-Bte Fréchette, de St-Nicolas, grand-oncle et grand'tante de l'enfant. Porteuse, Mme Xavier Lafleur grand'mère de l'enfant.

—Le 29 septembre, fut baptisée Marie, Thérèse, Blandine, fille de M. et Mme Philémon Côté, née Maria Larouche. Parrain et marraine, M. et Mme Martin Bédard, de St-Antoine.

Va et vient. — M. le curé U. Croteau s'est rendu à Ste-Marie, Bce, dernièrement pour assister au congrès des cultivateurs, tenu dans cette localité.

—Mlle Héléna Houde, de Québec passe quelque temps chez son père, M. Télesphore Houde.

—Mlle Jeanne d'Arc Gosselin, de Lévis, est en promenade chez sa tante, Mme Ludger Houde, et chez ses autres parents, de St-Antoine.

La famille Juneau remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Rose Juneau, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

de St-Raymond, Mme A. Gourdeau, de Québec, Mme Paul Garneau, de Montréal, M. Gaudiose Cantin, de Ste-Catherine, M. Antonio Cantin, de Ste-Catherine, M. Louis Brouilly, de Québec, M. Gaston Brouilly, de Québec, M. Henri Turgeon, notaire, de Québec, Mme Nap. Vallières, de Québec, Mlle Cécile Egan, de Québec, M. Lucien Alain, de Québec, M. Nap. Alain, de Champigny, Mlle Elodie Drolet, de Ste-Catherine, M. J.-H. Leclerc, électricien, de Ste-Catherine.

Offrandes de sympathies : M. l'abbé Léo Lachance, de St-Raymond, M. l'abbé J. Moisan, de St-Raymond, Mlle Florence Beaumont, de Québec, M. Rosaire Robitaille, de Donnacona, Mlle Claire Ouellet, de St-Jean, Mme Hervé Breault, de Québec, Mlle Hermine Robitaille, de Ste-Catherine, Mlles Smith, de Québec, Mme R. Fournier, de Québec, M. Diogène Beaumont, de Ste-Catherine, M. Pierre Denis, de Ste-Catherine, M. Eugène Papillon, de St-Basile, M. Augustin Robitaille, de Donnacona, M. Joseph Roy, de Donnacona, M. J.-A. Chiquette, de Québec, Mme J. Robitaille, de Québec, M. Jean Chouinard, dentiste, de Donnacona.

Bouquets spirituels : Ecole Modèle, Mlle Irène Savard, institutrice; Ecole Elémentaire, Mlle Alice Julien, institutrice.

J. GODBOUT ET MURPHY DEVANT LA COMMISSION

Raoul Godbout et Lou Murphy, de Montréal, qui ont l'intention de donner ici une grande séance de boxe au profit des chômeurs, sous les auspices de la cité, se sont présentés hier soir devant la commission de boxe pour discuter de leur projet et faire la demande d'une date.

La commission accordera la date demandée après étude du programme qui lui sera soumis. Il est tout probable que cette séance de boxe aura lieu le 16 novembre prochain au Colisée.

Arthur Audet et Jos. Montminy se sont présentés pour faire accepter les contrats des boxeurs qu'ils emploieraient lundi soir, en même temps que pour réserver les dates suivantes dans le présent mois: 17, 24, 31. La demande sera étudiée par la commission qui fera rapport sous peu.

ACTIVITES SPORTIVES A L'ACADEMIE COMMERCIALE

Lundi, le 3 octobre, le Victoria défait le National par un score de 24 à 8 au basketball.

Les scoreurs furent:

Victoria		National	
Guay	12	Boulanger	4
Tremblay		Lapointe	
Arcand	1	St-Cyr	
Chabot	5	Kent	
Michaud		Stein	
Détourneau		Roy	
Corriveau		Jalbert	
Santerre		Désilets	
Frenette	6	Bolly	
		Fr. Placide	4

Mardi, le 4 octobre, premier mardi du mois, les élèves ont congé.

Mercredi, le 5 octobre, la journée se se passe pas inaperçue pour les élèves: c'était la fête de notre surveillant, le R. Frère Placide. Les élèves lui présentèrent leurs meilleurs voeux.

Le Napoléon défait le National par un score de 15 à 10.

Les scoreurs furent:

Napoléon		National	
Pettigrew	2	Boulanger	
Plourde	13	Fr. Placide	
Côté		St-Cyr	
Prévost		Kent	
Gosselin		Hamel	4
Gagnon		Stein	
Gros-Louis		Roq	4
Valentine		Jalbert	
Desautels		Bolly	
		Lacroix	2

Jeudi, le 6 octobre, le Victoria défait le Champlain par un score de 20 à 17.

Les scoreurs furent:

Victoria		Champlain	
Guay	10	Lachance	10
Arcand	4	Lapointe	
Chabot	1	Duguay	2
Tremblay	1	Tremblay	3
Michaud		Hamel	2
Santerre		Gagnon	
Frenette	4	Thibault	
		Desautels	

STE-CATHERINE

Le 1er septembre dernier eurent lieu à Ste-Catherine les funérailles de feu Rose Juneau, décédée le 29 août, à l'âge de 31 ans. La défunte laisse pour pleurer sa perte trois soeurs, Eugénie, Yvonne et Claire, deux frères, Edouard, agent général, Omer, marchand et garagiste.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Joseph Rochette, de Québec, cousin de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé Rouleau, curé de la paroisse.

Portait la croix, M. Jos. Vallières, de Donnacona. Les porteurs étaient MM. Alexandre et Jules Beaumont, Paul et Laurent Juneau, Jules et Oscar Bertrand, tous cousins de la défunte.

Offrandes de messes : M. l'abbé G.-A. Trépanier, de St-Cyrille, Mme C.-A. Langevin, de Québec, Mlle Jeanne Pouliot, de Québec, MM. Pierre Beaumont, marchand, de Ste-Catherine, Mme Eugène Rochette, de Québec, Mme Omer Dorion, de Québec, M. Emilien Rochette, de Québec, M. Arthur Rochette.

"MONSIEUR, MADAME ET BIBI"

LENE LEFEBVRE, MARI EGLORY et JEAN DAX dans une scène de 'Monsieur, Madame et Bibi', le film de la bonne humeur, le joli et émouvant roman de la méprise et du qu.proquo que le Canadien met à l'affiche aujourd'hui.

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC

Episode No 478

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Copyright Public Ledger.

TARZAN CHEZ LES PYGMEES

Episode No 89

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Feature Service Inc.)

"Conduisez-moi à la chambre des carrières que nous habitions', dit Tarzan au prince. 'Nous allons chercher Talaskar comme je lui ai promis." "C'est folie que de tenter cette chose !" répondit le prince "Malgré tout je veux y aller", prononça Tarzan. "Restez ici et indiquez-moi la route à suivre."

'Non !" sécria Komodoflorensal. "Où vous allez, j'irai aussi". "En route, alors," répondit Tarzan, "et jouez le tout pour le tout pour être admis dans les carrières." Prenant place dans une colonne de guerriers escortant des esclaves, ils parvinrent bientôt à l'entrée des carrières.

Après avoir passé sans encombre devant le corps de garde, le prince et Tarzan se laissèrent graduellement dépasser par les guerriers. Parvenus au pallier qu'ils voulaient atteindre, ils quittèrent la colonne sans être remarqués. Une fois devant l'entrée de la salle où Talaskar était gardée, ils constatèrent qu'un seul soldat était en sentinelle.

"Nous venons chercher l'esclave Talaskar", dit le prince. "Zoanthrohago, son maitre, veut la voir. "Entrez et allez la chercher', répondit la sentinelle en ouvrant la porte. Komodoflorensal se glissa à l'intérieur mais Tarzan demeura où il était. Pendant un instant, le guerrier hésita.

Où aimeriez-vous étudier ? Voyez les offres de leçons ci-dessous

TARIF
des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL. : 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

26 SUCCURSALES

ou vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . Tél.	2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél.	2-6335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . Tél.	2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . . Tél.	2-7947
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Valier. Tél.	2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . . Tél.	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue . . . . Tél.	2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . . Tél.	3-0032
RENE DION, 786 rue St-Valier . . . . Tél.	4-0473
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier. . . . Tél.	7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph . . . . . Tél.	3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean... Tél.	2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier	4-0421
JOS. COTE (Ltée)	
Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. . . . Tél.	4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . . . . Tél.	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. . . . . . Tél. :	2-3130
Succursale No 4, 15 rue Buade. . . Public Tél.	2-6362
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . . . . Tél.	4-0592
Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph . Public Tél.	4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. . . . . . Tél.	4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph. . . . . . Tél.	4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. . Tél.	2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . . . Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. . . . . . Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. . Public Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél.	4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul . . . . . . Tél.	2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . Tél.	2-6413

DEMANDES

ARGENT DEMANDE

DEMANDE D'EMPRUNT $25,000 sur première hypothèque en ville, valeur évaluation $50,000, payera 8 p.c. Ecrire Casier 261, L'EVENEMENT, Qué. 114-1—6

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES POUR VENDRE des cravates de soie pour nous. Nous vous les vendons à un prix qui vous permet de faire un profit de 100 pour cent. Ecrivez aujourd'hui pour échantillons et détails. ONTARIO NECKWEAR COMPANY, Dept. 506, Toronto, 8, Ont. 5—5

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS. Par vos soirs, suivez un cours de conversation anglaise donné par des Anglais qualifiés et expérimentés, au "Bart School". Là, vous y aurez une classe spéciale de conversation anglaise individuelle. 4 classes à votre disposition: avancés moins avancés, commençants et classe de ceux qui ne savent absolument rien en anglais. Au Bart School vous avez l'avantage de la classe individuelle et progresserez trois fois plus rapidement que les élèves fréquentant une école "d'un seul professeur" qui est forcément obligé de négliger les avancés pour aider les commençants ou vice-versa ou de ne donner qu'une petite fraction du temps que nous donnons à nos élèves. Prix à la portée de tous. BART SCHOOL, 221, St-Jean, tél.: 2-5889; rés., 7317. 91-26—11

Arthur Lemay, 46, St-Mathias.

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25 rue St-Stanislas, tél. : 2-7490. 102-26—11

COURS A DOMICILE: français, anglais, sténo dactylo, piano, professeurs d'expérience. Prix modéré. Ecrire à CASIER 260, L'EVENEMENT, Québec. 112-6—11

COLLEGE WALLACE, No 96, rue St-Jean, tél.: 2-4543. Des cours commercial, classique, économique, technique et industriel. J.-W. WALLACE, C.E., principal. 96-26—11

CLASSE PRIVEE. Spécialités: sténographie bilingue, diplômes accordés, français, anglais, mathématiques, comptabilité, correspondance et dactylographie. Cours, jour et soir. MLLES NOEL de TILLY, 253, rue St-Jean, tél.: 2-6318. 101-26—11

GABRIELLE HUDSON, professeur. Piano, harmonie, solfège. Studio 122, ST-AUGUSTIN, tél.: 2-7648. 110-6—11

MISS ALLEN. L'anglais par conversation enseigné par une experte. 17 ans d'expérience en Ontario et en Angleterre, leçon privée ou en petit groupe, méthode rapide, enseignement sans devoir. Pour renseignements, consultez MISS ALLEN, appt. 9, 196, rue St-Jean, tél.: 2-3331. 95-6—11

J. Bourbeau, 261 ave des Oblats.

Mlle STURTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 93, RUE CREMAZIE, Tél. 9571.

DEMANDES

EMPLOIS DEMANDES

FAITES FAIRE vos cartes de vitrines "Show Cards", etc., à des prix raisonnables, ouvrage soigné. Appeler TEL. 2-3726. M. B. 36, St-Gabriel. 111-3—9

JOURNALISTE connaissant l'ouvrage de bureau: rédaction, reportage, traduction, demande position à la ville ou à la campagne. S'adresser L. I. B., Appt. 2, 47A rue St-Jean.

PERSONNE DEMANDE de l'ouvrage, copie à la machine ou traduction. Ouvrage soigné. TELEPHONEZ 7920.

FEMMES DEMANDEES

FEMMES DEMANDEES pour couture à faire chez elles. Devront avoir une machine à coudre. Pas de vente. ONTARIO NEKWEAR COMPANY, Dept 184, Toronto, 8

FILLE DE SALLE DEMANDEE. — On demande une fille de salle. S'adresser à 20, rue St-Pierre. 110-6—12

HOMMES DEMANDES

AMATEURS CHANTEURS DANSEURS etc., demandés pour nos concours d'amateurs du vendredi soir, gros prix en argent. THEATRE PRINCESS, rue St-Joseph. 111-6—13

AGENTS DEMANDES. Hommes ou femmes, pour vente particulière de bas de soie laine, lingerie pour hommes et femmes. Revenu substantiel. Echantillons gratis. Ecrire à chambre 307, LE SOLEIL. 111-6—13

OCCASION D'AFFAIRES

AGENCE POPULAIRE d'automobiles ouverte à Québec. Grand nombre d'automobiles actuellement en service dans le territoire. Ecrire à CASIER 25a, L'EVENEMENT, Québec. 112-3—13

ON DEMANDE un jeune homme pour la réparation de la chaussure. 394, DU ROI, Québec. 110-6—13

ON DEMANDE 2 bons voyageurs pour vente spéciale. Salaire approximatif $1,000 par année. Voir M. ROCH, ch. 306, édifice LE SOLEIL. 111-6—13

ON DEMANDE (DIVERS)

ACHETONS CARTES TURRET, payons $0.15 la série complète ou $0.25 le 100 mélangés. S'adresser 36 COTE DE LA MONTAGNE, Québec. G. MERCIER. 106-26—16

CARTES TURRET nous achetons les cartes Turret, payons $0.15 la série complète ou $0.25 du 100 cartes mélangés. S'adresser aux PHARMACIES DUBE, 243, St-Joseph ou 152, St-Jean. 104-26—16

CARTES DE CIGARETTES

GRATIS, 7 CARTES BRITISH CONSOLS, avec chaque paquet de cigarettes British Consols de 25 cents. Achetez 8 paquets pour former une série. S'adresser PHARMACIE M. DUBE, 243, St-Joseph en face hôtel St-Roch. 94-26—29

VIEUX MEUBLES DEMANDES

LES ENCHERES MARCEAU achètent au plus haut prix tous les vieux meubles ou autres articles qui ne sont plus utiles pour vous. Faites l'inventaire dans votre hangar, grenier ou cave. Téléphonez à 5301, notre évaluateur ira vous voir. Les Enchères Marceau, No. 1, BOULEVARD DES FOSSES. 99-26—16

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS MEUBLES, frigidaire compris, de 4, 3, 2, 1 pièces plus chambre de bain situés aux Appartements Lincoln, No 14, Avenue St-Denis. Pour prix et informations, s'adresser à M. ALEXANDRE RENAUD, Tél 2-6403 ou, le soir à 4-2557. 106-26—17

APPARTEMENTS, 2-3 et 4 pièces, plus cuisinette et bain, meublés ou non chauffés, très modernes, possession immédiate. S'adresser au concierge APPARTEMENTS COLINETTE, 8 Collins, tél.: 2-1398. 114-6—17

APPARTEMENTS "NORO" à louer: suites de 3 chambres, finies modernes meublées, chauffées, au centre des affaires. No. 8, RUE ST-JOSEPH, tél.: 4-4584. 114-6—17

APPARTEMENT BERUBE, Limoilou, suites 2, 3 et 4, meublées, à louer, à prix réduits, avec gaz, électricité. S'adresser au No 50, 3e avenue, tél.: 4-4350. 12—17

APPARTEMENTS A LOUER: 2 rue des Remparts. 2e étage: 4 chambres et 3 chambres plus chambre de bain, cuisinette, frigidaire; 3e étage: 2 appartements de 4 chambres, plus chambre de bain, cuisine, frigidaire. Planchers bois durs seront faits sur demande. Pour plus d'informations, s'adresser THE ROYAL TRUST, 58, St-Paul, tél.: 2-4031. 2—17

APPARTEMENTS ST-JEAN-BAPTISTE suite de 3 petites pièces avec chambre de bain meublé, chauffé, $25 par mois, convenable pour deux personnes. S'adresser P. GOULET, 469 A St-Jean, tél.: 3-1142. 113-6—17

APPARTEMENT A LOUER, 19 STE-ANGELE, 3 chambres, plus bain, améliorations modernes, eau chaude à l'année. Prix modéré. S'adresser au concierge ou phone 3-1948. 112-6—17

APPARTEMENTS DUFFERIN. — Petit appartement meublé à louer. Possession immédiate. Aussi grande chambre à louer. S'adresser au No 13 RUE HALDIMAND, ou appeler Tél 2-2512. 108-6—1

CHAMBRES ET PENSION

ERNEST CAFE

A CEUX QUI VEULENT avoir un bon repas: $0.30, c'est chez ERNEST CAFE que vous l'aurez. Prix spécial à la carte. 16, CARRE D'YOUVILLE, Québec. 96-26—20

PIERROT CAFE

ANNONCE LES HUITRES FRAICHES à prix modérés. Repas régulier $0.30 aussi à la carte. PIERRE CARRIER, déménager au No 34, St-Pierre, tél.: 2-6222. 24—20

HOTEL NOTRE-DAME

CARRE NOTRE-DAME annonce prix réduits pour la saison d'hiver. Chambres $10.00 par mois en montant. Chambre et pension $30.00 par mois en montant. TEL.: 2-2088. 90-26—20

CHAMBRES SIMPLES ET DOUBLES, bien meublées, deux chassis sur la rue, avec garde-robes, eau chaude à l'année, bain sur même plancher, pension de 1ère classe dans famille distinguée, toutes améliorations modernes. Prix modéré. S'adresser à 159, RICHELIEU, tél.: 2-6990. 111-6—20

CHAMBRE ET PENSION pour personne distinguée, prix modéré, dans famille anglaise. S'adresser 15, DE SALABERRY, tél.: 3-1207. 108-26—20

CHAMBRES DOUBLES ET SIMPLES, avec pension si désirée, à prix très modéré. Usage bain et téléphone. S'adresser No. 11, RUE STE-FAMILLE, tél.: 2-1077. 111-6—20

"Le Petit Curieux" --- PROHIBITION --- *Par Pim*

A LOUER

CHAMBRES ET PENSION

CAFE TRECY

DE PASSAGE A QUEBEC, essayez notre repas régulier à $0.30. Repas à la carte à prix modéré No 311 RUE ST-PAUL, en face du dépôt Ste-Anne. LUCIEN LAVOIE prop. 24—20

GRANDE CHAMBRE pour 2 messieurs ou couple marié, une autre simple garde-robe bain, téléphone, système chauffage, pension à la semaine ou repas. S'adresser 546 1-2, RUE ST-JEAN. 1116—20

J.-B. Breton, 294 1-2, Prince-Edouard.

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, annonce des prix très réduits pour la saison d'hiver. Chambres depuis $12 par mois en montant. Service d'ascenseur et salle à manger, endroit idéal. Venez voir. 109-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories salle commune, chambres semi-privées chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour maladies privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse : Mère Directrice. No 682 CHEMIN STE-FOY, Québec, Tél. 7067. 94-26—20

JOLIE CHAMBRE très confortable avec pension si désirée, possession immédiate. S'adresser 124, AVENUE CARTIER. 110-6—20

RUE ST-LOUIS, Nos 65-67, grandes chambres luxueuses. Prix très modéré, eau courante. Autres pour étudiants, chambres et repas $25, $26, $28 par mois. TEL.: 2-1491. 96-26—20

BOSTON CAFE

RUE ST-JEAN, No 171, annonce ses repas réguliers à $0.35 ou 10 repas $2.65. A la carte prix modéré. Venez avec vos amis. TOM LIM, gérant. 98-26—20

RESTAURANT ROYAL

28½ RUE ST-JOSEPH, tél.: 4-0091. Spécialité: steak et omelette, fève au lard. Repas régulier $0.30. Service prompt et courtois. 24—29

CANADIAN EAGLE CAFE

30 RUE ST-NICOLAS, le meilleur repas canadien en ville pour $0.25. Spécialité: steak de boeuf, toujours le même prix. De 6 a.m. à 12 p.m. 24—20

CHAMBRES A LOUER

AU MAJECTIC, No 36, Ste-Anne, grande et petite chambres avec cuisinette si désirée, $10 en montant, au mois à la semaine ou à l'année. Possession immédiate. 114-6—20

BELLES GRANDES CHAMBRES, usage bain et téléphone, location centrale, prix modéré. S'adresser 26 RUE GARNEAU, Haute-Ville. 114-6—20

BELLE GRANDE CHAMBRE avec chambre de bain privé maison tranquille et respectable, aussi chambre simple, améliorations modernes, usage du téléphone. S'adresser 7 RUE STE-FAMILLE. 91-26—20

CHAMBRES DOUBLES ET SIMPLES très chaudes et propres, bain sur chaque étage, prix raisonnable. S'adresser 71, RUE ST-LOUIS. 111-6—20

CHAMBRES A LOUER dans centre de St-Roch, usage du gaz, téléphone eau chaude, améliorations modernes. S'adresser AIF. LANGLOIS, Nos 56-58, Richardson, tél.: 4-3975. 8—20

CHAMBRES A LOUER, très confortables, usage bain, téléphone. S'adresser 87, MONTMORENCY, tél.: 7584. 6—20

CHAMBRE DOUBLE avec boudoir pouvant être loué pour bureau, autre petite chambre des plus modernes pour messieurs ou couple bain à chaque étage 10 HALDIMAND, tél.: 2-2666. 6—20

CHAMBRE avec bain et cuisinette, située au No 28, Avenue Ste-Geneviève. Pour prix et informations, s'adresser à M. ALEXANDRE RENAUD, Tél. 2-6403, ou, le soir, à 4-2557. 106-26—17

DES REMPARTS, No 11, bel endroit 2 pièces à louer, chaudes, propres, 1er étage et 3e étage, avec gaz, eau, vue sur la rue. S'adresser sur les lieux. Possession immédiate. 112-6—20

GRANDES CHAMBRES avec chesterfield, eau courante aussi moyennes chambres, sur étage du bain. "MAISON CANADIENNE", 209, St-Jean, au-dessus de l'épicerie ABEL TURCOTTE, tél.: 2-6184. 113-6—20

GRANDES CHAMBRES et suite de chambres, eau courante, matelas à ressorts. Tranquillité assurée. CAPE DIAMOND, 39 avenue Ste-Geneviève, Bristol, 107, Grande-Allée. 12—20

GRANDE CHAMBRE propre pour 1 ou 2 personnes bien chauffée, bain et téléphone, sur même plancher, avec ou sans pension. Prix modéré. S'adresser 217, LATOURELLE, 3e étage tél.: 3-2592. 110-6—20

GRANDE CHAMBRE confortable conviendrait pour 2 personnes. S'adresser 53, GRANDE-ALLEE, tél.: 2-7579 ou 3-4076. 110-6—20

PLUSIEURS CHAMBRES, centre St-Roch, eau chaude chaque étage, usage bain et téléphone. S'adresser à 126 DE LA COURONNE, 229 DE LA REINE, tél.: 4-0586. 24—20

PLUSIEURS BELLES grandes chambres à louer, usage bain et téléphone, eau chaude. 1 chambre conviendrait pour bureau, coiffeuse. 1 flat de 4 chambres chauffé. S'adresser 266 1-2 RUE ST-JOSEPH, tél.: 8785. 98-26—20

RUE TURBULL, chambres doubles, grand garde-robe deux fenêtres sur la rue, famille privée, usage bain et téléphone S'adresser 11½, RUE TURNBULL. Tél 3-3159—3-1674. 100-26—20

RUE SHERBROOKE, No 40, paroisse Notre-Dame du Chemin, chambre à louer avec améliorations modernes, dans famille sans enfant. S'adresser personnellement ou par tel à 8094. 110-6—20

A LOUER

GARAGE A LOUER

DEUX GARAGES PRIVES A LOUER, près du Château, Prix $5.00 par mois. S'adresser 33, AVENUE STE-GENEVIEVE, près du château, tél.: 2-4301. 110-6—21

GARAGE A LOUER. S'adreser à 101 AVENUE CARTIER, tél.: 6830 le soir; le jour 2-6412. MLLE FILION.

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE BELVEDERE, No 5, maison neuve, logement de 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, glacière électrique. Prix raisonnable. S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, No 182, Latourelle, tél.: 5338 ou 3-0254 le soir. 106-26—23

AVENUE BROWN, No 84, logement à louer, 8 chambres, plus chambre de bain, chauffé, améliorations modernes, eau chaude à l'année. S'adresser G. CANTIN, tél.: 5662. 6—23

AVENUE MAISONNEUVE, 80 1-2, beau logement, 6 chambres, chambre de bain, passage. S'adresser sur les lieux à M. NAP. BELLEAU, Palais Montcalm, (Halle Montcalm). 112-6—23

AVENUE BOURLAMAQUE, No 14, logement 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé. Rue d'Aiguillon, No 236-D 8 pièces, plus chambre de bain, chauffé. S'adresser P. PARADIS, tel.: 6667-6668. 12—23

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 7, 11, 13, 17, 23, 36, 41, 59, 63, logements de 5 chambres, plus chambre de bain, chauffés, eau chaude, très modernes, garage. S'adresser EMILE FRENETTE, No 53, avenue Brown, tél.: 6933, 3-4840—7949. 102-26—23

APPARTEMENTS STE-FOY, No 1, avenue Murray, logement, 5 chambres plus bain en tuile, moderne, planchers en bois dur, eau chaude à l'année. Claire de tout. Prix raisonnable. S'adresser C. FOURNIER, 35 des Remparts, tél.: 2-4962 ou sur les lieux, Appt. 20. 111-26—23

BEAU PLAIN-PIED, 8 grandes chambres, salle de bain, foyer ouvert, système de chauffage, maison détachée près de l'église des Bienheureux Martyrs, prix raisonnable. S'adresser TEL.: 3-1377. 109-6—23

COIN MARGUERITE-BOURGEOIS et St-Cyrille, logement 5 chambre plus chambre de bain, chauffé, claire de neige et vidanges. Possession immédiate. S'adresser ART. GENDRON, 19 rue Prévost, tél.: 3-1223. 12—23

LOGEMENT ET FLAT A LOUER, situés 50, rue St-Gabriel. Prix modéré. DR. DUSSAULT, 417, St-Jean, tél.: 2-1975. 112-6—23

RUE LOCKWELL, NO 119

LOGEMENT DE 6 CHAMBRES plus chambre de bain, chauffé, garage si désiré. Rue Latourelle, 8 chamb., moderne, réparé à neuf. S'adresser M. ALEX. NADEAU, No 18, rue Ste-Claire, tél.: 4-0023. 95-26—13

LOGEMENT A LOUER, 7 pièces plus chambre de bain, possédant toutes les améliorations modernes situé 204 rue St-Cyrille. S'adresser Alex. RENAUD, tels : 2-6403 ou 4-2557. 110-6—23

QUARTIER BELVEDERE, logement 8 pièces, plus chambre de bain, plancher bois dur. $35.00 par mois. S'adresser à C.-E. MIGNER, 785 St-Vallier, tél.: 8358. 98-26—23

RUE ST-CYRILLE, No 362, magnifique logement (1er étage), de neuf chambres plus chambre de bain, deux toilettes, chauffé, eau chaude à l'année et garage. S'adresser a tél. : 3-4050. 4—23

RUE KITCHENER, No 150, 6 chambres plus chambre de bain, fournaise eau chaude, planchers merisier, fini moderne. Prix modéré. S'adresser 286, ST-OLIVIER, tél.: 5450. 114-6—23

RUES ARTILLERIE, Crémazie, St-Cyrille, logements à louer de 4 à 7 pièces, chauffés ou non aussi garage et boutique. S'adresser ARTHUR FRENETTE, 260 rue St-Cyrille, tél.: 5675. 101-26—23

RUE SAINT-GABRIEL, No. 49, Flat meublé, 5 chambres et chambre de bain, garage compris, clair de neige, très chaud. Possession immédiate. S'adresser 51, RUE ST-GABRIEL. 112-6—23

RUE CREMAZIE, No 107, 2e étage, 6 chambres, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur très propre. S'adresser 109 CREMAZIE, tél.: 7952. 110-6—23

RUE ST-OLIVIER, plain-pied 6 chambres plus chambre de bain, chauffé, plancher en bois dur, galerie, cave. Possession immédiate. Prix modéré. S'adresser à 85 D'AIGUILLON, tél.: 2-0011. 101-26—22

RUE LACHEVROTIERE, 32 1-2, logement propre, de 4 chambres, plus chambre de bain, possession immédiate, prix $16.00. S'adresser a 36 LACHEVROTIERE, tél.: 2-7871. 102-26—23

BAS DE LA VILLE

A LOUER, 1 plain-pied, 2ème étage 7 bureaux, endroit idéal pour professionnels. No 111 rue Saint-Joseph. Aussi très beau poste de commerce situé au No 457, rue St-Joseph. Ces logements sont chauffés et clairs de neige. S'adresser à JOS. COTE LIMITEE. No 188 rue St-Paul, Québec. 100-26—23

A LOUER LOGEMENT, 7 appartements, plus bain, situé 315 St-Joseph, chauffé, planchers bois dur, réparé à neuf. Bas prix. S'adresser J. GUILMETTE, 315, St-Joseph, tél.: 8221. 111-6—23

A ST-FIDELE, 603, 4e avenue, 5 chambres, avec chambre de bain planchers en merisier, fini moderne. Prix modéré. S'adresser 286, ST-OLIVIER, tél.: 5450. 114-6—23

LOGEMENT CHAUFFE à louer, 4 pièces plus chambre de bain, situé au No 13, rue d'Argenson. S'adresser à M. ALEXANDRE RENAUD, Tél. 2-6402 ou le soir à 4-2557. 106-26—23

LOGEMENT A LOUER, près église St-Fidèle, de 5 chambres, plus chambre de bain fournaise air chaud. S'adresser E. LEMIEUX, 114, des Franciscains, tél.: 6886. 114-1—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

LOGEMENTS non chauffés, de 5 et 6 pièces situés au No 252, rue Prince-Edouard. S'adresser à M. ALEXANDRE RENAUD, Tél. 2-6403, ou, le soir, à 4-2557. 106-26—23

RUE ST-OLIVIER, dans le centre de la ville, logement de 6 chambres, très éclairé et bien chaud. Libre immédiatement. Prix modéré. S'adresser 140, ST-OLIVIER. 6—20

MAISONS A LOUER

A LOUER, maison No 10, rue Haldimand, 12 chambres, 2 chambres de bain. Excellente situation pour touristes. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre, Tél. : 2-1390. 6—24

A CHATEAU-RICHER, près de la gare, résidence de 8 appartements, meublée et chauffée. Chauffage à eau chaude et améliorations modernes. S'adresser à GABRIEL BARRY, 72, rue St-Pierre, tél.: 2-7006. 112-6—24

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER, avec glacière, cave pour légumes, installation et accessoires complets pour étal de boucher ou autre commerce, hangar, rue St-Paul. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre. Tél. : 2-1390. 6—25

DIVERS

AVIS SPECIAUX

AVIS. JE NE ME RENDS aucunement responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon fils, M. Lusien Maheux. Je soussigné JOSEPH MAHEUX, 97, avenue Bigaouette. 113-3—26

COMMERCE

MAISON FRANCAISE

AVONS EN MAINS collection chapeaux importés Paris, New-York. Invitons notre clientèle à visiter nos salons. Toujours en mains journeaux modes français sur demande. LA MODE PARISIENNE, 322, St-Jean. 24—29

ARTICLES DE SPORT. Avons accessoires de chasse patins, hockey skis, traineaux, traines et tous accessoires pour votre sport favori. CHAS. A. PARENT, ENG., 106, St-Joseph, tél.: 4-2451. 24—29

VIEILLES MONTRES

APPORTEZ-LES. Nous vous les échangerons, qu'elles marchent ou non, elles ont de la valeur. Spécialité: réparation montres, horloges, bijoux, à des prix très bas, garanti. A. GAUTHIER 135 1-2 de la Couronne. 24—29

M. LUCIEN POULIN

BARBIER, autrefois à l'hôtel Montcalm, désire annoncer à ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un magnifique salon de barbier et un débit de tabac au numéro 7, Bourlamaque. Une visite est sollicitée. 114-6—29

VITRES ET MASTIC

CHARBON COKE $0.25 la poche. Livraison à domicile: aussi vitre mastic, huile de lin, thérébentine, clous, peinture, vernis, tabac canadien en feuille. J.-NOEL RONDEAU, 6, Lachevrotière, tél.: 2-4123. 101-26—46

SAUCISSE COUILLARD

PAR LE NOUVEAU REGLEMENT adopté, nous pouvons vendre la saucisse Couillard, paquetage hygiéniques, aux épiciers. Demandez-la. Exigez-la. 108-36—29

TIRE VERDONETS

PRODUIT DE CHEZ-NOUS, se vendant à un prix très raisonnable. Le nom VERDONET est imprimé sur chaque papier enveloppe. Ces enveloppes par quantité de 1 à 5 livres donnent droit à de magnifiques cadeaux méfiez-vous des imitations. Insistez pour avoir la véritable tire VERDONET en vente partout. 113-26—29

VIANDES FRAICHES

20 LIVRES BOEUF avec tranche de steak de ronde, $1.00; steak boeuf $0.15 la livre. S'adresser J.-E. MORENCY, 225, Ste-Marguerite près rue de la Couronne, tél.: 8227. 111-6—29

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrure, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120 RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 109-26—35

REPARATIONS DE RADIOS

AVIS. REPARATION DE RADIOS de toutes marques, par ingénieur d'expérience. Lampes testées gratis. Posons antennes. Service jour et soir. Travail garanti par maison établie depuis 10 ans. J.-A. BRETON, No 47, côte d'Abraham, tél.: 2-6343. 104-26—36

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No. 168, rue Dorchester. Maison établie depuis audelà de 30 ans. Tél.: 3-0733.

AVIS! MATELAS! Vieux matelas réparés. Aussi manufacturons matelas neufs par des experts. Ouvrage garanti. Désinfectant pour punaises et coquerelles JOS. BERROUARD, No 14 1-2, rue St-Benoit, tél.: 3-4055. 108-26—37

DIVERS

REPARATIONS

AIME LACROIX, rembourreur de meubles, poseur de prélarts, réparation de tapis de tous genres. Que votre marchandise soit achetée de n'importe quel magasin, l'ouvrage est garanti et à des prix modérés. No 74 RUE SIGNAI, tél.: 3-3347.

REPARATION DE MEUBLES

AVIS. MATELAS, SOMMIERS, rembourrage de tous genres, matelas neufs, prix modérés. MAURICE TRUDEL, No 38 rue Ste-Thérèse, atelier, tél.: 7314; résidence, 1325, St-Vallier, tél.: 3-3684. 24—37

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations, sommiers. LOUIS ROUSSEAU, 486, 3e avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. 24—37

SALONS DE COIFFURE

SALON BEAUTE SALABERRY

ANNONCE UN NOUVEAU PROCEDE pour ondulation à l'eau méthode française. Aussi permanent thermique le plus sûr et le plus parfait. Demandez nos prix. 617 1-2, RUE ST-JEAN, tél.: 3-4780. 98-26—37

AVIS. Permanent Croquinolle, Shelton, $3.00, 2 pour $5.00; à l'huile, $3.50, 2 pour $6.00; Shampoo gratis avec permanent Marcel Komol. SALON PAULETTE, Mlle Bégin, 764, St-Vallier, Tél. 4-2754. 99-26—39

AVIS. MME E. MICHAUD, coiffeuse, 196, St-Jean, est maintenant rendue aux Appartements Cambrai, Army & Navy Veterans, rue St-Joachim, près d'Youville, 4e étage appt. 2, tél.: 2-2373. 12—39

ANNONCE PERMANENT $3.50; à l'huile $5.00; Marcel $0.25; Komol, $0.35; à l'eau, $0.50; papier, $0.75. Cours de coiffure. Conditions faciles. MLLES MORIN & GAGNON, Salon Beauté Turnbull, 1 1-2 Turnbull, tél.: 3-3159. 24—39

AVIS. SALON LOUISA. Ondulation permanente croquignolle $3.00, 2 pour $5.00 avec machine "Grounder". Garanti ne chauffe pas la tête; à l'huile $4.00, 2 pour $7.00, ainsi que Komol, Marcel, papier à prix très réduit. MLLE POULIOT, 88, de Mazenod, tél.: 8283. 24—39

AU SALON NANNETTE, 421, St-Jean, nouveau permanent Bonat $7.00; shampoo, coupe de cheveux, ondulation à l'eau comprise. Garanti pour six mois. Aussi autres genres de permanents, $4 et $5. Pour appointements, tél.: 2-1400. 94-26—39

LE SALON GLORY offre la meilleure ondulation permanente garantie, indéfrisable $3.00; à l'huile $4.00; ondulation à l'eau $0.50; Marcel $0.35; Komol, $0.50. Deux coiffeuse d'expérience à votre disposition. Mme ADELARD ROBITAILLE, prop. 701 St-Vallier, tél.: 6323. 24—39

SALON RICHELIEU, 101, rue Richelieu, shampoo gratis avec chaque coiffure Komol, $0.50. Spécial pour 15 jours. S'adresser MLLE J. SAMSON, tél.: 2-4131. 114-6—31

SALON COIFFURE. Spécialités: permanent sur machine Duchesse, garanti indéfrisable aussi Marcel, Komol, ondulations à l'eau, massage, manucure. Mme V. BOUCHER 406, St-Joseph, tél.: 3-2934. 24—39

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

AVIS. J'ACHETE A DOMICILE tous meubles et lingerie. Aussi à vendre: cabinet musique, gramophone, machine à coudre buffet, garde-robe, set chambre, divanette, peinture à l'huile, sofa-lit, banjo-guitare, cabinet cuisine, camion Ford, etc. S'adresser: ALBERT BOUCHARD, 24, St-Nicolas, tél.: 2-0409. 112-26—41

ALLONS A DOMICILE. A vendre: sets de chambre, salle à dîner, bureaux commodes, divanettes, moulin à coudre usagé, poêle, fournaise et à l'huile, table, chesterfield, buffet, lits. G. BROUSSEAU, 26, St-Nicolas, tél.: 2-0190. 113-6—41

ACHETONS A DOMICILE, meubles lingerie. A vendre: table, machine à coudre, lingerie dames, garde-robe, pardessus, messieurs, tortue, outillage, etc. S'adresser O.-E. CHENARD, 129 St-François, tél.: 3-2222. 24—41

ACHETONS, VENDONS A DOMICILE: meubles, lingerie. A vendre poêles, fournaises, tortue, poêles de camp, et toutes sortes de meubles. Achetons poêles usagés. S'adresser F.-X. LAMARRE, 152 du Pont, tél.: 4-0318. 24—41

BRULEUR A L'HUILE, poêle-fournaise laveuse électrique Blackstone commode de monsieur, set rotin, divanette, rug tapis. Achetons à domicile. JOS. BOURGET, No 11 1-2, Ancien Chantier, tél.: 2-0415. 110-6—41

CAPOT DE CHAT SAUVAGE, pour homme, grandeur 38. Bicycle C.C.M. de garçon. Meubles et livres à vendre en parfait ordre. 33, AVENUE STE-GENEVIEVE, près Château, tél.: 2-4301. 110-6—50

J'ACHETE A DOMICILE meubles, lingerie. Aussi à vendre: fournaise, set de boudoir, radio à batterie, garde-robe avec miroir, buffet, secrétaire, bibliothèque couchettes d'enfant. ISIDORE BOUCHARD, 46, St-Nicolas, tél.: 2-8666. 106-26—41

AUTOMOBILES A VENDRE

A VENDRE CHEVROLET COACH $50; Whippet coach $60; Ford coach $225; Hudson coach $100; Starr sedan $125; Oldsmobile touring $70. Tous ces chars sont en bon état. S'adresser OD. CLOUTIER, 99, bivd Langelier, tél.: 9653. 12—42

CHARS USAGES, DeSoto coupé, 1930, Whippet sedan 1929; Durand sedan 1929; Chevrolet 1932; accessoires pour Star, Durand, Chrysler, QUEBEC DONNACONA AUTO SALES, 49 St-Valier. Tél. 6928. 99-26—42

DIFFERENTS MODELES, chars usagés, automobiles demandées différentes marques à des prix réellement d'occasion. J.-A. BERGERON, marché St-Roch, 228, de la Couronne, Québec, tél.: 3-1915. 24—42

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

GROS REMORQUEUR A VENDRE en parfait ordre, aussi un traineur, les deux avec licence, très bon marché. S'adresser à Mme BEDARD, 124, Aqueduc. 114-6—42

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTO PART SALES & EXCHANGE, No 65, 1ère Avenue, Tél. 4-2200. Accessoires d'automobiles neufs et usagés pour toutes marques de chars à vendre. 106-26—42

OUVRAGE D'ORNEMENTATION, soudure à l'électricité, gaz autogène, ornementation de fer et bronze. CHAS MARTIN, 35, 5e rue, Limoilou, tél.: 4-3011. 24—42

REPAREZ VOTRE CHAR bon marché en achetant vos pièces usagées toutes marques chars, pneus, batteries, tubes, etc. Achetons et vendons tous chars usagés. NATIONAL AUTO PARTS 1264 St-Vallier, tél.: 4-1006. 24—41

Réparation de Radiateurs

SOUDURE DE TOUTE PIECE CASSEE vente des gaz et accessoires de soudure, fabrication de réservoir, etc. CHARLAND, BERNARD & CIE, angle 1ère avenue, 4e Rue, Limoilou, tél.: 4-2772. 24—42

O. LEROUX

VRAIE OCCASION pour vendre ou échanger votre char au garage Leroux, voisin remise des chars, rue Marie Incarnation. Achetons, vendons chars usagés, tous genres, tél.: 4-3064. 24—42

BOIS ET CHARBON

A BAS PRIX. Cyrille Bussières, 49, St-Bernard, tél.: 6827. Delignures bois franc, $0.25, 5 pour $1, bois franc $2.50 voyage, croute érable $3.00. Bois érable 2-2 1-2 scié, fendu $2.75. Charbon, toutes sortes. 12—46

BOIS et CHARBON, merisier, érable, 12 pouces $3.50 la corde; croutes de bois franc, $3.25 livré. EDMOND CONWAY, 235 Chemin de la Canardière. Tél. 4-2351. 100-26—46

BOIS ET CHARBON

BOIS CHAUFFAGE, scié, fendu, merisier, érable, 2, 2 1-2 pieds, bouleau, croûtes mesurée 4 pieds, bois mou charbon dur Stove egg. Chestnut, tonne ou poche, Cooke, 4 poches $1.00, charbon de bois en poche. L. LEGARE 1085 St-Vallier, tél.: 3-1762. 24—46

COKE! COKE! Désirez-vous économiser sur votre chauffage? Confiez-nous votre commande de coke, tonne, demi-tonne ou grosse poche, 4 pour $1 livré. ALBERT ROYER, 171, Aqueduc, tél.: 6618. 102-26—46

CHARBON DE BOIS. Faites votre provision, charbon de bois, 1ère qualité, plus économique, bien sec, bien sassé. En grosse poche, $0.25, à domicile. ALBERT ROYER, 171 Aqueduc, tél.: 6618. 98-26—46

CHARBON, bois de chauffage, tout bois franc, mou, charbon américain et Welsh anthracite, $14.50 la tonne; poche de 100 lbs. 85c.; Buckwheat $9.50 la tonne CHABOT & FRERES, 79, 3e Rue. Tél. 4-2020. 24-46

COKE LA POCHE $0.25, charbon de bois $0.25 la poche; Stove, Chestnut, $0.75 la poche livré à domicile. A. FALARDEAU, 161, rue Dorchester, tél.: 3-3795. 24—46

CHARBON. SOYEZ AUSSI BIEN servis pour votre provision. Egg, Stove, Welsh, Buckwheat No 1, Coke 1ère qualité Chestnut, balance publique, service prompt et courtois. ALBERT ROYER, 171, Aqueduc, tél.: 6618. 96-26—46

GROSSES POCHES DE STOVE, Chestnut $0.75; coke 4 poches pour $1: bois chauffage voyage $2.25; croûtes $2.50 le gros voyage, bois franc $3.00 la demicorde; charbon $14 la tonne. J. RACINE, 299 de la Canardière, tél.: 4-4026. 24—46

JOS. LEFRANCOIS, Pont Drouin, tél.: 4-2821. 500 cordes de bois à vendre à réduction, avec chaque voyage un sac de bois d'allumage comme cadeau d'ici au 15. 113-26—46

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3e avenue, près du pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Livraison dans toutes les parties de la ville. 112-26—17

CHEVAUX ET VOITURES

A VENDRE voitures d'été, en parfait ordre. A louer écurie de sept places ainsi que grande remise pour voiture. S'adresser à JOS. COTE LIMITEE, No 183, St-Paul, tél.: 2-1271. 108-6—46

COMMERCE A VENDRE

BON POSTE DE COMMERCE à vendre pour cause de maladie, occasion exceptionnelle pour un homme sérieux et actif. S'adresser J.-E. MORAND, 70, de l'Eglise, tél.: 4-0593. 113-2—48

GARAGE POUVANT SERVIR pour cour à bois, à vendre. Conditions faciles peu de comptant. S'adresser 192, 3e AVENUE, tél.: 4-3067. 113-2—48

FOURRURES

PHILIPPE BRETON

AVIS. MANTEAUX faits sur ordre à un prix défiant toute compétition. Spécialités: transformation et réparation de tous genres. Notre coupe est garantie et à la dernière nouveauté. Vous pouvez faire refaire votre manteau sur les plus récents modèles pour $14.00. No 152 RUE ST-OLIVIER, tél.: 8656. 104-26—50

N.-G. TURCOTTE C. DE C.

AVIS, fourrures, spécialité, manteaux fait sur mesure, confection, réparations, storage de fourrure, satisfaction garantie, 168, RUE DU PONT, Tél. 4-1030. 24-50

A VENDRE

FOURRURES

FOURRURES THIBAULT

ANNONCENT DES PRIX REDUITS sur tout stock confectionné et sur ordre, ou tous travaux concernant fourrure, soit manteaux ou garnitures. Une visite est sollicitée. 282 ST-JEAN, tél. 2-3082. 24—

JOS. ROBITAILLE

ASSORTIMENT COMPLET de fourrures, manteaux, mouton Perse, seal, rats-musqués, etc. Parures de cou, renards, martres. Spécialités: transformations et réparations. 108, rue Richelieu, tél.: 2-3288. 24—50

A. Doré, 169, St-Olivier.

LAVOIE & JOBIN

FOURRURES LES PLUS NOUVELLES élégantes, renards, toutes couleurs martres, garnitures, apportez-nous votre vieux manteau, nous vous en ferons un neuf. Prix réduit. Réparations transformations toutes sortes. Nouveaux modèles, manteaux confectionnés. S'adresser 157, ST-JOSEPH, (magasin 5-10-15). 24—

OSCAR GINGRAS

FOURRURES, réparation et transformation, manteaux faits sur mesure, tour de cou. Tout ouvrage garanti et au plus bas prix. S'adresser au No 111, RUE NOTRE-DAME DES ANGES, tel.: 3-2767. 24—

ALBERT ST-MICHEL

MARCHAND DE FOURRURES, manteaux faits sur ordre. Spécialités transformations et réparations. Prix défiant toute compétition. Une visite est sollicitée. No. 521 A RUE ST-JEAN, tél.: 7248. 24—

GAUDIAS LECLERC

MANTEAUX NEUFS FAITS SUR ordre à très bas prix. Transformation, réparation de toutes sortes, assortiment complet de fourrures. Une visite est sollicitée. 47 RUE SCOTT, tél.: 4-3113. 24—

REPARATIONS DE FOURRURES. On trouvera au No 85, rue Wolfe, Lauzon-Ouest, une personne qui s'occupe de réparations de fourrures. Prix raisonnables. 6—

REPARATION, CONFECTION de tous genres, manteaux seal $59.00; manteaux rat-musqué $100.00. Assortiment complet de fourrures. Prix défiant toute compétition. HENRI DION, 102, rue Franklin, Québec, tél.: 9702. 24—

CHS. N. EMOND

VENTES, CONFECTIONS, réparations et transformations de fourrures aussi nous nous occupons de collets et tours de cou, en différentes fourrures. Ouvrage garanti. Satisfaction assurée à des prix très modérés. 353, BLVD DES FOSSES, tél.: 6741, édifice LE JOURNAL. 24—

LIVRES

LIVRES DE DROIT: Statuts du Bas-Canada, Lunderelden et Desbarats, traité des fiefs (édition 1741), l'Américaine, Nevers; capitulations et ordonnances. Tél.: M. COLLIERES: 2-6412. 106-6—

OCCASIONS

4 ALLEES DE QUILLES

A SACRIFIER, table de billard anglais 6 x 12, une table de pool 5 x 10 et 2 tables de pool 4½ x 9. EUG. BROCHU, No 63, rue St-Jean, tél.: 2-1365. 107-26—52

PEINTURE A L'HUILE

PEINTURE, 6x4, exécutée par des maîtres à vendre à bas prix, machine calculatrice Burroughs. S'adresser M. GILBERT, 88, St-Vallier, tél.: 2-7216. 6—52

MARCHE DUROCHER

10 LIVRES DE BOEUF avec roastbeef, $0.50; lard frais $0.10-$0.12; boeuf à soupe, $0.05; saucisse, $0.10 la livre; steak haché, 3 livres pour $0.25. 102 DUROCHER, tél.: 3-1179. 111-6—

PROPRIETES A VENDRE

Occasion Exceptionnelle

RUE MONTCALM, terrain 40x60, bonne construction, revenu mensuel $40. A vendre au-dessous de l'évaluation municipale. S'adresser C.-E. MIGNER, vis-à-vis Banque Nationale, 785 St-Vallier, tél.: 8358. 112-26—

FERMES A VENDRE

TERRE A VENDRE à Loretteville, avec roulant et décolte. S'adresser E. LEMIEUX, 114, des Franciscains, tél.: 6886. 114-1—

TERRE A VENDRE St-David, St-Jean, St-Nicolas, Ange-Gardien, Ste-Anne, St-Louis de Pintendre. S'adresser E. LEMIEUX, 114 des Franciscains. 114-1—

TERRE A VENDRE, 39 arpents, bonne maison, à dix mille de Québec, chance exceptionnelle. S'adresser 114 DES FRANCISCAINS. 114-1—

TERRE A VENDRE avec le roulant les animaux, bâtisse neuve, à 6 milles de la Traverse de Lévis. $4 000 $1,500 comptant. E. LEMIEUX, 114, des Franciscains Québec. 114-1—

F. Gagné, 86, Lavigueur.

TERRE A ST-ANSELME, voisine de l'église, 5x28, bien bâtie. Pour informations, s'adresser E. LEMIEUX, 114 des Franciscains. 114-1—

TERRE A BEAUMONT, 160 arpents 155 en culture. Bien bâtie. Conditions faciles. S'adresser E. LEMIEUX, 114, des Franciscains, tél.: 6886. 114-1—

IMMEUBLE

VERITABLE OCCASION

FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE. Maison seule, 7 chambres, système de chauffage, prix $4,500.00.
RUE STE-JULIE, maison seule, 9 chambres, système de chauffage, prix $4,500.00.
RUE LOCKWELL, maison 3 logements 5-6-8 chambres, chauffage séparé, garage, prix $9,800.00, intérêt d'argent 6 p.c.
AVENUE BROWN, maison 3 logements, 7-8 chambres, $1,000 comptant, balance, conditions faciles.
ST-ROCH, belle partie, maison, 5 logements, revenu $130 par mois, prix $5,200.00 pour acheteur sérieux.
ST-ROCH, petite maison, 2 logements, très propre, cour, $3,500.00.
PAROISSE ST-ESPRIT, 9e rue, maison 3 logements, garage, $6,500.00.
RUE FRASER, maison 3 logements, 6-7 chambres, à vendre prix modéré.
ST-SAUVEUR, maison 2 logements 4-6 chambres avec écurie, grand hangar, grande cour, prix $4,200.00.
LIMOILOU, maison 3 logements, grande cour, écurie, hangar, prix $4,000.
5e RUE, maison 3 logements, $600.00 comptant, balance conditions faciles.
TERRAIN 70x100, en face de l'église St-Sacrement, prix $2,800.00.
Aussi d'autres propriétés dans toutes les parties de la ville à prix d'occasion.

EMILE BROUSSEAU
IMMEUBLES ET ASSURANCE
255, rue St-Jean :—: Tél.: 2-5768

OCCASIONS

MAISONS, 5 p.c. comptant. Terrains. Hôtels Epicerie licenciées. Restaurants et ameublements de maisons de chambres situés dans les différentes parties de la ville, à des prix et conditions très intéressantes.

H.-P. CIMON
Immeuble et Assurance en général
EDIFICE CIMON
6, Côte d'Abraham Tél. 5169

L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC
21, RUE STE-ANGELE
W.-F.-V. ATKINSON
Gérant
RENSEIGNEMENTS sur tout genre de propriétés. Vente et location. Tél. Bureau 2-6605; Tél. Rés. 2-6239.

A VENDRE

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN A VENDRE à sacrifice, coin de rue, situé Blvd Benoit XV, St-François d'Assisé, grandeur 54 pieds par 150 pieds, formant 8,000 pieds cubes au-delà pour $900 comptant. Inutile de marchander. S'adresser 507, 1ère AVENUE, tél.: 4-4902. 111-6—59

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER
L.-E. FORTIER, N.P.
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél.: 9450 Tél.: 2-1590 s 21
ARGENT A PRETER sur première hypothèque. 94-26—n c.

SALLES D'ECHANTILLON
A LOUER, TABLES LUMINAIRES, modernes, à prix modéré, service d'ascenseur pour passager et fret. S'adresser au concierge chez:
EDIFICE ORKIN
64, rue St-Joseph. 111-26—n.c.

POMMES POMMES
ARSENE COMTOIS, St-Hilaire, Rouville, est constamment au marché St-Roch, St-Pierre. Pommes 1ère qualité McIntosh, fameuses, Whattie, Scarlet. Bas prix. 110-6—n.c.

CONDUISEZ VOUS-MEMES. Automobiles à louer, à l'heure ou à la course. S'adresser à **AUTO PART SALES,** 65, 1ère avenue, tél.: 4-[illegible] 24—n.c.

WILFRID LACHANCE
FOURRURES. ACHETONS nos fourrures du manufacturier. Spécialité: manteaux mouton de Perse, seal, chapal seal Hudson, rat-musqué, chat sauvage. Transformez votre manteau maintenant. Prix modéré. Martre, renard, toutes sortes. **108 DES COMMISSAIRES** tél.: 3-3033. 24—50

COLLEGE DES BARBIERS
HOMMES ET GARCONS.—Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses. Commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser **COLLEGE DES BARBIERS DE QUEBEC ENR., No 878** rue St-Vallier, tél 4-0479. 24—n.c.

AUTOS USAGES
PONTIAC COACH 1928, Nash sedan 1930, Durant sedan, 4 cylindres, 1929, Paige sedan 1929, Chrysler coupé "62" 1928, Essex coach 1929, Chevrolet coach 1931, camion express 3-4 tonne. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions de paiements faciles si désirées.
MORISSET & FRERE
Angle Caron et Prince-Edouard
Tél.: 6629 107-26—n.c.

MLLES LAVOIE, No 344, rue St-Jean Nous recevons de très jolies robes les prix variants de $3.50 à $10.95. Aussi assortiment complet dans les chapeaux, gants, bas sacoches robes d'intérieur, "smokes rompers", lingerie scarfs, chandails, blouses, vestons, ceintures, brassières, etc. Voyez nos vitrines elles vous intéresseront. 96-26—n.c.

FOURRURES L. ZICAT
RUE ST-JEAN, No 572 1-2, tél.: 9627. Marchand et manufacture à sa résidence, avec prix défiant toute compétition. Coupe fournie et garantie par l'AMERICAN FASHION Co., New-York. 24—n.c.

$3.00 ET PLUS
VOUS AUREZ UNE BONNE BATTERIE pour votre char. Aussi à vendre un moteur générateur. S'adresser:
BATTERY SERVICE STATION
Batteries pour autos et radios
186, côte d'abraham :—: Tél.: 2-4473 24—n.c.

CHAMBRE A LOUER. — Dans famille strictement privée, comfort du chez soi. S'adresser à 67 St-Cyrille, près de la rue Turnbull. Tél. 9167.

Dr René Plamondon
Spécialité :
Maladies vénériennes.
15, rue Lacroix. Tél : 2-3052

Magasin à Louer
Superficie 30 x 55 pds, conviendrait pour tout genre de commerce.
Possession immédiate.
S'adresser
Morisset & Frères
316, rue St-Joseph.

ST-GERARD DE WOLFE

Divers.—M. et Mme France St-Pierre, et leur famille sont revenus d'un court voyage à Montréal.
—M. William Brière est revenu d'un voyage de quelques mois à Montréal, Trois-Rivières et Québec.
—MM. Robert Gagné, Renaud Galipeau, Armand Poliquin et Fernand Brunelle, étaient à D'Israéli, dimanche dernier.
—Mme Willie Tremblay a passé quelques jours chez ses nombreux parents à Sherbrooke.
—M. Josaphat Goulet de Weedon, visitait sa mère, Mme L.-A. Beaubien, dernièrement.
—M. J.-M. Garneau a passé une vacance d'une semaine chez sa soeur, à Montréal.
—M. Emile Leriche est allé à Trois-Rivières par affaires récemment.
—M. Adrien Leriche, de Lewiston, Me., visitait les familles Leriche et Lussier, la semaine dernière.
—Mme L. Lebel, de Weedon-Est, est actuellement en visite chez M. Nap. Côté.
—M. et Mme Raoul Lussier étaient de passage à Weedon, dimanche, chez de nombreux parents.
—M. Albert Brière est allé à Sherbrooke pour affaires, dernièrement.
—M. Ferland, agronome, visitait chez M. Irénée St-Pierre, dimanche.
—M. Charles Labonté, de Sherbrooke, était chez M. Alphonse Brière, récemment.
—M. Alphonse Brière, fils, passe quelque temps dans sa famille, avant d'aller reprendre son ouvrage, à Scottstown.
—M. J. Demers, de Thetford Mines, visitait M. O. Bégin dernièrement.
—Mlle Albertine Champoux était de passage à D'Israéli mardi.
—MM. Lucien Péloquin et Roger Bourgault, de Weedon, visitaient des amies à St-Gérard, dimanche soir.
—M. Willie Tremblay et Donat Poliquin, étaient à Weedon, dimanche.
—Plusieurs de nos concitoyens se sont rendus à Weedon dimanche après-midi, assister à une assemblée de l'Union Catholique des Cultivateurs au cours de laquelle plusieurs orateurs éminents prirent la parole entre autres, M. Laurent Barré, député conservateur à la législature provinciale.
Deuils.—M. et Mme Ernest Plante ont eu la douleur de perdre leur jeune enfant, âgée d'à peine cinq mois.
—M. et Mme F. Fournier ont aussi eu la douleur de perdre leur petite fille âgée de 2 ans et demie.
L'Evénement prie ces parents affligés d'accepter l'expression de ses plus vives condoléances.

Dr DONAT ROY
Chirurgien-Dentiste
173, 3ème Avenue. Tél. 4-1252
(Au-dessus Pharmacie Marquis) Extraction, dentiers, tous genres de travaux dentaires. 9 h. a.m. à midi; 2 à 5 h. p.m.; 7 à 9 h. p. m.; soir: lundi, mercredi et vendredi.

RENARDS ARGENTES
Couple de beaux renards argentés à vendre à bon marché pour argent comptant. Pour détails écrire à casier 3000, L'Evénement.

NE MANQUEZ PAS
DE VISITER LE
GRAND BAZAR
de la Paroisse du Sacré-Coeur
du 3 au 19 Octobre
à la salle paroissiale, 28 rue Montmartre
Tables bien garnies, jeux pour tous. Attractions: Bingo, bureau de poste. Chocolat. Magnifiques objets à râfler.
Ouvert le jour de 2 h. 30 à 5 h. le soir, de 7 h. 30 à 11 h.
Admission Gratuite

MARIAGE

DOOLEY-GAUMOND. — Samedi, le 22 octobre, en l'église de St-Denis Montréal, aura lieu le mariage de Mlle Cécile Dooley, fille de M. et Mme W Dooley, de Montréal, avec M. le docteur Emile Gaumond, fils de M. et Mme Emile Gaumond, de Québec tous deux décédés. Pas de faire-part.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

CHABOT. — A Ste-Claire, Dorchester, le 7 octobre 1932, à l'âge de 70 ans, est décédée Elmire Bougie, épouse de Anselme Chabot.
Les funérailles auront lieu lundi, le 10 octobre, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45 pour l'église de Ste-Claire et de là au cimetière de la paroisse.

GAGNON. — A Québec, le 5 octobre 1932, à l'âge de 81 ans et 4 mois, est décédé M. Alphonse Gagnon, époux de Dame Marie-Louise Fraser.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 87, rue Berthelot, à 8 heures 45, pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.

MARTIN. — A Notre-Dame de Lévis le 5 du courant, est décédé à l'âge de 54 ans, Sieur Adélard Martin, époux bien-aimé de Dame Fédora Brochu, et contremaître au Quebec Power.
Les funérailles auront lieu samedi le 8 octobre, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 24 rue St-Georges, à 8 heures 50, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN. — A St-Vallier, le 6 octobre 1932, à l'âge de 58 ans, est décédé M. J.-Auguste Morin, de la Commission des Accidents du Travail, époux de Dame Marie Roy.
Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures à St-Vallier.

PICARD. — A Montréal, le 4 octobre 1932, à l'âge de 34 ans, est décédé accidentellement Joseph, Michel, Vilmont DesTroismaisons dit Picard, employé au département de l'Immigration.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 43, rue Richardson, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

SAUVAGEAU. — Est décédé, à l'âge de 80 ans, M. Benjamin Sauvageau, époux de Dame Adèle Laliberté. Il était de l'Union Typographique.
Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 270 des Oblats, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

SERVICE ANNIVERSAIRE

FISET. — Lundi, le 10 octobre, à 7 heures, à l'église St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de M. Lucien Fiset, fils de M. et Mme Odilon Fiset.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRIBUTS FLORAUX
Prix modéré, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean Tél. 2-6863

SI VOUS ETES EN DEUIL
Economisez $5.00 en achetant vos Habits et Pardessus noirs directement du manufacturier.
QUEBEC MODERN CLOTHING
580 rue St-Valier. Tél. 7730

PORTNEUF

Visite paroissiale. — M. l'abbé Bilodeau, notre curé, et M. l'abbé Laliberté, vicaire, font actuellement la visite de la paroisse. Tous sont heureux de recevoir dans leur maison le ministre de Dieu et d'avoir leur bénédiction.
Mariage. — On annonce, pour le 5 octobre prochain, le mariage de M. Gédéon Marcotte, fils de M. Théophile Marcotte, décédé, et de Mme Marcotte, avec Mlle Jeanne Marcotte, fille de M. et Mme Cyrille Marcotte.
En visite. — M. l'abbé Delphis Langlois, aumônier à l'Hôpital St-Michel Archange, était de passage dans sa famille, dimanche.
—M. l'abbé Moisan, du Séminaire de Québec était au presbytère, dimanche dernier.
—M. et Mme Gauthier et leur fille, de Montréal, étaient chez M. et Mme Côme Marcotte, ces jours derniers.
—M. Eugène Frenette, de Trois-Rivières, étaient en visite chez M. Ulric Frenette, récemment.
—M. et Mme Rosaire Douville Mme Charles Douville et ses filles, Mlles Thérèse et Annette Douville, étaient les invités de M. et Mme Nap. Langlois, dimanche dernier.
—Mme Alfred Frenette et Mlle M.-Berthe Frenette sont allées à Deschambeault où elles passeront quelques jours chez M. Nicolas Paquin.
—Mlle M.-Alice Frenette est partie pour St-Casimir où elle sera l'hôtesse de M. Art. Tardif notaire et Mme Gervais.
De retour. — Mlle Jeanne Marcotte est de retour d'un voyage à Montréal.
Une belle fête intime.—La semaine dernière se réunissaient, chez M. Louis Richard, un grand nombre d'amis dont voici les noms: MM. Roland Richard, Louis-Thomas Richard, C. Richard, Gilbert Papillon, Paul-Emile Papillon, René Lefebvre, Armagh Leclerc, Albert Hamel, Jos. Langlais, A. Marcotte Dominique Langlois, Henri-Paul Hardy, Lucien Marcotte, Maurice Marcotte, Emile Germain, Léo Savard, Paul-Emile Marcotte, Lucien Jobin, Marcel Richard, Bruno Richard, Mlles Corinne Leclerc, Lucille Lefebvre, Germaine Marcotte, Rollande Hamel, Béatrice Marcotte, Laurence Langlois, Simone Langlois, Marie-Rose Papillon, Marie-Rose Julien, Fernande Richard, Madeleine Richard, Lucienne Richard, tous de Portneuf; Mlles Simone Picard, Agathe Picard, Agnès Picard, Bernadette Richard, Adrienne Richard, Emilienne Paquet, Bernadette Hardy, Régina Frenette, Marie-Jeanne Frenette, de St-Basile; Mlle Jeanne-D'Arc Richard, de Trois-Rivières; MM. Alfred Richard, Maurice Fiset, Lionel Picard, Roméo Papillon, Georges-Daniel Frenette, Paul-Eugène Frenette, Philippe Marcotte, André Marcotte, Albert Frenette, Lucien Frenette, Donat Frenette, Louis-Philippe Frenette, Charles Mottard, Emilien Piché, Samuel Piché, de St-Basile; Fernand Frenette, Paul-Emile Frenette, Ludger Lavallée, de Cap-Santé.
Il y eut chant par Mlles Germaine Marcotte, Bernadette Richard, Adrienne Richard, Lucienne Richard, MM. Lucien Marcotte, Louis-Thomas Richard et Fernand Frenette, qui furent accompagnés au piano par Mlle Fernande Richard.
MM. Alfred Richard et Bruno Richard, ainsi que Mlle Fernande Richard, firent de la musique.
Ce fut une réunion très gaie et très cordiale.

TROIS PISTOLES

Sépulture de M. J.-B. Levesque. — Mercredi, le 28 septembre dernier, ont eu lieu dans cette paroisse les funérailles de M. J.-B. Levesque, époux de dame Corinne Deschênes. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Côté qui chanta aussi le service, assisté de MM. les vicaires Thibault et Bérubé, comme diacre et sous-diacre. La croix était portée par M. J.-B. Deschênes. MM. René Rioux, Alcide Dumont, Alphonse Dubé, Aurèle Paré, Elias Michaud et J.-H. Duval portaient le corps.
Le deuil était conduit par les quatre fils du défunt, MM. Walter, Albert, Armand et Réal; sa fille, Mariette; ses frères et soeurs, MM. Henri Levesque, Rivière-Ouelle, Xavier Levesque Lévis, Mmes Antoine Landry, Arthabaskaville, Amédée Richard, Rivière-Ouelle; ses beaux-frères, MM. Louis, Lucien et Lorenzo Deschênes, Montréal, M. et Mme J.-E. Laviolette, Joliette, M. J.-B. Levesque, Rivière-Ouelle, Mme Arthur Talbot, Joliette; son oncle, M. Alfred Lebrun, Rivière-Ouelle; ses cousins, MM. Lucien Levesque et Jos. Deschênes; ses neveux et nièces MM. Wilfrid Richard, Robert Levesque, Mlle Marie-Ange Levesque, Rivière-Ouelle.
Offrandes de messes privilégiées. — M. l'abbé Raoul Thibault, vicaire à Trois-Pistoles, les élèves du couvent Jésus-Marie, Trois-Pistoles, MM. et Mmes Adélard Roy, René Rioux, Dr O. Lacroix, MM. J.-E. Michaud, Edmond Sylvain, Trois-Pistoles, les membres du cercle de l'A.C.J.C., Trois-Pistoles.
Grand'messes. — MM. et Mmes Louis Deschênes, Lucien Deschênes, S. Charron, Anthyme Roy, Montréal, J.-C.-A. Lebel, MM. J.-H. Rousseau, N.P., et sa famille, L.-P. Breton, MM. et Mmes Octave Lebel, J.-L. Desjardins, Trois-Pistoles, M. Philéas April, St-Cyprien.
Tributs floraux. — La famille J. Levesque, M. et Mme Henri Levesque, Rivière-Ouelle, M. Urbain Martin, Mme Siméon Lelièvre, la famille Alphonse Dubé, Trois-Pistoles.
Bouquets spirituels. — Les familles Henri Levesque, Amédée Richard, Alfred Lebrun, Jos. Deschênes, Rivière-Ouelle, MM. et Mmes J.-B. Levesque, Antoine Landry, Arthabaskaville, Mme Louis Deschênes, MM. et Mmes Lorenzo Deschênes, Montréal, J.-E. Laviolette, Joliette, Mme A. Talbot, Joliette, les élèves du couvent de Trois-Pistoles, les élèves de l'externat, 2e et 3e années, couvent Jésus-Marie, Trois-Pistoles, le R. F. Théogène, Mont-Joli, les élèves des Frères du Sacré-Coeur, Trois-Pistoles, Mlle E. Michaud et ses élèves, les familles Gonzague Bérubé, Honorius Morin, René Rioux, J.-B. Deschênes, Alphonse Dubé, David Rioux, Arthur Damours, Mlle Cécile Pelletier, MM. et Mmes Aurèle Paré, E. Blais, J.-Ernest Rioux, Sylvio Caron, la famille Alfred Sirois, MM. et Mmes Alexis Dumas, G.-A. Gagnon, Chs-Eug. Levesque, Arthur Rioux, Mlles Fernande et Yolande Picard, de Trois-Pistoles, la famille J.-D. Plourde, Rivière-Ouelle.
Sympathies. — M. le Dr et Mme Marcel Catellier, M. G.-A. Godbout, M. et Mme Philippe Jean, la famille Thimothée Boucher, MM. et Mmes Omer Danjou, Jos. Côté, J.-C. Belzil, Ernest Rioux, agent d'assurance, J.-M. Rioux, la famille Ernest Dionne, MM. et Mmes W.-R. Lindsay, J.-H. Duval, la famille E. Litalien, M. et Mme Hervé Damours, Mlle Rolande Pettigrew, MM. et Mmes Léon Damours, Pascal Larrivée, Onésime Rioux, Thomas Bernier, J.-E. Lebel, Albert Dumas, le cercle de l'A.C.J.C., Trois-Pistoles, M. et Mme Désiré Belzil, la famille J.-U. Martin, Mlles Agnès et Fernande Spénard, M. Lionel Deschênes, M. et Mme L.-P. Deschênes, les RR. FF. du Sacré-Coeur, M. L.-P. Pelletier, la famille Jos. Bilodeau, M. et Mme Anatole Rioux, M. Hervé Levasseur, Mlles Marcelle et Yvette Lacroix, la famille J.-T. Rioux, notaire et Mme Eugène Boucher, MM. et Mmes Jos. Labrie, J.-R. Rioux, Mme Ernest Godbout, Mlle Yvonne Audet, la fanfare de Trois-Pistoles, M. et Mme J.-A. Hudon, Rivière-Ouelle, les membres de l'Amicale de Liesse, Rivière-Ouelle, Mme P. Labbé, Rivière-Ouelle, M. Alex. Michaud, C.R., Rivière-du-Loup, M. et Mme Thomas Dumont, St-Jean de Dieu, M. Raymond Deschênes, Québec, Mme Louis Deschênes, Ste-Hélène, M. G. Michaud, St-Clément, M. J.-A. Beaupré, Bic, la famille Joseph Hudon, Rivière-Ouelle, MM. et Mmes J.-D. Gagnon, Rivière-Ouelle, Omer Lebrun, Montréal, Alfred Richard, Rivière-Ouelle, Sylvio Richard, Rivière-du-Loup, J.-N. Gagnon, Québec, Mme Jos. Boucher, St-Pacôme, Mlle Caroline Pelletier, Trois-Pistoles, Mme Xavier Sylvain, Mlle Renée Rousseau, M. et Mme Léon Pelletier, Mlle Alexandrine Côté, M. le chanoine Côté, MM. les vicaires Thibault et Bérubé, MM. Conrad et Charlemagne Côté, Mlle Alice Levesque, Trois-Pistoles, MM. Alfred Lebrun, H. Levesque, Mlle Laetitia Lebrun, Rivière-Ouelle, Mme Cyprien Pelletier, MM. Urbain Martin, Laurent Martin, Marcel Rioux, Maurice Bilodeau, Mlles Germaine, Jeannette et Marie-Ange Sirois, MM. Gérard Belzil, Laurent Létourneau, Lionel Lindsay, Mlles Alice Damours, Gisèle Rioux, Françoise Rioux, Valérie Rioux, Cécile Rioux, Gabrielle Dumas, Cécile Belzil, Marguerite et Thérèse Sirois, Béatrice Dubé, Simonne Deschênes, Jacqueline Morin, Fernande Belzil, Ida Deschênes, Lucile Michaud, Rose-Anna Morin, MM. Gilles Rioux, Raymond Renouf, Dominique Belzil, Charles Dubé, Jean-Paul Michaud, Gérard Rioux, Rodolphe et L.-P. Pelletier, David Sirois, les RR. FF. du Sacré-Coeur, tous de Trois-Pistoles, MM. Robert Côté, Georges Morin, Lionel Deschênes, Mlle Léona Morin, Mme A. Roy, Mlle Marcelle Roy, Mlle Simonne Bélanger, le capitaine Fiset, Québec, Mme Henri Pelletier, MM. Théodore Damours, Hector Maloney, Trois-Pistoles.
Lettres de sympathies. — La Rvde Mère Supérieure, couvent Jésus-Marie, M. J.-H. Rousseau, N.P., M. et Mme Ernest Rioux, Mlles Madeleine Lebrun, Rose-Anna Morin, Rachel Gendron, Marie-Ange Bélanger, Fernande et Yolande Picard, Cécile Hudon, Agnès et Fernande Spénard, Jacqueline Morin, MM. Jacques Morin, Charny, Aubin Morin, Montréal, Henri Deschênes, Montréal, Jean-François Pouliot, M.P., Rivière-du-Loup, J.-E. Livernois, Québec, J.-Emile Leclerc, Montmagny.
Messages de sympathies. — MM. Ludger Lebrun, St-Grégoire, Fortunat Bellavance, Amqui, Mme J. Destroismaisons, Montréal, New England Pole & Treating Co., Yarmouth, Me., M. L.-A. Tardif, Bic.
Affiliation à l'Oeuvre de St-Dominique. — M. et Mme L.-N. Gagnon, Québec.
Les funérailles étaient sous la direction de M. Urbain Martin.
Tous les paroissiens de Trois-Pistoles assistaient à l'unanimité aux funérailles afin de payer à M. Levesque un dernier hommage de leur estime.
A la famille en deuil nous offrons toutes nos sympathies.

STE-MARIE

Naissances.— Le 13 septembre est né Joseph, Viateur, Clément, fils de M. et Mme Viateur Dulac. Parrain et marraine : M. et Mme Louis Hallé, de Lewiston, Maine.
Belle fête à M. et Mme J.-Y. Landry, le 11 septembre.—M. et Mme Jean-Thomas Landry, de Ste-Marie de Beauce, étaient dimanche au soir le 11 septembre, les héros d'une fête intime à l'occasion de leur 20e anniversaire de mariage.
Les jubilaires revenaient d'une promenade à Beauceville, accompagnés de M. et Mme Ernest Landry. Quelle ne fut pas leur surprise en voyant à leur arrivée, la maison magnifiquement décorée et un grand nombre de leurs parents et amis groupés en leur demeure. Immédiatement après leur arrivée, une adresse leur fut lue par leur fille Jeannette et une superbe gerbe de fleurs leur fut aussi présentée par leur nièce, Mlle Géralde Landry. Un beau service à diner en porcelaine leur fut également présenté.
Quoique très émue, Mme Landry remercia en quelques mots, au nom de son mari et en son nom personnel, tous ceux qui s'étaient groupés pour faire de cet anniversaire une fête dont ils garderont un inoubliable souvenir. Pendant la soirée, il y eut chant, musique et déclamations. Un goûter fut aussi servi par des jeunes gens. On s'amusa bien et on ne se sépara qu'à une heure avancée en gardant un beau souvenir de cette belle et agréable soirée.
Parmi les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette fête, on remarquait :
M. et Mme Philéas Drouin, M. et Mme Ernest Landry, de Beauceville ; M. et Mme Jules Landry, M. et Mme Auguste Gagné, de St-Isidore; M. et Mme Emile Rhéaume, M. et Mme Wilfrid Rhéaume, M. Zéphirin Rhéaume, M. Alfred Bisson, M. et Mme Alphonse Landry, M. et Mme Athanase Giroux, M. et Mme Delphis Faucher, M. et Mme Zéphirin Rhéaume fils, M. et Mme Hermégilde Giguère, M. et Mme Joseph Labbé, de Beauce Jonction ; M. et Mme Albéric Morin, M. et Mme Irénée Bilodeau, M. et Mme Arthur Chassé, M. et Mme Charles Chassé, M. et Mme Arthur Guenette, M. et Mme Joachim Provost, Mme Joseph Turcotte, M. et Mme Pierre Drouin, M. et Mme Honoré Simard, M. et Mme Louis Hébert, M. et Mme Emilt Marcoux, M. et Mme Honoré Hébert, M. et Mme Jean Hébert, M. et Mme Thomas Ferland, Mlle Marie-Louise Ferland, inst., Etaient aussi présents: MM. Alphonse Giroux, Louis Landry, Charles Chassé, fils, M. et Mme Alzire Perrault, M. et Mme Philippe Chassé, M. et Mme Jean Perrault, de St-Elzéar, Mlles Marguerite Giroux, MM. Lionel Rhéaume, Agathe Faucher, Andréa Rhéaume, Noël Drouin, Rita Rhéaume, Roland Turmel, Hervé Rhéaume, Blanche Chassé, Alfréda Rhéaume, Validor Grenier, Louis-Alfred Ferland, Mary Simard, Jean Thomas Drouin, Marguerite Faucher, Wilfrid Bilodeau, Blaudine Drouin, Paul Emile Bilodeau, Juliette Drouin, Eliane Giroux, Cécile Gosselin, Roméo Bisson, Fernande Bisson, Laurettee Landry, Anna Provost, Alphé Morin, Géraldine Gosselin, Louis Fillion, Lionel Fillion, de St-Barnard ; Antoinette et Fleurence Guenette, Irénée Provost, Honorius Provost, Edmond, Philippe et Joseph Turcotte, Alphonse et Irénée Drouin, Lauréat et Gérard Champagne, de Beauce Jonction, Auguste Chassé, Armand Gagné, Georges Emile Gagné, Rodolphe Landry, Armand Giroux, Yvonne Drouin, Léon Chateauneuf, Germaine Champagne, Gérard Turmel, Marie-Anne Labbé, Albert et Joseph Arthur Marcoux, Emile et André Landry, Joseph Eudore Landry, Robert Turmel, Jean et Raymond Chassé, Joseph Arthur Guenette, Eliane Simard, Jeannette et Geralde Landry, Jeanne d'Arc Rhéaume, Paul Landry, Clément Jacques.
Notre journal se joint aux nombreux parents pour leur offrir ses meilleures félicitations.

STE-AGATHE, LOTBINIERE

Mariages.— Le 28 septembre, M. Antoine Bolduc unissait sa destinée à celle de Mlle Angeline Mercier. M. Marcelin Bolduc servait de témoin à son fils et M. Henri Mercier à sa fille. Un délicieux diner fut pris chez M. Mercier et le soir, grande réunion chez M. Marcelin Bolduc.
—Le 27 septembre a été bénit le mariage de Mme Léopoldine Martineau, fille de M. Edmond Martineau, avec M. Octave Rouillard, cultivateur de cette paroisse. Le mariage eut lieu à Victoriaville. Les heureux époux partirent après le mariage pour un voyage aux Etats-Unis. Ensuite ils viendront demeurer à Ste-Agathe.
Départ.— Le 18 septembre partait pour Lawrence, Mass., M. et Mme Léon Proulx, après avoir passé un mois chez leurs parents. Les familles Poirier et Proulx. Pendant leur séjour ici, ils eurent le bonheur d'avoir près d'eux leur fils Armand Proulx, qui partit pour les missions de Chine, le 26. Tous nous lui souhaitons : Bon voyage.
De passage. — Au presbytère, M. l'abbé Poulin, de Lyster, M. l'abbé Arthur Poirier et Pelletier, de la Beauce, ainsi que M. et Mme Charles Parreault et leur jeune bébé Claude.
—Le 19 septembre : M. Octave Mercier, M. Urbain Mercier se rendaient à Laurierville, assister aux funérailles de M. Lucien Mercier.
—L 30 septembre, M Wilfrid Poirier et sa fille Armoza se rendaient à Gaspé, visiter Soeur St-Jean-Eudes (Paula), fille de M. Poirier.
En visite : M. et Mme Gérard Lachance et leurs deux enfants, de Québec, visiteront M. Gédéon Gingras et Mme Vve Jos. Gingras. Ils se rendirent avec eux à Leeds et Inverness.
Nos maitresses : Au village, Mlle Adrienne Beaudoin, Mlle Adrienne Breton et Blandine Noël. Dans les rangs : Mlle A. Couture, Mlle Irène Laitre, Mlle Aline Laflamme, Mlle Juliette Drouin Y. Dastous, M. Agathe Marie Poirier.
En visite : M. et Mme Delphis Berthiaume, M. et Mme Eva Auger, de St-Pierre Baptiste, étaient en visite chez Mme Norbert Fortier.
—M. Honoré Drouin, de St-Just, était en visite chez M. Philéas et Ovide Drouin.
De retour : M. Léon Hamel, marchand, après avoir subi une opération pour l'appendicite, à l'Hôtel-Dieu de Lévis est revenu, parfaitement rétabli après un séjour de trois semaines.

ST-PACOME

Décès. — Le 22 septembre est décédée à Magog, Madame Bruno Rousseau. La défunte était âgée de 83 ans. Ses funérailles ont eu lieu lundi le 26 septembre dans notre église paroissiale.
Nos sympathies à la famille en deuil.
Service anniversaire. — Lundi, le 22 septembre a été chanté le service anniversaire de Madame Adélard Lavoie (née Rose-Anna Levesque).
Mois du Rosaire. — Les exercices du mois du Rosaire auront lieu chaque jour après les classes. Puisse Notre-Dame nous bénir et exaucer nos prières en ce mois béni.
Etudiants. — Tous nos étudiants nous ont quittés pour reprendre leurs classes. Nous souhaitons à tous, bonheur et succès.
Va-et-vient. — M. l'abbé Joseph Levesque a passé quelque temps chez son père M. Georges Levesque.
—Mlle Jeanne Gosselin et M. Georges Gosselin de Montmagny sont actuellement chez M. Luc Lizotte, marchand.
—MM. A. Charest et N.-A. Dionne, de l'Evénement étaient de passage dans notre localité la semaine dernière, dans l'intérêt du journal qu'ils représentent.
—Mlle Alma Bérubé de Magog passe quelque temps chez sa soeur Mme Arthur Danjou.
—Mlle Adrienne Dionne de Charny étaient en visite chez des parents ces jours derniers.
—M. G.-W. Hill de Québec est venu chez M. T. McCarron, dernièrement.
—M. et Mme Pierre Lajoie de Rivière-Marie et leurs enfants sont actuellement en visite chez M. Arthur Pelletier.

ST-ANDRE

Missionnaires.— Le Rév. Père A. Lapointe, des Pères Blancs d'Afrique, qui était en promenade dans sa famille depuis deux mois est retourné à ses missions d'Afrique. Il était accompagné d'un de ses neveux, fils de M. et Mme H. Chouinard, qui va faire son noviciat chez les Frères d'Afrique.
—Mlle Jeanne Desjardins, fille de M. et Mme Frédéric Desjardins à dit adieu au monde, à ses parents, pour entrer au noviciat des SS. Blanches d'Afrique. A cette courageuse jeune fille, nous souhaitons persévérance.
Va-et-Vient.—Etaient en visite au presbytère ces derniers temps : M. et Mme E. Normand, et Mlle Simonne Fleury, de Trois-Rivières.
—Chez M. O. Lemieux: M. et Madame J.-E. Ouellette, de Moontréal, M. et Mme C. Roy, Mlle Jeannette Roy, de Lewiston, Maine., M. I. Rhéaume, M. Paul Gariépy, de Québec, Mlle Imelda Tremblay, de Kamouraska, M. Albert Marquis, son fils, Michel, ses jeunes filles, Angèle Emma, Imelda sont allés, visiter Mme A. Marquis, de Québec.

DANS LEVIS

UNE AUTOMOBILE FRAPPE UNE VOITURE

Un accident qui, heureusement, n'aura pas de conséquences graves, est arrivé hier soir vers 5 heures 30, sur la route Lévis-Rimouski, un peu avant Beaumont.
Un cultivateur de St-Michel de Bellechasse, revenant sans doute de Québec, s'en retournait chez lui, lorsque dans une courbe assez prononcée près de Beaumont, il fut frappé par une automobile de marque "Durant" appartenant à M. J. Bérubé, de Lac Frontière. L'accident est arrivé alors que le conducteur de l'automobile fut ébloui par les phares d'une autre machine venant en sens inverse. M. Bérubé ne vit pas la voiture sur la droite, et il entra en collision avec elle.
La voiture, ainsi que l'automobile, reçurent d'assez graves dommages mais purent tout de même continuer leur route après entente. Le conducteur de la voiture eut l'heureuse idée de sauter lorsqu'il vit venir l'automobile. C'est ce qui explique qu'il ne reçut aucune blessure.

LA LUTTE FAIT SES DEBUTS, SUR LA RIVE-SUD

Un programme de lutte, non moins complet qu'intéressant, vient d'être annoncé aux amateurs de ce sport sur la rive sud. Un promoteur sérieux de la ville-soeur en serait l'organisateur, et son programme porterait des numéros très intéressants.
Ce même promoteur, d'après les renseignements que nous avons eus, aurait l'intention de faire des séances de lutte tous les lundi, et, pour ce faire, il aurait pris engagement pour la location hebdomadaire de la salle paroissiale de Bienville et la première séance aurait lieu dès lundi prochain, à 8 heures.
L'encouragement qu'a montré la foule lors de la première rencontre sportive est de nature à faire espérer un franc succès pour cette nouvelle organisation.
Le programme de lundi soir prochain, comme nous l'avons dit, porte des numéros très intéressants dons nous donnons les détails.
En finale (2 dans 3 à finir) Jos. Levasseur, 155, lutteur de renom vs Bob Satoski, 160;
En semi-finale (45 minutes) Willie Dubeau, 15, vs John Lazarovitch 180, de Montréal;
Préliminaires (20 minutes), Kid Hicker, 132 vs Emile Rousseau, 132; et Henri Gauthier, 140 vs Léo Trudel, 135.
Comme on peut en juger, le choix des lutteurs est excellent et nous ne doutons pas que le promoteur remporte un éclatant succès.
Cette séance de lutte aura lieu lundi soir prochain, à 8 heures, dans la salle paroissiale de Bienville. Les prix d'entrée, très populaires, seront de 25 et 35 sous. Les enfants seront admis à 10 sous.

PROFESSION PERPETUELLE AU PRECIEUX-SANG

Une imposante cérémonie religieuse a eu lieu hier matin, à 7 heures 30, en la chapelle du Monastère du Précieux-Sang de Lévis, à l'occasion de la profession perpétuelle de deux religieuses adoratrices de cette communauté. Un nombreux public composé de membres du clergé, de parents et d'amis, assistaient à cette cérémonie.
Les deux professes sont: La Révérende Soeur Gabriel de l'Incarnation (née Gabrielle Dion), de Québec, et la révérende Soeur Séraphine de Jésus (née Mélina Normand) de Sanford, E. U.
La cérémonie fut présidée par M. l'abbé Aurélien Dion, cousin d'une professe et curé de Stadacona. Le sermon de circonstance fut prononcé par Mgr J.-E. Laberge, P.D., curé de St-Jean-Baptiste.
Au choeur, on remarquait: M. l'abbé Louis Caron, aumônier du Précieux-Sang, M. l'abbé Louis-Emile Hudon, aumônier au Couvent des Dominicains, à Québec, et M. l'abbé Edgar Dion, vicaire à l'Islet.

CHANGEMENT DANS LE SERVICE D'AUTOBUS

A partir de lundi prochain, quelques changements vont être opérés dans le service d'autobus faisant ligne, entre St-Lambert et Québec, par le pont de Québec. Au cours de la saison d'été, l'autobuse passait par St-Jean-Chrysostôme, pour se rendre ensuite au pont de Québec. A partir de lundi prochain, l'autobus ne passera pas cette dernière place, mais par Charny.
Les heures de transport et d'arrêt seront à peu près les mêmes, sauf quelques légers changements. La discontinuation du service à St-Jean Chrysostôme est du au petit nombre de voyageurs qui utilisent se service. Au cours de l'été prochain, ce réseau sera probablement desservi par l'autobus.

OUVERTURE DES RETRAITES PAROISSIALES

Demain, en l'église Notre-Dame de Lévis s'ouvriront les retraites paroissiales annuelles. Les exercices seront prêchés par les RR. PP. Lussier et Roméo Beauséjour, Oblats de Marie-Immaculée, de la maison de Montréal.
Les retraites paroissiales seront faites dans le même ordre que l'an dernier. La première semaine sera pour les dames, suivie de celle des demoiselles. Puis ce sera le tour des hommes et des jeunes gens.
Les paroissiens sont tous invités à suivre les exercices de cette retraite annuelle.

MORT DE Mme ANSELME CHABOT, DE STE-CLAIRE

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Anselme Chabot de Ste-Claire, Dorchester, survenue hier matin, à bonne heure, à sa résidence, à l'âge de 70 ans.
Les funérailles, sous la direction de M. Laval-E. Fortier, de Lévis, eurent lieu lundi matin à 9 heures, et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial.
A la famille en deuil, nous offrons nos plus vives sympathies.

DERNIERE PARTIE DE CROSSE SUR LA RIVE-SUD

La troisième et probablement dernière partie de crosse sur la rive sud sera jouée demain après-midi, à 2 heures sur le terrain de M. P. Murphy, échevin de Lauzon.
La rencontre mettra aux prises les clubs "Lévis" et "Lauzon" qui à date ont chacun une partie à leur crédit. C'est, comme on dit régulièrement, la "décideuse" qui sera jouée demain après-midi.
Inutile de dire que l'entrain ne manquera chez les joueurs de l'un ou l'autre club. La force égale que les joueurs ont démontrée au cours des deux dernières rencontres est une preuve de l'intérêt qui est porté à la rencontre de demain.

FUNERFAILLES DE M. ISIDORE COUTURE

Hier matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église de Christ-Roi, les funérailles de M. Isidore Couture, époux de dame Léda Delisle, décédé mercredi matin dernier, à la résidence de son fils, à l'âge de 82 ans.
Les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.
Nous réitérons nos plus sincères condoléances à la famille du regretté défunt.

AVIS POSTAL

Lundi, 10 octobre, jour d'Actions de Grâce, sera observé comme fête légale.
Il n'y aura aucune livraison par facteurs. Les guichets du bureau de poste seront fermés toute la journée.
Le vestibule du bureau de poste sera ouvert au public de 8 heures a. m. à midi.
Les sous-bureaux seront fermés toute la journée.
J.-C. MARTINEAU,
Dir. de la poste.

NOTES PERSONNELLES

Mlle Germaine Carrier, fille de M. et madame Ls-Maurice Carrier, de la rue St-Antoine, a été l'héroine d'une belle fête, à l'occasion du 19e anniversaire de sa naissance. Les invités étaient au nombre d'une trentaine.
—M. et madame Joseph Couture, leurs fils, MM. Rosaire et Lévis Couture, de St-Jean-Chrysostôme, ainsi que Mme Arthur Fréchette, de Charny, sont de retour d'une promenade en automobile à Thetford-les-Mines, où ils ont été les invités de M. et madame Louis Blais, cette dernière soeur de Mme Joseph Couture.
—Mlle Yvonne Pouliot, de St-Henri de Lévis, était dernièrement en promenade chez sa soeur, Mme Alphonse Pouliot, à St-Anselme, Dorchester.
—Mme J.-O. Roy, de St-Joseph d'Alma, qui a subi récemment une opération chirurgicale à l'Hôtel-Dieu de Lévis, va mieux et est retournée dans sa famille compléter sa convalescence.
—MM. Robert Bissonnette et Roland Lamontagne, de Lauzon, étaient dernièrement en promenade chez M. J.-A. Fournier, à St-Damase.

HOPITAL
Notre-Dame de Charny
DR PAUL GILBERT
chef du service médical
Service médical et chirurgical
Département de Maternité
Gardes-malades diplômées

C.E. GARON
Rép. L'Evénement
HOTEL KENNEBEC
LEVIS

LAVAL FORTIER, LTEE
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
La seule ambulance de la Rive Sud employée pour le transport des malades.
Corbillards autos et à chevaux
48, Ave. BEGIN LEVIS Tél. : 57

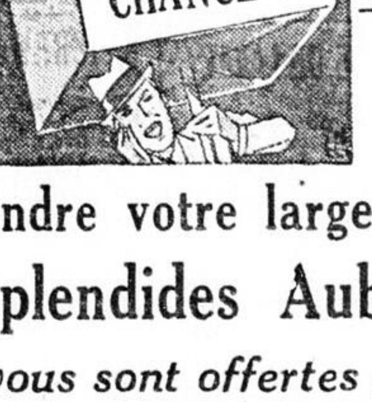

de prendre votre large part
Des Splendides Aubaines
qui vous sont offertes par
La Grande Vente
DE LA MAISON
E.-E. LEMIEUX Ltée
BIENVILLE, LEVIS
qui remporte actuellement
Un Succès Sans Précédent
Profitez de cette dernière journée de notre vente pour venir vous rendre compte des merveilleuses valeurs que nous offrons à des prix très spéciaux.
Il reste encore un grand choix mais nous conseillons de profiter des premières heures aujourd'hui pour magasiner.

Conversation Anglaise Cours du Soir
SUIVEZ UN
Cours de Conve sation Anglaise --- Cours Commercial Anglais
donné par des Anglais Qualifiés et Expérimentés au
Bart School 221 RUE ST-JEAN
Tél. : 2-5889 :-: Rés. 7317
Là vous y aurez— Une classe spéciale de conversation anglaise adaptée à votre force— Une classe ayant la valeur d'une classe privée— individuelle.
4 CLASSES A VOTRE DISPOSITION
1ère classe pour les avancés.
2ème classe pour les moins avancés.
3ème classe pour les commençants.
4ème Classe pour ceux qui ne savent absolument rien en Anglais.
Comme vous le voyez, au Bart School vous avez l'avantage de la classe individuelle et progressez trois fois plus rapidement que les élèves fréquentant une école
D'UN SEUL PROFESSEUR
qui est forcément obligé de négliger les avancés pour aider les commençants ou vice-versa—ou de donner qu'une petite fraction du temps que nous donnons à nos élèves.
PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION

LES PAROISSES DE SAINT-RAYMOND ET SAINTE-CATHERINE ONT VECU DES HEURES D'EMOTION

Après avoir été pendant deux jours une cause de vive anxiété pour les populations riveraines, les eaux des rivières Ste-Anne, Jacques-Cartier et Bras du Nord ont commencé à se retirer hier soir. — A St-Raymond, sept familles ont dû déménager jeudi soir. — On voyageait en barque hier dans la partie du village qui porte le nom de Ste-Marie. — Chemins et prairies inondés à Ste-Catherine. — Des automobilistes ont une expérience peu banale.

LES DOMMAGES DANS CHICOUTIMI

Après avoir été une cause d'anxiété, les eaux des rivières Ste-Anne, Jacques-Cartier et Bras du Nord commençaient à se retirer, hier soir au grand soulagement des citoyens de St-Raymond et de Ste-Catherine. La population de ces deux paroisses du comté de Portneuf a maintenant espoir d'éviter les désastreuses inondations qui la menaçaient. Les pluies torrentielles qui tombaient depuis mercredi après-midi, se sont arrêtées, hier soir, et les pronostics de la température annoncent du temps beau et frais pour aujourd'hui.

Le gonflement des eaux des rivières Ste-Anne, Jacques-Cartier et Bras du Nord a cependant causé de sérieux dommages. A St-Raymond, où la situation a été particulièrement sérieuse, trois ponts ont été fermées à la circulation, des ponts étaient emportés, des quais brisés, l'eau couvrant même une partie du village. Du côté nord de la rivière, dans le village, les caves des maisons, les granges et les hangars ont été inondés. MM. Joseph et Alfred Parent, qui habitent la pointe de terre formée des rivières Ste-Anne et Bras du Nord, ont pratiquement tout perdu de leur récolte. Jeudi soir, devant le danger qui les menaçait, sept familles : celles de MM. Michel Gauthier, Cha. Châteauvert, Arthur Pare, et mesdames Tites Elie Gauthier, Jos. Bonhomme, Honoré Cannin et J. Bourassa, ont déménagé ailleurs. La situation était alors peu encourageante. Les eaux de la rivière Ste-Anne qui avaient atteint douze pieds, et celles du Bras du Nord qui avaient un niveau de quinze pieds, montaient toujours. Tout le village Ste-Marie était recouvert d'eau et le courant était des plus fort.

L'eau montait ainsi une partie de la nuit. Hier matin, les résidents du village Ste-Marie ne pouvaient pas voyager sans embarcations. Tous les ponts bas, y compris le cimetière, étaient recouverts d'eau. Le trop plein des rivières se déversait jusque dans la rue de l'Hôtel de Ville et près des établissements de M. Ad. Robitaille, boulanger. Sous la force du courant, des quais de pierre et de béton se sont effondrés. C'est ainsi que le quai chez M. Jacques Paquet s'est brisé sur une longueur de 175 pieds. En bas du village, les eaux ont également rompu le mur de pierre qui s'y trouve. A moins d'entente, le chemin du rang du nord a été miné par le courant, et dans le Petit Saguenay, des ponts ont été emportés.

A 9 heures, hier soir, les rivières Ste-Anne et Bras du Nord baissaient lentement. Le chemin qui conduit à St-Léonard était encore inaccessible et la route Kennedy, qui va à la Pointe Basse, était également fermée à toute circulation. On doute fort que des chemins soient déserviables pour dimanche.

A Ste-Catherine, si les dommages causés par le débordement de la rivière Jacques-Cartier ont été moins considérables, la crue des eaux n'a pas moins causé beaucoup d'inquiétude. Les eaux de la rivière Jacques-Cartier ont monté de 8 à 9 pieds, inondant des chemins, des champs et des prairies. La route qui conduit à Pont-Rouge est fermée, près du moulin Dubet. A cet endroit, le chemin est recouvert de quelques pieds d'eau. Des Québecois qui se faisaient conduire à cet endroit, hier après-midi, ont dû monter sur la couverture des autos pour ne pas être mouillés. Le conducteur regrettait de ne pas être à leur place. Dans le village Ste-Catherine, aux approches du pont, le chemin est recouvert d'un pied d'eau environ. Les caves des résidences n'ont cependant pas été inondées. Elles sont les eaux de la rivière Jacques-Cartier commencaient à se retirer.

A CHICOUTIMI

(De notre Correspondant)

Chicoutimi, 8. — Les travaux de la construction du pont de Ste-Anne sont arrêtés pour quelques jours. Les pluies torrentielles ont fait monter la rivière Saguenay dans de fortes proportions et il est fort difficile de tenir les chalands ancrés près des piliers en construction, vu la grande violence du courant. Jamais de mémoire d'homme on a vu une crue des eaux aussi considérable; elle dépasse même de beaucoup celle du printemps. Il passe actuellement à la cime à Canon plus de 275,000 pieds cubes d'eau à la seconde. Ce n'est pas avant quelques jours de beau temps que la rivière Saguenay reprendra son cours normal. Le lac Kénogami est également rempli à déborder et aux diverses écluses du Portage des Roches et à Pibrac l'on doit laisser passer plus de 18,000 pieds cubes à la seconde, alors qu'à ce temps-ci de l'année il en passe ordinairement 1,500 pieds.

Dans la ville de Chicoutimi il s'est produit plusieurs éboulis considérables, l'une en face de l'Ecole Normale, un autre sur la rue Price qui a causé des dommages assez substantiels à la résidence de M. P Hamel. Les cultivateurs de la région sont dans la consternation. Un grand nombre n'ont pu sauver leur récolte qui pourrit sur le champ. Si la mauvaise température continue encore quelques jours il se perdra dans la région de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean, des milliers de minots de grain et des milliers de tonnes de légumes de toutes sortes.

2 SENTENCES EN COUR DE POLICE

Un conducteur qui avait été cause d'un accident mortel d'une valise, est condamné à neuf mois de prison sans travaux forcés.

UN AUTRE PERD 3 MOIS

Une sentence de neuf mois d'emprisonnement sans travaux forcés a été prononcée, hier, par M. le juge Fortier contre un nommé Arthur MacDonald, qui venait d'être trouvé coupable du vol d'une valise. MacDonald avait été pincé sur le fait alors qu'il s'en allait avec la malle, mais il essaya quand même de se disculper en disant : "Je m'en allais sur la rue lorsque j'ai rencontré un ami qui m'a demandé : veux-tu apporter cela à ta chambre, j'irai le chercher demain". Mais monsieur ne sait pas le nom de l'ami...

—"Votre roman est beau" lui déclara le juge, "mais l'intrigue est mal conduite".

MacDonald, qui est un récidiviste, a donc été trouvé coupable en condamné à 9 mois de prison.

Un nommé Antonio Dion a été condamné à trois mois de prison pour une grave offense contre les mineurs. Cet individu est homme dans les filets de la police alors qu'elle épurait les parcs, cet été.

Un nommé Georges Bissell a plaidé coupable à l'accusation d'avoir conduit une auto sans licence. M. le juge Fortier prononcera sa sentence le 12. Le même accusé subira de jour-là son procès sur l'accusation d'avoir pris sans permission la camionnette de M. Eleazar Bédard.

Genereux Drouin, de Ste-Rose de Dorchester, a plaidé coupable aux accusations de fausses paroles contre lui. Sa sentence sera prononcée le 14.

Edgar Laporte, récemment condamné aux Assises, a demandé un procès expéditif en Cour de Police. Son procès a lieu mardi le 14.

COMMERCE DES FRUITS ET LEGUMES A MONTREAL

Montreal, 8. — Arrivages par express, Ont. 1 dépêches, 1 mélange. Par charges de wagons, Ont., 2 de pêches, 2 de raisins, 1 mélangés, 2 d'oignons. N. B. 3 barils de pommes, 1 boîte de pommes de la C. B. Importé malins, . Offres plutôt légères, maintenir lent. Ont., pêches, chair jaune, panier de 6 pces, No 1, 50cts, No2, 40 cts. Chasselette d'Alberta, No 1, $1.00. Poires, différentes variétés, caissette de 6 pces, No 1, 35 à 40 cts. Bartlett très belles, la boîte, $2.50. Prunes, Damsons, caissette de 6 pces, No 1, 30cts, autres variétés, caissette de 6 pces, No 1, 35 cts. Grand Duke, caisse de quatre paniers, No 1, $1.25 à $1.50. Italines, Bleus, caissette de 6 pces, No 1, 30 cts. Blanches, 30cts. Prunes, 30cts, No 1, $1.25 à $1.50; cadines choisies, $1.5 à $2.00. Cantalouppes, caissettes No 1, $1.00, 18 pces, No 1, 50cts. Oignons Silverskin, No 1, caissette de 11 pces, 5cts à $1.00. Jaunes le 100 lbs, No 1 1, $1.40. Espagnols, 50 lbs, No 1, $1.10, oignons à marinade, 75 lbs, No 1, $1.75.

Des lumières sur tous les véhicules

La Ligue de Sécurité entreprend une nouvelle campagne pour protéger les propriétaires de voitures à traction animale. — Demande au gouvernement de distribuer gratuitement des réflecteurs dans les comtés de Québec et Lévis. — Un premier pas.

La Ligue de Sécurité entreprend une nouvelle campagne pour protéger les propriétaires de voitures à traction animale. — Demande au gouvernement de distribuer gratuitement des réflecteurs dans les comtés de Québec et Lévis. — Un premier pas.

FUNERAILLES DE M. G.-M. HUDON

M. Georges-M. Hudon, décédé mardi à l'âge de 76 ans, a eu d'imposantes funérailles hier matin à Jacques-Cartier.

UNE ASSISTANCE

En l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier, hier matin, ont eu lieu les funérailles de M. Georges - M. Hudon, décédé mardi dernier, à l'âge de 76 ans. Les parents et les nombreux amis du défunt formaient un long cortège.

A l'église paroissiale, une cérémonie émouvante s'est déroulée. C'est Mgr Adj. Paradis, P.D., curé de Notre-Dame de Jacques-Cartier, qui a fait la levée du corps. M. l'abbé Jules Roy a chanté le service, assisté de MM. les abbés T. Tremblay et E. LeBlanc. MM. les abbés G. Dupuis et Lucien Laliberté ont célébré des messes basses aux autels adjacents.

A l'orgue, sous la direction de M. Léopold Simard, M.P., la chorale des hommes a fait les frais du chant. Citons M. Simard accompagnant à l'orgue.

A 9 heures moins quart, le cortège a laissé la résidence de la famille et s'est acheminé vers l'église. Le deuil était conduit par les neveux du défunt, MM. Georges, Albert, Raoul, Arthur et Maurice Hudon, Roger Larouche, ses cousins, MM. Arthur Hudon, Arthur Bertrand, Gérard Hudon, Arthur Hudon, Alfred Hudon, Rodolphe Hudon, Philippe Hudon, J. McManus, P.-E. Ouellet, Jules Miller, Achille Joli - Coeur, amis.

Parmi les membres du clergé : MM. Oscar Dupuis, M.P.P., Jos. Emond, échevin, Camille Cossette, échevin, le Dr J.-Rodolphe Parent, le Dr Bernard Gosselin, le Dr Ely Laberge, le Dr J.-M. Dugas, le Dr Charles Maillet, M. D., le Dr Jules Mercier, Arthur Dupuis, M.P., Paul Gauthier, M.P., Alphonse Bédard, M.P., Wm. Bédard, Télesphore Bernard, J.-Oscar Auger, Olivier Desjardins, J.-W. Carrier, Ludger Duchaine, C.-P. Simard, Georges Mercier, A. Mercier, Philippe Emond, Augustin Noël, Louis Vaillancourt, Joseph Roger, Vital Dupuis, Alphonse Claveau, C. Pruneau, Marcel Leclerc, Cha. Taillefumier, Antonio Emond, Antonio Bernard, Elie Gélinas, Henri Drouin, Eug. Blumhart, Jos. Gélinas, Arthur Côté, Elz. Côté, Jos. Genest, W. Lemay, J. Mercier, J.-W. Mercier, L. Villeneuve, A. Breton, Valmont Parent, Pierre Carreau, J.-B. Bonhomme, Alphonse Boldue, Arthur Angers, E. Bouvet, E.-A. Lemieux, Alfred Lefebvre, L. Perquin, F.-B. Blumhart, J.-B. Soucy, F.-A. Bernier, L.-P. Vaillancourt, Alphonse Lamontagne, Arthur Prudente, Maurice Paladeau, E. Lamontagne, Alphonse Auger, Henri Auger, Arthur Côté, J.-C. Caguère, Bonne Bastien, Rosaire Rousseau, de L'Evénement, J.-G. Rodeaume de Châteauguay, Rodolphe Pierland, J.-C.-K. Lacasse, R. Audibert, Santo Emond, Charles Emond, Raymond Carrier, Lionel Pouliot, Auguste Duchaine, Georges Brown, Odias Dubois, Delphis Verdon, David Morin, O. Durocher, L. Pouliot, Pierre Bernard, F. Hardy, T. Hardy, C.-J. Laberge, R. Marcil, P.-E. Ouellette, Louis Talbot, Emile Bastien, Paul Boucher, Louis Bolduc, A.-O. Gagnon, Charles Desjardins, A. Samson, Cand. Vézina, R. Bisson, Isaie Beaulieu, Odilo Dumas, J.-B.-E. Poirier, G.-A. Gauvin, A. Gingras, Omer Lorge, Georges Malouin, Flavien Landry, R. Carreau, J.-A. Bédard, A. Bastin, E. Pinet, D. Boldue, M. Plamondon, A. Bolduc, W. Clark, J.-A. Vézina, J.-La Perland, Jos. Clark, Paul Rancourt et plusieurs autres.

L'inhumation de M. Hudon eut lieu au cimetière St-Charles.

M. Adélard Lépine, de la maison Germain Lépine Ltée, dirigeait les funérailles.

L'Evénement offre à la famille affligée l'hommage de ses plus vives condoléances.

STE-ANGELE DE LAVAL

Succès. — M. Jacob Bt-Ours a obtenu un très beau succès à la dernière exposition de Trois-Rivières avec des poules "Plymouth Rock Barrées":

Coq, premier prix.
Poules, 1er, 3e et 5e prix.
Cochets, 1er, 3e, 4e, 5e, et 6e prix.
Poulettes, 1er, 3e, 4e et 6e prix.
Troupeau, 1er prix.
Nos félicitations à cet éleveur.

Retour d'un voyage dans la Gaspésie. — M. et Mme Ulric Levasseur, M. et Mme Pierre Jobin, de l'Ancienne Lorette sont revenus enchantés d'un voyage qu'ils firent dans la Gaspésie. Ils y sont allés en vrais amateurs recueillant ici et là des notes très intéressantes. Ce fut le complément d'une série de fêtes à l'occasion de la célébration de leurs jubilé d'argent qui eut lieu récemment.

Adieu au monde. —Mlle B.-Aurore Lefebvre, fille de M. Omer Lefebvre, Mlle Cécile Lemarier, fille de M. D. Lemarier, ainsi que Mlle Marie-Rose Demontcourt, fille de M. Romée Demontcourt, sont entrées au couvent des SS. de l'Assomption de la Sainte Vierge, à Nicolet.

—Mlles Victoria et Alexandra Bélanger, filles de M. Nap Bélanger, sont entrées au couvent des Soeurs Dominicaines des Trois-Rivières.

—Mlle Cécile Gélinas, fille de M. Arthur Gélinas, au couvent des SS. Sainte-Jeanne-d'Arc, à Bonaventure.

—M. Paul-Emile Rheault, fils de M. Ulderic Rheault, est entré chez les Pères du T. S. Sacrement, à Québec et M. Orill Deslets, fils de M. Adélard Deslets, au juvénat de Oblats à Richelieu.

Mariage. — Ces jours derniers, M. Aimé Dufresne, de cette paroisse épousait Mlle Alice Cyrenne, fille de M. et Mme Laurent Cyrenne, de Précieux Sang.

Nos meilleurs voeux de bonheur à ces nouveaux époux.

En visite. — Récemment, le révérend Frère M. Clovis, des FF. des Ecoles Chrétiennes, de St-Sauveur, Québec, visitait chez M. et Mme P. Bourgeois.

Va-et-vient. — M. Louis-Philippe Levasseur était à Montréal, récemment.

—M. et Mme Pierre Dubois, M. et Mme Jos. Letheleq, ainsi que M. et Mme Jos. Tourigny ont visité, récemment plusieurs villes et villages des Cantons de l'Est.

—Mlle Yvette Richard est revenue d'une longue promenade à St-Etienne des Grès chez M. Arthur Mélançon.

—Mlle Julienne Desnoles est aussi revenue d'une visite à Deschaillons, l'invitée de M. et Mme Didier Toutignant.

—M. Amédée Champoux et son fils, Benoit, étaient à Nicolet, dimanche dernier.

GRAND CONGRES MARDI LE ONZE

La Ligue Catholique féminine aura d'importantes assises à Québec.— Séances à la Salle Loyola et à l'Université.

APOSTOLAT FEMININ

Les femmes d'oeuvres en général, et les anciennes élèves des couvents en particulier, sont invitées au congrès de la Ligue Catholique féminine qui se tiendra dans notre ville mardi le 11 octobre.

Il y aura une messe à huit heures, à la Basilique, célébrée par Mgr Eugène Lafleche, curé de Notre-Dame. Le chant sera fait par la petite Maîtrise sous la direction de M. l'abbé de Ernet. Le sermon sera donné par M. l'abbé A. Lapointe et le sujet traité sera : Apostolat féminin et vie intérieure. Il y aura communion générale et renouvellement des engagements des ligueuses.

Le programme se poursuivra comme suit :

Séances d'études à la Salle Loyola, rue d'Aiguillon, à 9 heures 30 le matin et à 2 heures après-midi.

Clôture solennelle, à la salle des Promotions, Université Laval, le soir à 8 heures 30, sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr Villeneuve.

Mademoiselle Jeanne Talbot, présidente générale de la Ligue Catholique féminine, sera la conférencière. Elle parlera des moyens de susciter et d'activer l'esprit d'apostolat dans le monde.

On attendra pour la première fois un cantique à la Vierge très pure, dont les paroles sont de mademoiselle Marie Lemieux et la musique de M. Roland Gingras, professeur et maître de chapelle.

Mademoiselle Géraldine Bergeron, professeur et bachelière en musique, rendra une Etude de Chopin et une Sonate de Beethoven. On peut se procurer des cartes en s'adressant au secrétaire du conseil central de la ligue.

L'ECLAIRAGE DES RUES

Une campagne pour obtenir que les voitures à traction animale soient pourvues de réflecteurs et que le gouvernement distribue des appareils sera entreprise sous peu par la ligue de Sécurité. Telle a été la principale décision prise par les membres du comité local de la Ligue de Sécurité lors de leur réunion d'hier midi au Château Frontenac.

Cette réunion était sous la présidence de M. P.-E. Dubuc, président de la Ligue. Parmi ceux qui étaient présents, mentionnons : le Surintendant F.-E. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, M. Victor Chateauneuf, le capitaine Edmond de Salaberry, sous-chef de la police municipale, M. G. Bastien, M. L.-O. Morency, M. P.-E. Plante, secrétaire.

Les membres de la Ligue ont décidé d'entreprendre un mouvement pour obtenir que les propriétaires de voitures à traction animale soient obligés par les autorités de placer une lumière ou un réflecteur à l'arrière de leur voiture afin que les automobilistes puissent les distinguer sur la route et de ce fait éviter ce nombreux accidents. On suggérera en outre, comme de faire une distribution gratuite de ces éléments dans les comtés de Québec et de Lévis.

L'éclairage de certaines rues de la ville n'est pas suffisant, ont déclaré les membres du comité. A ce sujet, M. le président Dubuc a déclaré qu'une certaine compagnie d'assurance avait relevé des statistiques énormantes relativement aux accidents survenus dans deux rues principales de la ville de New-York dont l'éclairage laissait défaut. Il a fait ressortir les avantages des rues en pleine lumière pour le bon fonctionnement du trafic. De l'aveu unanime, la rue St-Cyrille, à partir de l'avenue des Erables jusqu'à l'extrémité de la ville, est mal éclairée et les automobilistes ne voient pas les piétons qui sont au centre. Celle partie de la rue St-Cyrille, entre l'avenue Park et l'avenue des Erables, a une voie ferrée défectueuse et la Ligue de Sécurité remontrera à la Québec Power pour lui demander de remédier à cet état de choses. Relativement à l'éclairage des rues, la Ligue demandera également à la ville de placer une lampe à arc, au-dessus de la Grande-Allée, à l'endroit où un accident pénible est survenu il y a quelques années et enfin d'achever la maison Nelson qui se trouve à la sortie du pont Samson, dans Limoilou, et qui nuit beaucoup au trafic.

On a annoncé que des félicitations au sous-chef Bignonette qui a établi à la Traverse de Lévis un système de trafic idéal. Des certificats de chauffeur prudent ainsi que des médailles seront données aux chauffeurs qui ont adopté les caissons comme véhicules, notamment la maison Molin, J.-B Renaud et Québec Cartage. Les cyclistes, s'il en est encore à cette assemblée, devraient être dans l'obligation de porter une lumière sur leur machine afin d'établir un contrôle de responsabilité en cas d'accidents. Ils ne devraient pas stationner près de la chaîne du trottoir.

M. Paul-E. Plante, secrétaire de la Ligue, a soumis ensuite un projet intéressant, celui de faire donner des causeries à la radio par des jeunes garçons, ce qui serait un excellent moyen d'attirer l'attention des enfants sur les questions de la sécurité publique. Cette idée a rencontré l'approbation de tous les membres présents.

S-PIERRE LES BECQUETS

Va-et-vient. — M. Louis Baril, de Montréal, est retourné chez lui après avoir passé quelque temps chez sa soeur, Mme T. Vézina.

—M. Adélard, Louis-Philippe et Henri Lemelin, sont de retour d'un voyage à Montréal, les Cèdres et Ottawa.

—M. Geo-Emile Bosselair est allé passer quelque temps chez sa soeur, Mme Roch Rousseau, à Shawinigan Falls.

—Mlle Marie-Thérèse Arsenault est allée à Québec, dernièrement.

—M. Louis-Eug. Beauchemin, de Québec, est retourné chez lui après avoir passé la fin de semaine chez son père, M. J.-B Beauchemin.

Mort subite. — Mme Ludger Paris a été foudroyée par une attaque d'apoplexie comme elle revenait de visiter son fils, Armand. En passant devant chez M. Arthur Demers, son voisin, Mme Paris se sentit subitement malade; elle demanda de l'aide et on la transporta chez M. Demers, où elle mourut presqu'aussitôt. Cette mort subite a jeté la consternation dans notre paisible village où Mme Paris était avantageusement connue.

POINT-ROUGE

Funérailles de M. Ernest Bussières. — La mort est venue enlever à l'affection des siens un citoyen bien en vue dans la personne de M. Ernest Bussières, décédé à la suite d'un accident d'automobile, à l'âge de 37 ans.

Son épouse, née Jeanne Mamerot, et trois enfants en bas âge lui survivent.

Aux funérailles M. l'abbé Cha. Dupuis, curé officiant, l'orgue était touché par M. C. Delisle et la chorale de Pont-Rouge chanta la messe grégorienne. M. le notaire Hamel et M. Adélard Galarneau, chantèrent "La Chevrette" de Pierre, et M. l'abbé J.-A. Grégoire chanta "Vierge Sainte".

Le corbillard était conduit par M. Adélard Leclerc, et la croix était portée par M. Wilfrid Richard.

Les porteurs du corps étaient ses neveux, MM. Lucien Emilien, Maurice, Roland et Raymond Bussières et Noel Papillon. Une couronne de fleurs était portée par MM. André Gingras, Roger Bussières et Paul Cournan. Elle avait été offerte par Mme Ernest Lessard.

Le deuil était conduit par M. Pierre Bussières, père du défunt; ses frères MM. Arthur Bussières; ses beaux-frères et soeurs, MM. et Mmes Georges Papillon, de Cap-Santé, Arthur Leclerc, de Cap-Santé, Albert Gingras, de Québec; Jules Carpentier, Marc Cocorian et Georges Dore.

Dans le cortège on remarquait : MM. Arthur Paquet, de Québec, Henri Paquet, Dominique Bédard, Jules Hamel, Edouard Hamel, Noel Hamel, Régis Plante, Albert Plante, le notaire Lessard, L.-P Desaulniers, Leopold Chabot, Jules Gingras, Adélard Gingras, Joseph Gingras, Albert Gingras, Arthur Dion, Thomas Walsh, Patrick Walt, Albert Jackson, Jos. Lesage, Gordon Park, Alphonse Martel, J. Marcus, Auguste Jobin, Lorenzo Larroche, Omer Leclerc, Odias Dion, Adélard Delisle, Edouard Delisle, Laval Delisle, Arthur Robergé, Agenor Frenette, Abraham Meagher, Emile Larroche, Jos. Gauthier, J.-B. Lefebvre, David Piché, Auguste Jobin, Charles Jobin, Jos. Drolet, J.-B. Picard, Wilfrid Bédard, J.-D. Dallaire, J.-A. Hamel, Malville Richard, Le-Philippe Richard, Noé Larochelle, Ernest Richard, Bernard Hamel, Georges Bourbeau, Wilfrid Toussaint, Zéphirin Toussaint, Henri Larroche, Eugène Petit, Charles Petit, Patrick Petit, Jos. Trudel, Melville Levallée, Jos. Lagerrière, Arthur Bédard, Léger Leclerc, Eugène Latulippe, Laurent Larouche, Oswald Leclerc, Léger Leclerc, Arthur Ewarts, M. et Mme Eugène Plamondon, Mme Achille Turgeon, MM. Raoul Larue, Emile Larue, Jos. Lagerrière, Emile Déry, Jos. Mandoza, Julien, Dr J.-P Garnache, Oswald Richard, Jos. Bussières, Alfred Bussières, Ferd. Laliberté, Laurent Bédard, Wilfrid Bédard, Eugène Doré, Evdras Germain, Georges Juneau, Napoléon Dion, Orline Dion, Jos. Decorme, Samuel Raymond, Raymond Lagerrière, Théophile Petit, Arthur Denis, Lucien Hamel, Romée Hamel, Alfred Vallières, Johnny Marcotte, Alphonse Deromé, Léger Jobin, Eugène Galarneau, Byfred Galarneau, Edmond Galarneau, Adélard Galarneau, Fra. Drolet, Elie Rhéaume, Léo Lebrand, Ferd. Leclerc, Maurice Leclerc, Arthur Leclerc, Dr Noel Turgeon, Eugène Germain, Gaudiose Germain, Jos.-Eugène Leclerc, Napoléon Leclerc, Georges Piché, Roméo Piché, Siméon Larroche, Arthur Leclerc, Eugène Maitte, Gédéon Richard, Alphonse Richard, Eugène Roy, Alfred Lesage, François Lesage, Jos. Lareau, Ferd. Marcotte, La-Jos. Doré, Samuel Lagerrière, D. Lagerrière, Eugène Maitte, Wilfrid Leclerc, Paul Leclerc, Arsène Leclerc, Eugène Paquet, Elzée Paquet, Joseph Maitte, Armand Larroche, Eugène Larroche, Nap. Dion, Gérard Maranda, Joseph Jobin, Arthur Cantin, Diogène Maitte, Edouard Dussault, Emile Dussault, Gaudiose Cantin, Louis Cantin, Omer Cantin, Joseph Bussières, Emilien Delisle, Ulric Leclerc, Joseph Leclerc, Léo Leclerc, Eudore Paquet, Laureat Paquet, Hercule Hardy, Fra. Maranda, Louis Defoy, Jos. Defoy, Rosaire Cantin, Arthur Lavallée, O. Lavallée, Arthur Brunette, Georges Brunette, Julien Brunette, Jean Defoy, Hector Defoy, de Batiscan, Adélard Piché, Rosaire Piché, Lucienne Piché, G. B. Piché, R. Plamondon, de Cap-Santé; Arthur Richard, Cha. Richard, G. B. Leclerc, Alphonse Hardy, Georges Hardy, Miles Graziella et Juliette Bernard; MM. Lucien Leclerc, Louis Hardy, Eugène Hardy, etc., etc.

La direction des funérailles avait été confiée à M. Alphonse Julien.

Des bouquets spirituels ont été envoyés par MM. Arthur Bussières, Omer Bussières, Gédéon Bussières, Albert Gingras, Odilon Bussières, de Québec; J.-Arthur Paquet, Laureat Lorenger de Québec; Julien Noel, jr, Mercédina Julien, Dominique Bédard, J.-Henri Paquet, les employés de la fonderie Nationale, MM. Georges Papillon, Jules Carpentier, Jos. Pontbriand, Albert Bussières, Edouard Hamel, Adélard Paquet, Albert Plante, Omer Paquet, Joseph Dubois, Gédéon Richard, Bédard, Jos. Bédard, Arthur Leclerc, Mme Wilfrid Bédard, M. Jos.-A. Pagé, MM. Eudore Paquet, Alfred Grégoire, Arthur Denis, Michel Richard, J.-A. Lessard, N. P., Edgar Hessing, Mlle Jeanne Bussières, MM. A. Turgeon, Edmond Bussières, Mlle Marie-Anne Bussières, MM. Léonidas Bédard, Eugène Faucher, J.-Paul Germain, Emile Germain, de St-Basile, Hildevert Laperrière, La-Eugène Lefebvre, Joseph Carreau.

Une couronne de fleurs a été offerte par M. J.-A. Lessard, N. P.

Remerciements pour sympathies. — La famille Ernest Bussières remercie bien sincèrement les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux funérailles de M. Bussières, envoi de bouquet spirituel, visites ou de toute autre manière.

BERGERONNE

Baptêmes. — Le 11 M. et Mme Henri Imbeault étaient les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie Alice. Parrain : M. Antoine Imbeault; marraine : Mlle Oliva Boullianne.

—Le 11, M. et Mme François-Xavier Gagnon (Aliette Simard) ont fait baptiser un fils sous les prénoms de Joseph, Georges-Henri, Fernand. Parrain : M. Léopold Hortington; marraine : Mlle Rosa Larouche.

Va-et-vient. —M. l'abbé Bouchard, curé de Portneuf, était à Bergeronnes le 14 pour l'ouverture des Quarantes-Heures.

—M. Arsand de Québec, était à Bergeronnes le 13.

—M. Langevin, agronome, était à Bergeronnes le 21.

—MM. Charles Lapointe, Antonie Lapointe Edouard Imbeault sont partis le 18 pour Baie Laval.

—M. et Mme Treffié Fortin, M. et Mme Alfred Fortin, M. et Mme Edouard Perron, de Tadoussac étaient chez M. Jean-Baptiste Imbeault, le 25.

—M. Philippe Tremblay et Mme Emond, de Portneuf, étaient chez M. Jos. Gagnon le 25.

—M. Raoul Morneau, de Les Escoumains, était, à Bon Désir le 24.

CENTRE ANTI-CANCEREUX DE L'UNIVERSITE LAVAL

CONSULTATION

La consultation du Centre-Anti-Cancéreux de l'Université Laval a lieu à l'Hôtel-Dieu tous les mercredis à 2 heures de l'après-midi et tous les vendredis, à 7 h. du soir.

Le Maire partira lundi pour Ottawa

M. Lavigueur a plusieurs demandes à soumettre aux autorités fédérales pour la cité de Québec.—Octrois pour travaux publics, cession de terrains, restauration complète de la porte Kent, démolition des huttes militaires en arrière du Winter Club.

LES SECOURS DIRECTS

C'est lundi que le maire Lavigueur partira pour Ottawa, où il doit soumettre certaines demandes, au nom de la cité de Québec, au cabinet fédéral.

Parmi ces demandes, il y en aura une relative aux octrois du chômage. M. Lavigueur a l'intention de proposer aux autorités fédérales d'accorder à la cité de Québec des octrois pour travaux publics, qui permettront de fournir aux nécessiteux, à la place des octrois pour secours directs. En accordant cette nouvelle aide aux municipalités, dit-on, hier soir, le maire a ajouté que la ville de Montréal a l'intention de faire la même demande.

"Il est préférable, le croit", nous a dit le maire, "d'octroyer de l'argent pour faire travailler les ouvriers que pour distribuer des secours. Ce n'est pas la charité que les chômeurs veulent mais du travail".

Le maire demandera aussi aux autorités fédérales la cession gratuite d'une lisière de terrain pour l'élargissement de la rue Henderson, la cession d'une autre partie de terrain, aux mêmes conditions, pour élargir la rue Champlain, la restauration complète de la Porte Kent et la démolition des huttes militaires situées en arrière du Winter Club.

Le voyage du maire durera une couple de jours.

RETRAITES FERMEES

La retraite fermée annuelle organisée par les Dames des Associées des Couvents de Jésus-Marie aura lieu à la Maison Notre-Dame du Cénacle, 464, rue St-Cyrille, Québec, du 24 au 27 octobre inclusivement.

Les autres dames qui désirent faire cette retraite seront aussi les bienvenues. Pour inscription ou renseignements, veuillez vous adresser aux Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 464, rue St-Cyrille, Québec. Tél. : 2210.

FEU M. GEORGES HUDON

Dans le compte-rendu du décès de M. Georges Hudon, nous avons omis bien involontairement, parmi les parents la nom de Mlle Gabrielle Hudon, fille de feu Maxime Hudon.

LE MARCHE DE LA POMME DE TERRE

Il est très actif depuis quelque temps. — L'hon. M. Adélard Godbout adresse un nouvel appel aux cultivateurs.

LA CLASSIFICATION

Le marché de la pomme de terre est très actif depuis quelque temps. Le commissionnaire commence en effet à faire sa provision pour l'hiver. L'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, déplore une fois de plus que les municipalités de notre province soient envahies par les pommes de terre du Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi il presse, comme il l'a fait l'an dernier, les cultivateurs de classer leurs produits. "Un emballage attrayant et une bonne classification sont nécessaires pour s'assurer le marché", dit M. Godbout.

L'automne dernier le ministre de l'Agriculture a fait un appel dans ce sens. Les cultivateurs en général ont suivi ses recommandations et ils n'ont pas eu à s'en repentir. L'honorable M. Godbout espère que l'on fera écho à son appel cette année encore et que l'on intensifiera encore la classification.

Il est evident que si tous les cultivateurs prenaient l'excellente habitude de toujours classifier leurs produits et de les présenter d'une façon attrayante ils ne tarderaient pas à avoir la haute main sur tous les marchés de la province, en ce qui concerne particulièrement la pomme de terre.

SAINT-EDOUARD

Décès. — Le 27 septembre dernier, un décédés à Montréal, est inhumée à St-Edouard, Mme Lucie Lamothe, née Emond, à l'âge de 79 ans. Elle laisse pour la pleurer trois filles, Mlle Marie Lamothe, Mme Adélard Juteau (Alice de Montréal), Mme Odilon Bergeron, (Antoinette), de Drapeau, et un fils, M. Rodolphe Lamothe, de Montréal, une soeur, Mme Vve Félix Lamothe (Célestine) de St-Edouard, ses parents et alliées MM. et Mme Léon Lemay, de Londonderry, Florida Desrochers, de St-Flavien, Alphonse Hébert, Edouard Bélanger, M. Arthur Hamel, de Ste-Croix, Mlles Florentine et Octavia Lemay, Blanche Hamel et M. Joseph Desrochers.

Les porteurs furent MM. Adélard Juteau, Alphonse Hébert, Joseph Beaudoin, Hébert, Thibaudeau, Alphonse et Ludger Daigle, M. Florida Desrochers portait la croix.

A la famille en deuil L'Evénement offre ses sincères condoléances.

Décès. — M. Charles Lemay, M. et Mme Joseph Lemay et Mlle Yvonne Lemay sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis où ils ont visité des parents.

—Mme Josaphat Blanchet a visité son frère à Lowell, Mass., et ainsi d'heureux parents à Manchester, Lawrence et à Providence.

—Mme Josaphat Lemay, M. et Mme Eqide Lemay et leurs filleules, Yvonne et Laurette, de Manchester, étaient de passage dernièrement chez des parents.

—M. Ludger Laliberté, de Shawinigan, est en visite chez sa fille, Mme Léger Allaire.

—La paralysie infantile a fait son apparition dans la paroisse.

LES TAXIS **2-2000** — OFFRENT —

à leurs clients et au public en général

LES NOUVEAUX TAUX SUIVANTS:

Le Tarif du Taximètre Restera en Force

pour les courses de .20, 30, 40 et .50 sous

POUR LES COURSES EN LIGNE DIRECTE DE PLUS DE .50 SOUS DANS LES LIMITES DE LA VILLE, IL NE SERA DEMANDE AU CLIENT QUE . . . . . **.50** Sous

FAITES AFFAIRES DE PREFERENCE AVEC UNE COMPAGNIE ET SOYEZ SATISFAIT

Prenez la bonne habitude de demander

LES TAXIS **2-2000** { *Les meilleur marché en ville*

La charge de 20 sous pour valise restera en force comme par le passé.